

56052

---

---

1<sup>re</sup>. ANNÉE. — (N<sup>o</sup>. 1). — NOVEMBRE 1837.

---

---

LE  
**RÉVÉLATEUR,**  
JOURNAL  
DE MAGNÉTISME ANIMAL,

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS.

---

**COURS.**

AVANT de poser les théories et d'aborder les démonstrations relatives à la pratique du *Magnétisme Animal*, nous pensons qu'il importe à la plupart de nos lecteurs d'avoir quelques notions préalables de la science au progrès de laquelle nous devons tous concourir. Nous sommes donc persuadés qu'on nous saura gré de faire précéder notre *Cours* (proprement dit) des *Considérations générales sur le Magnétisme*, dues au cours inédit de M. le comte de Beaumont-Brivazac, et à nous communiquées par ce Magnétiseur dont la longue expérience, les connaissances profondes, et la vertueuse philanthropie, ont, depuis long-temps, consacré le nom.

---

**CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.**

Nous vivons dans un siècle où de célèbres naturalistes, des

philosophes profonds, des médecins habiles et d'illustres savants, animés tout à la fois par le progrès des sciences et l'amour de la vérité, réunissent leurs lumières pour étudier et dévoiler les secrets de la nature. Attentifs aux divers phénomènes qu'elle présente, ayant pour guides l'expérience et la raison, ils ont agrandi le domaine des sciences exactes et enrichi la société d'un grand nombre de découvertes ; découvertes utiles, positives, et qui avaient été considérées comme de véritables chimères par les générations qui ont précédé la nôtre.

Mais si la nature laisse au physicien, au géologue, au naturaliste, à l'astronome, la faculté d'étudier, de calculer, d'analyser quelques-uns des effets qu'elle présente, il en est d'un ordre supérieur : mystères inexplicables comme celui de notre existence.

C'est ainsi que le physicien constate la marche et les terribles effets de la foudre, sans pouvoir expliquer son origine et sa nature.

C'est ainsi que le géologue fouillant dans les entrailles de la terre, prouve, par des faits, les diverses révolutions du globe sans pouvoir déterminer la cause primitive de ces révolutions ; qu'il constate l'existence récente de l'homme sur la terre, celle des anoplothériens, des palæothériens, mégathériums, mégalonyx, mastodontes, etc., etc., à une époque antérieure ; et celle enfin des ptérodactyles, des plésiosaurus, des ichthyosaurus, mégalosaurus, à une autre époque plus ancienne encore, et alors que des prêles et des fougères gigantesques couvraient seules le sol humide du globe terrestre ; et, appuyant leur système sur des preuves incontestables, ils nous persuadent par des raisonnements spécieux que nous vivons à une sixième époque, sans pouvoir fixer la durée de chacune de celles qui l'ont précédée.

Sans doute, le géologue explique la formation des roches calcaires, des poudingues, des brèches et des laves, des couches d'argile et de craie qui sont superposées sur le sol primordial ; la nouvelle théorie des soulèvements rendra même raison du redressement de ces couches horizontalement for-

mées ; mais ce ne sera jamais que par des conjectures vagues que l'on voudra expliquer la formation du granite et du syénite, ou roches primitives.

C'est ainsi que le naturaliste qui décrit minutieusement l'organisme des plantes et des animaux, ne peut approfondir le mystère de la reproduction des êtres, ni découvrir les sources de la vie.

De même, enfin, l'astronome, avec toute sa science, calculant rigoureusement la distance respective des planètes entr'elles, leur éloignement du soleil, leurs révolutions et le retour périodique de certaines comètes, ne peut concevoir ce qui existe au-delà de ce qu'il nomme l'immensité.

L'immensité, l'éternité, notre existence elle-même, sont autant de mystères qu'il n'est pas donné à l'homme d'expliquer : il naît, vit et meurt, et ne sait rien au-delà.

Nous posons donc en principe que la nature a des secrets et des mystères. On peut pénétrer et dévoiler ses secrets, elle ne s'y oppose pas, elle-même en fournit les moyens ; mais elle ne permet pas que nous approfondissions ses mystères ; et la raison demeure confondue, anéantie, lorsqu'elle cherche à comprendre ce que *Dieu* a voulu laisser incompréhensible en le plaçant au-dessus de notre portée.

Soixante ans sont à peine écoulés depuis qu'un homme de génie (quoiqu'on en puisse dire), le docteur Mesmer, élève du célèbre Vanzwiëiten, osa annoncer hautement l'existence d'un agent inconnu qui, depuis l'origine du monde, avait manifesté sa présence dans la nature par des phénomènes extraordinaires, sans que les savants de l'antiquité nous aient laissé les plus légères notions sur son essence. Quant aux effets produits par l'action de cet agent insaisissable, les annales de tous les peuples, les écrits des temps les plus reculés, les plus antiques traditions, les livres sacrés de toutes les religions, contiennent les preuves multipliées qu'on n'a pu s'abuser sur la réalité de ces phénomènes surprenants ; et il y aurait une sorte de vanité bien ridicule à prétendre que nos ancêtres étaient dépourvus de ce jugement, de ce bon sens qui permet à l'homme de distinguer

la vérité du mensonge. Enfin, ces phénomènes sont connus chez les peuples civilisés de la vieille Asie comme chez les nations primitives et les peuplades errantes des deux Amériques, les hordes barbares de l'Afrique centrale et les tribus égarées dans les archipels de l'Océanie.

Dans son ouvrage *de Planetarum influxû*, imprimé à Vienne, en 1766, Mesmer avait cherché à établir « que les » corps célestes, en vertu de la même loi qui produit leur » action mutuelle, exercent une influence sur les corps animés, et particulièrement sur le système nerveux, par l'intermédiaire d'un fluide universel. »

Ce fluide, comme tous les fluides impondérables, ne pouvait être saisi, en admettant son existence réelle; et le docteur Mesmer sachant très-bien qu'un autre principe que l'agent général de la nature indiqué par lui, jouait le premier rôle dans la manifestation des phénomènes qu'il produisait, pensa que le temps n'était pas venu de faire connaître ce principe. Il se borna donc à développer un système obscur et compliqué qui ne put satisfaire ses élèves, et dont les immenses progrès du Magnétisme prouvent aujourd'hui l'insuffisance.

Mais Mesmer avait osé ajouter « qu'il existait dans la » nature un principe universellement agissant, qui, indépendamment de nous, opérait ce qu'on attribuait vaguement » à l'art des médecins. »

Cette assertion hardie suscita au savant docteur une foule d'ennemis qui, sans examen préalable, rejetèrent spécialement cette partie de sa doctrine.

M. le baron de Stoerck, président de la faculté de médecine de Vienne, le physicien Ingenhoulze, et le père Hell, jésuite, formèrent le noyau d'opposition d'où surgirent depuis toutes les persécutions auxquelles Mesmer et ses disciples, le Magnétisme et ses partisans, se sont trouvés en butte.

Mais qu'importe à la noble cause de la vérité, le ridicule acharnement de quelques hommes? L'orgueil, la mauvaise foi, l'envie, l'opiniâtreté obstinée, peuvent bien réunir leurs armes pour combattre l'évidence par de vaines dénégations

et de ténébreux raisonnements ; mais les faits sont et resteront toujours des faits que ne saurait réfuter l'impiété insensée.

A l'époque où tous les genres de fanatisme se déchaînèrent contre le Magnétisme, les partisans de cette science n'avaient point encore à leur disposition cette foule de faits et de matériaux qu'ils présentent aujourd'hui à l'appui de leurs doctrines.

Ces matériaux, ces faits, il a fallu les exhumer des ruines de l'antiquité la plus reculée, les extraire des poudreuses chroniques du moyen âge ; les rechercher dans les archives des tribunaux ignorants qui firent brûler les prétendus sorciers ; il a fallu amasser chez tous les peuples de la terre, cette longue série de traditions et de faits dont la masse prouve évidemment que la nature a encore pour nous des secrets et des mystères.

Et si le Magnétisme, s'arrêtant devant le mystère, explique des secrets en les dévoilant, qu'importe le pyrrhonisme de ceux qui ne veulent ni voir ni entendre ? La science ne marchera-t-elle pas sans eux sous l'égide du progrès ?....

On attribue généralement à Mesmer la découverte du Magnétisme animal : lui-même, par ses écrits, semble le donner à croire ; néanmoins cette science précieuse était déjà connue des anciens, ainsi que nous le prouverons par les recherches que nous avons faites et que nous publierons, dans la suite, sur le Magnétisme dans l'antiquité ; mais si ce célèbre docteur n'a pas écrit le premier sur cette matière, il faut convenir du moins qu'il a retiré de l'oubli où elle était plongée cette branche essentielle de la philosophie. Le fanatisme et la superstition ont perdu un terrain immense, et déjà le Magnétisme peut lutter avec avantage contre des influences et des machinations occultes, sans valeur comme sans puissance aux yeux de la génération qui travaille à la renovation générale, en refoulant loin d'elle l'ignorance et les préjugés du moyen âge.

La dénomination de *Magnétisme animal* qui a été donnée à la science dont nous nous occupons, sera conservée par

nous, bien que nous pensions qu'elle n'est pas parfaitement convenable. En effet, le mot *Magnétisme* vient du mot grec *payves* (magnes) qui signifie attirer à soi, ce qui ne rend nullement raison de l'action et des effets du Magnétisme et de ses rapports constants avec la physiologie, la psychologie et l'histoire naturelle, dont il est une des parties les plus curieuses. Nous laissons au progrès le soin de lui décerner un nom qui lui convienne dans la nomenclature scientifique, lorsqu'il aura été définitivement classé.

Quant au nom de *mesmérisme* que certains ont donné et donnent encore aujourd'hui au Magnétisme, nous pensons que cette dénomination ne saurait aucunement convenir. On a bien donné, il est vrai, le nom de fluide *galvanique* à ce fluide impondérable dont l'existence a été constatée pour la première fois par le docteur Galvani, et l'on dit *galvanisme*, ou mieux encore *électricité galvanique*, comme l'on dit *pile voltaïque* de l'appareil que le célèbre Volta a inventé pour développer ses effets. Mais Mesmer n'a rien découvert, nous le répétons ; seulement il a, par ses écrits et par ses expériences multipliées, tiré le Magnétisme de l'oubli où il était plongé et dans lequel le fanatisme et des intérêts sordides tendaient à le maintenir. Il a compulsé, étudié les auteurs qui ont traité ce sujet dans les siècles qui ont précédé le sien, spécialement Wirdig, Van-Helmont, Kircher, et surtout Maxwell ; il a relu attentivement Hippocrate, Galien, Arrétée, Avicène, et a proclamé bien haut l'existence du Magnétisme.

C'est un service signalé qu'il a rendu aux sciences, dont il a étendu le domaine..... C'est un immense bienfait pour l'humanité qui lui en doit compte : et le nom de Mesmer passera à la postérité, malgré la basse jalousie de ses contempteurs ; les sarcasmes et les dégoûts dont il fut abreuvé, les persécutions dont, enfin, la malveillance et la mauvaise foi cherchèrent à le rendre victime.

Les nouvelles doctrines du Magnétisme, résultats d'une longue série d'observations incontestables, ont pour bases de hautes vérités ; des vérités dont le triomphe est assuré, depuis que la conscience publique s'est élevée contre ces hommes

aveuglés par l'orgueil, et dont les théories insensées ou systématiques méconnaissent l'essence spirituelle qui les anime, l'éternel et souverain principe qui a tout créé.

Le besoin sans cesse renaissant d'une nourriture intellectuelle nouvelle se fait sentir aujourd'hui comme une impérieuse nécessité; on ne doit donc pas s'étonner de voir les plus hautes questions de la philosophie soumises à l'étude de ceux qui cherchent à s'éclairer. Le Magnétisme se rattache d'une manière trop évidente aux pensées philosophiques de l'ordre le plus élevé pour que les recherches dont il est l'objet, afin d'approfondir ses causes et ses effets, ne soient pas étendues à la fois sur tous les points du globe; et cette ardeur intellectuelle si mal jugée par les antagonistes de nos doctrines, préoccupés de leur positivisme et de l'organicisme, a eu pour premier résultat d'harmoniser les diverses écoles de psychologie; car l'étude de cette science, telle qu'on l'enseigne en France, ne nous apprend rien de la psychologie allemande, de la psychologie écossaise; elle ne nous enseigne rien des préceptes psychologiques des Hindous et des Chinois.

La psychologie est donc en France une science à refaire, ou pour mieux dire à créer, puisqu'une science doit être positive et fondée sur la vérité. Or, la condition première de la vérité, c'est d'être une et immuable; donc il ne peut y avoir qu'une psychologie, comme il n'y a qu'une physique; et si nos professeurs français ne nous enseignent pas tout ce que professent Krause et Schelling, tout ce que pensent les psychologues écossais, les maximes contenues dans les Vedas, les Vedanta Soutras, les Kingt chinois, les écrits de Philon, et ceux de l'école d'Alexandrie, nous serons forcés de convenir qu'ils ne nous apprennent rien.

Le Magnétisme, considéré dans ses rapports avec la physiologie et avec la psychologie, comme l'ont fort bien dit M. Deleuze et M. de Latour, ne peut être encore qu'une science d'observation comme toutes celles qui s'appuient sur des faits; mais, comme en physiologie, les phénomènes qu'il présente n'ont point ce degré de stabilité sur lequel se fonde la certitude.

Il en est de même en physique, où certains faits qui n'ont été observés que par un petit nombre de savants, sont déniés par les personnes qui n'en ont pas été témoins, sans cependant être rejetés d'une manière absolue, par la seule raison qu'ils sont surprenants.

Si, au quinzième siècle, un savant eût osé dire: Je m'armerai de la foudre, après l'avoir fait naître, et je la dirigerai à mon gré... il eût été bien certainement anathématisé, brûlé, ou lapidé comme impie ou sorcier; et cependant cette même foudre qui, dans toutes les théogonies, a toujours été l'attribut, l'arme spéciale de la divinité, cette puissance formidable qui fait trembler les hommes, obéit à la volonté de Franklin et se soumet ainsi à l'empire du génie. *Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis*, a dit le ministre Turgot, en peignant d'un seul trait le grand citoyen auquel sa patrie libre et reconnaissante a depuis élevé une statue.

Les aérolithes, avant d'être constatés et analysés, étaient le résultat d'un phénomène positif pour ceux qui affirmaient avoir vu tomber des pierres de l'atmosphère; et si les savants, au lieu de soumettre ces aérolithes à l'analyse, s'étaient bornés à révoquer en doute ce phénomène, parce qu'ils ne le comprenaient pas et qu'ils ne l'avaient point observé eux-mêmes, l'incrédulité ignorante et toujours passionnée eût fini par triompher, et la science aurait encore aujourd'hui une connaissance de moins; elle douterait d'un fait matériel et certain dont elle ignore cependant la cause et le principe.

Pourquoi donc ne pas s'abstenir de rejeter des faits, quelque extraordinaires qu'ils puissent nous paraître. Faut-il constamment raisonner comme Mr. le docteur Castel (1) qui, à la suite du lumineux rapport fait par la commission du Magnétisme à l'académie royale de médecine de Paris, s'opposa avec véhémence à l'impression de ce document remarquable et plein de sagesse, « *parce que, dit ce médecin, si la plu-* »  
» *part des faits qu'on nous a annoncés étaient exacts, ils* »  
» *détruiraient la moitié des connaissances physiologiques,*

---

(1) Séance de l'académie de médecine de Paris, du 28 juin 1831.



» *et il serait dangereux de propager ces faits au moyen*  
» *de l'impression....* » Etrange logique , en vérité , que celle  
de Mr le docteur Castel..... car il ne peut croire de bonne foi  
que ses savants et illustres collègues aient avancé des faits  
controuvés ; il ne peut supposer qu'ils n'aient pas bien vu et  
observé consciencieusement ces mêmes faits.... ; il ne saurait  
mettre en doute leur expérience consommée , leur talent  
éminent.... et cependant il s'oppose vivement à l'impression  
de ce brillant rapport ! ..... Ah ! si Monsieur Castel eût été  
calme , si ses nerfs n'eussent pas été irrités au seul nom de  
Magnétisme , s'il eût raisonné froidement , enfin , il aurait avoué  
que si des faits positifs prouvent que la moitié de nos con-  
naissances physiologiques repose sur de fausses bases , il faut  
renverser ces bases-là , le plus promptement possible , car  
la science ne doit s'appuyer , elle , que sur la vérité , et non  
sur les petites passions : et Mr. Castel ne peut nier que  
l'homéopathie renverse bien d'autres bases ; cependant , il  
l'a soutenue de toute la puissance de son talent.

Néanmoins le célèbre rapporteur de la commission , M. le  
docteur Husson s'était ainsi exprimé en commençant son  
savant rapport :

« Cette réserve que la commission s'est imposée , Mes-  
» sieurs , dans l'usage des faits relatifs à la question qu'elle  
» a étudiée avec tant de soin et d'impartialité , nous donne-  
» rait le droit d'en demander le retour , si quelques per-  
» sonnes qui n'auraient pas été témoins de nos expériences  
» voulaient élever des discussions sur leur authenticité. Par  
» la raison que nous n'appelons votre confiance que sur ce  
» que nous avons vu et fait , nous ne pouvons pas admettre  
» que ceux qui , en même temps que nous et avec nous ,  
» n'auraient ni vu ni fait , pûssent révoquer en doute ce que  
» nous avancerons avoir observé : et comme enfin nous nous  
» sommes toujours défiés de ces merveilles qu'on nous disait  
» devoir arriver , et que ce sentiment nous a constamment  
» dominés dans toutes nos recherches , nous pensons avoir  
» quelque droit à ce que , si vous ne nous accordez pas votre  
» confiance , vous n'éleviez cependant aucun doute sur les

» dispositions morales et physiques dans lesquelles nous  
» avons toujours procédé à l'observation des phénomènes  
» dont nous avons été témoins. »

Après avoir entendu avec un religieux silence, le résultat des travaux auxquels la commission s'était livrée pendant cinq années consécutives, on ne pouvait passer sous silence un rapport qui devait fixer les hommes de bonne foi, sur la réalité d'un agent de la nature dont on voudrait vainement contester les bienfaisants effets et la puissance, et malgré l'opposition de MM. Castel et Boisseau, médecins et membres de l'académie, ce corps savant ordonna par un vote qui l'honore, et sur la proposition de monsieur le docteur Roux, que le rapport de la commission serait déposé sur le bureau et autographié; nous reviendrons plus tard sur cette longue et mémorable discussion de l'académie royale de médecine de Paris, discussion qui a fixé la destinée du Magnétisme en France, en consacrant sa réalité.

Non, Messieurs, il n'est plus permis de douter que le progrès ne marche avec le temps, et que d'anciennes théories n'aient été renversées par des théories nouvelles, nées de l'expérience et quelquefois imposées par l'apparition de certains phénomènes inconnus, ou inobservés avant nous; mettre de la partialité dans la discussion, se refuser à l'évidence des faits, repousser des assertions positives et sérieuses, par des plaisanteries et des quolibets indignes de trouver place dans une discussion scientifique; c'est opposer la mauvaise foi au raisonnement, la fausseté à la vérité, et souvent l'ignorance au savoir.

Combien d'idées anciennes long-temps abandonnées, sont redevenues prépondérantes !..... le fluide universel des anciens évidemment reproduit par Mesmer n'est-il pas aujourd'hui remis en question sous le nom d'éther, sans lequel on ne saurait discuter sur les fluides d'émission et d'ondulation auxquels des physiciens modernes attribuent les effets de lumière ?

Descartes, dont le génie était trop au-dessus de son siècle, n'avait nulle connaissance de l'action réciproque des cou-

rants, et son opinion, qui était abandonnée, se représente aujourd'hui sous un nouveau jour.

La médecine elle-même n'a-t-elle pas été, comme les autres sciences, sujette à ces variations qui, tour-à-tour, changent les systèmes et établissent de nouvelles doctrines en place de celles qui ne sont plus en harmonie avec le progrès des connaissances?...

On a vu de nos jours nier la circulation du sang.... proscrire l'inoculation de la petite-vérole par arrêt du parlement de Paris, en 1763... défendre également l'usage de l'émétique, et toujours par arrêt du même parlement, rendu à la sollicitation de la faculté....

Personne ne peut ignorer les entraves qu'éprouve encore aujourd'hui la propagation de la vaccine, malgré les efforts du gouvernement pour généraliser ce bienfait qui annihile les désastreux ravages du terrible fléau qui décime les populations.

Cependant le sang circule dans les veines chez l'homme et chez les animaux... l'inoculation de la petite-vérole était généralement pratiquée, lorsque la découverte du virus vaccin, *cuw pox*, est venue remplacer l'inoculation par la vaccine avec un avantage qu'on ne saurait contester..... l'usage de l'émétique, *tartrite de potasse et d'antimoine*, ayant sauvé Louis XIV d'une grave maladie, l'arrêt du parlement fut révoqué. Mais ce ne sont plus les cours royales qui jugent aujourd'hui de l'efficacité de tel ou tel remède, et de la valeur d'un système médical quelconque; c'est aux corps savants qu'il appartient de prononcer, à charge d'appel, devant ceux qui les remplaceront un jour avec plus d'expérience et plus de lumières.

Si nous jetons les yeux sur les temps qui nous ont précédés, nous verrons S. Augustin considérer comme une hérésie l'existence des antipodes..... Le savant évêque d'Hypône ne pouvait en effet prévoir dès-lors que l'on ferait un jour le tour du monde.

Galilée, à une époque bien plus voisine de celle où nous vivons, embrasse en astronomie le système de Copernic auquel il donne une nouvelle force de probabilité, et l'inquisition

condamne sa doctrine comme une hérésie formelle : le savant est persécuté, privé de sa liberté ; et cependant cette même inquisition est obligée, quatre ans après, de permettre d'enseigner cette doctrine nouvelle, *comme une simple hypothèse*. C'est ainsi qu'aujourd'hui, si, à la honte de la civilisation, cet absurde et redoutable tribunal existait encore, le démonographe M. M\*\*\*. de la Marne (1)... et M. le chanoine Wurtz de Lyon (2) s'empresseraient d'y déférer tous les Magnétistes, comme sorciers ou possédés.

La partie du système de Newton qui avait renversé la théorie de Descartes sur la lumière, est aujourd'hui rejetée à son tour, et l'on revient à Descartes.

La théorie de la double réfraction expliquée par notre célèbre contemporain M. Malus, fait revivre, comme des vérités incontestables, les résultats obtenus par Huyghens : le grand Newton les avait cependant considérés comme des erreurs.

Le système de Buffon, qui établit que tout a été produit par le feu, est contredit par les observations modernes, et quoique la géologie ait décidé que la terre fût primitivement dans un état de mollesse, qu'elle a été couverte par les eaux, et que les minéraux qui se montrent à sa superficie ont été cristallisés dans un fluide, la théorie plus récente des soulèvements, par laquelle M. Élie de Beaumont explique d'une manière si satisfaisante la formation des noyaux et chaînes de montagne, paraît devoir faire revivre quelques-unes des opinions de notre grand naturaliste.

(La suite au prochain Numéro).

---

## CONTROVERSE.

C'est sous ce titre que nous publierons ce qui nous parviendra de discussions sur la science qui nous occupe. En attendant les articles de MM. les Abonnés, nous allons

---

(1) Etude raisonnée du Magnétisme animal, par M\*\*\*. (de la Marne).

(2) Superstitions des philosophes, pag. 148.

donner un extrait du rapport sur le Magnétisme animal, fait à l'académie royale de médecine, le 7 août 1837, par M. Dubois (d'Amiens), et faire connaître la lettre adressée par M. le docteur Berna, à M. le Président de l'académie royale de médecine.

---

*Rapport sur le Magnétisme animal, fait à l'Académie royale de Médecine, le 7 août 1837, par M. Dubois (d'Amiens).*

Messieurs,

Quelques discussions élevées dans le sein de l'académie royale de médecine, au commencement de cette année, avaient reporté de nouveau l'attention des médecins sur le Magnétisme.

Votre confrère, M. Oudet, bien que se plaçant en dehors de toute question de doctrine, avait confirmé en pleine séance un fait inséré dans quelques feuilles publiques, et qui plus tard l'a été dans le bulletin de l'académie, savoir : qu'un magnétiseur était venu le chercher le 14 novembre 1836, pour le conduire chez une jeune dame en état, disait-on, de somnambulisme; qu'arrivé près d'elle, le magnétiseur l'avait piquée fortement et à plusieurs reprises; qu'il lui avait plongé un doigt, pendant quelques secondes, dans la flamme d'une bougie, le tout pour explorer sa sensibilité; et puis que lui, M. Oudet, avait déplié sa trousse, arraché à la jeune dame une grosse dent molaire; qu'au moment de l'évulsion la jeune dame avait retiré un peu la tête et poussé un léger cri. Ces deux signes de douleur avaient eu, ajoutait-on, la rapidité de l'éclair. Toutefois, après une demi-heure de sommeil, le magnétiseur avait procédé au réveil de sa somnambule, et lui avait appris, ou du moins lui avait dit ce qu'il venait de faire pour lui épargner des terreurs et de la souffrance.

C'est le 24 janvier dernier que, sur l'interpellation de M. Capuron, ces explications ayant été ainsi données à l'académie, provoquèrent une discussion animée. Cette discussion eut quelque retentissement dans le public médical, principalement sans doute chez ceux qui s'occupaient alors du Ma-

gnétisme animal ; aussi , peu de jours après , c'est-à-dire le 12 février , un jeune médecin , docteur de la faculté de Paris , M. Berna , adressa à l'académie une lettre dans laquelle il se fesait fort de donner à ceux pour qui , disait-il , l'autorité n'est rien , l'expérience personnelle comme moyen de conviction.

L'académie , ainsi mise en demeure , prit en considération la demande toute spontanée de M. Berna.

Trois compagnies savantes en France ont été successivement saisies de la question du Magnétisme animal : 1<sup>o</sup>. l'ancienne académie des sciences en mars 1784 ; 2<sup>o</sup>. l'ancienne société royale de médecine , en août 1784 , d'abord , puis dans la séance du 22 octobre de la même année , lorsque Thouret fut chargé de rendre compte des différentes lettres et mémoires que la société avait reçus de ses associés et correspondants , à ce sujet ; 5<sup>o</sup>. l'académie royale de médecine , en février 1826.

C'est l'autorité , avons-nous dit tout-à-l'heure , qui prit l'initiative en 1784. Le roi n'avait d'abord nommé que des médecins de la faculté de Paris , savoir : Borié , Sallin , Duval et Guillotin , pour lui rendre compte du Magnétisme animal pratiqué par un M. Deslon ; mais , sur la demande de ces quatre académiciens , le roi leur enjoignit cinq membres de l'académie royale des sciences : Franklin , Leroy , Bailly , de Bory et Lavoisier. Bory étant mort dès le commencement du travail des commissaires , Majeault , docteur de la faculté , fut désigné pour le remplacer.

Le magnétiseur Deslon , disciple de Mesmer , s'était engagé avec les commissaires : 1<sup>o</sup>. à constater l'existence du Magnétisme animal ; 2<sup>o</sup>. à communiquer ses connaissances sur cette découverte ; 3<sup>o</sup>. à prouver son utilité dans la cure des maladies.

Rien n'était plus facile que d'exposer aux commissaires une *théorie* dite du Magnétisme animal , et certaines manœuvres dites *pratiques*. C'est ce que Deslon ne manqua pas de faire ; mais il fallait en apprécier les effets. Pour cela , les commissaires de l'académie des sciences résolurent d'abord de se faire magnétiser eux-mêmes , avec cette condition expres-

se de n'admettre *aucun étranger dans le lieu des séances, de pouvoir discuter entre eux librement leurs observations, et d'être dans tous les cas les seuls, ou du moins les premiers juges de ce qu'ils auraient observé.*

Ces expériences eurent lieu avec ces conditions, et il resta bien constaté *qu'aucun des commissaires n'avait rien senti ou du moins n'avait rien éprouvé qui fût de nature à être attribué à l'action du Magnétisme.*

Sept malades furent ensuite réunis à Passy, chez Franklin, et magnétisés en présence de tous les commissaires; ces malades appartenaient aux dernières classes de la société; d'autres furent choisis dans des conditions sociales plus élevées, puis on fit magnétiser des enfants, afin de varier, autant que possible, les conditions individuelles; or, dans toutes ces expériences, les commissaires acquirent la conviction *que l'imagination faisait tout; que le Magnétisme était nul.*

« Les attouchements, ajoute le rapporteur, l'imagination, l'imitation, telles sont les vraies causes des effets attribués à cet agent nouveau connu sous le nom de *Magnétisme animal*, à ce fluide que l'on dit circuler dans le corps et se communiquer d'individu à individu. »

Conclusions dernières :

« Le fluide magnétique *n'existe pas*, le Magnétisme animal est *nul*, et les moyens employés pour les mettre en action sont dangereux.

» A Paris, ce 11 août 1784.

» *Signés* : Benjamin FRANKLIN, MAJEULT, LEROY, BAILLY, SALLIN, DARCET, DE BORY, GUILLOTIN, LAVOISIER. »

Nous ne vous parlerons ni du rapport secret, ni du rapport de Jussieu; ce dernier était une opinion individuelle; nous n'avons à nous occuper que des rapports discutés et adoptés par des majorités académiques. Cependant la société royale de médecine ne pouvait rester étrangère aux débats qu'excitait alors la question du Magnétisme animal; le gouvernement avait aussi choisi dans son sein des commissaires éclairés, et

ceux-ci eurent en conséquence à rédiger un rapport sur ce sujet à peu près à la même époque. Ces commissaires étaient Poissonnier, Caille, Mauduyt et Andry.

La commission médicale crut devoir procéder ainsi qu'il suit :

» 1<sup>o</sup>. Deslon fait prononcer un discours par Laffisse sur les principes de sa méthode ;

» 2<sup>o</sup>. Laffisse, autorisé par Deslon, donne par écrit aux commissaires l'énoncé du principe contenu dans son discours ;

» 3<sup>o</sup>. Deslon et Laffisse exécutent, devant les commissaires, différentes manipulations usitées dans l'emploi du Magnétisme animal, et instruisent les commissaires à les mettre eux-mêmes en pratique.

» 4<sup>o</sup>. Les commissaires observent chez Deslon les effets du prétendu Magnétisme animal sur des malades qu'il y avait soumis.

» 5<sup>o</sup>. Les commissaires se réunissent plusieurs fois chez l'un d'eux pour magnétiser des malades et pour observer, en prenant toutes les précautions qu'ils jugent nécessaires, les effets que pouvait produire cette méthode.

» Les nombreux malades soumis par les commissaires aux expériences dites magnétiques, avaient été divisés, dit le rapport, en trois classes ou sections : 1<sup>o</sup>. Ceux dont les maux étaient évidents ; 2<sup>o</sup>. ceux dont les maux légers consistaient en des affections vagues ; 3<sup>o</sup>. les mélancoliques.

» Pour ce qui est des premiers malades, c'est-à-dire des vrais malades, les commissaires déclarent qu'ils n'ont vu aucun d'eux guéri ou même notamment soulagé, bien qu'ils les aient suivis pendant quatre mois, et que, d'après ce qui leur avait été dit, quelques-uns fussent traités depuis plus d'une année.

» Quant aux malades de la seconde classe, quelques-uns n'ayant plus d'appétit, auraient fait de meilleures digestions ; pour ce qui est des mélancoliques ou hypocondriaques, les commissaires disent que tout médecin sait combien peu il faut compter sur leur témoignage.



Revenant ensuite sur les deux parties de leur travail, c'est-à-dire sur la question théorique et sur les questions de fait, les commissaires en déduisent ces conclusions, que la théorie du Magnétisme animal est un système absolument dénué de preuves ; que les moyens employés pour le mettre en action peuvent devenir dangereux, et que les traitements faits par ces procédés peuvent déterminer des accidents spasmodiques et convulsifs très-graves.

» A Paris, ce 16 août 1784.

» *Signés* : POISSONNIER, CAILLE, MAUDUYT, et ANDRY. »

Cependant la société royale de médecine avait voulu savoir quelle impression cette prétendue doctrine avait produite dans le reste de la France et en Europe ; elle avait reçu une foule de lettres et de mémoires sur cette question de la part des associés et de ses correspondants : Chaussier, de Dijon, devenu célèbre plus tard à l'école de Paris ; le Pecq, de la Clôture, Pujol, de Castres, Duvernois, de Clermont, et collectivement les différentes compagnies du royaume, s'étaient empressées d'adresser à la société des renseignements et des mémoires ; il en était venu de Malte et St-Domingue, de Hollande, d'Angleterre, de Turin.

Ces documents étaient précieux ; la société tenait à ne pas les laisser enfouis dans ses archives ; en conséquence, dans la séance du 22 octobre 1784, elle chargea Thouret de lui rendre compte des différentes lettres et mémoires qu'elle avait reçus de ses associés et correspondants, relativement au Magnétisme animal. Suivant le résumé fait par Thouret, deux grandes et principales raisons avait porté presque tous les médecins en France et en pays étrangers à rejeter, à condamner la nouvelle pratique du Magnétisme animal : d'une part, la non existence d'un nouvel agent désigné sous le nom de *Magnétisme animal* ; d'autre part, le danger des pratiques, des manipulations, de tout l'appareil, enfin, destiné à produire les effets attribués à ce même fluide.

De là deux ordres de faits dans cette masse de lettres et de mémoires : 1°. des discussions, des argumentations pour prou-

ver que l'agent magnétique est nul ; 2<sup>o</sup>. des récits nombreux et circonstanciés d'accidents déterminés par les pratiques des magnétiseurs. Thouret signala, en outre, une circonstance qu'il considère comme très-honorable pour les sciences et pour ceux qui les cultivent, c'est que dans les villes, dans les états où il y avait des universités établies, où l'on cultivait avec succès les sciences et les lettres, la contagion du Magnétisme animal avait été arrêtée. Ainsi, dit-il, à Montpellier, le Magnétisme animal n'avait pu pénétrer, tandis qu'à Marseille il avait fait des prosélytes. Dans les petites villes de la Bretagne, on avait pu magnétiser ; mais à Rennes le baquet magnétique n'avait pu être dressé ; à Loudun, chose mémorable, et qui prouve, ajoute Thouret, que le souvenir des erreurs passés n'est pas toujours inutile, la méthode ne put prendre : on s'y rappelait trop vivement que naguère des scènes à peu près semblables, les fameuses processions des convulsionnaires, s'étaient terminées d'une manière tragique.

Ainsi les différentes compagnies du royaume, toujours en relations scientifiques avec la société royale de médecine, s'étaient empressées d'adopter unanimement le rapport de ses commissaires sur le Magnétisme animal ; les membres des sociétés provinciales se félicitaient d'avoir pensé comme celles de Paris, sans avoir été aidés de leurs lumières. La société royale de médecine pouvait donc, et à bon droit, s'enorgueillir de ces honorables adhésions ; elle ne s'était point encore trouvée, dit en terminant Thouret, dans le cas de réunir sur le même objet les avis des différents corps de médecins du royaume ; l'événement actuel lui en offrait l'occasion, et le gouvernement ayant jugé qu'il était de sa sagesse d'éclairer la nation sur cette doctrine, elle ne pouvait trop s'empresser d'entrer dans ses vues, en lui présentant sur cet objet le résultat de sa correspondance.

Le 15 décembre 1784, Vicq d'Azir fut chargé d'adresser cette pièce au ministre.

C'est là, Messieurs, ce qu'on pourrait appeler la première période de l'histoire académique du Magnétisme animal.

A partir de cette époque, un long silence règne dans les

académies et dans toutes les sociétés savantes sur le Magnétisme animal; de grands événements avaient d'ailleurs distrait les esprits de ces sortes de questions; ce n'est donc que beaucoup plus tard, et pendant les loisirs de la restauration, après plus de quarante années, que la question du Magnétisme animal fut agitée dans le sein de cette académie. Cette fois, ce ne fut pas le gouvernement qui prit l'initiative; il ne s'agissait plus d'un mouvement comme celui qui s'était opéré en 1784; c'est un médecin, M. Foissac, qui adressa, le 11 octobre 1825, une lettre à l'académie royale de médecine, lettre dans laquelle il demandait à ce corps savant s'il ne serait pas dans ses attributions de recommencer l'examen du Magnétisme animal? L'académie prit cette demande en considération, et, sur le rapport d'une commission spéciale, des commissaires furent désignés pour se livrer de nouveau à l'examen du Magnétisme animal.

Ici, Messieurs, nous n'entrerons pas dans l'historique de toutes les expériences qui furent faites en présence de nos collègues; nous respectons les convictions, mais leur rapport ne peut être considéré comme l'expression générale de l'académie de médecine.

Arrivant à notre propre commission, nous devons d'abord vous rappeler que vous y avez fait entrer les représentants d'opinions contraires sur la question du Magnétisme animal et des membres livrés à diverses spécialités scientifiques. Vous avez renvoyé les uns et les autres par devant les faits, parce que, d'une part, quelles que fussent leurs convictions antérieures, vous aviez confiance dans leur bonne foi, et parce que, d'autre part, en raison de la variété de leurs tendances scientifiques, vous avez pensé qu'ils examineraient les faits sous toutes leurs faces.

Messieurs, nous pouvons vous le dire dès à présent : cette prévoyance a en quelque sorte porté ses fruits : c'est qu'avec nos idées *pour* et *contre*, aucune dissidence, comme vous le verrez, ne s'est élevée entre nous sur les faits dont nous avons été témoins ; c'est qu'avec notre propension diverse à considérer les faits sous des aspects particuliers, nous avons

été unanimes dans chacune de nos conclusions. Vous trouverez peut-être en cela, messieurs, une nouvelle garantie pour la vérité ; car il fallait que les faits soumis à notre examen eussent un haut degré d'évidence positive ou négative pour amener ainsi, et chaque fois, une constante *unanimité* entre des commissaires toujours en dissidence sur la valeur théorique du Magnétisme animal.

Mais en voici assez, messieurs, sur ce que nous avons appelé les antécédents académiques du Magnétisme animal, et sur les dispositions morales de vos commissaires ; abordons actuellement la série d'expériences dont nous avons été témoins.

C'est le 27 février 1837 que la commission s'est réunie pour la première fois ; le rendez-vous avait été assigné dans le domicile même de M. Berna. La commission, composée de MM. Bouillaud, Cloquet, Caventou, Cornac, Dubois (d'Amiens), Emery, Oudet, Pelletier et Roux, a dû commencer par se constituer et soumettre à une discussion préalable l'ordre de ses travaux.

M. Roux, à l'unanimité, a été élu président, puis, M. Dubois, secrétaire-rapporteur.

M. Berna, présent à la séance, a cru devoir d'abord nous lire une sorte de préambule sur la question du Magnétisme animal, et un programme des expériences qu'il aurait à faire devant nous. En même temps il entra dans les détails de toutes les précautions dont nous devrions plus tard user, disait-il, même contre lui, pour donner toute validité, toute authenticité à ses expériences.

Vos commissaires ont écouté attentivement, et dans un profond silence, toutes les observations de M. Berna ; mais ensuite, et après une discussion paisible, ils ont déclaré à ce magnétiseur que leur mission se bornait à observer consciencieusement les expériences dites *Magnétiques* annoncées par lui, afin d'en rendre un compte fidèle à l'académie, que c'était à lui, M. Berna, à multiplier ses précautions afin de donner plus de valeur à ses expériences ; mais que ce n'était pas aux commissaires à s'entendre ainsi préalablement avec

lui sur les manœuvres requises ou non ; que la commission devait garder toute son indépendance, rester maîtresse des précautions dont elle croirait devoir user de son côté ; mais que d'abord elle ne pouvait adhérer à un système de précautions telles, aux yeux de M. Berna, que toute expérience faite dans ces conditions serait avouée inattaquable.

Après plusieurs explications aimablement données de part et d'autre, il resta convenu entre vos commissaires et M. Berna :

1<sup>o</sup>. Que les expériences auraient lieu non chez M. Berna, mais chez M. Roux, président de la commission ;

2<sup>o</sup>. Que M. Berna ne pourrait amener avec lui d'autres personnes que les sujets destinés aux expériences ;

3<sup>o</sup>. Que, d'un autre côté, vos commissaires ne pourraient introduire aucune personne étrangère dans le lieu des séances.

Le 3 mars 1837, à sept heures du soir, la commission entière, moins M. Oudet, s'était réunie chez M. Roux ; M. Berna est introduit.

Les conventions une fois arrêtées, M. Berna quitta vos commissaires pour aller chercher une somnambule qui l'attendait dans les environs. Peu de minutes après, à huit heures moins un quart environ, il introduit, en présence de vos commissaires, une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, d'une constitution en apparence nerveuse et délicate, mais d'un air assez dégagé et résolu.

Le programme des expériences pour le soir, programme que nous avait envoyé M. Berna, portait huit expériences.

En voici les titres textuellement copiés, car le langage n'appartient pas à vos commissaires :

1<sup>o</sup>. Somnambulisation ;

2<sup>o</sup>. Constatation de l'insensibilité aux piquûres et aux chatouillements ;

3<sup>o</sup>. Restitution par la volonté mentale de la sensibilité ;

4<sup>o</sup>. Obéissance à l'ordre mental de perdre le mouvement ;

5<sup>o</sup>. Obéissance à l'ordre mental de cesser, au milieu d'une conversation, de répondre ; ordre mental de répondre de nouveau ;

6°. Répétition de la même expérience, le magnétiseur étant séparé de la somnambule par une porte ;

7°. Réveil ;

8°. D'après l'ordre mental qui en aura été enjoint dans l'état somnambulique, persistance, au réveil, de l'insensibilité, et persistance aussi de la faculté de perdre et de recouvrer cette sensibilité à la volonté du magnétiseur.

*Ici, M. Dubois donne la relation des expériences tentées par M. Berna sur divers sujets ; expériences qui, selon M. le Rapporteur, auraient entièrement manqué.*

#### RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

*Première conclusion.* — Il résulte d'abord, de tous les faits et de tous les incidents dont nous avons été témoins, que préalablement aucune preuve spéciale ne nous a été donnée sur l'existence d'un état particulier dit *état de somnambulisme magnétique* ; que c'est uniquement par voie d'*assertion*, et non par voie de *démonstration* que le magnétiseur a procédé sous ce rapport, en nous *affirmant* à chaque séance, et avant toute tentative d'expérimentation, que ses sujets étaient en état de somnambulisme.

Le programme à nous délivré par le magnétiseur portait, il est vrai, qu'avant la somnambulisation on s'assurerait que le sujet des expériences jouit de l'intégrité de la sensibilité ; qu'à cet effet on pourrait le piquer, et qu'il serait ensuite *endormi* en présence des commissaires. Mais il résulte des essais tentés par nous dans la séance du 3 mars, et avant toute pratique magnétique, que le sujet des expériences ne paraissait par plus sentir les piqûres avant le sommeil supposé, que pendant le sommeil ; que sa contenance et ses réponses ont été, à peu de chose près, les mêmes avant et pendant l'opération dite magnétique. Était-ce erreur de sa part ? était-ce impassibilité naturelle ou acquise par l'usage ? était-ce pour jeter intempestivement de l'intérêt sur sa personne ? C'est ce que vos commissaires ne peuvent décider. Il est bien vrai ensuite que chaque fois on nous a dit que les sujets étaient endormis ; mais on nous l'a *dit*, et voilà tout.

Que si néanmoins les preuves de l'état de somnambulisme devaient résulter ultérieurement des expériences faites sur les sujets présumés dans cet état, la valeur ou la nullité de ces preuves ressortiront des conclusions que nous allons tirer de ces mêmes expériences.

*Deuxième conclusion.* — D'après les termes du programme, la seconde expérience devait consister dans la *constatation* de l'insensibilité des sujets. Mais après avoir rappelé les restrictions imposées à vos commissaires : que la face était mise en dehors et soustraite à toute tentative de ce genre ; qu'il en était de même pour toutes les parties naturellement couvertes , de sorte qu'il ne restait que les mains et le cou.

Après avoir rappelé que sur ces parties il n'était permis d'exercer ni pincements, ni tiraillements, ni contact d'aucun corps, soit en ignition, soit d'une température un peu élevée ; qu'il fallait se borner à enfoncer des pointes d'aiguilles à la profondeur d'une demi-ligne ;

Qu'enfin la face étant en grande partie couverte par un bandeau, nous ne pouvions juger de l'expression de la physiologie pendant qu'on cherchait à provoquer la douleur.

Après avoir rappelé toutes ces restrictions, nous sommes fondés à déduire de ces faits :

1°. Qu'on ne pouvait provoquer que des sensations douloureuses très-modérées ;

2°. Qu'on ne pouvait les faire naître que sur des parties habituées peut-être à ce genre d'impression ;

3°. Que ce genre d'impression était toujours le même, qu'il résultait d'une sorte de tatouage ;

4°. Que la figure, et surtout les yeux où se peignent plus particulièrement les impressions douloureuses, étaient cachés à vos commissaires ;

5°. Qu'en raison de ces circonstances, une impassibilité, même complète, absolue, n'aurait pu, pour nous, être une preuve *concluante* de l'abolition de la sensibilité chez le sujet en question.

*Troisième conclusion.*—Le magnétiseur devait prouver

aux commissaires que , par la seule intervention de sa volonté, il avait le pouvoir de rendre , soit totalement , soit partiellement , la sensibilité à sa somnambule , ce qu'il appelait restitution de la sensibilité.

Mais comme il lui avait été impossible de nous prouver expérimentalement qu'il avait enlevé , qu'il avait isolé la sensibilité chez cette jeune fille , cette expérience étant corrélative de l'autre , il lui a été par cela même impossible de prouver la restitution de cette sensibilité ; et d'ailleurs il résulte des faits par nous observés que toutes les tentatives faites dans ce sens ont complètement échoué.

La somnambule accusait tout autre chose que ce qu'il avait annoncé. Vous le savez , Messieurs , nous en étions réduits , pour la vérification , aux *assertions* de la somnambule. Certes , lorsqu'elle affirmait aux commissaires qu'elle ne pouvait avancer la jambe gauche , par exemple , ce n'était pas une preuve pour eux qu'elle fût magnétiquement paralysée de ce membre ; mais alors encore son dire n'était pas d'accord avec les prétentions de son magnétiseur , de sorte que de tout cela résultaient des assertions sans preuves , en opposition avec d'autres assertions également sans preuves.

*Quatrième conclusion.* — Ce que nous venons de dire pour l'abolition et la restitution de la sensibilité , peut s'appliquer en tout point à la prétendue abolition et à la prétendue restitution du *mouvement*. La plus légère preuve n'a pu être administrée à vos commissaires.

*Cinquième conclusion.* — L'un des paragraphes du programme avait pour titre : *Obéissance à l'ordre naturel de cesser , au milieu d'une conversation , de répondre verbalement ou par signes à une personne désignée.*

Le magnétiseur a cherché , dans la séance du 13 mai , à prouver à la commission que la puissance tacite de sa volonté allait jusqu'à produire cet effet ; mais il résulte des faits qui ont eu lieu dans cette même séance , que , loin de produire ce résultat , sa somnambule paraissait ne plus entendre lorsqu'il ne voulait pas encore l'empêcher d'entendre , et qu'elle paraissait entendre de nouveau , lorsque positivement



il ne *voulait plus* qu'elle entendît ; de sorte que , d'après les assertions de cette somnambule , la faculté d'entendre ou de ne plus entendre aurait été en elle complètement en révolte avec la volonté du magnétiseur.

Mais d'après ces faits bien observés , les commissaires n'en tirent pas plus la conclusion d'une révolte que d'une soumission ; ils ont vu ici une indépendance naturelle et complète ; voilà tout.

*Sixième conclusion. — Transposition du sens de la vue.*  
—Cédant aux sollicitations des commissaires, le magnétiseur, ainsi que vous l'avez vu, avait fini par laisser là ses abolitions et ses restitutions de sensibilité et de mouvement, pour passer aux faits majeurs, c'est-à-dire aux faits de vision sans le secours des yeux.

Tous les incidents relatifs à ces faits vous ont été exposés ; ils ont eu lieu dans la séance du 5 avril 1837.

Par la puissance de ses manœuvres magnétiques, M. Berna devait montrer aux commissaires une femme déchiffrant des mots, distinguant des cartes à jouer, suivant les aiguilles d'une montre, non pas avec les yeux, mais par l'occiput, ce qui impliquerait ou la transposition, ou la non nécessité, ou la superfluité de l'organe de la vue dans l'état magnétique ; les expériences ont été faites ; vous savez comment : elles ont complètement échoué.

Tout ce que la somnambule savait, tout ce qu'elle pouvait inférer de ce qu'on venait de se dire près d'elle, tout ce qu'elle pouvait naturellement supposer, elle le dit les yeux bandés ; dès-lors nous concluons d'abord qu'elle ne manquait pas d'une certaine adresse ; ainsi le magnétiseur invitait-il à haute voix l'un des commissaires à écrire un mot sur une carte, et à le présenter à l'occiput de cette femme, elle disait qu'elle voyait une carte, et même de l'écriture sur cette carte ; lui demandait-on le nombre des personnes présentes, comme elle les avait vues entrer, elle disait en approximation le nombre de ces personnes ; lui demandait-on si elle voyait l'un des commissaires placés près d'elle, et occupé à écrire avec une plume dont le bec criait sur le papier, elle levait la

tête, cherchait à le voir sous son bandeau, et disait que ce monsieur tenait quelque chose de blanc à la main ; lui demandait-on si elle voyait la bouche de ce même monsieur qui, cessant d'écrire, venait de se placer derrière elle, elle disait qu'il avait quelque chose de blanc à la bouche : d'où nous tirons cette conclusion, que ladite somnambule, plus exercée, plus adroite que la première, savait faire des suppositions plus vraisemblables.

Mais, pour ce qui est des faits réellement propres à constater la vision par l'occiput, des faits absolus, décisifs et péremptoires, non-seulement ils ont manqué, et complètement manqué, mais ils sont de nature à faire naître d'étranges soupçons sur la moralité de cette femme, comme nous le ferons remarquer tout à l'heure.

*Septième conclusion. — Clairvoyance* — Désespérant de prouver aux commissaires la transposition du sens de la vue, la nullité, la superfluité des yeux dans l'état magnétique, le magnétiseur voulut du moins se réfugier dans le fait de la clairvoyance, ou de la vision à travers des corps opaques.

Vous connaissez les expériences faites à ce sujet : les faits emportent ici avec eux leur conclusion capitale, savoir : qu'un homme placé devant une femme dans une certaine posture n'a pas pu lui donner la facilité de distinguer à travers un bandeau les objets qu'on lui présentait : mais ici une réflexion plus grave a préoccupé vos commissaires ; admettons pour un moment cette hypothèse, d'ailleurs fort commode pour les magnétiseurs, qu'en bien des circonstances les meilleurs somnambules perdent toute lucidité, et que, comme le commun des mortels, ils ne peuvent plus voir par l'occiput, par l'estomac, pas même à travers un bandeau ; admettons tout cela, si l'on veut ; mais que conclure, à l'égard de cette femme, de la description minutieuse d'objets *autres* que ceux qu'on lui présentait ; que conclure d'une somnambule qui décrit un valet de trèfle dans une carte toute blanche ? Qui, dans un jeton d'académie, voit une montre d'or, cadran blanc et à lettres noires ? et qui, si l'on eût insisté, aurait peut-être fini par nous dire l'heure que marquait cette montre ?....

Que si maintenant, vous nous demandez, messieurs, quelle conclusion dernière et générale nous devons inférer de l'ensemble de toutes les expériences faites sous nos yeux, nous vous dirons que M. Berna s'est fait, sans aucun doute, illusion à lui-même, lorsque, le 12 février de cette année, il a écrit à l'académie royale de médecine, qu'il se faisait fort de nous donner l'expérience personnelle qui nous manquait ( ce sont ses expressions); lorsqu'il s'offrait de faire voir à vos délégués des faits *concluants*; lorsqu'il affirmait que ces faits seraient de nature à éclairer la physiologie et la thérapeutique; ces faits vous sont tous connus; vous savez, comme nous, qu'ils ne sont rien moins que *concluants* en faveur de la doctrine du Magnétisme même, et qu'ils ne peuvent avoir rien de commun, soit avec la physiologie, soit avec la thérapeutique.

Aurions-nous trouvé autre chose dans des faits plus nombreux, plus variés, et fournis par d'autres magnétiseurs? C'est ce que nous ne chercherons pas à décider; mais ce qu'il y a de bien avéré, c'est que, s'il existe encore en effet aujourd'hui d'autres magnétiseurs, ils n'ont pas osé se produire au grand jour; ils n'ont pas osé accepter, enfin, ou la sanction, ou la réprobation académique.

Paris, le        juillet 1837.

*Signé* : MM. ROUX, *président*; BOUILLAUD, CLOQUET, EMÉRY, PELLETIER, CAVENTOU, CORNAC, OUDET, DUBOIS ( d'Amiens ), *rapporteur*.

---

Les hommes impartiaux sauront apprécier *la loyauté, la noblesse, la dignité*, et surtout *le bon goût* de M. Dubois ( d'Amiens ).

---

*Lettre adressée par M. le docteur BERNA, à M. le Président de l'Académie royale de Médecine.*

Monsieur le président,

Je proteste devant l'académie contre le rapport qu'elle a entendu tout récemment sur le Magnétisme animal. Je reproche à ce rapport de défigurer les faits qu'il mentionne; de taire les plus importants; de dissimuler la véritable con-

duite de la commission, de représenter celle-ci comme imaginant, et moi comme repoussant des mesures dont j'avais fait au contraire, et le premier, mes conditions essentielles; j'accuse enfin ce rapport d'être un tissu d'artifices et d'insinuations qui ont pour conclusion implicite que j'ai voulu tromper l'académie.

Je déclare que les expériences dont la commission a été témoin, ne sont que le commencement de celles que je me proposais de faire sous ses yeux; je déclare sur l'honneur que je n'ai renoncé à lui en montrer davantage que parce qu'elle a constamment violé l'engagement qu'elle avait pris de se conformer à mon programme, et principalement à la condition bien débattue, il est vrai, mais aussi bien formellement acceptée, de rédiger, lire et rectifier les procès-verbaux séance tenante.

La nécessité où je me trouve de faire à l'instant même cette protestation, ne me permet pas de plus longs développements; mais j'adresserai bientôt à l'académie une réfutation complète qui sera appuyée sur des pièces irrécusables, sur les termes mêmes du rapport, sur certains aveux qu'il renferme, sur la nature de la conviction que ces commissaires ont apportée à leur mission, et sur l'impuissance de tant d'adresse, d'aussi nombreuses infidélités, à édifier autre chose qu'un soupçon fugitif.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BERNA,

Docteur-médecin de la faculté de Paris.

---

## SÉANCES.

---

Il y aura tous les mardis, dans le local de l'Administration du Journal, une séance pratique et expérimentale, pour MM. les Abonnés, qui pourront y assister en se conformant au Règlement ci-après :

### RÈGLEMENT

#### POUR LES SÉANCES EXPÉRIMENTALES.

ARTICLE PREMIER. — Les séances sont présidées et dirigées par M. RICARD, à qui appartient la police de la salle.

ART. 2. — MM. les Abonnés au *Révéléteur*, habitants de Bordeaux, sont classés par sections de dix membres chacune, et il est admis une section à chaque séance.

Il est remis à chaque Abonné sectionnaire une carte d'entrée indiquant la section à laquelle il appartient. MM. les Abonnés voudront bien se munir de cette carte toutes les fois qu'ils devront assister aux séances.

*Le Révéléteur* fait connaître chaque mois les sections pour lesquelles les séances auront lieu dans le courant du mois, et l'heure à laquelle ces séances commenceront.

ART. 3. — Il peut être accordé des entrées *hors-tour* à ceux de MM. les Abonnés qui contribueraient au progrès de la science magnétique, soit en fournissant au *Révéléteur* des articles raisonnés pour ou contre le Magnétisme, ou la relation de quelque fait important appuyé de preuves, soit en indiquant et procurant les moyens de faire, en séance, quelque expérience nouvelle et concluante.

ART. 4. — MM. les Abonnés étrangers à la ville se trouvant de passage à Bordeaux un jour de séance, peuvent y assister.

ART. 5. — Avant d'ouvrir la séance, il est nommé un secrétaire.

Le président et le secrétaire signent le procès-verbal. MM. les assistants peuvent également y apposer leur signature.

ART. 6. — *Le Révéléteur* donne chaque mois un résumé

de ces procès-verbaux, qui sont en outre, communiqués, sans déplacement, à MM. les Abonnés, toutes les fois qu'ils le désirent.

ART. 7. — Toute personne présente à la séance peut proposer des expériences que les magnétiseurs sont libres d'essayer, si M. Ricard pense que la santé du sujet n'en doit pas souffrir d'altération.

ART. 8. — MM. les expérimentateurs peuvent fournir leurs propres sujets, agréés qu'ils aient été préalablement par M. Ricard.

ART. 9. — On ne peut magnétiser plusieurs sujets ensemble ou en même temps, qu'avec le consentement du président de la séance.

ART. 10. — Il est permis de faire en séance des expériences de physique qui pourraient contribuer au progrès de la science magnétique.

Ceux de MM. les Abonnés qui désireraient faire ces expériences, sont priés de fournir leurs instruments et de s'entendre avec M. Ricard pour les faire transporter et placer d'avance dans la salle.

ART. 11. — Toute expérience de physique ou de Magnétisme devra être soumise à M. Ricard avant d'être tentée.

ART. 12. — Le présent règlement, auquel il pourra être apporté les modifications dont l'expérience ferait reconnaître l'utilité, sera placardé dans la salle, pour être consulté au besoin.

---

### JOURS DE SÉANCES

Le 7 novembre,	pour la 1 <sup>re</sup> .	Section.....	} à 7 h. du soir.
Le 14	d <sup>o</sup> .	pour la 2 <sup>me</sup> . id.....	
Le 21	d <sup>o</sup> .	pour la 3 <sup>me</sup> . id.....	
Le 28	d <sup>o</sup> .	pour la 4 <sup>me</sup> . id.....	

---

### FAITS.

---

*La somnambule MARGUERITE, de Niort.*

» Le 17 mai 1836, un des élèves de MM. Ricard ayant conduit au cours de ces professeurs, une fille nommée *Marguerite*, cette fille a été endormie en moins d'un quart-



» La fille Marguerite était endormie lors que M. le docteur Bonenfant s'étant présenté comme investigateur, a été mis en rapport avec elle. Cette fille, sur la demande de M. le docteur, a fait l'exacte description de sa maison de campagne, bien qu'elle ne fût jamais allée dans le lieu où elle est située.

» La même fille ayant prétendu, étant réveillée, n'avoir jamais dormi, et ayant demandé la preuve de son sommeil, M. Ricard lui a répondu : *Retirez-vous chez vos maîtres, et dans moins d'un quart-d'heure vous aurez cette preuve.*

» A peine dix minutes étaient écoulées, qu'on est venu en toute hâte chercher M. Ricard pour réveiller cette fille, qui avait été endormie par la seule volonté de son magnétiseur.

» Etaient présents à cette expérience d'honorables personnes étrangères au cours, et notamment M. Vauguyon, agent de change.

» Le 23, la nommée Marguerite a décrit plusieurs localités éloignées, et qui lui étaient tout-à-fait inconnues. Elle a indiqué à un chef de fabrique le nombre d'ouvriers qu'il y employait.

» Le 26, elle a désigné au docteur Assegond les malades qu'il avait visités dans la matinée, en spécifiant le genre d'affection de chacun ; puis, s'interrompant, elle dit à M. le docteur : *Vous-même, vous souffrez de l'estomac, et vous éprouvez un malaise général.* C'est vrai, dit M. le docteur.

Une lettre lui ayant été présentée par M. R<sup>\*\*\*</sup>, avocat ; elle lui a dit : *Cette lettre a été adressée à vous, et vient de Poitiers.* ( Marguerite ne sait pas lire ).

( Extrait du *Mémorial de l'Ouest* ).

---

*Le Rédacteur-Gérant,*

**RICARD.**

---

**BORDEAUX,**

DE L'IMPRIMERIE DE SUWERINCK,

Rue Marchande, n<sup>o</sup>. 6.



---

---

1<sup>re</sup>. ANNÉE. — (N<sup>o</sup>. 2). — DÉCEMBRE 1837.

---

---

LE  
**RÉVÉLATEUR,**  
JOURNAL  
DE MAGNÉTISME ANIMAL,

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS.

---

**COURS.**

---

**CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.**

(SUITE).

Oui, on a beau faire et prétendre, les générations qui nous succéderont seront plus savantes que nous, comme nous sommes plus avancés dans la science, plus instruits dans les connaissances exactes, que ne l'étaient nos prédécesseurs. C'est pour nos neveux que nous recueillons cette masse de faits et d'observations qui serviront peut-être à rectifier, un jour, des erreurs que nous considérons aujourd'hui comme des vérités bien établies.

Plus de trois cents volumes ont été publiés en France sur le Magnétisme depuis cinquante ans, et un égal nombre a certainement paru à l'étranger; telle est cependant la force

de quelques gothiques préjugés, que malgré que plus des trois quarts de ces ouvrages aient été composés pour établir l'existence du nouvel agent, constater sa puissance, et les grands avantages qu'il présente pour la cure de diverses maladies, il n'en existe pas moins un certain nombre de sceptiques qui récusent l'évidence pour ne pas se prononcer, et un bien plus grand nombre de pyrrhoniens qui doutent par système, par obstination, ou par ignorance. *Indè error et mala fides.*

L'incrédulité systématique est un mal, comme la crédulité sans bornes; mais l'homme instruit se range toujours dans une catégorie spéciale, il vérifie la réalité des faits, il les étudie, les analyse, et se prononce ensuite avec calme, en conservant sa dignité.

A peine la réapparition des phénomènes magnétiques eut-elle fixé l'attention de quelques hommes distingués de la société, à peine des savants libres de tout préjugé eurent-ils essayé d'expliquer ces phénomènes en les rattachant aux lois de la physique et au besoin, que cette découverte fut poursuivie par le ridicule : on nia les faits les plus positifs, on repoussa des arguments solides, irrésistibles même, par de futiles quolibets et des chansons.... Étonnante manière de raisonner et de traiter une grave question !.... A peine cette question était-elle soumise au jury de l'opinion publique, que la faculté de médecine de Paris, comme elle l'avait déjà fait par rapport à l'usage de l'émétique, défendit à ses membres d'employer pour soulager les malades un moyen qu'elle venait de proscrire; elle alla jusqu'à rayer de ses contrôles les médecins qui crurent pouvoir se dispenser d'obéir à cette incroyable injonction. Quel était donc le motif patent de cette défense ?.... Le rapport des commissaires nommés en 1784 pour examiner le Magnétisme.

Mais ces commissaires, pour remplir la tâche délicate dont ils étaient chargés, devaient observer avec impartialité; et quoique la science d'observation ne fût pas portée, il y a cinquante ans, au point qu'elle a atteint de nos jours, s'ils n'avaient été fortement prévenus d'avance contre la nouvelle

doctrine, et spécialement contre le système et la personne de Mesmer, ils eussent nécessairement mieux vu, raisonné plus juste, car les talents les plus éminents et le plus profond savoir étaient le patrimoine incontestable de quelques-uns de ces commissaires.

Ils virent, avouent-ils dans leur rapport, des *guérisons surprenantes, des phénomènes inexplicables, des crises singulières* : et ils prononcèrent cependant que le Magnétisme n'était rien....

Etrange contradiction, de la part d'hommes aussi éclairés, entre cette déclaration et le paragraphe de leur rapport que nous citerons plus loin. Le savant et illustre M. de Jussieu, membre de cette même commission, crut devoir faire un rapport contradictoire.

Les commissaires, après avoir déclaré que le *Magnétisme n'était rien*, pensèrent néanmoins qu'il était de leur devoir d'adresser au roi un mémoire secret sur les dangers que sa pratique pouvait faire naître.

Au milieu de ce conflit de décisions opposées, les hommes instruits qui avaient su résister à toute influence étrangère aux sciences, continuèrent leurs études et leurs observations.

Le succès répondit bientôt à leur attente, et ils purent enfin en appeler à l'avenir du jugement éphémère qu'avaient sollicité l'intrigue, la jalousie et le fanatisme réunis.

Il est donc utile et nécessaire, avant d'exposer les divers systèmes sur lesquels on a voulu fonder la doctrine du Magnétisme, et surtout avant de faire connaître les faits qui prouvent l'existence et la puissance de cet agent, il est indispensable, disons-nous, de réunir en un seul faisceau les armes dont nous voulons nous servir contre l'incrédulité systématique, contre les fausses doctrines et la mauvaise foi.... Ce sont des citations positives.... les opinions consciencieuses des savants les plus distingués de notre époque et contre de pareils témoignages, que peuvent valoir les dénégations vagues, ambiguës ou intéressées de quelques

hommes auxquels l'orgueil défend de dire : *Je ne sais pas.... je ne puis comprendre ?*

C'est précisément dans ce même rapport des commissaires de 1784, que nous puiserons notre première citation ; pour prouver l'existence de ce puissant agent dont la nature est encore un mystère et que nous appellerons toujours Magnétisme. Nous ferons suivre cette citation si importante par la source d'où elle émane, de toutes celles qui, portant avec elles un caractère décisif, démontrent clairement l'opinion des savants modernes sur la réalité et la nécessité d'étudier les phénomènes qu'il présente.

Les commissaires de 1784 déclarent :

« Que dans les expériences dont ils ont été les témoins,  
» les malades offrent un tableau très-varié par les différents  
» états où ils se trouvent : quelques-uns sont calmes, tranquil-  
» les, et n'éprouvent rien ; d'autres toussent, crachent, sentent  
» quelque légère douleur, une chaleur locale ou universelle,  
» et ont des sueurs ; d'autres sont tourmentés et agités par  
» des convulsions. Ces convulsions sont extraordinaires par  
» leur durée et par leur force ; dès qu'une convulsion com-  
» mence, plusieurs autres se déclarent. Les commissaires en  
» ont vu durer plus de trois heures ; elles sont accompagnées  
» d'expectoration d'une eau trouble et visqueuse arrachée par  
» la violence des efforts ; on y a vu quelquefois des filets de  
» sang. Elles sont caractérisées par des mouvements précipi-  
» tés, involontaires, de tous les membres et du corps en-  
» tier, par le resserrement de la gorge, par des soubressauts  
» des hypocondres et de l'épigastre, par le trouble et l'éga-  
» rement des yeux, par des cris perçants, des pleurs, des  
» hoquets et des rires immodérés ; elles sont précédées ou  
» suivies d'un état de langueur et de rêverie, d'une sorte  
» d'abattement et même d'assoupissement. Le moindre bruit  
» imprévu cause des tressaillements, et l'on a remarqué que  
» le changement de ton et de mesure dans les airs joués sur  
» le piano influait sur les malades, en sorte qu'un mouve-  
» ment plus vif les agitait davantage et renouvelait la viva-  
» cité de leurs convulsions.

» Rien n'est plus étonnant que le spectacle de ces convul-  
» sions ; quand on ne l'a point vu on ne peut s'en faire une  
» idée , et en le voyant on est également surpris, et du repos  
» profond d'une partie de ces malades , et de l'agitation qui  
» anime les autres, des accidents variés qui se répètent, des  
» sympathies qui s'établissent. On voit des malades se cher-  
» cher exclusivement, et, en se précipitant l'un vers l'autre, se  
» sourire, se parler avec affection, et adoucir mutuellement  
» leurs crises ; tous sont soumis à celui qui magnétise ; ils  
» ont beau être dans un assoupissement apparent, sa voix,  
» un regard, un signe (1) les en retire. On ne peut s'empê-  
» cher de reconnaître à ces effets constants une grande puis-  
» sance qui agite les malades (2), qui les maîtrise, et dont  
» celui qui magnétise semble être le dépositaire. » (3)

Ainsi s'exprime, cependant, cette commission de 1784, par l'organe de son rapporteur, le célèbre Bailly, et cette nombreuse et savante commission comptait parmi ses membres, Lavoisier, Franklin, Darcet, de Jussieu, etc., etc. Passons à d'autres citations.

Un de ces hommes remarquables dont l'opinion fait autorité dans les sciences et la philosophie, M. le marquis de la Place, a dit :

« Les phénomènes singuliers qui résultent de l'extrême  
» sensibilité des nerfs dans quelques individus, ont donné  
» naissance à diverses opinions sur l'existence d'un nouvel  
» agent qu'on a nommé *Magnétisme animal*, sur l'action du  
» Magnétisme ordinaire, et l'influence du soleil et la lune  
» dans quelques affections nerveuses ; enfin sur les impres-  
» sions que peut faire naître la proximité des métaux ou  
» d'une eau courante. Il est naturel de penser que l'action de  
» ces causes est très-faible, et peut-être facilement troublée  
» par un grand nombre de circonstances accidentelles : ainsi,

---

(1) Les commissaires ignoraient que la volonté seule suffit.

(2) Suivant M. l'abbé Wurtz et M. M\*\*\* de la Marne, cette grande puissance n'est autre que le démon.

(3) V. le rapport de Bailly, pag. 5, 2<sup>e</sup> éd. in-4<sup>e</sup>.

» de ce que, dans plusieurs cas, elle ne s'est point manifestée,  
» on ne doit point conclure qu'elle n'existe jamais. Nous  
» sommes si éloignés de connaître tous les agents de la nature  
» et leurs divers modes, qu'il serait peu philosophique de  
» nier l'existence des phénomènes uniquement parce qu'ils  
» sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances.  
» Seulement nous devons les examiner avec une attention  
» d'autant plus scrupuleuse, qu'il paraît plus difficile de les  
» admettre ; et c'est ici que l'analyse des probabilités devient  
» indispensable pour déterminer jusqu'à quel point il faut  
» multiplier les observations et les expériences, afin d'obtenir  
» en faveur des agents qu'elle semble indiquer une probabilité  
» supérieure aux raisons que l'on peut avoir d'en rejeter  
» l'existence (1).

Le savant Laplace se garde bien, lui, de prononcer les mots *charlatanisme*, *jonglerie* ; et comme M. le docteur Double, il ne s'écrie pas, devant une académie qui discute une question aussi grave que celle du Magnétisme : « *Les Magnétiseurs sont partagés en deux classes : les dupes et les fripons.* » Rien ne prouve mieux jusqu'à quel point l'esprit de parti et les prétentions peuvent égarer le raisonnement, que la philippique introduite dans la discussion sur le Magnétisme, et prononcée devant l'auguste aréopage médical par le savant auteur d'un de nos meilleurs ouvrages classiques (2). M. Double, dans cet ouvrage, tranche la question qu'il traite, malgré le *quam fallacia sunt morborum signa*, de Baglivi : et tout en rendant hommage à son talent, le rapporteur de la commission, M. le docteur Husson, démolit pièce à pièce l'argumentation fautive et erronée de son savant collègue, contre le Magnétisme (3). Une brillante lumière jaillit

---

(1) Théorie analytique du calcul des probabilités, par le comte de Laplace, pag. 358, in-4°.

(2) Sémeiologie générale, ou Traité des signes et de leur valeur dans les maladies, par M. le docteur Double.

(3) Discours de Mr. le docteur Husson, rapporteur de la commission du Magnétisme. (Séance de l'académie de médecine du 14 février 1826).

de tous les paragraphes de ce rapport remarquable par son style pur, clair et concis, et encore par la richesse des faits dont il consacre la réalité.

Mais nous trouverons bien d'autres opinions remarquables sur lesquelles nous aurions tort de ne pas insister, quand il s'agit d'opposer des noms illustres à des noms qui ne sont pas sans mérite.

« Peut-être jusqu'à ce jour nous sommes-nous fait soupçonner, dit le célèbre docteur Gall, de vouloir nier le fluide magnétique; mais ce n'est nullement notre projet. Le naturaliste ne doit connaître d'autre loi que la vérité. Nous reconnaissons un fluide qui a surtout de l'affinité avec le système nerveux, qui peut émaner d'un individu, passer dans un autre, et s'amasser en vertu de son affinité particulière, plutôt dans certaines parties que dans d'autres. Une observation que l'un de nous (Gall) a par hasard faite sur lui-même, nous confirme, indépendamment de tous les autres phénomènes vrais du Magnétisme, dans cette opinion.

» Nous admettons donc l'existence d'un fluide dont la soustraction diminue la force des nerfs et dont l'accumulation l'augmente; qui met une partie du système nerveux en repos et exalte l'activité de l'autre partie; qui peut par conséquent *produire un somnambulisme artificiel*.

» De même que souvent dans les rêves les pensées ont plus de finesse et les sensations plus de vivacité; qu'on peut entendre et répondre; que, dans le somnambulisme naturel, on peut se lever, marcher, y voir les yeux ouverts, toucher avec les mains, etc.: de même aussi nous convenons que des phénomènes semblables peuvent avoir lieu dans le somnambulisme artificiel, et même à un plus haut degré.

» On doit en général considérer ce fluide magnétique comme un très-puissant irritant des nerfs, qui peut, dans les maladies, produire des effets pernicieux ou bienfaisants, et qui de même que les autres fluides, est soumis à des lois particulières dont la connaissance devrait être la base de la manipulation. Il est donc toujours *un objet très-important* pour

le naturaliste, pourvu que l'on se tienne en garde contre ses propres illusions et contre celles d'autrui. » (1)

Cette opinion remarquable de M. le docteur Gall ressemble fort à une doctrine, et nous croyons sincèrement qu'elle fait partie de la vérité.

Le savant et philosophe Cabanis est une autorité assez puissante pour confondre ceux qui qualifient de jongleurs et de charlatans les partisans du Magnétisme, et qui s'opposent vainement aux progrès que fait chaque jour cette branche de la science. Or, voici comment s'exprime ce savant médecin dans son ouvrage *sur les Rapports du Physique et du Moral de l'homme* :

« Il est possible qu'après avoir sagement circonscrit les faits relatifs à l'influence du Magnétisme sur l'économie vivante, on parvienne, en les comparant avec ceux du galvanisme et de l'électricité proprement dite, à déterminer le degré d'analogie qui rapproche ces deux fluides, ou de dissemblance qui peut les faire considérer encore comme essentiellement distincts dans l'univers. »

Il est évident que Cabanis regardait dès-lors comme étant parfaitement démontrée l'identité des fluides galvanique et électrique; on n'en doute plus aujourd'hui, comme nous le prouverons plus tard. Mais Cabanis a dit aussi: « J'ai toujours été, je l'avoue, très-porté à penser que l'électricité » *modifiée par l'action vitale* (2) est l'agent invisible qui, » parcourant sans cesse le système nerveux, porte les impressions des extrémités sensibles aux divers centres. »

Les contempteurs du Magnétisme ne font pas de tels raisonnements. Jongleries, charlatanisme et illusions; dupes, fripons, thaumaturges, sorciers, possédés, nécromans, suppôts de satan; tels sont les arguments pleins d'aménité, de politesse et de science surtout, avec lesquels ces messieurs

---

(1) Anatomie du Cerveau, tom. 1, pag. 146 et 148, par le docteur Gall.

(2) Ce serait alors ce que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de fluide nerveux, et qui ne peut produire d'effets psychologiques qu'autant qu'il aura été formé en vie spiritualisée.



des deux oppositions essaient vainement de repousser des faits qui toujours parleront plus haut que leurs déclamations intéressées.

Nous verrons dans la suite que l'opinion de M. le docteur Cabanis revit tout entière dans les doctrines proclamées aujourd'hui par M. le docteur Bourgery et des physiciens du plus grand mérite, tels que MM. Beiqueret, Dumas, Foulcault, et Prévôt.

Nous avons fait connaître un paragraphe remarquable du célèbre rapport de la commission scientifique, qui condamna le Magnétisme en 1784, en déclarant que ce n'était rien, après avoir reconnu la réalité de ses phénomènes et s'être cru obligée d'adresser un rapport secret au roi sur les dangers que présentait cette nouvelle doctrine médicale. On ne connaissait point le somnambulisme à l'époque où le malheureux Bailly rédigea ce fameux rapport contre les doctrines de Mesmer.

Cependant un membre de cette commission, un grand naturaliste, un savant médecin, le célèbre de Jussieu, refusa formellement de signer un travail plein de contradictions choquantes, et dans lequel l'intrigue était parvenue à étouffer la voix de la vérité. Ce fut en vain que le fanatisme, la cabale, la coterie médicale, et toute la puissance du baron de Breteuil, s'agitèrent en tous sens pour circonvenir l'illustre savant; la voix de sa conscience s'éleva avec force, et il déclara qu'il ferait un rapport contradictoire; il tint parole.

En effet, M. de Jussieu déclare, dans ce rapport : « que  
» les expériences qu'il a faites et dont il a été témoin, prou-  
» vent que l'homme produit sur son semblable une action  
» sensible par le frottement (1), par le contact, et plus  
» rarement par un simple rapprochement à quelque distance ;  
» que cette action, attribuée à un fluide universel démontré,  
» lui semble appartenir à la chaleur animale existante

---

(1) Ce savant distingué ignorait encore l'empire de la volonté dans les phénomènes magnétiques.

» dans les corps ; que cette chaleur émane d'eux continuel-  
» lement, se porte assez loin, *et peut passer d'un corps*  
» *dans un autre* ; qu'elle est développée, augmentée ; ou  
» diminuée dans un corps par des causes morales et par des  
» causes physiques ; que, jugée par des effets, elle participe  
» de la propriété des remèdes toniques, et produit comme  
» eux des effets salutaires ou nuisibles, selon la quantité de  
» chaleur communiquée et selon les circonstances où elle est  
» employée ; qu'enfin un usage plus réfléchi de cet agent  
» fera mieux connaître sa véritable action et son degré  
» d'utilité (1).

L'opinion de M. de Jussieu est encore un système ; mais ce système ne donnerait, s'il n'était agrandi, l'explication d'aucun des phénomènes que présente le somnambulisme lucide produit par le Magnétisme ; encore moins de ceux de l'extase. Cette opinion, néanmoins, consacre l'existence d'un agent inconnu ; et l'illustre Jussieu, membre de la société royale de médecine de Paris et de la commission chargée d'examiner la question du Magnétisme en 1784, doit, pour le moins, inspirer autant de confiance qu'un certain médecin nommé Renaudin, membre de l'académie de médecine en 1831, et qui répondit au savant docteur Marc, qui réclamait la formation d'une commission pour examiner la question préjudicielle de savoir s'il était convenable que l'académie ordonnât une enquête sur le Magnétisme : NOUS NE DEVONS PAS NOUS OCCUPER DE BÊTISES ; le MAGNÉTISME ANIMAL EST MORT *et enterré depuis long-temps, et ce n'est pas à l'académie à l'exhumer* (2)... Etrange manière de discuter, il faut en convenir ; spirituel langage surtout, pour arriver à une grotesque conclusion par un fait matériellement faux, car le Magnétisme n'a jamais été plus vivace, et le docteur M. Renaudin ne l'ignore pas. Que n'écoutait-il son collègue le docteur Husson ? pourquoi n'avait-il pas lu le savant Wolfart ? Mais Klugge, Passavant, Vogel, Georget,

---

(1) Rapport de M. de Jussieu, pag. 50. Paris, 1784.

(2) Rapports et discussions de l'académie royale de médecine, par M. le docteur Foissac, pag. 10. Un vol. de 500 pages. Paris 1833.

Rostan, ne sont-ils pas, aux yeux de M. Renauldin, comme ils sont pour l'Europe savante, des médecins d'un mérite transcendant ? Et c'est au sein d'une académie, qu'un homme, médecin lui-même, vient déclarer que ces illustres savants s'occupent de bêtises !... Assertion étrange qui fera passer le nom de M. Renauldin à la postérité... parmi les magnétiseurs et les partisans du Magnétisme, du moins.

La structure et les fonctions du système nerveux, dit M. le docteur Husson, deviennent l'objet de l'étude des physiologistes, et l'opinion de Reil, d'Autenrieth et de M. de Humboldt, ainsi que les travaux récents de M. Bogros, paraissent donner la certitude, non-seulement de l'existence d'une circulation nerveuse, mais même de l'expansion au-dehors de ce fluide circulant ; expansion qui a lieu avec une force et une énergie qui forme une sphère d'action qu'on peut comparer à celle où l'on observe l'action des corps électrisés (1)... On trouve les phénomènes du Magnétisme inexplicables, dit M. le docteur Georget, auteur de la *Physiologie du Système nerveux*. « Mais depuis quand est-il permis de rejeter un fait, faute d'en savoir l'explication ?... Le doute d'abord, l'examen ensuite, telle est la marche de tout homme qui n'est pas offusqué par des préjugés, et qui croit que la nature a encore des secrets pour lui.

» On crie au charlatanisme !... mais la conduite des magnétiseurs mérite-t-elle un pareil reproche ?.. Un charlatan se cache, et fait mystère des moyens qu'il emploie ; les magnétiseurs, au contraire, provoquent un examen, et répètent sans cesse : *faites comme nous, et vous obtiendrez les mêmes résultats*. Parmi ceux qui croient au Magnétisme, on ne trouve que des hommes qui ont vu, examiné, expérimenté ; parmi leurs adversaires, on ne trouve guère que des gens qui nient ce qu'ils n'ont pas vu, ni voulu voir (2). »

« Depuis quarante ans, disait encore M. le docteur Georget,

---

(1) Rapport de M. le docteur Husson à l'académie de médecine, séance du 31 décembre 1825.

(2) Séance de l'académie de médecine, du 24 janvier 1826.

devant l'académie, le 24 janvier 1826, le Magnétisme est étudié, pratiqué, propagé en France et dans une grande partie de l'Europe, par une multitude d'hommes instruits et désintéressés qui en proclament la vérité, malgré les traits du ridicule dont on cherche vainement à les accabler. Chose bien étonnante ! le Magnétisme n'est pas même connu dans la classe ignorante ; c'est dans la classe éclairée qu'il se soutient ; ce sont des gens qui ont au moins reçu quelque éducation qui ont pris en main sa cause, et ce sont en partie des savants, des naturalistes, des médecins, des philosophes, qui ont composé les nombreux volumes où sont accumulés les faits qu'on peut aujourd'hui citer en sa faveur. Cependant on représente les magnétiseurs comme des ignorants, des imbécilles, dont le témoignage ne mérite aucune attention. Comment se fait-il alors que ces ignorants opèrent journellement la conversion d'hommes distingués, et que ceux-ci finissent, quand ils ont vu des faits, par devenir les plus zélés partisans d'une opinion si méprisable ?.. Il faut avouer qu'une erreur qui se propage de la sorte, contre le cours ordinaire des choses, suppose l'existence d'un nouveau genre d'hallucination dont il serait au moins très-important d'examiner la cause. » (1)

Ainsi, Messieurs, s'exprimait M. le docteur Georget devant ses collègues de l'académie. Cependant, après avoir été longtemps incrédule, cet habile médecin s'était déterminé à expérimenter lui-même, et sa conviction devint profonde en raison du grand développement de son expérimentation et de ses nombreux succès. M. le docteur Foissac donne l'analyse de ce que M. Georget a publié sur les expériences.

Lorsqu'il mettait ses somnambules en communication avec une personne malade, ils éprouvaient aussitôt une gêne, un malaise, et quelquefois une vive douleur dans les organes correspondants ; il leur est arrivé même d'être frappés immédiatement d'une attaque d'épilepsie et d'histérie, lorsqu'elles

---

(1) Discours de M. le docteur Georget., même séance.

touchaient des personnes atteintes de ces maladies, à la veille d'avoir leurs accès.

La thérapeutique des somnambules de M. le docteur Georget ne lui présente rien de bien remarquable. Elles n'employaient guères que des remèdes dont on faisait journellement usage en leur présence (à la Salpêtrière) : des saignées, des sangsues, des bains, des vésicatoires, et des moxas, peu de tisanes et de potions. Toutefois, il mit à exécution toutes leurs ordonnances, et il n'eut pas sujet de s'en repentir. Il était curieux, dit-il, de les voir se récrier contre leurs propres prescriptions, lorsqu'il s'agissait, au réveil, de l'application de moxas ou des vésicatoires. L'une d'elles cependant se fit mettre dix-huit à vingt moxas, plusieurs sétons, ou cautères, et un grand nombre de vésicatoires, dans l'espace de dix-huit mois.

Le docteur Georget pouvait à volonté priver ses somnambules de l'usage de leurs sens. Il plaçait sous leur nez, pendant quinze minutes et plus, un flacon d'alkali volatil concentré, sans que la respiration fût aucunement empêchée, sans que la muqueuse des fosses nasales et des voies aériennes fût altérée par cette vapeur délétère. La peau était d'une insensibilité complète à la vive irritation causée par l'eau chaude très-chargée de farine de moutarde, et même à la brulûre du moxa ; brulûre et irritation qui étaient extrêmement douloureuses, lorsque, par sa volonté, la peau redevenait sensible.

Il suspendait avec le même succès les forces musculaires des somnambules, tantôt dans une partie, tantôt dans une autre, et quelquefois dans toutes. Un jour, même, il essaya ce pouvoir sur les muscles inspireurs, et il produisit une telle immobilité du thorax et une telle suffocation, qu'il en fut vivement effrayé, et se promit bien de ne plus tenter, à l'avenir, de pareils essais.... « Si l'on faisait cesser, dit encore M. Georget, l'état de somnambulisme ; sans avoir rendu le mouvement aux muscles, ou la faculté de sentir aux sens, la paralysie des muscles et des sens persistait. Rien ne peut égaler la surprise et l'effroi que causait un tel phénomène

à la personne qui l'éprouvait pour la première fois, soit qu'elle n'entendît pas, soit qu'elle fût privée de l'usage de la parole ou du mouvement.

» Les phénomènes les plus singuliers, et les plus dignes d'attention, continue M. Georget, sont relatifs à la prévision d'actes de l'organisme, plus ou moins éloignés. J'ai vu, positivement vu, un assez grand nombre de fois, des somnambules annoncer plusieurs heures, plusieurs jours d'avance, vingt jours même auparavant, l'heure, la minute même de l'invasion des accès épileptiques et hystériques; indiquer qu'elle serait la durée, l'intensité de ces accès, choses qui se sont exactement vérifiées (1). »

Dans son ouvrage classique sur la physiologie du système nerveux, M. le docteur Georget a consacré un chapitre à l'exposition sommaire des phénomènes du somnambulisme, et M. Foissac en a donné l'extrait qui précède, dans la note VII de son ouvrage sur les discussions de l'académie de médecine. Il est essentiel de faire remarquer que M. le docteur Georget, dont personne n'oserait contester les talents distingués, la véracité, n'était pas un de ces médecins enthousiastes qui adoptent quelquefois un système médical avec ardeur, par cela seul qu'il est nouveau, et qu'ils espèrent faire parler d'eux. Au contraire, cet habile médecin, que la mort a enlevé à la science au milieu d'éclatants triomphes, et qui semblait destiné à déchirer le voile qui enveloppe la caisse des phénomènes magnétiques, avait été lui-même aux rangs des incrédules. Lorsqu'il composa son ouvrage remarquable, sur la folie, il écrivait : « Tant que Messieurs les magnétiseurs feront leurs expériences dans l'ombre, avec des compères ou des commères; tant qu'ils n'opéreront pas leurs miracles au milieu de l'académie des sciences ou de la faculté de médecine, ils nous permettront de ne pas prendre la peine de réfuter leurs rêveries ou leurs croyances. » Mais M. Georget fut ébranlé, ayant consenti à examiner; et il fut

---

(1) Séance de l'académie de médecine du 24 janvier 1826. Foissac, note VII.

entièrement convaincu, ayant voulu expérimenter lui-même. C'est pourquoi il put dire devant l'académie : *le doute d'abord, l'examen ensuite*. Revenons à l'académie de médecine.

Écoutons M. le docteur Chardel ; il s'explique dans les termes suivants devant ses doctes collègues : « Le fluide magnétique ne peut tomber sous aucun de nos sens : est-ce donc une raison pour soutenir qu'il n'existe pas ?.... Depuis combien de temps ne dissèque-t-on pas des cerveaux , sans pouvoir obtenir par les sens aucune preuve de l'existence du fluide nerveux ?.... »

« Au surplus, ajoute M. Chardel, la réalité des phénomènes produits dans les traitements magnétiques est incontestable , et on ne peut plus élever de discussion que sur la nature de cet agent. Le Magnétisme , depuis l'investigation à laquelle il fut soumis en 1784 , n'a cessé de grandir , dit en terminant M. Chardel, et il s'appuie aujourd'hui sur une masse de faits qu'il est impossible de révoquer en doute. Comment expliquer d'ailleurs cette succession non interrompue de gens trompeurs et trompés ?.... On ne peut se dispenser d'examiner de nouveau une doctrine qui, depuis cinquante ans, résiste avec avantage à toutes les attaques dirigées contre elle (1) ».

» S'il y a beaucoup de jongleries et de charlatanisme dans le Magnétisme animal, n'y a-t-il pas de la témérité, dit le savant Orfila, à rejeter comme faux tout ce qu'on raconte des phénomènes produits par son moyen ?..... Le témoignage de gens éclairés, de M. Rostan en particulier, ne permet pas de faire cette supposition. Si les phénomènes magnétiques vous paraissent extraordinaires, les phénomènes de l'électricité durent-ils, dans l'origine, paraître moins merveilleux ; devait-on raisonnablement traiter Franklin de jongleur, lorsqu'il annonçait qu'avec une pointe de métal il se rendrait maître de la foudre et la conduirait à ses pieds ?.... Que le Magnétisme agisse, soit en bien, soit en mal, c'est un agent thérapeuti-

---

(1) Discussion de l'académie de médecine, du 24 janvier 1826.

que ; il est de l'honneur de l'académie de l'examiner (1). « M. le docteur Marc, l'un des plus savants médecins dont la France s'honore, après avoir parlé des décrets et ordonnances royales rendus à Berlin, Copenhague, Stockholm et Pétersbourg, en faveur de la doctrine du Magnétisme, s'exprime ainsi devant ses collègues de l'académie royale de médecine :

« L'académie des sciences de Berlin, un des corps savants les plus distingués de l'Europe, n'a pas cru se compromettre en proposant, en 1818, un prix de trois mille trois cents francs pour le meilleur mémoire sur le Magnétisme animal. Voici un passage du programme publié à ce sujet : *On désire que les connaissances acquises sur le Magnétisme animal soient présentées de manière à perdre leur merveilleux ; en ce qu'on démontrera que, semblable aux autres phénomènes physiques, il suit certaines lois, et que ses effets ne sont rien moins qu'isolés, individuels, et hors de rapport avec la nature organique.* »

Cette condition a-t-elle pu être prescrite par des enthousiastes, des thaumaturges ?... En 1815, l'empereur de Russie nomma une commission de médecins pour examiner le Magnétisme, et cette commission déclara que le Magnétisme est un agent très-important.

Après d'autres citations sur la manière dont le Magnétisme est considéré en Allemagne, et sur les précautions dont les gouvernements ont dû entourer sa pratique, M. le docteur Marc s'écrie, d'après ce qui précède : « Messieurs, peut-on supposer que des hommes d'un mérite éminent, qu'un corps savant du premier ordre, que des gouvernements connus pour avoir su s'entourer de l'élite des médecins, aient pu, en différents lieux, à différentes époques, devenir les dupes de jongleurs ou d'enthousiastes, et exécuter, propager, ordonner et favoriser des travaux tendant vers un but chimérique ?... » (2)

---

(1) Séance de l'académie de médecine, du 10 janvier 1826.

(2) Séance de l'académie royale de médecine, du 24 janvier 1826.



Cette manière de raisonner vaut un peu mieux, il faut l'avouer, que celle d'un antagoniste du Magnétisme, M. Desgenettes, le célèbre médecin de l'armée d'Égypte, qui, malgré son talent incontestable et ses profondes connaissances, se contenta de repousser le lumineux rapport de la première commission, par ces mots qui n'approfondissent rien, ne disent rien et ne réfutent rien. Le rapport, dit-il, a fait beaucoup de mal, en relevant les espérances du Magnétisme, *et a porté le trouble dans la tête de la génération naissante*, à laquelle on veut persuader qu'il est désormais inutile de lire et de faire des recherches ; il ne restera plus bientôt qu'à suspendre nos cours, et à fermer nos écoles, en attendant qu'on les démolisse (1).

Mais on peut être pleinement rassuré, et répondre au savant docteur, qu'il n'y a pas un mot, dans le premier rapport fait à l'académie, par M. Husson, qui tende à produire d'aussi sinistres effets (2).

Ce rapport ne préjuge en rien la question ; il est concis, clair et plein de logique ; il conclut à ce simple fait : qu'il est nécessaire, utile et avantageux, qu'il soit nommé une commission spéciale, pour vérifier les phénomènes que l'on attribue au Magnétisme ; il n'y est nullement question de *suspendre les cours de la faculté, de fermer les écoles, et enfin de les démolir*. Quelle meilleure garantie pourrions-nous avoir contre les conclusions forcées de M. Desgenettes, et en faveur du rapport de la commission, que les noms mêmes des signataires de ce travail consciencieux. Il est signé : Husson, Adelon, Parizet, Marc, Burdin aîné. C'est assez indiquer sa valeur, son importance, son impartialité et le poids dont il doit être dans la balance. Nous le ferons connaître.

Écoutons encore M. Itard, médecin en chef de l'institution des sourds et muets ; ce savant observateur s'exprime ainsi devant ses collègues de l'académie de médecine :

---

(1) Séance de l'académie royale de médecine, du 10 janvier 1826.

(2) Voyez ce rapport publié par M. le docteur Foissac, pag. 12. Paris, 1833.

« On ne peut conclure de l'examen de 1784 que le Magnétisme soit chose jugée, car que serait une condamnation qui ne ferait aucun tort à la chose condamnée?... Or, le Magnétisme a continué, depuis 1784, de croître et de se répandre, et aujourd'hui beaucoup de médecins ne font pas mystère de leur croyance au Magnétisme. Donc, il est impossible de supposer que tous les faits accumulés depuis plus de cinquante ans en sa faveur, ne soient que des illusions ou des jongleries.

» On parle de la *dignité* de l'académie; mais il n'y a rien de plus digne d'un savant, que d'apprendre ce qu'il ne sait pas. On craint qu'elle s'expose au ridicule?... Mais qu'importe le ridicule, quand on a la certitude d'agir dans l'intérêt de la science et de l'humanité? »

M. Itard ajoute, en terminant : « que le Magnétisme soit un agent réel ou imaginaire, il faut l'examiner; s'y refuser, c'est méconnaître la voie expérimentale qui seule conduit à la vérité. C'est donner à croire qu'on ne se détourne de cette voie que par des motifs qu'on interprètera d'une manière très-défavorable à l'académie, et très-favorable au contraire pour le Magnétisme. » (1)

M. le docteur Lermnier, un des praticiens les plus distingués de la faculté, en votant pour la formation de la commission, s'exprime ainsi : « Lorsque, dans ma jeunesse, je voulais me faire une idée du Magnétisme animal, mes maîtres me renvoyèrent au jugement de Bailly et de Thouret. L'opinion de ces grands hommes était alors prépondérante, et je l'acceptai; mais depuis, de nouveaux phénomènes sont survenus, pour lesquels *les anciens jugements ne peuvent plus être invoqués*; et quand les jeunes gens me demandent ce qu'ils doivent penser du Magnétisme animal, je ne sais que leur répondre. » (2)

Selon M. le docteur Guersent, le Magnétisme n'est point une question jugée; il est vraiment besoin de soumettre à un nouvel examen les faits qui le constituent. Le rapport des

---

(1) Discours de M. Itard, séance de l'académie, du 24 janvier 1826.

(2) Séance de l'académie de médecine, du 24 janvier 1826.

commissaires de 1784 prouve lui-même que tout le Magnétisme n'est pas jonglerie, puisque les auteurs de ce rapport reconnaissaient la réalité des phénomènes importants, tels que convulsions, hoquets etc. M. Guersent peut y ajouter, dit-il, son expérience personnelle; il a vu et produit par le Magnétisme des phénomènes sur la réalité desquels il n'a pu s'abuser, et dont la nature offre de fréquents exemples; peut-on contester la possibilité du somnambulisme artificiel, d'après ce qu'on sait du somnambulisme naturel? Quant à l'objection tirée du ridicule: la médecine, dit-il, a toujours été le point de mire des sarcasmes, et en a-t-elle rien souffert? Les Purgon de Molière, les Sangrado de Lesage, ont-ils détruit un seul fait? (1)

Allons plus loin dans nos citations, et laissons parler M. le docteur Rostan (2), dans le dictionnaire de médecine, à l'article Magnétisme; et n'oublions pas que M. Rostan est un des hommes les plus remarquables, et l'un des plus habiles médecins de notre époque: « On ne peut ici soupçonner la simulation et la fraude, car la volonté seule, l'intention de paralyser un membre, la langue, ou un sens, m'a *suffi pour produire cet effet, que par fois j'ai eu beaucoup de peine à détruire*; si vous demandez après à la personne magnétisée ce qu'elle éprouve, elle répond qu'un froid mortel s'empare du membre, s'y répand; que bientôt il s'engourdit, et qu'une puissance insurmontable l'empêche de le mouvoir. »

M. Rostan est le premier des savants qui essaie d'expliquer ces phénomènes par une théorie physiologique conforme à l'esprit des sciences naturelles, dit M. le docteur Foissac, dans son excellent ouvrage sur la discussion relative au Magnétisme, à l'académie royale de médecine, et sur le rapport lumineux et concluant de 1831 (3). « M. Rostan pense que ces phénomènes appartiennent au système nerveux dont toutes les fonctions ne nous étaient pas parfaitement

---

(1) Séance de l'académie de médecine, du 24 janvier 1826.

(2) Dictionnaire de médecine, art. Magnétisme. 18 vol. Paris, 1825.

(3) Rapports et discussions de l'académie royale de médecine sur le Magnétisme animal, par le docteur Foissac, pag. 292. 1 vol. Paris, 1833.

connues ; que l'agent nerveux , quel qu'il soit, est la cause régénératrice des phénomènes magnétiques ; que cet agent est actif et passif : qu'il paraît être exhalé à une certaine distance , ainsi que Reil et beaucoup de physiologistes l'ont pensé ; que celui du magnétiseur se mêle avec l'atmosphère nerveuse du magnétisé, et que c'est par cette espèce de communication que s'établissent entr'eux les relations de désirs et de volonté ; que cet agent , extrêmement subtil, peut , ainsi que d'autres fluides , traverser les corps opaques et solides : et qu'enfin il a une grande analogie avec l'électricité. »

Comme nous adoptons en tout le système qu'établit ainsi M. le docteur Rostan, nous y reviendrons quand nous discuterons les doctrines sur lesquelles on a voulu fonder le Magnétisme. Parlant des effets thérapeutiques du Magnétisme , M. Rostan donne une leçon bien sévère aux incrédules, en s'exprimant en ces termes : « Ils étaient bien *peu médecins*, peu philosophes, ceux qui ont nié ces effets. Ne suffit-il pas que le Magnétisme détermine des changements dans l'organisation, pour conclure rigoureusement qu'il peut jouir de quelque puissance dans la cure des maladies ? Cette vérité, démontrée par le raisonnement , l'est bien plus encore par l'expérience. »

Nous ne saurions trop le faire remarquer, le médecin qui s'exprime avec cette noble franchise, avec cette profonde conviction , jouit d'une grande célébrité, son talent le place dans la catégorie la plus élevée des hommes qui, en Europe, se sont consacrés à l'art de guérir ; la sphère qu'il occupe le met à l'abri des sarcasmes de la coterie qui répond aux raisonnements par des plaisanteries ; et les dégoûtantes épithètes qui forment habituellement son langage, ne sauraient atteindre le mérite uni à la science.

Si nous ajoutons , aux témoignages que nous venons de citer , l'opinion des savants et des médecins étrangers , nous trouverions encore une longue série de faits à citer , et une foule d'arguments pour repousser les vaines attaques des antagonistes du Magnétisme.

A Pétersbourg, M. le docteur Stoffregghen, premier médecin

de l'empereur de Russie, s'est prononcé dans plusieurs écrits, et de la manière la plus formelle, non-seulement sur l'existence, mais encore sur l'importance et l'utilité du Magnétisme.

Le docteur Franck, membre correspondant de l'académie royale de médecine, et l'un des plus savants médecins de l'Allemagne, appelle l'attention de l'académie, par sa lettre lue dans la séance du 4 avril 1826, sur les observations, en faveur du Magnétisme, consignées dans son ouvrage intitulé: *Præcepta praxeos Medicæ*, chap. 14 pag. 495, vol. 1<sup>er</sup>.

L'ouvrage remarquable de M. le docteur Passavant a été publié à Francfort. Cet habile médecin, qui jouit d'une immense réputation, expose des faits nombreux et incontables, et, après avoir établi la puissance du Magnétisme, il en tire des conséquences morales et psychologiques de l'ordre le plus élevé.

A Berlin, à Stockholm, à Copenhague, à Moscou, à Pétersbourg, et dans plusieurs autres grandes villes du nord de l'Europe, des cliniques ont été établies; et les médecins les plus distingués y traitent des malades par le Magnétisme. Il est vrai que d'autres médecins moins instruits qu'eux, ou dissidents, ne les qualifieraient pas de thaumaturges, de jongleurs, de charlatans et de frippons, qualifications et termes polis, usités en France, et que Messieurs les antagonistes du Magnétisme emploient avec ardeur, comme si les sottises devenaient des raisons, quand il faut répondre à leurs adversaires.

Nous nous bornerons à donner la nomenclature des savants et médecins étrangers qui se sont déclarés les partisans du Magnétisme; la plupart sont distingués par des publications scientifiques du premier ordre; associés ou membres correspondants de l'académie royale de médecine de Paris, plusieurs d'entr'eux ont une réputation européenne. C'est une arme irrésistible à employer contre les ennemis de la nouvelle doctrine, que de leur opposer les noms de Wolfart, Hufeland, Wienholt, Oerstedt, Sprengel, Bosker, Klugge, Kieser, Hein, Klaproth, Kessler, Franck, Passa-

vant , Toffreghesn , Gmelin , Marcard , Kœler , Schmidt , Kermstaedt , Mekel , Shiglits , Vogel , Trevirannus , Formey. Tous ces hommes distingués ont tranché la question à l'étranger comme le rapport de la commission du Magnétisme l'a fait devant l'académie royale de médecine de Paris , les 21 et 28 juin 1831. Si nous admettons que les membres de la commission qui se prononça contre le Magnétisme , tel qu'on le connaissait en 1784, étaient des hommes de mérite et de talent , on ne saurait disconvenir que les membres des deux commissions de l'académie de médecine qui se sont occupés des recherches sur le nouvel agent , depuis 1825 jusqu'à 1831, ne soient aussi des professeurs et des savants du premier ordre.

En effet, MM. les docteurs Adelon, Parizet , Marc, Burdin, et Husson , sont les signataires du premier rapport qui conclut à la formation d'une commission pour faire des recherches sur le Magnétisme , d'après l'offre et la proposition faite à l'académie royale de médecine , par M. le docteur Foissac , de la faculté de Paris. Nous ferons connaître les conclusions de ce rapport.

*(La fin au prochain Numéro).*

---

## **CONTROVERSE.**

---

Nous avons donné, dans notre premier numéro, un extrait du rapport fait à l'académie royale de médecine, par M. Dubois (d'Amiens), voici la réponse qu'a faite, à ce rapport, le savant M. Husson, dont l'autorité vaut bien celle du rapporteur de la dernière commission relative au Magnétisme animal.

Nous annonçons à nos lecteurs que si M. Berna n'a pas encore adressé à l'académie la réfutation qu'il a promise par sa lettre, c'est que, par des causes indépendantes de sa volonté, et étrangères à la question du Magnétisme, il lui a été impossible de se livrer à la rédaction de cette pièce qu'il se propose de remettre très-prochainement, et que nous espérons pouvoir publier.

*Opinion prononcée par M. HUSSON, à l'académie de médecine (séance du 22 août 1837), sur le rapport de M. Dubois (d'Amiens) relatif au Magnétisme animal.*

Messieurs, vous avez pu être étonnés qu'à l'occasion d'expériences faites sur deux somnambules que M. le docteur Berna vous avait proposé de présenter à l'examen d'une commission nommée par l'académie, M. Dubois soit venu vous lire un travail intitulé : *Rapport sur le Magnétisme*. D'après ce titre général, vous vous attendiez sûrement à voir toutes les questions relatives au Magnétisme traitées avec détail ; à savoir enfin à quoi vous arrêter sur le somnambulisme, sur l'insensibilité, sur le sens intérieur, sur la prévision, sur la vue à travers les paupières closes ou par d'autres organes que les yeux, en un mot, sur l'ensemble de tous les faits que l'on raconte du Magnétisme. Nous avons tous été trompés dans notre attente, car au lieu de la solution de ces diverses questions, le travail qu'on vous a présenté se réduit à ce qu'on a appelé l'histoire académique du Magnétisme en France, depuis l'année 1784 jusqu'à ce jour ; à l'exposé des expériences faites sur deux individus se disant somnambules, et à des conclusions présentées sous une forme générale, et tirées de ces deux faits particuliers. J'ai dû vous signaler de suite cette première inexactitude, parce qu'elle annonce une prétention que le mandat de la commission ne justifie en aucune manière. Elle était chargée de vous faire un rapport sur les deux somnambules de M. Berna, et non pas un rapport sur le Magnétisme. Sa mission était circonscrite, et le titre de ce rapport l'étend à l'infini ; il aurait dû être intitulé : *Rapport des expériences magnétiques faites sur deux somnambules*.

Quoi qu'il en soit, le rapport ne se composant que des trois parties que j'ai indiquées ci-dessus, le champ de la discussion se trouve infiniment rétréci ; j'y entrerais de suite si je n'avais deux observations préjudicielles à soumettre à l'académie ;

1<sup>o</sup>. Ce ne sont point les précautions prises pour faire les expériences ni leur résultat que je me propose d'attaquer ; je dé-

clare même d'avance que je crois à tout ce que la commission a fait et vu. Mais comme une commission n'est garante que de l'essence et de l'exactitude des faits qu'elle étudie, comme elle est étrangère à leur rédaction, qu'elle confie à l'un de ses membres, je l'isole entièrement de la discussion ; j'attaque seulement la fidélité, le mode de cette rédaction ; j'attaque l'ouvrage du rapporteur.

2<sup>o</sup>. Selon M<sup>r</sup>. le rapporteur, l'académie a sagement agi en appelant dans cette commission des membres connus par leurs opinions opposées , soit pour, soit contre le Magnétisme, parce que confiante, dit-il, dans leur bonne foi, elle a pensé qu'ils examineraient les faits sous toutes les faces. Je respecte entièrement la décision de l'académie, mais il m'est permis de ne pas la juger avec la complaisance du rapporteur. En effet, quand j'examine la composition de la commission, je vois, sur neuf membres, cinq de nos collègues qui, par leurs écrits ou par la manifestation publique et prononcée de leur conviction, sont entièrement opposés à admettre l'existence du Magnétisme. C'est leur foi, c'est leur croyance : je la respecte et surtout je ne déverse sur elle aucun mépris ; je ne la poursuis par aucun outrage, comme il arrive trop souvent que l'on en agit envers les personnes qui ne partagent pas notre manière de voir. Auprès d'eux je vois quatre autres de nos collègues que je crois entièrement indifférents à cette question ; deux vous l'ont assuré ; vous ne pouvez donc pas infirmer une déclaration aussi positive sans prétendre mieux connaître l'opinion de nos confrères qu'ils ne la connaissent eux-mêmes. Cette commission n'est donc pas composée, comme le dit le rapporteur, d'opinions opposées ; j'y vois quatre indifférents, cinq opposants ; je n'y découvre aucun partisan. Je pense, contrairement au rapporteur, et on en conviendra facilement, qu'il eût été plus convenable que tous les commissaires n'eussent eu aucune opinion formée sur le Magnétisme ; que n'étant, comme les membres de la commission de 1826, connus ni par des publications d'ouvrages, ni par la manifestation antérieure de leurs opinions, ils eussent été libres de toute opinion préconçue,



et affranchis de cette espèce d'entraînement qui porte la faiblesse humaine à abonder toujours dans son sens ; en un mot qu'ils eussent pu être indépendants d'eux-mêmes ; leurs assertions en auraient acquis plus de force, si dans les faits qu'ils vous ont rapportés il y avait eu besoin d'une garantie plus forte que celle qui ressort naturellement de ces faits.

Mais au lieu de cette condition préliminaire et nécessaire à tout jugement équitable, je vois dans l'organe, dans l'interprète de cette commission, l'auteur d'une brochure publiée en 1833 et intitulée : *Examen historique et raisonné des expériences prétendues magnétiques*, faite par la commission de l'académie royale de Médecine ; écrit dans lequel (page 5) *il se déclare en état d'hostilité contre les magnétiseurs*, dans lequel il accumule à chaque page le ridicule et le persifflage, non seulement sur le rapport de la commission, mais encore sur quelques-uns de ses membres, et, sur les extrêmes et minutieuses précautions prises dans certaines expériences. Vous conviendrez, messieurs, qu'il est bien difficile que cet antécédent n'ait pas dominé, malgré lui sans doute, M. le rapporteur dans la rédaction du travail qu'il vous a présenté, et que placé entre l'esprit satirique qui a dicté son opuscule, et l'embarras d'avouer aujourd'hui qu'il s'est autrefois prononcé trop légèrement, il n'ait pas subi la nécessité de sa position, et n'ait pas été entraîné à nous faire un rapport qu'on peut considérer comme un appendice ou un supplément de sa brochure. N'eût-il pas été convenable qu'il se fût borné au simple rôle de commissaire ? Il est permis de douter qu'il se fût trouvé, dans cette assemblée, quelqu'un qui, avec ces antécédents, aurait consenti à se charger de ce rapport.

Au demeurant, comme aucune dissension ne peut exister entre nous sur le jugement que la commission a porté des faits qu'elle a observés, et comme c'est à l'œuvre du rapporteur que je m'attache, je passe à l'examen de son travail. Pour ne rien omettre, je suivrai le rapport dans chacun des articles dont il se compose.

(*La suite au prochain Numéro*).

## SÉANCES.

---

7 *Novembre.*

M. Ricard magnétise Mr. R. qui ne ressent que de faibles effets : un sentiment de chaleur aux mains, et de dilatation de toute la région épigastrique.

Le même magnétiseur met en somnambulisme M<sup>lle</sup>. M. ; il obtient la catalepsie du bras gauche de la dormeuse. Ce phénomène est vérifié.

Après cela la magnétisée est mise en rapport avec une personne qui donne ses soins à un enfant malade, qu'elle-même a vu, il y a quelques jours ; elle indique les changements qui se sont opérés dans l'état du jeune malade.

Ensuite, elle est mise en contact avec une autre personne qui l'interroge sur sa santé : « Vous êtes fortement oppressé, dit-elle, et lorsque vous marchez vous éprouvez une oppression beaucoup plus forte. » Le fait étant reconnu vrai, elle calme, par des passes, l'oppression du malade.

14 *Novembre.*

M. Ricard met en somnambulisme la nommée M. ; M<sup>me</sup>. C. présente au sujet une mèche de cheveux, et lui demande si, avec cela seulement, elle peut juger de l'état de la personne à qui appartiennent ces cheveux. La somnambule se recueille un instant, et dit : Ces cheveux appartiennent à une femme qui souffre de la poitrine ; elle indique, en même temps, avec la main, les parties où les douleurs se font le plus vivement ressentir. Cela étant reconnu conforme à la vérité, le sujet prescrit un traitement qui paraît être très-rationnel.

La nommée I. est mise en somnambulisme ; sa sensibilité est extrême. Le magnétiseur lui ayant mis un bras en catalepsie, a eu beaucoup de peine à faire cesser cette crise.

21 *Novembre.*

Deux sujets nouveaux sont présentés à la séance. Mr. S.

magnétise l'une de ces personnes, et obtient un état de somnolence analogue au coma.

M. Ricard magnétise l'autre personne, qui, au bout de quelques minutes, éprouve des palpitations violentes, et un tremblement général, que le magnétiseur fait cesser en dégageant le sujet.

---

### JOURS DE SÉANCES

Le 5 décembre,	pour la 5 <sup>me</sup> .	Section.....	} à 7 h. du soir.
Le 12	d <sup>o</sup> .	pour la 6 <sup>me</sup> . id.....	
Le 19	d <sup>o</sup> .	pour la 7 <sup>me</sup> . id.....	
Le 26	d <sup>o</sup> .	pour la 8 <sup>me</sup> . id.....	

---

### FAITS.

---

Le premier soin de celui qui débute dans l'étude d'une science, doit être de préparer son esprit à recevoir la vérité, par l'abandon de toutes les notions imparfaites et adoptées à la hâte, concernant les objets dont il va entreprendre l'examen, notions qui ne tendraient qu'à embarrasser ou à égarer sa marche.

JOHN HERSCHELL, (*Tr. elem. d'astron.*).

M<sup>me</sup>. Bussière (Désirée), épouse d'un sous-lieutenant des douanes, demeurant à Bordeaux, rue du Quai-Bourgeois, n<sup>o</sup>. 58, était malade, depuis plusieurs mois, par suite d'une suppression : elle ressentait des douleurs dans la poitrine, était privée de sommeil et d'appétit, ce qui l'avait fait dépérir d'une manière alarmante.

S'étant trouvée, par hasard, le 16 avril 1836, chez son beau-frère que je magnétisais, son mari me pria d'essayer du Magnétisme sur elle, ce que je fis sur-le-champ. Dès la troisième passe, elle ferma les yeux et s'endormit ; à la cinquième elle était en somnambulisme :

Lui ayant demandé comment elle se trouvait, je ne pus en obtenir aucune réponse, car les mâchoires étaient en état de catalepsie.

J'essayai, par tous les moyens connus des magnétiseurs, de lui rendre la parole; mais ce fut en vain; je fus donc obligé de me contenter des réponses qu'elle me fit par signe.

M'entendez-vous, lui demandai-je? — Elle me fit signe que oui. — Dans combien de jours parlerez-vous? — Elle compta le nombre 14 sur ses doigts.

Depuis ce jour, jusqu'au 30, elle continua (dans son sommeil) de m'indiquer de la même manière le nombre des minutes qu'elle voulait dormir; et lorsque le temps indiqué par elle était écoulé, elle me faisait signe de la réveiller, sans que j'eusse besoin d'y songer.

Le 30, jour où elle avait annoncé qu'elle parlerait, elle tint sa promesse; mais elle parlait avec difficulté, et ses idées étaient sans liaison: elle me pria de ne pas la questionner, pour le moment, parce qu'elle avait besoin de se reposer.

Avant de la réveiller, je lui fis les questions suivantes: de quelle partie du corps souffrez-vous? — *De la poitrine.* — Voyez-vous votre mal? — *Non, je vois tout trouble.* — Quand le verrez-vous. — *La première ou la seconde fois que vous m'endormirez.*

Du 1<sup>er</sup> mai. — Après l'avoir endormie: — Voyez-vous votre mal? — *Oui, c'est du sang dont j'ai un amas sur la poitrine, il m'étouffe; plus il s'accumule et plus je souffre. Quand vous me magnétisez, vous le remuez, il s'écarte, et j'éprouve du soulagement.* — Voyez-vous quelque boisson, quelque chose qui puisse aider aux effets du Magnétisme pour hâter votre guérison? — *Non, rien ne peut me faire du bien que le Magnétisme.* — Et l'eau magnétisée? — *Non, elle serait inutile.* — Comment ce sang vous fait-il du mal? — *Plus il augmente, et plus il pèse sur le cœur; c'est pour cela que plus je vais et plus mon mal empire.* — Votre cœur est-il malade? *Non, je le vois, il est bien.* —

Voyez-vous les poumons ?—*Oui.*—Comment sont-ils ? *Bien ; mais si je n'eusse pas été magnétisée ils auraient été attaqués au premier jour.*—A une certaine époque du mois, l'amas de sang que vous avez sur la poitrine se dissipera-t-il ? — *Oui , une partie ; mais le reste ne disparaîtra que le mois prochain.*

Du 2 Mai. — M<sup>me</sup>. Bussière étant endormie , me dit que , dans une douzaine de jours, elle sera beaucoup mieux. Elle s'ordonne de la salade de cresson et de la tisane de chiendent pour huit jours.

9 Mai. — Dans son sommeil : *Demain, à 7 heures du soir, ma crise périodique aura lieu. Une partie de ce sang que j'ai sur la poitrine s'en ira; mais le reste ne se dissipera qu'à la prochaine fois.*

11 Mai. — M. Bussière m'informe que la crise annoncée l'avant-veille par sa femme, a eu lieu le jour précédent, à 7 heures. Ayant endormi la malade, elle me dit : qu'elle souffre beaucoup ; mais que dès que la moitié du sang qu'elle a sur la poitrine en sera sorti, il y aura du mieux jusqu'à la prochaine crise périodique.

14 Mai. — M<sup>me</sup>. Bussière étant endormie, à 11 heures du matin, me dit que sa crise est terminée, mais qu'elle ne peut songer à son état, ayant quelque chose qui la préoccupe : et ne pouvant veir ce que c'est, elle me prie de l'aider à le chercher. J'emploie le moyen usité en pareille circonstance ; elle se concentre : un instant après elle pleure, et me dit : *Je vois mon beau-frère qui est à Libourne; il a une fluxion de poitrine ; sa femme m'a écrit hier pour m'apprendre cet événement, et la lettre arrivera ce soir ; elle m'y mande de partir de suite pour Libourne.* Après un moment de silence : *Je suis malade, et je crains que cette lettre ne me fasse beaucoup de mal lorsqu'elle arrivera. Je vous prie, à mon réveil, de m'en prévenir, mais avec ménagement ; surtout dites-moi que je ne puis m'absenter au plus que douze jours, ayant besoin d'être magnétisée à cette époque jusqu'à la prochaine crise, qui sera la dernière. Je*

*ne puis vous dire quel jour elle aura lieu ; je ne pourrai la voir que la veille.*

L'ayant réveillée, je fis ce qu'elle m'avait prescrit, insistant fortement sur le besoin qu'elle avait d'être de retour le 26, dans l'intérêt de sa santé.

Le soir, le mari me remit la lettre annoncée par elle durant son sommeil ; le contenu était identique avec ce que m'avait dit M<sup>me</sup>. Bussière.

La malade partit pour Libourne. Le 26 elle fut de retour, et je la magnétisai : étant en somnambulisme, elle me dit que si je ne l'eusse pas endormie ce jour, sa guérison aurait été retardée d'un mois.

J'ai continué à la magnétiser depuis le 26 mai jusqu'au 8 juin : elle me dit ce jour-là que, dans la nuit, à 11 heures, sa dernière crise périodique aurait lieu.

9 Juin. — Ainsi qu'elle me l'avait annoncé, la crise a eu lieu à l'heure indiquée. Elle voit le reste du sang qu'elle a sur la poitrine, s'en aller peu-à-peu, et affirme qu'il se dissipera entièrement. Elle ajoute que, le 11, elle sera tout-à-fait guérie.

10 Juin. — M<sup>me</sup>. Bussière me confirme ce qu'elle m'a dit la veille : mais il faut, pour que sa cure soit terminée, qu'elle prenne le matin, à jeûn, pendant trois jours, un verre d'eau magnétisée ; et craignant que, dans son état de veille, elle ne puisse pas le boire, elle me donne une bague d'or pour que je la lui magnétise dans l'intention de vaincre sa répugnance.

Après que j'eus magnétisé la bague et l'eau, M<sup>me</sup>. Bussière me dit qu'elle était guérie ; elle me remercia dans les termes les plus expressifs de toute la peine que je m'étais donnée pendant son traitement. Elle m'annonça, en pleurant, que je ne pourrais plus la mettre en somnambulisme, *à moins*, ajouta-t-elle, *que je ne vinsse à être malade de nouveau, auquel cas vous pourriez faire renaître cet état aussi facilement que la première fois.*

Je lui demandai si elle n'avait plus rien à me dire concernant sa maladie, et, sur sa réponse négative, je la réveillai.

Le surlendemain, et à deux autres reprises depuis, je l'ai

magnétisée, et n'ai pu obtenir que la somnolence, et encore après une action long-temps soutenue.

Depuis quinze mois que M<sup>me</sup>. Bussière a été guérie par le secours du Magnétisme, elle a joui d'une santé parfaite. C'est avec son consentement et celui de monsieur son mari, que j'ai rendu public le traitement de sa maladie. Puissent toutes les personnes qui doivent le retour de leur santé à l'agent magnétique, en agir ainsi que cette dame, et autoriser la publication de leur traitement : ce seront des arguments moins spirituels peut-être, mais plus concluants que le facétieux rapport de M. Dubois (d'Amiens). Je n'ai pas cru nécessaire de donner de la publicité à la lettre mentionnée plus haut et à la déclaration qui m'a été donnée par M. Bussière.

Outre ce que M<sup>me</sup>. Bussière m'a dit touchant sa maladie, pendant son traitement, elle m'a présenté les phénomènes les plus curieux. Je crois de quelque utilité de rapporter les suivans qui peuvent intéresser ceux qui sont voués à la recherche et à la défense de la même vérité que nous :

Quatre secondes suffisaient pour la mettre en somnambulisme, et lorsqu'elle était dans cet état, j'étais forcé de m'éloigner d'elle, parce que, dès que je la touchais, la partie de mon corps mise en contact avec elle était frappée de catalepsie : vers la fin de sa maladie, sa force magnétique était devenue si grande, qu'il n'était plus nécessaire que je la touchasse pour ressentir des effets ; car, malgré toute la résistance que je m'efforçais de lui opposer, elle agissait mentalement sur mon cerveau, et le besoin de dormir s'emparait aussitôt de moi. Ce qu'il y a de bien extraordinaire, c'est que souvent cette même action était indépendante de sa volonté, puisqu'elle en éprouvait elle-même un véritable chagrin, et qu'elle m'indiqua un moyen de m'en garantir : ce fut de porter sur moi une plaque de verre magnétisée par une autre de mes somnambules. Ce moyen réussit en effet comme elle l'avait prévu.

Un jour que j'avais oublié mon *talisman*, je ressentis les effets du sommeil. Voulant me distraire, je pris machinalement sur mon doigt une tourterelle apprivoisée qui se pro-

menait dans la chambre ; mais à peine fût-elle en repos qu'elle ferma les yeux et s'endormit. M<sup>me</sup>. Bussière, qui affectionnait singulièrement cet oiseau, s'en aperçut et parut vivement agitée de le voir dans cet état ; elle me supplia de le poser, ce que je fis pour faire cesser l'état d'émotion pénible dans lequel cette expérience l'avait mise.

Un jour, l'ayant priée de toucher une de ses amies qui était malade, elle s'y refusa, en me disant qu'au lieu de la soulager, elle ne pourrait que lui faire du mal. Elle me fit la même réponse au sujet de son mari qui avait un dérangement et que je voulais lui faire toucher. Je me suis décidé à rapporter ces circonstances, parce qu'elles sont en opposition avec l'instinct des somnambules en général, qui les porte à donner leurs soins aux êtres souffrants qui les entourent.

ED. MEILLIER.

---

*La Somnambule JULIE, de Niort.*

» Le 19 mai 1836, la nommée *Julie* a été endormie (1). Durant son sommeil, elle a dit : *Mademoiselle Guichard vient de demander à boire.* M. Cacaut, ancien commis-greffier du tribunal, s'est à l'instant transporté chez M. Guichard, où il s'est convaincu de la vérité du fait.

*La Somnambule SUZANNE.*

» On a demandé à la nommée Suzanne, endormie, quelle heure il était : *Quatre heures moins vingt minutes*, a-t-elle répondu. L'un des élèves ayant regardé à sa montre, a dit, tout stupéfait : *C'est vrai...*

» Le Rédacteur ajoute : « De tels faits ne se commentent point, ils s'enregistrent ; les expliquer nous serait aujourd'hui impossible, et pourtant ils sont constants. »

(Extrait du *Mémorial de l'Ouest*).

---

(1) C'est M. Ricard, jeune, qui opérait.

---

*Le Rédacteur-Gérant,*  
**RICARD.**

---

**BORDEAUX,**  
DE L'IMPRIMERIE DE SUWERINCK,  
Rue Marchande, n<sup>o</sup>. 6.



---

---

4<sup>re</sup>. ANNÉE. — (N<sup>o</sup>. 3). — JANVIER 1838.

---

---

LE  
**RÉVÉLATEUR,**  
JOURNAL  
DE MAGNÉTISME ANIMAL,

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS.

---

**COURS.**

---

**CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.**

(SUITE ET FIN).

LE second rapport, dans lequel M. Husson a développé le plus beau talent, par la profondeur de son érudition et la richesse de son style, a été signé par MM. Bourdois de Lamothe, Fouquier, Marc, Guenau de Mussy, Itard, Leroux, Thillaye, Guersent, et Husson, rapporteur. Si à cette série de noms célèbres dans l'art de guérir, nous ajoutons ceux d'Orfila, de Lerminier, de Georget, de Chardel, dont nous avons fait connaître les opinions émises devant l'académie; si nous mentionnons encore les docteurs Rostan, Edwards, Jules Cloquet, Ségalas, Ribes, Picher-Grandchamp, Ferrus, également membres de l'académie; et, en dehors de ce corps savant, des praticiens aussi distingués que MM. les docteurs Fois-

sac , Miquel, Korref, Chapelain, Defert, Michelin , Robouam , Ratier, Ribes fils, Dubouchet, Salmade, etc., de la faculté de Paris , on conviendra que, pour attaquer les convictions qui naissent de la lecture des rapports , mémoires, et opinions de savants et médecins aussi remarquables, il faut d'autres armes que celles qui sont ordinairement contenues dans le bagage léger de nos adversaires.

C'est ainsi que les membres les plus célèbres et les plus instruits des facultés modernes envisageaient naguères cette question si long-temps controversée, et qu'une décision solennelle devait bientôt résoudre d'une manière victorieuse pour les partisans de la nouvelle doctrine. Que pouvaient, contre des convictions profondes, contre des faits rigoureusement observés et accumulés sur d'autres faits, attestés par des milliers de témoins, pris dans toutes les classes de la société, que pouvaient, disons-nous, les dénégations vagues et les misérables plaisanteries de quelques hommes chez lesquels le talent n'exclut pas toujours l'esprit de coterie ?..... Que peuvent, encore aujourd'hui, aux yeux de ceux qui veulent voir et s'éclairer, des objections qui se contredisent entr'elles et se détruisent réciproquement ; des objections telles que celles-ci :

*Les neuf dixièmes des faits, dans le Magnétisme, sont controuvés, a dit M. Laennée. D'où il résulte clairement, que le dixième de ces faits est admis par lui comme certain.*

*Le Magnétisme animal, réduit à sa plus simple expression, n'offre rien qui mérite examen ; tout ce qu'il y a de réel en lui, c'est l'apparition de quelques phénomènes que le docteur Bertrand a rattachés à l'état d'extase.* C'est ainsi que s'exprime M. Rochoux devant l'académie royale de médecine. Et puisqu'il n'est pas besoin d'examen, suivant lui, nous prions cet honorable médecin de vouloir bien nous faire connaître la cause de l'apparition de ces quelques phénomènes dans le Magnétisme, et de nous expliquer aussi pourquoi l'action de cet agent produit en certains cas ce même état d'extase ?

*Les phénomènes qu'éprouvent les magnétisés, dit M.*

le docteur Bailly, *peuvent être comparés, sous beaucoup de rapports, à ceux qu'éprouvaient jadis les initiés aux mystères de Cérès et d'Eleusis.* Et plus loin, après avoir avoué l'existence de ces phénomènes ; par une singulière conséquence, M. le docteur s'écrie : *Le Magnétisme est couvert de ridicule..... Considéré dans les faits et dans les pratiques, tout en lui est et sera toujours ténèbres et confusion.* Il paraît donc que M. Bailly ne contribue pas à rechercher et expliquer la raison des *phénomènes qu'éprouvent les magnétisés.* Il termine son discours par les sarcasmes et plaisanteries ordinaires qu'il est fort inutile de répéter, puisqu'elles sont en dehors de la question.

Les trois paragraphes qui précèdent rapportent textuellement des phrases prononcées devant l'académie royale de médecine de Paris, dans ses séances des 10 et 24 janvier 1827. Mais il était réservé à M. Gasc de se prononcer, dans celle du 14 février suivant, d'une manière tout à fait extraordinaire.

*Nommer une commission, dit ce médecin, ce serait abandonner le terrain du doute. Consentir à examiner, serait déjà une présomption en faveur de la doctrine des magnétiseurs.....* Puis encore et toujours les plaisanteries et lieux communs d'usage... Passe pour les plaisanteries, car le ridicule est une arme qui s'use à la longue, et les faits lui survivent ; mais refuser l'examen d'une question présentée au monde savant ! C'est peut-être la première fois qu'une telle aberration a été publiquement énoncée au sein d'une académie.

Sans doute, il est encore plus pénible d'avoir à citer d'autres exemples de contradictions choquantes, surtout quand on les puise chez un homme du talent le plus distingué, un des écrivains les plus remarquables et des plus érudits de la faculté moderne.

Cependant, plus son nom fait autorité, plus il est important de faire ressortir comment les aveux de M. Virey détruisent ses propres assertions ; nous aimons à penser qu'à l'époque où il a écrit l'article *Magnétisme* du *Dictionnaire des Sciences médicales*, il n'était pas entièrement préparé à

traiter cette grave question, et rien ne le prouve mieux que son opinion émise dans la séance du 10 janvier 1826, à l'académie royale de médecine, opinion dans laquelle il exprime le vœu, et demande qu'il soit fait de nouvelles recherches sur le Magnétisme, et indique ensuite à la commission une série d'expériences à tenter. Mais revenons à ses contradictions, dont plusieurs ont déjà été relevées par le respectable M. Deleuze et par le docteur Foissac..... » Le Magnétisme n'est réel que pour ceux qui croient. Il n'existe pas pour ceux qui ne croient pas ; en sorte que la croyance est la seule chose en quoi consiste le Magnétisme. » (Pag. 542) (1).

Voyons le revers de la médaille :

« Il y a nécessairement quelque cause qui fait persévérer le Magnétisme animal, malgré la lutte terrible des savants (2) et les sarcasmes du ridicule..... L'homme peut agir sur ses semblables. » (Pag. 517).

Plus loin, M. Virey dit sérieusement :

« La plupart des magnétiseurs *ou des croyants* sont des individus ignobles par le défaut de toute connaissance exacte en physique, en histoire naturelle, en physiologie. (3)

» L'ignorance est prescrite en Magnétisme, comme la condition la plus essentielle pour le bien pratiquer. » (Pag. 551).

Ne nous alarmons pas, M. Virey dit ailleurs :

« Loin d'être prévenu contre les magnétiseurs, il en est auxquels je dois la plus haute estime pour leurs vertus, leur caractère moral et leurs lumières. (Pag. 464).

» Depuis quelques années, le Magnétisme a acquis une très-grande faveur en Allemagne, et surtout en Prusse ; des *médecins célèbres* se sont déclarés ses partisans ; il y a à

---

(1) Dictionnaire des Sciences médicales, art. MAGNÉTISME, vol. 29.

(2) M. Virey aurait dû dire : de quelques savants.

(3) Nous demandons des exceptions pour Laplace, Humbolt, Gall, Cabanis, Tréviranus, Hufeland, Wolfard, Georget, Rostan, Husson, et les trente-cinq membres de l'académie royale de médecine qui ont voté pour le nouvel examen.

Berlin une clinique magnétique sous la direction de M. Wolfard. (Pag. 506).

» Le Magnétisme a rempli d'enthousiasme des personnes généreuses au-dessus de tout calcul vil, de tout commerce intéressé, qui lui sacrifient leur temps et leur fortune par le seul amour du bien. » (Pag. 517).

Citons encore M. Virey : « C'est un délire de croire qu'avec des paroles, des gestes, de la volonté, on peut agir à distance, à travers des murailles, gouverner mentalement des personnes, etc. » (Pag. 551).

Voici comment l'auteur se réfute lui-même :

« S'il existe une atmosphère nerveuse, ainsi que le soutiennent d'habiles physiologistes, si un individu peut envoyer une force vitale de son cerveau à sa main, il peut vouloir les lancer dans un individu voisin, et imprimer à cet être une action, même sans contact immédiat. » (Pag. 528).

L'action des êtres vivants à distance est prouvée par les plus illustres physiciens et naturalistes, témoins les effets de la torpille et des autres poissons électriques.

Enfin, M. le docteur Foissac, à la page 274 de son excellent ouvrage sur les Discussions de l'Académie royale de médecine, qui ont précédé le célèbre rapport de 1831, cite, dans une note, le passage suivant de l'article *Magnétisme*, de M. Virey, Dict. des Sciences médicales, sect. VIII, pag. 541, vol. 29 :

« Loin d'avoir affaibli les raisons des magnétiseurs, nous leur avons prêté de nouvelles forces *qu'eux-mêmes n'avaient point exposées ou trouvées* ; nous avons montré l'action *réelle* qu'exercent les êtres sensibles les uns sur les autres, et les *prodigieux effets* qui en résultent. C'est avoir prouvé qu'en niant ces effets, *on a très-mal à propos, jadis, cru avoir réfuté le Magnétisme.* »

Comment donc M. Virey, qui connaît à fond la beauté, toutes les richesses et la force des expressions d'une langue qu'il écrit si bien, a-t-il pu, en très-bon français, qualifier le Magnétisme, *absurde, charlatanerie, ridicule imposture, enchantement, sottise, folie, absurdité* ; mots qui se trouvent

disséminés dans son article, et qui accompagnent souvent celui de *Magnétisme* ? Pourquoi flétrir de pareilles épithètes un agent de la nature, dont lui-même consacre l'existence et prouve la réalité par des faits ?

On ne sait, en vérité, comment expliquer de semblables contradictions chez un homme tel que M. Virey.

Nous devons encore faire ressortir d'autres inconséquences, d'autres contradictions, qui, bien qu'elles n'émanent pas d'un savant, d'un physiologiste ou d'un membre de la faculté, n'en sont pas moins utiles à la défense de la vérité, à raison de la publicité des articles qui les contiennent. Personne n'ignore que, sous l'initiale Z, un homme de talent, M. Hoffman, littérateur distingué, rédigea pendant long-temps des articles critiques pour le journal de *l'Empire*, devenu depuis journal *des Débats*. Lors des dernières et remarquables discussions de l'académie de médecine sur le Magnétisme, M. Hoffman crut aussi devoir attaquer cette nouvelle doctrine ; ayant oublié, sans doute, qu'à une époque antérieure, il avait été, non-seulement son défenseur, mais encore son plus ardent apologiste ; si, dans la défense, M. Hoffman avait raisonné avec sagesse et conservé un style vif et chaleureux, pondéré par les expressions les mieux choisies de notre langue, il faut convenir que, dans l'attaque, il n'a gardé aucune mesure ; il semble s'être laissé entraîner par un esprit de partialité délirante qui ne lui a pas même permis de rappeler ses souvenirs, et de choisir, pour s'exprimer, des expressions moins grotesques, et surtout plus polies.

M. Hoffman qui, en 1826, ne voit dans les somnambules que les succubes du Magnétisme, et, dans les magnétiseurs, que des charlatans, des jongleurs, des fripons, des nécromans, des baladins mystiques, s'exprime ainsi dans son premier article du journal *des Débats* :

« Quand j'ai vu un corps aussi distingué et aussi respectable que l'académie de médecine, discuter gravement la *fantasmagorie* du Magnétisme et du somnambulisme, j'ai cru, je l'avoue, que la société savante était tombée dans un piège politique ; on a vu souvent des ministres faire naître,

ou, du moins, favoriser des discussions ridicules, pour amuser le public, et détourner son attention de certaines mesures qu'on ne veut avouer qu'après le succès. »

Dans le journal *des Débats* du 13 décembre 1814, M. Hoffman disait :

« On peut, sans rougir, s'occuper d'une discussion sur le Magnétisme animal, car une doctrine absolument absurde se serait affaiblie en trente années, au lieu de prendre de la consistance, et aurait vu diminuer le nombre de ses prosélytes, bien loin de les voir accroître. »

« Le Magnétisme, dit encore M. Hoffman, dans son premier article, n'est qu'une vaine science, à laquelle les magnétiseurs mêmes ne peuvent pas donner un nom raisonnable..... Le baquet de Mesmer était l'autel de la déception..... Les procédés magnétiques ne sont que des singeries et des gambades..... Quand il n'y aura plus de dupes, il n'y aura plus de somnambules magnétiques; comme les revenants n'apparaissent jamais à ceux qui n'y croient point. » (3<sup>me</sup>. art.) (1).

Comme il faut en finir avec M. Hoffman, ses controverses, ses contradictions et le journal *des Débats*, nous allons citer textuellement une partie de son art. du 11 novembre 1812, journal de *l'Empire* :

« Il y a des effets dans le Magnétisme, on n'en peut douter sans outrer le pyrrhonisme. Qu'on les attribue au fluide magnétique, ou à tout autre; que cette action se porte sur le sang, ou sur les nerfs; qu'on ressuscite, si l'on veut, ce fluide nerveux avec lequel on expliquait tout, il y a quelques années, il faudra toujours convenir qu'il y a des effets. Ces faits sont *certain*s; je dis *certain*s, parce que j'en suis convaincu, et je le dis contre l'opinion des savants qui ne se sont pas donné la peine de les examiner. Depuis trente ans qu'on magnétise, il est impossible que tant de personnes de tous les rangs et de tous les caractères, se soient constamment réu-

---

(1) Voyez l'Hermès, tom. 1<sup>er</sup>. pag. 154 et 155.

nies pour ne rien voir, et se soient accordées à dire qu'elles voyaient.

» Le Magnétisme produit un effet quelconque : des milliers de personnes ne sont pas venues, sans doute, jouer un rôle pénible, difficile et ridicule, uniquement pour flatter l'amour-propre de M. de Puységur ; on ne peut pas supposer ni de la complaisance ou du compéragé ; ce rôle de dormeur immobile n'est pas aussi aisé à jouer qu'on le pense, et, parmi tant de comédiens, la maladresse de quelques-uns aurait trahi le charlatanisme. Parmi les magnétisés, les uns se plaignent de sentir une vive douleur, d'autres éprouvent du soulagement ; presque tous s'endorment pour plusieurs heures, et leur sommeil est la plus parfaite image de la mort. Cette immobilité constante et aussi prolongée serait déjà assez difficile à imiter, et ce phénomène, répété des milliers de fois, doit au moins fort étonner les incrédules. J'ai vu un de ces dormeurs recevoir accidentellement une contusion si forte, que le fourbe le plus courageux, fût-il un Mutius-Scœvola, en aurait jeté des cris de douleur ; cependant le dormeur ne sourcilla pas même, et très-certainement il ne s'attendait pas à ce choc, car c'est moi qui en fus la cause innocente, et, à coup sur, je n'étais pas un compère. »

M. Hoffman, dans un autre article du journal *des Débats* (19 octobre 1814), s'exprime ainsi, en parlant des Magnétiseurs et des partisans du Magnétisme :

« Le Magnétisme compte aussi des savants parmi ses prosélytes, et je suis assuré que le nombre des médecins qui y croient et *qui en parlent*, surpasse le nombre de ceux qui le nient et *qui se taisent*. »

» Des médecins très-savants, très-estimés, m'écrivent en faveur du Magnétisme ; le nombre des croyants s'est considérablement accru, tandis qu'il y a défection dans le parti classique de la médecine ; et, sans compter les docteurs Gmelin, Schmidt, Marcard, et Kœler, je pourrais citer des médecins français, si un reste de timidité ne les forçait à faire un mystère de leur croyance, et s'il m'était permis de publier des



lettres qui prouveraient mon assertion. » (*Débats*, journal du 13 décembre 1814).

» Il y a des faits constants dans le Magnétisme, dit encore M. Hoffman, dans le journal de *l'Empire* du 13 novembre 1812 : les médecins ne seraient pas excusables de refuser leur attention à de pareils phénomènes : mais les savants n'aiment pas à s'expliquer sur les choses qui n'intéressent pas directement leur amour-propre, et le merveilleux qu'ils n'opèrent pas eux-mêmes n'est que de la charlatanerie. »

» La doctrine des magnétiseurs se présente avec une masse de preuves si imposantes, qu'on est réduit à se taire quand on refuse d'y croire. Ce Magnétisme a donc trente années d'existence depuis qu'il a été démontré qu'il n'existe pas... » (19 octobre 1814, journal *des Débats*).

« Les docteurs opposants n'ont plus de prétexte pour garder un silence dédaigneux ; ils ne peuvent plus dire qu'il ne leur convient pas d'entrer en discussion avec des ignorants, puisque d'autres médecins qui prétendent bien n'être pas plus ignorants que les premiers, reconnaissent et attestent la réalité et l'efficacité du Magnétisme. » (13 décembre 1814, *Débats*). (1).

Les extraits que je viens de citer prouvent que M. Hoffman n'a pas toujours été d'accord avec lui-même lorsqu'il a voulu parler ou écrire sur le Magnétisme ; on trouve des contradictions du même genre à chaque page des ouvrages qui ont été publiés contre cette nouvelle doctrine. Ainsi cette manière de discuter, raisonner et conclure, n'appartient pas exclusivement à cet auteur ; nous avons déjà vu M. Virey, dont les opinions, en matière de science, sont d'un tout autre poids que les notes critiques de M. Hoffman, tomber lui aussi, dans une série de contradictions difficiles à expliquer chez un physiologiste aussi éclairé.

Ces contradictions proviennent principalement, chez ceux de nos antagonistes qui sont dégagés de tout esprit de coterie,

---

(1) Voyez l'Hermès, vol. 1<sup>er</sup>., pag. 173 et suiv., article signé B.

de ce qu'ils sont forcés d'admettre la réalité de certains phénomènes qu'ils ne peuvent nier ; et tout en cherchant ailleurs que dans l'agent magnétique la cause de leur apparition , ils sont bien obligés de convenir que cet agent les produit aussi ; car les faits sont clairs et précis ; ce sont des effets positifs , et il n'y a pas d'effet sans cause , nous le répéterons sans cesse.

Dans cette hypothèse , ils prétendent que les phénomènes magnétiques qu'ils ne peuvent contester , sont produits par l'action des magnétiseurs sur l'imagination des magnétisés ; mais cette supposition, toute fausse qu'elle est dans certaines circonstances, serait déjà une influence inexplicable dans d'autres cas ; en effet, quel rôle peut donc jouer dans le Magnétisme l'imagination d'un individu soumis à son action pour la première fois ?... Comment cette même imagination peut-elle être influencée chez l'individu qui est magnétisé à distance ou à son insu ?...

Ce n'est point encore le moment de parler du Magnétisme, de l'analyser, étudier ou critiquer ; mais en nous occupant des antagonistes de cette doctrine et de leurs contradictions, je suis forcé de rappeler une des principales causes de ces contradictions chez ceux qui sont de bonne foi ; il en est d'autres qui croient et ne croient pas, qui admettent certains effets et rejettent d'autres faits ; mais le Magnétisme ne peut être scindé de la sorte ; il vaut mieux nier tout. Quant aux opposants qui écrivent comme un certain M. de Montègre, médecin de la faculté de Paris, qui, en 1812, a imprimé un véritable libelle contre le Magnétisme, les magnétiseurs et les magnétisés (1), on peut, on doit se dispenser de répondre à leurs calomnies et à leurs injures ; si M. de Montègre n'est pas meilleur médecin, qu'il n'est observateur impartial, historien véridique et bon logicien, nous devons plaindre ses malades, voilà tout ; il ne se borne pas, comme M. le docteur

---

(1) Du Magnétisme animal et de ses partisans, par M. de Montègre, docteur en médecine de la faculté de Paris, 1 vol. in-8°. Paris, 1812.

Renauldin, à dire, devant l'académie qui ne l'écoute pas, que le Magnétisme est une bêtise (2); mais M. de Montègre affirme qu'il faut avoir *le cœur ceint d'un triple acier* pour assister de sang froid à des séances de Magnétisme, et il accable les magnétiseurs et les magnétisés des plus outrageantes épithètes. Non, la marche, ou le progrès de la nouvelle doctrine, ne peut être arrêté par de tels écrits, et ses partisans peuvent se borner à opposer les noms de Jussieu, Rostan, Marc, Husson et Wolfart; à ceux de MM. de Montègre, Renauldin et consorts qui ont le rare privilège d'écrire des grossièretés au lieu de dire des politesses à leurs adversaires; et de placer des absurdités, là où devraient se trouver des raisons, quand ils traitent du Magnétisme.

Tout le monde connaît les excès auxquels se sont portés, depuis près de soixante ans, les ennemis du Magnétisme. Leur animosité que rien ne saurait justifier, leur fit presque toujours oublier les lois de la politesse et de la bienséance; non contents d'accuser de charlatanisme des hommes respectables, et que leur rang, leur fortune, ou leurs profondes connaissances, devaient mettre à l'abri d'une qualification aussi ridicule que déplacée, ils n'ont cessé de peindre leur conduite généreuse et sans reproche, sous les couleurs les plus fausses et les plus indécentes.

On ne saurait, sous aucun prétexte, excuser une conduite aussi injuste et aussi criante; le Magnétisme n'eût été qu'une jonglerie, une vaine chimère; ses détracteurs, n'en doutons pas, n'auraient pas eu besoin de l'attaquer en calomniant ses partisans, et en épuisant à leur égard le dictionnaire des plus révoltantes injures.

Des écrits de ce genre n'auraient aucun succès aujourd'hui, parce que le nombre des partisans de la nouvelle doctrine s'est tellement accru, qu'il y aurait plus que de la folie à qualifier de *fripons* et de *dupes* tous ceux qui s'occupent de faire des expériences et des recherches sur cette partie peu

---

(2) Séance de l'académie du 11 octobre 1825.

connue de la science, et spécialement les corps savants, qui se sont prononcés affirmativement sur l'existence de cet agent qui nous cache encore et sa nature et son origine.

C'est par un langage calme et plein de noblesse, fort de raisons et de conséquences justes, que les Deleuze, les Puységur, les Bergasse ont défendu la cause du Magnétisme ; c'est par des faits, et toujours par des faits, que les magnétiseurs et les croyants ont répondu aux violentes diatribes et aux philippiques de leurs adversaires ; pleins d'amour pour la vérité, exaltés par le désir d'être utiles à l'humanité, ils ont dédaigné de se servir d'un langage ignoble, pour repousser ces dégoûtantes attaques, et ils ont constamment employé l'urbanité et la politesse la plus exquise pour soutenir une polémique qui ne peut plus avoir pour objet, aujourd'hui, de discuter si le Magnétisme existe ou non.

Nous terminerons en citant les conclusions du rapport des commissaires qui furent chargés, en 1825, par l'académie royale de médecine de Paris, d'examiner la proposition faite par M. le docteur Foissac, de soumettre le Magnétisme animal à un nouvel examen :

*« Paris, 11 octobre 1824. — à Messieurs les membres de l'académie royale de médecine.*

» Messieurs, vous connaissez tous les expériences qui furent faites, il y a quarante ans, sur le Magnétisme animal, par les commissaires de la société royale de médecine ; leur rapport, vous le savez, ne fut point favorable au Magnétisme, mais un des membres, M. de Jussieu, s'isola de la commission et fit un rapport contradictoire. Depuis, malgré la réprobation dont il était frappé, le Magnétisme donna lieu à de laborieuses recherches, à des observations multipliées ; assez récemment encore, des membres de l'académie actuelle de médecine s'en occupèrent spécialement ; et le résultat de leurs expériences fait vivement désirer qu'elles soient continuées avec la même sagesse et la même impartialité.

» L'académie royale de médecine, qui s'occupe avec tant de zèle et d'éclat de tout ce qui est relatif à l'avancement de la

science et au soulagement de l'humanité, ne croira-t-elle pas qu'il est dans ses attributions de recommencer l'examen du Magnétisme animal ?..... Si elle se décide pour l'affirmative, j'ai l'honneur de la prévenir que j'ai actuellement à ma disposition une somnambule, et j'offre à MM. les commissaires qu'il lui plaira nommer, de faire sur elle les expériences qu'ils jugeront convenables.

« Je suis, avec respect, etc.

» FOISSAC, D. M. P. »

L'académie, sur la proposition de M. le docteur Marc, l'un de ses membres les plus distingués, accueillit favorablement la démarche de M. le docteur Foissac, nomma une commission composée de MM. Parizet, Marc, Adelon, Hussion, et Burdin aîné. Cette commission fit son rapport le 13 décembre suivant, et, en jugeant de l'opportunité de la demande de M. le docteur Foissac, à la suite d'un travail remarquable par la clarté, l'élégance de son style et l'érudition qu'il renferme, elle résuma ainsi sa pensée :

» 1<sup>o</sup>. Que le jugement porté en 1784 par les commissaires chargés par le roi d'examiner le Magnétisme animal, ne doit, en aucune manière, vous dispenser de l'examiner de nouveau, parce que, dans les sciences, un jugement quelconque n'est point une chose absolue, irrévocable.

» 2<sup>o</sup>. Parce que les expériences d'après lesquelles ce jugement a été porté paraissent avoir été faites sans ensemble, sans le concours simultané et nécessaire de tous les commissaires, et avec des dispositions morales qui devaient, d'après les principes du fait qu'ils étaient chargés d'examiner, les faire complètement échouer.

» 3<sup>o</sup>. Que le Magnétisme, jugé aussi en 1784, diffère entièrement, par la théorie, les procédés et les résultats, de celui que des observateurs exacts, probes, attentifs ; que des médecins éclairés, laborieux, opiniâtres, ont étudié dans ces dernières années.

» 4<sup>o</sup>. Qu'il est de l'honneur de la médecine française de ne pas rester en arrière des médecins allemands dans l'étude

des phénomènes que les partisans éclairés et impartiaux du Magnétisme annoncent êtres produits par ce nouvel agent.

» 5°. Qu'en considérant le Magnétisme comme un remède secret, il est du devoir de l'académie de l'étudier, de l'expérimenter, afin d'en enlever l'usage et la pratique aux gens tout à fait étrangers à l'art, qui abusent de ce moyen, et en font un objet de lucre et de spéculation.

» Daprès toutes ces considérations, votre commission est d'avis que l'académie doit adopter la proposition de M. Foissac, et charger une commission spéciale de s'occuper de l'étude et de l'examen du Magnétisme animal.

*Signé* : ADELON, PARISET, MARC, BURDIN AINÉ;  
HUSSON, rapporteur.

(FIN des Considérations Générales dues au cours inédit de M. le comte de BEAUMONT-BRIVAZAC).

---

## CONTROVERSE.

---

*Opinion prononcée par M. HUSSON, à l'académie de médecine (séance du 22 août 1837), sur le rapport de M. Dubois (d'Amiens), relatif au Magnétisme animal. (SUITE ET FIN).*

LA première partie, consacrée à l'histoire académique du Magnétisme en France, commence par l'exposé des circonstances qui ont pu déterminer l'académie à s'occuper de nouveau du Magnétisme. Le rapporteur rappelle la communication faite le 24 janvier dernier, par M. Oudet, relative à l'extraction d'une dent chez une femme plongée dans le sommeil magnétique ; et de là, ne faisant aucune mention de la communication donnée huit jours plus tard, le 31 du même mois, par M. Cloquet, il passe à la lettre que M. Berna écrivait à l'académie le 12 février, lettre dans laquelle ce docteur se faisait fort de donner à ceux pour qui, disait-il, l'autorité n'est rien, l'expérience personnelle comme moyen

de conviction. M. le rapporteur ajoute que, le 14 du même mois, l'académie a nommé une commission pour assister aux expériences dont M. Berna voulait la rendre témoin.

Mais pourquoi, dans quelle intention omet-il de vous dire que huit jours après la communication de M. Oudet, c'est-à-dire le 31 janvier, M. Cloquet vous en renouvelait une bien plus importante ? Il s'agissait de l'extirpation d'un sein, pratiquée pendant le sommeil magnétique. C'était, à coup sûr, une opération plus grave, plus douloureuse, plus longue, bien autrement délicate que l'extraction d'une dent. C'était un fait qui pouvait paraître à l'académie assez saillant et assez extraordinaire pour qu'elle voulût, même avant de connaître la proposition de M. Berna, qu'on étudiât de nouveau cette singulière puissance, qui engourdit la sensibilité pendant une des plus grandes opérations de la chirurgie, et quand l'opérateur vous disait que, voyant et voulant juger la durée de l'insensibilité de la malade, il ne se pressait pas de la terminer. L'ordre chronologique exigeait pourtant que ce fait entrât comme motif dans la décision de l'académie. Mais si on l'eût rapproché de celui de M. Oudet, on aurait appelé de nouveau, et plus fortement encore, l'attention publique sur ces exemples de l'étonnante insensibilité observée par nos deux confrères, et attestée par l'un d'eux, maître en cette partie de la science, puisqu'il est professeur de chirurgie clinique ; c'est ce qu'on voulait éviter dans un rapport qui ne contenait que des faits négatifs. Puisqu'on voulait faire l'histoire du Magnétisme dans les sociétés savantes, on aurait dû savoir que l'histoire ne supporte point de pareilles omissions, qui, si elles ne sont point coupables, sont au moins très condamnables.

M. le rapporteur rappelle ensuite sommairement les expériences faites en 1784, par les commissaires nommés par le roi, et choisis par lui dans l'académie royale des sciences, la faculté de médecine de Paris, et la société royale de médecine. Il fait connaître les conclusions prises par ces commissaires ; et il invoque à leur appui l'autorité des noms célèbres de Franklin, Bailly, Lavoisier, Darcet. Mais il se garde de nous

dire comment à cette époque (il y a cinquante-trois ans) ces hommes illustres faisaient leurs expériences. Je vais suppléer à cette omission du rapport ; l'académie jugera s'il y a eu beaucoup d'impartialité à ne pas lui avoir rappelé ces détails ; elle appréciera si un jugement porté après un examen fait avec si peu d'ensemble et de soin, peut être cité comme irrévocable, et s'il doit inspirer une confiance aveugle.

« Les malades distingués qui viennent au traitement  
» pour leur santé, disent les commissaires du roi, pourraient  
» être importunés par leurs questions ; le soin de les observer  
» pourrait ou les gêner ou leur déplaire ; les commissaires  
» eux-mêmes seraient gênés par leur discrétion. Ils ont donc  
» arrêté que leur assiduité n'étant point nécessaire à ce traitement, il suffisait que quelques-uns d'eux y vinssent de  
» temps en temps pour confirmer les premières observations  
» générales, en faire de nouvelles s'il y avait lieu, et en rendre compte à la commission. » (*Rapport des commissaires du roi*. 1784, in-4<sup>o</sup>., p. 8.)

Ainsi, messieurs, on établit en principe que, dans l'examen d'un fait aussi important, les commissaires ne feront point de questions aux personnes soumises aux expériences, qu'ils ne prendront pas le soin de les observer, qu'ils ne seront point assidus aux séances dans lesquelles se feront les expériences, qu'ils y viendront de temps en temps, et qu'ils rendront compte de ce qu'ils auront vu isolément aux commissaires réunis ! On ne peut s'empêcher de reconnaître que ce n'est pas de cette manière que l'on fait à présent des expériences ni que l'on observe les faits nouveaux. Et quel que soit l'éclat que la réputation de Franklin, Bailly, Lavoisier et Darcet réfléchisse encore sur une génération qui n'est plus la leur, quel que soit le respect qui environne leur mémoire, et le malheur de deux d'entr'eux, quel qu'ait été enfin l'assentiment général qui, pendant quarante ans, a été accordé à leur rapport, il est certain que le jugement qu'ils ont porté pèche par la base radicale, par une manière peu rigoureuse de procéder dans l'étude de la question qu'ils étaient chargés d'examiner.



Eh ! toutes ces expériences eussent-elles été faites avec tout le scrupule qu'on met aujourd'hui dans la recherche de la vérité, nous dirions encore qu'elles n'ont point résolu la question et qu'elles ne pouvaient la résoudre. Le temps n'amène-t-il pas chaque jour des progrès dans chaque science, et ce qu'on appelle la *vérité* aujourd'hui n'est-il pas qualifié d'*erreur* le lendemain ? Qui eût osé, disions-nous, il y a douze ans, s'élever, au commencement de ce siècle contre la théorie de Newton sur la lumière ? Elle faisait loi en physique ; mais Malus découvre les phénomènes de la polarisation, et toute la théorie newtonienne se trouve renversée.

L'histoire de la médecine n'offre-t-elle pas des exemples frappants de ces changements produits par l'observation de faits nouveaux ? Qui de nous ignore qu'un arrêt du parlement, provoqué par un décret de la faculté de médecine de Paris, avait défendu l'usage de l'évétique, et que quelques années plus tard ce médicament, administré avec succès à Louis XIV, reprit sa place dans la matière médicale ? Ne savons-nous pas aussi qu'en 1763 un arrêt du parlement de Paris, sollicité par la même faculté, défendit que l'on pratiquât l'inoculation de la petite vérole dans les villes et bourgs de son ressort, et qu'après la mort de Louis XV, arrivée le 17 mai 1774, par suite d'une petite vérole confluente, ses trois petits-fils, les trois derniers rois de la branche des Bourbons, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, furent inoculés ?

Les jugemens des corps savants, les arrêts de l'autorité ne préjugent donc rien pour la suite, aucuns n'ont enchaîné les siècles enir. Les travaux de nos devanciers n'ont pas plus de puissance ; ce sont des jalons qu'il ont laissés sur la voie de la science, mais ce ne sont pas des fossés *infranchissables* qu'ils aient creusés ; ce ne sont point des barrières qu'ils aient posées pour arrêter le progrès de l'esprit humain. Cet esprit est plus fort que tous ces frêles obstacles ; il les renverse par sa marche lente, mais sure ; aussi, cette autorité des noms qu'on paraît avoir évoquée est nulle aujourd'hui, elle ne peut plus imposer à personne. J'ai mille fois plus de confiance

dans les expériences que vous venez de faire que dans toutes celles des commissaires de 1784.

Et ne croyez pas, messieurs, que ces commissaires de 1784 étaient les commissaires des compagnies auxquelles ils appartenaient ; il faut vous détromper à cet égard. L'académie des sciences avait constamment repoussé les tentatives que fit Mesmer auprès d'elle pour la rendre témoin de ses expériences. Le crédit, la position de M. Leroi, alors président de cette compagnie, et qui avait assisté à quelques expériences magnétiques, avaient échoué complètement auprès de ses collègues.

La société royale de médecine ne put jamais s'entendre avec Mesmer, parce qu'il ne voulut pas se soumettre à certaines conditions qu'elle lui imposait avant de lui donner des commissaires. La faculté de médecine lui fit le même refus, par la raison qu'elle craignait de lui donner, par cette mesure, de la célébrité, à lui et à l'un des membres de la faculté que M. Dubois nomme *un* M. Deslon, lequel était docteur régent, l'un des membres des plus distingués de sa compagnie, homme fort honorable, et médecin du comte d'Artois, frère du roi.

C'est après tous ces refus que Louis XVI, sollicité en même temps et par la reine, sa femme, la malheureuse Marie Antoinette, à laquelle Mesmer, arrivant à Paris, avait été fortement recommandé par ses amis et ses parents de la cour de Vienne ; que, sollicité en même temps par le comte d'Artois, son frère, qui l'était lui-même par son médecin, M. Deslon ; c'est alors, dis-je, que le roi nomma, de sa propre et souveraine autorité, des commissaires, qu'il dut naturellement choisir dans les compagnies qui avaient refusé d'examiner la doctrine nouvelle, mais où se trouvaient les personnes les plus propres à éclairer le public sur la valeur du Magnétisme. Ces commissaires, messieurs, n'étaient point les commissaires de leurs compagnies qui avaient été étrangères à leur nomination ; ils étaient les commissaires du roi. C'était à lui et non à leurs compagnies qu'ils devaient rendre et qu'ils ont rendu compte de leurs travaux. La première page de leur rapport en fait

foi ; je la lis textuellement : « Le roi a nommé, le 12 mars » 1784, des médecins choisis dans la faculté de Paris, MM. » Borie, Sallin, Darcet et Guillotin, pour faire l'examen et lui » rendre compte du Magnétisme animal, pratiqué par M. Des- » lon ; et, sur la demande de ces quatre médecins, sa majesté » a nommé, pour procéder avec eux à cet examen, cinq » membres de l'académie des sciences, MM. Franklin, Leroi, » Bailly, de Bory et Lavoisier. »

D'autre part, je lis la première phrase du rapport des commissaires choisis dans la société royale de médecine ; elle est conçue en ces termes : « Nous avons été nommés » par M. le baron de Breteuil, conformément aux ordres du » roi, pour suivre les procédés de M. Deslon dans l'applica- » tion du Magnétisme animal au traitement des maladies, et » pour en rendre au ministre un compte qu'il doit mettre » sous les yeux de sa majesté. » Ces commissaires furent MM. Poissonnier-Despérières, Mauduit, Andry, Caille et de Jussieu.

Ces commissaires firent leur rapport au roi ; ceux choisis dans l'académie des sciences et dans la faculté royale de médecine, le 11 août 1784, et ceux de la société royale de médecine, le 17 du même mois. Les commissaires pris dans la faculté en donnèrent une lecture tout-à-fait officieuse à leur compagnie, le 24 août ; et, dans la même séance, *sans aucune discussion préalable*, elle a approuvé ce rapport. La société royale de médecine approuva également, *sans discussion préalable*, le rapport que les commissaires choisis dans son sein lui avaient communiqué, et dès-lors on publia que la question du Magnétisme était irrévocablement et surtout équitablement jugée.

Voilà, messieurs, l'histoire fidèle de ces deux rapports qu'on nous dit avoir été discutés et adoptés par des majorités académiques, rapports que l'on prétend vous donner comme le résultat de sages et lumineuses discussions, de graves et longues délibérations, et comme devant encore faire loi aujourd'hui. Il eût été plus exact de nous dire qu'ils avaient été approuvés comme par une sorte d'entraînement irréfléchi,

sans aucune discussion, après une lecture de complaisance, par des compagnies qui s'étaient constamment refusées à tout examen, et auxquelles on donnait pour la première fois une connaissance inexacte, il est vrai, mais au moins scientifique de la doctrine du Magnétisme.

Une quatrième omission grave, et que nous ne savons comment qualifier, est relative aux travaux des deux commissions créées par l'académie, en 1825 et 1826, et au rapport qui vous a été présenté en 1831. M. le rapporteur prétend faire l'histoire du Magnétisme dans les sociétés savantes de France, et il oublie les travaux de l'académie, qui vient de lui ouvrir ses portes, et devant laquelle il parle ! Il me semble que quand il prenait tant de soins pour nous rappeler les conclusions des rapports des commissaires de 1784, il y aurait eu de la justice, et surtout de la bonne foi, à faire connaître la marche sage et mesurée suivie par la section de médecine pour la solution de cette simple question : « *l'académie doit-elle s'occuper de l'étude du Magnétisme ?* » N'était-il pas de son devoir, s'il voulait être historien fidèle, de nous dire que cette question, soulevée par un de nos confrères, M. le docteur Foissac, avait été renvoyée, le 11 octobre 1825, à une commission composée de MM. Adelon, Parizet, Marc, Burdin aîné et Husson ; et que, le 13 décembre suivant, cette commission avait fait un rapport dont la conclusion finale était que l'on devait accueillir la proposition de M. Foissac, et charger une commission spéciale de l'étude et de l'examen du Magnétisme animal. Il aurait dû également dire que ce rapport fut discuté dans les séances des 10, 24 janvier et 26 février 1826 ; que, dans cette dernière séance, la commission répondit à toutes les objections dirigées contre son rapport, et qu'enfin, après des discussions qui occupèrent exclusivement trois séances, ce rapport et ces conclusions furent, chose unique et qui ne s'est pas renouvelée depuis en matière de science, adoptés au scrutin secret, à une majorité de trente-cinq voix contre vingt-cinq ; il y avait soixante votants. C'était là un fait historique à consigner dans son travail ; et comme rapporteur de cette première commis-

sion, je lui reproche hautement de l'avoir passé sous silence.

Je poursuis : n'était-il pas également de son devoir d'historien, qu'après avoir rétrogradé de cinquante-trois ans pour chercher dans le passé des opinions dont les auteurs n'existent plus, il fût mention des travaux entrepris de son temps par la commission de 1826; ne devait-il pas rappeler qu'après six ans de peines, de patience, de dégoûts, cette commission, composée de MM. Bourdois, Leroux, Itard, Marc, Fouquier, Guéneau de Mussy, Thillaye, Guersent, Magendie, Double, Husson, avait fait à l'académie, les 21 et 28 juin 1831, un rapport dans lequel elle avait établi que le Magnétisme qu'elle avait examiné et étudié, n'était pas le même que celui qu'on avait prétendu juger en 1784; qu'il n'était plus question de baquets, de baguettes, de crises, de musique, de nombreuses réunions de magnétiseurs et de magnétisés; de chaînes, de convulsions, d'arbres magnétisés; qu'un phénomène nouveau, inconnu des commissaires de 1784, le somnambulisme, avait été observé depuis cette époque, et que la commission avait cherché à en faire une étude particulière? Non. Fidèle à son état d'hostilité contre les magnétiseurs, M. le rapporteur a gardé un silence absolu sur cette nouvelle position, sur ce fait nouveau et jusqu'alors inexplicable. Il a accumulé les déclarations contraires au Magnétisme, déclarations qu'il a été prendre cinquante-trois ans derrière lui; et il n'en a fait connaître aucune qui lui fût favorable, aucune que les témoins encore vivants auraient pu défendre si on les eût attaquées. Est-ce là de la bonne foi? est-ce là de l'impartialité? est-ce là faire l'histoire académique du Magnétisme?

Cette partie historique du rapport occupe deux cent quatorze lignes dans le journal politique où il l'a fait insérer le surlendemain du jour où il l'a lu à l'académie; et la seule phrase où il soit question de la commission de 1826 en occupe quatre et demie, c'est-à-dire la quarante-deuxième partie. La voici cette phrase : *Nous n'entrerons point dans l'histoire de toutes les expériences qui furent faites en présence de nos collègues; nous respectons leurs convictions;*

*mais leur rapport ne peut être considéré comme l'expression générale de l'académie.*

Je réponds à chacun des membres de cette phrase.

Qui vous empêchait d'entrer dans cet historique ? c'était votre devoir. Vous l'aviez rempli pour les commissaires de 1784, et vous vous en affranchissez pour la commission de 1826, la seule qui soit émanée d'une élection académique, la seule par conséquent dont vous deviez faire mention, et dont les membres siègent encore dans cette salle, sur le banc presque où vous êtes assis. Et si vous les aviez rappelées, ces expériences, auriez-vous prétendu nier les faits que nous avons vus et dont vous n'avez pas été les témoins, et que par conséquent vous ne pouvez pas juger ? N'auriez-vous de croyance que pour ceux qui sont contraires à l'existence du Magnétisme ? Auriez vous rejeté impitoyablement ceux qui établissent une opinion opposée à la vôtre, et que vous attestent des collègues tout aussi méfiants, tout aussi éclairés, tout aussi judicieux que vous ? Ces faits, il est vrai, ne cadrent pas avec vos opinions connues et publiées ; ce ne sont pas moins des faits aussi prouvés, aussi positifs que ceux que vous nous dites s'être passés sous vos yeux ; ils vous paraissent extraordinaires, mais devez-vous en conclure qu'ils n'ont pas eu lieu ? La portée de l'intelligence humaine est-elle donc la mesure de la réalité de tous les faits extraordinaires dont nous sommes environnés ? Nous croyons, nous, à vos expériences sans en avoir été témoins ; et vous, vous taisez les nôtres, uniquement parce qu'elles contrarient vos idées préconçues. Persuadez-vous donc bien que quoiqu'elles les contrarient, elles ne les détruisent pas.

Vous dites que vous respectez nos convictions ; faut-il vous remercier de vos généreuses concessions ; faut-il vous savoir gré de cette espèce de pitié que l'on accorde aux extatiques, aux illuminés, et que vous paraissez vouloir bien laisser tomber jusqu'à nous ?

Enfin, vous terminez en disant que notre rapport ne peut pas être considéré comme l'expression générale de l'opinion de l'académie. Mais nous n'avons jamais prétendu le contrai-

re : la preuve en est dans les dernières phrases de ce rapport auquel votre pamphlet n'a épargné aucun sarcasme , aucune injure.

Voilà comme nous nous exprimions : « Nous ne réclamons » pas de vous une croyance aveugle à tout ce que nous vous » avons rapporté , et que vous n'avez ni vu ni étudié avec et » comme nous. Nous concevons même qu'une grande partie » de ces faits sont si extraordinaires que vous ne pouvez pas » nous l'accorder. Peut-être nous-mêmes oserions-nous vous » refuser la nôtre si , changeant de rôle , vous veniez les an- » noncer à cette tribune , à nous qui , comme vous aujour- » d'hui , n'aurions rien vu , rien observé , rien étudié , rien » suivi. » (Rapport sur les expériences magnétiques , lu en juin 1831, in-4<sup>o</sup>, pag. 77). Nous n'avons donc pas eu la prétention que vous paraîsez vouloir combattre ; et si vous l'aviez eue pour votre travail , j'espère que l'académie , au jugement de laquelle nous en appelons avec confiance , sera trop équitable pour ne pas vous prouver que vous êtes dans l'erreur.

Après vous avoir fait connaître , messieurs , les omissions capitales qui fourmillent dans la première partie de ce rapport , si j'en examine la deuxième partie , je ne puis pas ne pas témoigner combien elle m'a paru sortir des bornes de la gravité et de la convenance qui jusqu'à présent se sont fait remarquer dans les travaux des rapporteurs des différentes commissions.

M. le rapporteur appelle d'un bout à l'autre le ridicule sur un jeune confrère dont les expériences n'ont pas réussi comme il l'avait annoncé , et qui paraît avoir été la dupe de deux femmes se disant somnambules. Mais il n'y a rien d'extraordinaire dans cette déconvenue. On sait que rien n'est plus mobile , plus variable que les effets magnétiques ; et c'est cette mobilité , cette inconstance qui éloigne tant de personnes de s'en occuper et de l'étudier. Quels sont , pourrions-nous le demander , les faits en médecine pratique , en thérapeutique , en physiologie qui soient toujours fixes et immuables ? Ceux dont on ne nous épargne aucun détail

sont du nombre de ceux que l'on rencontre fréquemment. Nous avons, en 1831, rapporté trois faits absolument semblables à ceux de M. Berna ; et quoique , comme dans la circonstance présente , ils eussent été entièrement contraires à ce que nous avaient annoncé et prédit les trois magnétiseurs qui nous avaient appelés pour en être témoins , nous nous sommes gardés d'effleurer la considération à laquelle tout homme convaincu par des expériences a droit de prétendre , quand bien même d'autres expériences semblables ne réussiraient pas. Cet homme peut se tromper ; mais il n'en résulte pas qu'il veuille en tromper d'autres.

Ce M. Berna , que je ne connais pas , que je n'ai jamais vu , avec qui je n'ai jamais eu aucun rapport direct ou indirect , auquel on accorde du savoir et du talent , a eu le grand tort de faire des promesses aussi positives que celles qu'il vous a adressées. Il a prouvé , dans cette circonstance , qu'il ne connaissait pas toutes les anomalies , toutes les incertitudes des phénomènes dont il s'occupe ; qu'il ne s'est pas assez méfié de la tendance de certains somnambules à exploiter la crédulité publique. Mais ce tort qui , au demeurant , part d'une conviction fondée sur d'autres preuves , est-il tellement grave , qu'on doive placer ce jeune confrère sur des tréteaux , pour y être l'objet de la risée publique ? Accordez , messieurs , quelque chose à la jeunesse laborieuse : elle a assez de déboires à dévorer , assez d'entraves à rencontrer , assez d'injustices à éprouver , sans que vous ajoutiez encore un poids à ceux qui l'accablent , sans que vous vous exposiez à la flétrir par cette seule et unique raison , que sa conviction n'est pas la vôtre.

J'ajouterai que puisque M. le rapporteur avait été si soigneux de nous rappeler les conclusions prises par les commissaires de 1784 , il aurait dû se pénétrer du ton de leur rapport ; il y aurait trouvé un modèle de décence qui , sans blesser personne , donne le résultat des faits ; il y aurait trouvé une gravité digne des noms célèbres qu'il nous a cités , gravité qui est de première nécessité dans l'étude de la vérité , et que je cherche en vain dans son travail. Croit-on , par



exemple, que la matière du ridicule leur eût manqué? N'avaient-ils pas, pour la mettre en œuvre, les baquets, les tiges conductrices du fluide magnétique, les arbres magnétisés, les chaînes, les convulsions, en un mot, tout l'appareil qu'avait introduit Mesmer? Ils s'en sont bien gardés; ils sentaient que, dans leur position, les faits les plus plaisants doivent être gravement et sérieusement traités.

Puis, que résulte-t-il de ces expériences? Rien autre chose, sinon que les procédés magnétiques ont complètement échoué sur deux individus soumis par M. Berna à des expériences faites sous les yeux de la commission. Est-ce là le sujet de l'hilarité que le rapporteur a excitée dans l'assemblée? Non, ce n'est pas ce résultat qui l'a provoquée, c'est la manière avec laquelle les expériences ont été présentées; c'est la causticité dont il en a imbibé les détails, en un mot, ce qui a occasionné le rire, c'est la contexture grotesque du cadre, ce n'est pas le fond du tableau.

Si, oubliant le ton plaisant peut-être, mais à mon avis très-peu convenable, qui règne dans cette seconde partie, je passe à l'examen des expériences, mes anciens collègues et moi, nous avons trop de bonne foi pour ne pas reconnaître comme vrais les résultats qui sont rapportés: 1°. parce qu'ils sont affirmés par des confrères à l'esprit observateur desquels nous rendons justice; 2°. parce que nous avons trouvé dans les précautions qu'ils ont prises la répétition de celles que nous n'avions cessé de prendre dans les trente-trois expériences dont se compose notre rapport; 3°. enfin, parce que parmi les trente trois individus qui y ont été soumis, il en est trois pour lesquels on nous avait fait les mêmes promesses qu'à vous; que, comme vous, et avec la même méfiance que vous, nous avons également trouvés en défaut, et sur lesquels nous avons porté le même jugement que votre commission a porté sur les deux qu'elle a observés.

Mais, messieurs, ces expériences étant identiques, c'est-à-dire négatives, et semblables à quelques-unes que nous vous avons fait connaître, on doit naturellement se demander s'il était utile, s'il importait beaucoup à l'académie que l'on vînt,

à cette occasion , ranimer ici des discussions qui ne peuvent manquer d'être vives , parce qu'elles froissent de part et d'autre des convictions que chacun considère comme sincères. On se demandera aussi quel usage l'académie peut faire de ces expériences, qui n'ont rien de neuf, qui ne sont que la répétition des nôtres, et qui, en dernière analyse, ne prouvent rien? Adoptera-t-elle ce rapport? en approuvera-t-elle les conclusions? Avant de se prononcer, il faut que l'académie se persuade bien qu'elle n'a pas la puissance morale de juger la question du Magnétisme, pas plus qu'elle n'a pu et ne pourra jamais juger celles sur le traitement de la fièvre typhoïde, celles de la méthode numérique, de la lithotritie, de la morve, etc., etc. Elle ne peut ni poser des bornes à l'inconnu, ni fixer des limites à l'esprit de recherche qui marche et marchera toujours vers le progrès, avec et malgré toutes les académies du monde. Elles se réuniraient toutes pour déclarer qu'un fait quelconque est une chimère, que des expériences répétées en silence, de côté et d'autre, si elles sont faites par des esprits impartiaux, éclairés et indépendants, finiraient par anéantir cette déclaration. J'ajoute même qu'un seul fait bien constaté la détruirait de fond en comble. Nous ne sommes plus au temps où l'opinion obéissait en aveugle aux jugements des corps savants et aux arrêts des parlements; la science ne se courbe plus devant l'autorité des hommes, autorité si mobile, si passagère. Ne vous hasardez donc pas, messieurs, dans une voie si dangereuse, ne compromettez pas votre dignité; laissez dire et faire les magnétiseurs; s'ils n'ont pour eux que la fraude et l'ignorance, ils se perdront eux-mêmes; s'ils ont pour eux l'expérience, ils peuvent braver vos décisions, ils triompheront malgré vous de votre impuissante résistance, et casseront aujourd'hui le jugement que vous aurez porté contre eux la veille.

Si j'examine la troisième partie de ce rapport, ses conclusions, je trouve qu'en bonne logique elles sont essentiellement vicieuses, parce qu'elles concluent du particulier au général, et que c'est là leur défaut radical, irrémissible; je m'abstiendrai

donc de les discuter, me réservant de présenter, avant de finir, celle qui me paraît convenir au rapport que je viens de combattre.

Je ne terminerai point cet examen sans prier la commission de me permettre de lui adresser quelques réflexions sur un fait que je n'ai connu que dans la dernière séance, et qui me force à sortir de la position où je m'étais placé vis-à-vis d'elle ; je veux parler de l'appel qu'elle a cru devoir faire à tous les magnétiseurs, pour les inviter à lui apporter des faits et à la rendre témoin d'expériences positives et concluantes. Aucun, dit M. le rapporteur, ne s'est rendu à cette invitation ; et il conclut de leur silence que, désespérant de leur cause, et convaincus de la nullité de leur doctrine, ils n'ont pas osé se présenter devant la commission. D'abord, je pose en fait que vous n'aviez pas le droit de leur adresser cette proposition ; votre mandat unique, circonscrit, était d'être témoins des expériences de M. Berna ; vous ne deviez suivre que ces expériences ; l'académie ne vous demandait pas un rapport sur autre chose ; vous ne pouviez donc, sans avoir reçu des pouvoirs plus étendus de l'académie, élargir le cercle de vos attributions. J'ignore si les magnétiseurs se sont abstenus par cette raison, puisque je n'ai de rapports avec aucun ; mais je sais très bien que si j'avais été magnétiseur et que si j'avais connu votre appel, aussi bien que je crois connaître les dispositions de vos esprits, je me serais bien gardé d'y répondre. Quel est, je vous le demande, l'homme le plus innocent qui ira volontairement se présenter devant un tribunal où il est certain qu'il trouvera des juges qui ne seront pas impartiaux, et un avocat-général qui se sera déclaré publiquement *en état d'hostilité contre lui* ?

Les personnes d'ailleurs, qui ont quelque expérience de l'observation des phénomènes magnétiques, y ont acquis cette conviction dont M. Berna n'était pas assez pénétré, savoir, que telles sont les irrégularités, les anomalies attachées à la production de ces phénomènes, que la répétition d'un fait arrivé quinze jours de suite n'est pas une garantie de la répétition du même fait pour le lendemain, et que tel

somnambule lucide aujourd'hui peut cesser de l'être vingt-quatre heures après. Ne vous étonnez donc pas qu'aucun magnétiseur n'ait voulu se commettre de la sorte ; ils ont très sagement agi en regardant votre invitation comme non avenue. Ils ont pensé avec raison qu'une commission dans laquelle une minorité , si faible qu'on la suppose , s'est déclarée contraire à ce qu'elle doit examiner , n'est point impartiale, parce que, malgré vous , à votre insçu, votre partialité découle de votre conviction ; parce qu'enfin vous êtes hommes , et que quoique médecins, et même académiciens, vous n'êtes pas à l'abri ni des passions ni des faiblesses de la pauvre humanité. Aussi, en interprétant leur silence comme l'aveu d'une défaite, M. le rapporteur a ajouté une conclusion vicieuse à celles qui terminent son rapport.

Je me résume , messieurs, et je termine en vous remettant sous les yeux le sommaire des réflexions que je viens de vous présenter. J'ai blâmé le choix du rapporteur ; ses antécédents en fait de Magnétisme devaient lui faire décliner ces fonctions.

J'ai critiqué le titre général de ce rapport qui aurait dû être intitulé : *Rapport des expériences faites sur deux somnambules*, et non : *Rapport sur le Magnétisme*.

Dans l'exposé des motifs qui ont déterminé l'académie à former une commission actuelle, j'ai signalé l'omission tout-à-fait partielle de l'opération faite par M. J. Cloquet.

J'ai dit que les expériences des commissaires de 1784 étaient essentiellement fautives par la manière dont elles avaient été faites. J'ai ajouté que le rapporteur, qui voulait faire l'histoire du Magnétisme, aurait dû ne point passer sous silence cette remarque d'autant plus importante, que cette manière d'expérimenter a nécessairement influé sur les conclusions qu'ils ont prises.

J'ai prouvé que jamais l'académie royale des sciences, la société royale de médecine, et la faculté de médecine de Paris, n'avaient été saisies de l'affaire du Magnétisme ; qu'elles avaient refusé de s'en occuper ; que, sur leur refus, le roi Louis XVI avait nommé des commissaires pour l'étudier ;

que ces commissaires n'étaient point commissaires des compagnies auxquelles ils appartenaient ; qu'ils étaient les commissaires du roi , et que c'est au roi qu'ils ont fait leurs rapports. J'ai ajouté qu'ils les avaient communiqués officieusement à leurs compagnies , et que sans aucune discussion préalable ces rapports avaient été , séance tenante , approuvés par elles , comme il y a huit jours vous étiez sur le point d'adopter celui que je combats.

Je me suis hautement élevé contre le silence gardé par le rapporteur sur les travaux des deux commissions nommées par l'académie royale de médecine , la seule compagnie savante qui s'en fût occupée scientifiquement , c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une commission nommée par elle en vertu d'une décision prise par l'académie.

Enfin , il n'a pas été difficile de vous faire apercevoir la partialité avec laquelle on prétend juger la question générale du Magnétisme , en vous communiquant des expériences négatives et en vous taisant les faits positifs , observés , recueillis par vos premiers commissaires , avec autant de soin que la nouvelle commission en a mis à accueillir ceux qu'elle vous présente.

Voilà pour la partie *prétendue* historique.

Si je passe à la seconde , qui , par sa nature , devrait ne contenir que la simple exposition des résultats obtenus , j'y vois le ridicule versé sur un confrère laborieux et estimable , parce que des expériences qu'il avait assuré devoir réussir n'ont absolument rien produit.

J'ai dit et je répète que les expériences m'ont paru avoir été faites avec soin , avec toutes les précautions convenables et qu'elles méritent une pleine et entière confiance. J'ai rappelé qu'elles ne sont point nouvelles , que nous en avons recueilli trois absolument semblables ; et j'en ai conclu qu'il était inutile de venir à cette occasion ramener ici des discussions qui ne peuvent désormais que troubler l'académie sans l'instruire.

Je vous ai dit que les cinq expériences négatives que vous avez faites , ne peuvent jamais détruire les faits positifs que la première commission a observés , parce que , quoique diamétralement opposés , ils peuvent être et sont également vrais.

Je vous ai dit que vous ne pouviez pas plus vous constituer juges du Magnétisme que de tout autre question scientifique , parce que vos jugements sont eux-mêmes justiciables du progrès des sciences , et que votre jugement d'aujourd'hui peut être réformé demain.

Enfin , en arrivant à la troisième partie , aux conclusions ,

je vous ai fait sentir que des conclusions générales ne peuvent jamais se déduire de quelques faits particuliers, et que par conséquent vous ne pouviez rien conclure de ces deux expériences, sinon qu'elles ne sont pas nouvelles, et qu'étant négatives elles ne prouvent rien.

Voilà donc à quoi se réduit ce rapport : à des omissions historiques graves, à des réticences nombreuses et certainement blâmables, à des expériences déjà connues et qui ne prouvent rien, à des conclusions vicieuses et à une rédaction amusante, peut-être, mais déplacée, même d'après le jugement des amis du rapporteur.

Dans cette position, messieurs, vous ne pouvez pas adopter ce travail, parce que vous ne pouvez approuver ni les omissions, ni les infidélités historiques, ni le ridicule versé sur un jeune confrère connu pour un homme studieux et fort honorable ; parce que ces expériences, outre qu'elles ne sont pas nouvelles, n'apprennent et ne prouvent rien, absolument rien, sinon qu'un magnétiseur s'est trompé ou a été trompé ; parce que l'académie ne peut pas approuver la manière peu grave et le ton caustique avec lesquels est traitée la partie qui devait être le plus à l'abri du ridicule, la partie expérimentale ; parce qu'enfin la compagnie voudra éviter des discussions sans but, sans issue possible, et prévenir des répliques, des récriminations dans lesquelles elle verra inévitablement compromise sa dignité et sa considération ; discussion qui lui feront perdre beaucoup de temps, qui ne convaincront personne, et qui se termineront par passer à l'ordre du jour.

Je crois donc que la seule conclusion que l'on puisse tirer de ce rapport, c'est que, dans les expériences faites par M. Berna devant la commission, elle n'a vu aucun des phénomènes que ce médecin lui avait annoncé devoir être produits.

C'est la seule que je propose à l'académie d'adopter, en passant à l'ordre du jour sur le reste du rapport.

HUSSON.

---

L'Académie, dans sa séance du 5 septembre, n'a adopté, de tout le rapport de la commission, que la conclusion suivante :

« Les faits concluants que promettait M. Berna, comme  
» propres à éclairer la physiologie et la thérapeutique, sont  
» connus de l'académie. Ils ne sont rien moins que conclu-  
» ants en faveur de la doctrine du Magnétisme animal, et  
» ne peuvent avoir rien de commun, soit avec la physiologie,  
» soit avec la thérapeutique. »

## SÉANCES.

---

28 Novembre.

M. D... magnétise la nommée J...; il produit sur elle la différence des pulsations et la catalepsie des deux bras. Le sujet accuse l'heure précise.

M. Ricard magnétise la nommée M...; cette somnambule est mise en rapport avec un jeune praticien qui l'interroge sur l'état d'un malade qu'il vient de voir à l'instant. La somnambule reconnaît parfaitement (cela sans autre rapport que le contract de l'expérimentateur) que le malade est atteint de la teigne, d'une érysipèle à la face et d'une tumeur au cou. Tout cela étant reconnu exact, le magnétiseur demande au sujet s'il doit l'éveiller de suite : nous avons bien le temps, répond la somnambule, il n'est encore que neuf heures un quart. C'était en effet l'heure précise.

5 Décembre.

Mr.\*\*\*, étudiant en médecine, s'étant soumis à l'action magnétique de M. Meillier, a éprouvé, au bout de deux minutes, malgré la résistance morale qu'il opposait, d'après son propre aveu, à l'effet de l'action, des crises nerveuses tellement fortes que tout le corps et particulièrement les membres inférieurs se tordaient et se contractaient d'une manière fort remarquable.

Ce jeune homme, qui possède déjà de grandes connaissances dans la science médicale, désirait juger par lui-même de quelques-uns des phénomènes qui naissent de l'application du Magnétisme animal; dans ce but, il a poussé l'observation de ses sensations aussi loin que ses forces ont pu le lui permettre; mais enfin, se voyant au point de succomber à la violence des crises, il fit signe à son magnétiseur de le dégager.

Pendant la magnétisation un sien condisciple et ami qui tenait constamment les doigts appliqués sur l'artère radiale, observa que les pulsations variaient à l'infini, lors même que l'ampliation de la poitrine se faisait régulièrement, et aussi durant l'état de calme apparent du sujet.

Après cette magnétisation, M. S... actionne M. T..., et lui fait éprouver des effets analogues à ceux qui se sont manifestés chez le premier sujet.

12 Décembre.

Mr.... consulte la somnambule M... sur une mèche de cheveux qu'il lui présente. Le sujet déclare que ces cheveux

appartiennent à un enfant ; et, après avoir long-temps cherché, elle annoncé que cet enfant est malade, qu'il éprouve de vives et fréquentes palpitations, qu'il souffre du côté gauche ; puis, explorant les membres inférieurs, elle reconnaît que l'une des deux jambes présente trois trous à la partie antérieure et moyenne, et qu'il y a carie du tibia ; tandis que l'autre jambe est atteinte d'une tumeur à la partie postérieure et un peu au-dessous du jarret.

Tout cela est reconnu conforme à la vérité.

19 *Décembre.*

M. N... S... magnétise une dame qui a été présentée à la séance par un de MM. les abonnés. Au bout de sept minutes, cette dame est complètement magnétisée. Elle n'entend aucun bruit extérieur, et elle ne répond à personne qu'à son magnétiseur ; elle dit qu'elle se complait dans l'état où elle se trouve.

M. S..., pharmacien de cette ville, ayant présenté à la nommée M... endormie, une boîte très-bien fermée, et lui ayant demandé ce que contenait cette boîte, la somnambule, après avoir cherché, pendant un instant, a désigné et nommé précisément l'objet enfermé, qu'elle a prétendu voir très-distinctement à travers la boîte.

---

**JOURS DE SÉANCES**

Le 2	janvier,	pour la	1 <sup>re</sup> .	Section.....	} à 7 h. du soir.
Le 9	d <sup>o</sup> .	pour la	2 <sup>me</sup> .	<i>id</i> .....	
Le 16	d <sup>o</sup> .	pour la	3 <sup>me</sup> .	<i>id</i> .....	
Le 23	d <sup>o</sup> .	pour la	4 <sup>me</sup> .	<i>id</i> .....	
Le 30	d <sup>o</sup> .	pour la	5 <sup>me</sup> .	<i>id</i> .....	

---

**COURS PERMANENTS  
DE MAGNÉTISME ANIMAL,  
ET DE MASSAGE ORIENTAL.**

On s'inscrit, chez M. Ricard, rue Bouffard, n<sup>o</sup>. 15.

---

*Le Rédacteur-Gérant,*  
**RICARD.**

---

**BORDEAUX,**  
DE L'IMPRIMERIE DE SUWERINCK,  
Rue Marchande, n<sup>o</sup>. 6.



---

---

1<sup>re</sup>. ANNÉE. — (N<sup>o</sup>. 4). — FÉVRIER 1838.

---

---

LE  
**RÉVÉLATEUR,**  
JOURNAL  
DE MAGNÉTISME ANIMAL,

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS.

---

**COURS.**

---

**PREMIÈRE LEÇON.**

LE Magnétisme animal est la faculté que possèdent naturellement tous les êtres d'agir les uns sur les autres, et chacun sur sa propre organisation; mais plus ou moins puissamment, en raison de leurs forces respectives.

L'action magnétique se manifeste plus ou moins promptement, en raison des sympathies, des tempéraments, des idiosyncrasies des individus.

Cette action est plus ou moins forte, en raison de la volonté émissive.

C'est cette volonté qui met en jeu la machine agissante; c'est elle-même le moteur de l'action.

Chaque individu possède une certaine quantité de fluide

nervoux. Le réservoir de ce fluide est le cerveau, d'où il coule plus ou moins promptement, en plus ou moins grande quantité, en raison des forces animales.

Le fluide nerveux, comme tous les fluides impondérables, est invisible à nos yeux. Les somnambules prétendent le voir, et l'un d'eux l'a ainsi défini : « *Flamme coulante qui entretient la vie et qui parcourt le trajet des nerfs.* »

Ce fluide, qui peut se communiquer d'un individu à un autre, à de grandes distances et à travers les corps opaques, présente certaine analogie avec l'électricité et avec l'aimant ; il a en outre des qualités particulières qui lui sont propres.

Les effets que produit la torpille ou tout autre poisson électrique, prouvent positivement ce que nous venons de dire ; et la remarque la plus avantageuse qu'on ait faite, c'est que la force électrique ou magnétique, ou mieux électromagnétique de la torpille, par exemple, est plus grande vers la tête qu'à l'extrémité opposée : c'est donc dans le cerveau qu'est accumulé le fluide.

Dans notre espèce, en général, les effets sont moins frappants, mais ils n'en sont pas moins positifs. Nous ne citerons pas, ici, l'enfant phénoménal qui produisit sur l'accoucheur qui le reçut une commotion semblable à celle que procure le contact d'une batterie de Leyde fortement chargée ; mais nous donnerons pour exemple de la puissance magnétique de l'homme, l'influence bien surprenante, sans doute, et cependant bien réelle, qu'exerce sur les animaux les plus féroces le prodigieux Martin. Qui ne connaît la crainte qu'inspire cet Hercule moderne aux tigres, aux lions, à la hyène elle-même, dont la voracité et la sauvagerie respectent en tremblant le maître qui, d'un simple regard, gouverne leur naturel féroce. Oui, Martin est bien, quoiqu'il l'ignore probablement, le plus fort magnétiseur que je connaisse ! Voyez-le présentant à sa hyène un lambeau de chair qu'elle a hâte d'engouffrer dans sa gueule épouvantable ; voyez-le excitant les appétits gloutons du terrible animal, et offrant hardiment, aux énormes crocs de la bête, sa main audacieuse ! C'est dans ce moment surtout que l'âme de Martin se porte, par ses yeux,

sur le monstre, qui frémit et qui semble frappé d'une paralysie spontanée par les terribles regards qui le pénètrent de rayons engourdissants.

Et parmi les animaux différant de notre espèce, ne voit-on pas, chaque jour, les effets les plus patents des influences ? Qui ne sait que le serpent magnétise l'oiseau ? Qui ignore la force attractive qu'exerce le crapeau sur la belette ? Qui n'a vu le chien d'arrêt paralyser la caille ou la perdrix ?....

Il nous semble qu'il est impossible de révoquer en doute toutes ces choses, et que l'on ne saurait donner une explication raisonnable de ces prodigieux effets que par ce que nous appelons, nous, le *Magnétisme animal*.

Nous savons bien que quelques esprits qui aiment à jouer sur les mots, peuvent nous dire que le mot *Magnétisme* dérivant du grec *magnès* qui signifie aimant, ce mot ne saurait idéaliser justement l'action ou les phénomènes dits magnétiques ; à cela, nous répondons d'avance que nul autre mot connu ne pouvant remplir cette condition, nous conserverons la dénomination adoptée par nos devanciers, jusqu'à ce qu'un néologue plus instruit que nous ait enrichi d'un nom plus convenable la science que nous cultivons.

Partant, nous poserons que le fluide qui entretient l'action de nos nerfs est le véritable principe du Magnétisme animal.

Que ce fluide s'émane par la volonté de celui qui agit, et va saturer les corps vers lesquels on le dirige, en tant qu'il n'y a pas répulsion de la part de ceux-ci, pour annihiler la force émissive.

Que ce fluide produit, indépendamment des phénomènes analogues à quelques-uns de ceux qu'on obtient par l'aimant ou par l'électricité, un état particulier identique du sommeil ; que, dans cet état, naissent assez souvent les phénomènes somnambuliques ou extatiques analogues à ces crises naturelles.

Que ce fluide, principe de la vie, est évidemment bienfaisant aux malades.

Que, comme il appartient au magnétiseur dont la force et les moyens sont puissants, d'en saturer plus ou moins son

sujet, soit généralement, soit partiellement ; comme il peut aussi soutirer le fluide du sujet lui-même, il est évident que cet agent est un excellent moyen curatif.

Les opinions différentes des médecins de tous les temps, sur les causes des maladies, ont donné naissance à divers systèmes plus ou moins bons qu'il ne nous appartient point de critiquer. Depuis les *solidistes* et les *humoristes*, et d'après les découvertes de l'illustre Bichat, on a, il est vrai, distingué les maladies en nerveuses, vasculaires, lymphatiques, muqueuses, séreuses, cellulaires, cutanées, musculaires, fibreuses, osseuses, etc. ; cependant, quelque raisonnables que paraissent ces distinctions, certains médecins pensent encore aujourd'hui que toutes les affections viennent des nerfs ; d'autres prétendent qu'elles dépendent du sang ; d'autres, enfin, du manque d'équilibre entre le système sanguin et le système nerveux.

Nous qui pensons que si le système nerveux n'est pas le seul acteur, il joue du moins le rôle principal dans la machine animée, nous disons que, soit que la maladie vienne par trop de faiblesse, soit qu'elle vienne par trop de force des nerfs, le Magnétisme peut guérir, pourvu toutefois qu'il soit administré convenablement, et qu'il reste encore chez le patient des sources de vie propres à recevoir la fécondité qu'on leur envoie. Par contre, toutes les maladies du sang peuvent aussi être guéries (1). Nous observons que s'il y a lésion organique, et que l'organe malade soit en état de destruction, comme, par exemple, dans les pulmonies avancées, le Magnétisme demeurera sans effet salutaire. Nous avons même observé que, dans certains cas, il hâte singulièrement l'épuisement total.

C'est à tort que quelques personnes prétendent que le Magnétisme n'est qu'un surexcitant des nerfs ; nous avons souvent démontré par des faits, beaucoup plus concluants que toutes les théories, que l'agent magnétique peut agir comme

---

(1) Nous disons toutes les maladies, et non point tous les malades.

sédatif, débilitant, ou tonique, suivant la direction qu'on lui assigne, et le discernement du magnétiseur.

Nous avons reconnu que les procédés qu'on peut employer pour déterminer tels ou tels effets, ne sont point indifférents ; car bien que la volonté soit le principal moteur de l'action magnétique, il n'en est pas moins vrai que les accessoires nécessaires ne sauraient être neutralisés ou mal combinés, sans nuire à la marche du mécanisme.

Nous ne sommes point encore fixés positivement sur le point de savoir s'il existe des individus immagnétisables, comme on en a rencontré d'inélectrisables. Nous pensons que cela doit être ; bien que, d'après notre propre expérience, nous nous soyons convaincus que tel individu qui n'avait ressenti aucun effet de l'action de certains magnétiseurs, éprouvait des sensations bien marquées, et quelquefois spontanément, de l'action de certains autres.

Nous nous sommes convaincus que la volonté, aidée de tels procédés, agit d'une manière puissante, tandis qu'accompagnée de procédés différents, elle ne produit, bien souvent, rien d'apparent.

Nous nous sommes convaincus que chacun a certaines parties du corps plus sensibles à l'action du Magnétisme que certaines autres parties.

Nous nous sommes convaincus aussi de l'influence bien positive des climats, des températures locales, des températures atmosphériques, des corps vivants ou inertes qui nous environnent, et des dispositions physiques et morales du magnétiseur et du sujet.

Des hommes instruits, sans doute ; mais qui n'ont pas voulu prendre soin d'examiner sérieusement le Magnétisme et les phénomènes qu'il fait naître, ont prétendu que les effets magnétiques ne sont dus qu'à la chaleur animale, ou à l'imagination, ou à l'éréthisme de la peau, ou à l'imitation, ou, enfin, à la fascination. Leur erreur est profonde et facile à démontrer : en effet, lorsque l'on agit à de grandes distances sur un individu isolé qui, ignorant complètement que cette action doit avoir lieu, éprouve des effets aussi réels, aussi

marqués que ceux qui naissent de l'application directe de la main sur le corps, n'est-il pas bien positif que les prétentions des antagonistes du Magnétisme sont dénuées de fondement ?

Une expérience que j'ai fréquemment répétée dans le but de convaincre les sceptiques et les pyrrhoniens, et qui a été faite à Angoulême en 1836, est celle-ci : Je venais de terminer une leçon pratique ; j'avais à mon cours, ce jour-là, une douzaine d'élèves ; l'un de mes somnambules, le nommé *Chaumet*, surnommé *Libourne*, peintre, âgé de 20 ans, nous avait présenté des phénomènes très-remarquables et très-concluants. La séance terminée, il sort de chez moi, et mes élèves me font quelques questions relatives au Magnétisme ; celles-ci résolues, la conversation revient sur le sujet de nos dernières expériences. Mr. T\*\*\* me demande s'il me serait possible d'endormir mon somnambule là où il peut se trouver dans ce moment. Je réponds qu'oui, que j'avais plusieurs fois fait cette expérience sur lui ; mais que, comme j'ignorais où il était, je craignais de commettre une imprudence. — Si vous le voulez, me dit Mr. T\*\*\*, j'irai voir où est *Libourne*. — J'y consentis. Peu après Mr. T\*\*\* revint, et, nous ayant dit que le somnambule était occupé à lire le journal au café des colonnes, on m'engagea à le magnétiser.

J'ai toujours été très-défiant des sujets, et toutes les personnes qui m'ont fait l'honneur de suivre mes cours pratiques, le savent, j'ai toujours aussi été très-scrupuleux pour que les expériences soient concluantes. C'est pour cela que je proposai à ces messieurs de désigner, pour magnétiser *Libourne*, l'un d'eux, et non pas moi, parce que le jeune homme ayant pu voir au café Mr. T\*\*\*, pouvait se douter que je voulais le magnétiser à distance. Les élèves nommèrent donc, pour tenter cette magnétisation, Mr. D..., négociant, dont l'incrédulité n'était encore qu'ébranlée. Au bout de quelques minutes de concentration et d'attention de la part de Mr. D..., je dis aux élèves que le somnambule devait être endormi, et, qu'afin de rendre l'expérience encore plus concluante pour eux, ils feraient bien d'aller tous ensemble vé-

rifier le fait, et de laisser faire le somnambule, pour voir s'il reconnaîtrait de lui-même son magnétiseur. D'écouter à mon invitation, ils sortirent pour se rendre au café des Colonnes; mais ils rencontrèrent le jeune homme qui, en plein somnambulisme, se dirigeait vers le lieu d'où il avait été endormi, et qui, avant que personne eût eu le temps de lui adresser la parole, dit : *M. D... , éveillez-moi donc ; ce n'est pas bien de m'endormir ainsi sans me prévenir.* Alors M<sup>r</sup>. D.... s'empara complètement et directement du magnétisé, et l'amena tout endormi dans la salle ordinaire des séances, où on l'éveilla.

Certes, il n'en fallut pas davantage pour détruire entièrement les doutes de l'expérimentateur; et le bruit de cette expérience valut au Magnétisme plusieurs nouveaux prosélytes.

---

## FAITS.

---

### GUÉRISON D'UNE PLEURÉSIE.

Le 10 août dernier, dans la soirée, allant voir M<sup>me</sup>. Lemarchand, rue Lavie, n<sup>o</sup>. 13, je la trouvai en proie aux douleurs d'une violente attaque de nerfs. Convaincu par l'expérience de l'efficacité du Magnétisme pour ces sortes d'affections, je la magnétisai, et, en deux minutes, je la calmai parfaitement.

Le lendemain, étant revenu pour voir la malade, j'eus le bonheur d'arriver comme une seconde crise commençait; j'eus de nouveau recours au Magnétisme; mais, cette fois, M<sup>me</sup>. Lemarchand s'endormit et tomba en somnambulisme. Dans la conversation qui eut lieu entre nous, cette dame me dit que le Magnétisme la guérirait dans une dizaine de jours. Elle se prescrivit, pour le lendemain, trois tasses de tilleul : la première à sept heures du matin, la seconde à midi, et la troisième dans la soirée, à sa volonté; et pendant tout son traitement, et les huit jours suivants, un verre d'eau magnétisée en se couchant. Ce verre d'eau était pour la faire dormir.

Avant de la réveiller, elle fixa la magnétisation pour le lendemain à huit heures du soir, parce qu'elle voyait qu'elle aurait une attaque à 7 heures 40 minutes, et qui durerait 20 minutes.

12 Août. — Ainsi que la malade l'avait annoncé, l'attaque commença à 7 heures 40 minutes et finit à 8 heures. Elle fut terrible. Dès qu'elle fut terminée, je fis naître le somnambulisme. C'est dans cette séance que la malade me dit quelle était sa maladie et quelles en étaient les causes : A la suite d'un bal, étant suante, la malade s'était penchée sur la margelle d'un puits pendant cinq ou six minutes, et, comme elle était dans un moment critique, il y eut suppression. Les quatre jours qui suivirent celui du bal, elle éprouva un malaise continuel. Le 8 août, elle eut l'imprudence de prendre un bain froid qui lui occasionna des douleurs dans la poitrine, et dans tout le corps des douleurs *mortes* et *mobiles*, et enfin une attaque de nerfs : « Dans cette attaque, dit-elle, je sentais que j'allais mourir, et j'étais assez résignée, lorsque Dieu vous fit entrer chez moi, et, par le secours du Magnétisme, vous me sortites de l'état où j'étais.

» Hier, dans mon somnambulisme, j'ai vu que je guérirais dans dix jours, si je continuais à être traitée par vous. Si les médecins m'eussent entreprise avec les saignées, les sangsues, et la glace qu'ils m'auraient mise sur la tête, je vois que je serais morte le 7 septembre.

» Maintenant, continua-t-elle, écoutez-moi bien : Vous ne devez rien faire que par mes ordres. Comme ma poitrine est dans un grand état d'inflammation, et que mon sang se porte avec beaucoup de force au cœur, je ne respire qu'avec beaucoup de peine et de douleur, vous allez me faire des passes du cœur à la hanche droite, et du cœur à la hanche gauche. »

Je fis ce qu'elle venait de me dire ; son cœur fut dégagé ; elle respira plus librement, et presque sans douleur. Elle me dit ensuite : « Pendant deux jours, je n'éprouverai pas d'attaque, mais le troisième... (elle poussa un long soupir), j'en aurai une à huit heures précises ; j'aurai trois crises ; vous et M<sup>lle</sup> C. (une de mes somnambules), vous me tiendrez ; que



nul autre ne me touche ! Après la troisième crise, vous me croiserez les jambes *pour ôter la force aux nerfs*, et ensuite vous me magnétiserez. » Elle s'ordonna, pour les jours suivants, de la tisane d'orge avec du chiendent, et deux feuilles d'oranger. Trois personnes étaient présentes à cette séance.

13 et 14.—Pendant ces deux jours, elle fut endormie. Chaque fois elle gémissait continuellement sur les souffrances qu'elle prévoyait pour le 15; à toutes mes questions, je n'obtenais, pour toute réponse, que : « Oh ! combien je vais souffrir ! » Lui ayant proposé de mes forces pour mieux supporter ses douleurs à venir, elle me refusa, me disant que si elle prévoyait tant souffrir, c'était parce qu'elle aurait trop de force.

15.—Huit heures sonnaient comme l'attaque commençait ; les 3 crises eurent lieu dans son état de veille ; elles furent terribles. A 9 heures, la malade était parfaitement calme. Je la magnétisai ; dès qu'elle fut endormie, elle me dit : « Oh ! comme j'ai souffert ! » D'après sa volonté, je lui fis des passes du cœur à la hanche droite et à la hanche gauche, du haut de la poitrine au bas-ventre, sur le ventre, de gauche à droite. Il y eut des sueurs abondantes aux mains, je les essuyai trois fois ; des sueurs pareilles eurent lieu au côté gauche.

16.—Il n'y eut pas d'attaque ; je la magnétisai ; étant endormie, elle m'annonça une grande transpiration aux mains et une plus grande aux pieds ; tout cela se réalisa. Elle voulut être essuyée avec un tissu en fil, le coton devait lui nuire. Elle se fit faire des passes du bas-ventre aux genoux, du cœur à la hanche droite. Avant d'être réveillée, elle prévoit une crise pour le lendemain à 7 heures 50 minutes.

17.—A l'heure indiquée la crise a lieu. Je la magnétise ensuite ; elle me dit de lui faire 11 passes du cœur à la hanche droite, 11 du cœur à la hanche gauche, 11 du haut de la poitrine au bas-ventre, 11 de chaque hanche à chaque genou, 11 sur chaque bras jusqu'à la main et au-delà, et enfin 9 sur le front. Elle sua tellement des pieds dans cette séance, que le matelas en fut transpercé, et la paille même en était très-mouillée ; je lui essuyai six fois les pieds.

18. — Ce jour-là, pas de crise. Je lui fis beaucoup de passes pour dégager le cœur et l'épigastre.

19. — Etant en somnambulisme, elle prédit une dernière attaque pour le 20, les douleurs furent continuelles toute la journée jusqu'à 7 heures 50 minutes. Elle prie, pour le lendemain, lorsque sa crise sera passée, de lui croiser les jambes comme par le passé.

20. — M<sup>me</sup>. Lemarchand avait passé la soirée du 19 devant sa porte avec des voisins. A onze heures, elle se coucha, et sentit une telle oppression qu'elle crut mourir. A minuit elle eut toutes les peines du monde à appeler du secours. Dans ce moment, j'entre et j'entends qu'on parle de la faire administrer ; je la trouvai dans un état effrayant ; on me reprochait déjà de l'avoir tuée. Les douleurs se firent sentir jusqu'à 2 heures après midi ; elles reprirent à 6 heures ; à 7 heures il y eut un peu de calme, suivi d'une crise plus terrible que toutes les précédentes ; elle dura 50 minutes.

Un médecin dont je tairai le nom, à cause du peu de foi qu'une partie de ses confrères ajoutent au Magnétisme, fut présent, ainsi que M. Meiller, à cette dernière crise et à la séance magnétique qui la suivit. Je passai toute la nuit près de la malade ; elle annonça un accès de fièvre de deux heures pour le lendemain, de 10 heures à minuit ; après la fièvre, dit-elle, j'aurai faim ; je mangerai de la viande et du *chouane*, et le retour de mon appétit datera de ce jour, qui sera également celui de ma guérison. Elle me déclara n'avoir jamais pu manger ni boire passé 10 heures du soir.

21. — A dix heures, la fièvre eut lieu ; elle fut très-forte ; il y eut délire. La malade me dit que les souffrances qu'elle éprouvait en ce moment étaient pour me débarrasser de tout ce que j'avais pris d'elle dans ce traitement.

Minuit sonne : la fièvre cesse, et M<sup>me</sup>. Lemarchand m'annonce, avec l'expression de la joie, qu'elle est guérie. Elle demande à manger, on lui apporte le pain et la viande préparés à l'avance ; après son repas, elle s'endort.

22. — Elle reprit ses occupations comme par le passé, L'ayant endormie, elle se prescrivit un régime à suivre, et

de plus, un purgatif pour le 4 septembre, trois bains pour le 7, le 9 et le 12, et un verre d'eau magnétisée tous les soirs, pendant 8 jours; après quoi, santé parfaite.

Le tout a été exactement fait, et, depuis, le mal n'a pas reparu.

DUCHAMP.

---

*Le Bulletin Médical du Midi*, journal de Bordeaux (N<sup>o</sup>. 202), contient l'article ci-après :

*Vue parfaitement distincte à une demi-lieue de distance.*

Nous empruntons au cours inédit de Magnétisme animal de M. le comte de Beaumont-Brivazac, le fait suivant qui nous paraît digne de fixer l'attention de nos lecteurs. La science bien connue du docteur Pons, d'Agen, en présence duquel ont été faites les expériences, nous est un sûr garant qu'il n'y a eu en cette affaire ni illusion, ni absence de saine et judicieuse critique.

M<sup>me</sup>. de L<sup>\*\*\*</sup> était, en 1828, aux eaux thermales de Castéra-Verduzan, département du Gers; elle souffrait beaucoup de vives douleurs spasmodiques qu'elle ressentait dans la région épigastrique. On lui prescrivit quelques doses de sulfate de quinine et l'usage des eaux et bains ferrugineux. Cette médication, loin de soulager M<sup>me</sup>. L., aggrava son mal. Les douleurs étant devenues intolérables, je me rendis aux sollicitations de la malade, à celle de son mari et de sa belle-mère, qui voulaient que j'essayasse, contre cet affection, l'action du Magnétisme. Le Magnétisme calma toujours et arrêta souvent spontanément ces crises douloureuses, presque toujours accompagnées d'attaques de nerfs; mais le sommeil magnétique ne se présenta jamais: par conséquent, pas de somnambulisme au moyen duquel on pût découvrir la cause du mal et le moyen de le guérir. Il faut dire que la médecine avait épuisé les ressources de la thérapeutique. Cette jeune et intéressante malade fut passer l'hiver à Agen, et ce fut deux mois après qu'elle eut quitté Castéra-Verduzan, que j'eus le plaisir de la revoir dans cette ville.

M<sup>me</sup>. L. était toujours aussi souffrante : le Magnétisme arrêta, détruisait momentanément le spasme ; mais il ne guérissait pas la maladie. Je rencontrai chez M<sup>me</sup>. L., Mr. le docteur Pons , professeur d'anatomie , médecin d'un grand mérite. Le docteur était dans les rangs des incroyables ; mais son septicisme , ainsi que ses nombreux écrits l'ont prouvé depuis , n'avait rien de cet acharnement , de cette fureur irascible , qui distinguent d'une manière déplorable quelques membres de la faculté , quand ils parlent du Magnétisme. M. Pons fut acteur et témoin dans les faits que je vais raconter , et j'eus le bonheur d'opérer chez lui une conversion complète.

J'avais conduit chez M<sup>me</sup>. L. , le 26 septembre , la jeune Adeline Dufaut , âgée de quinze ans environ , l'une de mes somnambules les plus lucides ; j'espérais , avec une extrême confiance , qu'elle pourrait indiquer un remède propre à guérir notre intéressante malade. Le docteur Pons n'ayant jamais vu de somnambule , ne se fit pas attendre. Je commençai par magnétiser M<sup>me</sup>. L. , parce qu'elle souffrait par accès de son spasme ordinaire. Je prouvai au docteur , que non-seulement je pouvais calmer ce spasme , mais même l'arrêter spontanément par la seule application de ma main sur la région épigastrique.

Je m'empressai ensuite de mettre M<sup>lle</sup>. Dufaut en somnambulisme et de la mettre en rapport avec M<sup>me</sup>. L. La somnambule était sérieuse ; elle paraissait entièrement concentrée , et elle continuait de tenir la main de la malade dans la sienne , lorsque la malade éprouva un nouveau spasme. J'engageai alors le docteur à essayer de produire le même effet que celui qu'il m'avait vu obtenir en plaçant la main sur l'épigastre de M<sup>me</sup>. L. ; mais l'heureux résultat ne put avoir lieu , car , à peine M. Pons eut-il touché la partie souffrante , qu'il retira sa main avec vivacité , en s'écriant ; « Je suis convaincu pour toujours !.... Je n'ai plus besoin de rien voir. » Le docteur venait d'éprouver le même effet qu'il eût ressenti s'il avait touché une torpille ou le gymnote engourdissant. Son bras droit éprouvait une sorte de torpeur que je détruisis promp-

tement par quelques passes prolongées de l'épaule à l'extrémité de la main. Dès ce moment, M. Pons étudia le Magnétisme avec d'autant plus de zèle, qu'il ne tarda pas à produire lui-même les effets les plus surprenants. M<sup>me</sup>. de L. se prit à rire forcément d'un événement aussi singulier qu'imprévu, et ce rire immodéré mit fin au spasme : la somnambule, totalement étrangère à ce qui se passait, demeura impassible.

Consultée sur la maladie de M<sup>me</sup>. de L., elle répondit, sans hésiter, de manière à ce que le docteur pût juger qu'elle indiquait clairement une irritation de la membrane muqueuse de l'estomac, ayant bien soin d'établir des différences qui spécifiaient pour le docteur une irritation et non pas une inflammation. Le raisonnement que faisait la somnambule étonnait singulièrement M. Pons, qui avouait cependant ne pouvoir plus être surpris de rien. M<sup>lle</sup>. Dufaut devint admirable, lorsqu'avec une joie indicible elle annonça qu'elle voyait le moyen de guérir M<sup>me</sup>. de L. La présence de M<sup>me</sup>. de L., de la mère de la malade et celle d'un habile médecin, donnaient le plus vif intérêt à cette scène. « Là, disait la somnambule, *là sur un coteau de.... de... Mont* (je nommai, pour l'aider, tous les coteaux des environs d'Agen, et enfin celui de *Mont - Grand*). — *Oui, de Mont - Grand*, s'empresse-t-elle de répéter, *près du pont...., à côté du ravin...., contre une pierre, là...., voyez-vous cette plante, cette grande herbe !* » Elle la décrit parfaitement ; et, d'après l'hésitation que je mettais à prononcer *oui, je la vois*, elle fait un mouvement comme pour en cueillir une branche et me la donner, en disant : — *Tiens, vois..... comme elle a une odeur forte et mauvaise.....* — *Oui, c'est vrai ; quel est son nom ? — Oh ! ça je ne sais pas....* — *Que faut-il en faire ? est-il nécessaire d'en faire de la tisane pour la malade ? — Oh ! non, mon Dieu, non...., pas boire.... ; la faire blanchir, la piler comme des épinards.... ; faire un cataplasme, le mettre entre deux linges, pendant vingt-quatre heures, sur l'estomac de la dame..., ensuite une autre fois la même chose, puis elle sera guérie.*

Elle décrivit la plante, sa forme, ses feuilles, sa couleur ;

elle indiqua encore de nouveau, et parfaitement, le site où elle la voyait. *Est-ce que tu ne la vois pas ; ne sens-tu pas cette odeur forte ?* disait-elle avec impatience. Nous constatâmes que la somnambule, âgée de quinze ans et demi, n'avait pas été au coteau de Mont-Grand depuis l'âge de sept à huit ans. Je lui demandai si, étant éveillée, elle pourrait reconnaître cette plante. Elle me répondit que oui, si je l'y obligeais. Je procédai en conséquence, et ainsi qu'on doit le faire en pareil cas, pour qu'elle conservât le souvenir de la plante; mais j'oubliai de lui imprimer celui du lieu où elle se trouvait et où elle la voyait encore. Au reste, nous avons pris note de tout, et n'avions nul besoin de son indication déjà écrite. Peu de temps après, je mis fin au somnambulisme. A son réveil, M<sup>lle</sup>. Dufaut, questionnée sur ce qu'elle avait éprouvé, par M. le docteur Pons, répondit qu'elle ne se souvenait de rien, mais qu'elle avait rêvé d'une plante *dont je sens encore l'odeur*, ajouta-t-elle. Elle ne savait pourquoi elle pensait à cette plante, qu'elle décrivit de nouveau dans les mêmes termes ; mais elle ignorait complètement où elle était, *parce qu'elle n'en avait jamais vu de pareille, pas même au jardin de M. de St.-Amand.*

Le lendemain, 27 septembre, en compagnie de Mr. de L..., de M. de Brienne, du marquis de Mata-Florida, de M<sup>lle</sup>. Dufaut, de sa mère, et d'une de leurs amies, nous nous rendîmes au coteau de Mont-Grand, en laissant ignorer à la jeune fille le but de cette promenade. Arrivés près du pont jeté sur le ravin, je la priai de regarder autour d'elle, et de voir si elle ne pourrait pas trouver la plante qu'elle avait rêvée ? A l'instant même elle se mit à la chercher, en disant : *Elle est par ici, oui, car je la sens... ; mais je ne la vois pas.* Elle s'impatientait, frappait son pied contre terre ; en effet, elle n'avait aucun souvenir du lieu indiqué par elle. Je prévins M. de Brienne et je mis M<sup>lle</sup>. Dufaut en somnambulisme, pendant son exploration. Elle s'arrêta sur-le-champ, et l'ayant priée de cueillir la plante qui devait guérir M<sup>me</sup>. de L. *Ah ! oui*, dit-elle, et elle courut droit vers le petit pont, exactement au lieu indiqué par elle à Agen ; elle descendit dans le ravin, et, sur le

revers, contre un bloc de pierre roulé des hauteurs, également désigné dans son somnambulisme ; elle cueillit un pied extrêmement touffu d'une plante d'un beau vert et qui exhalait une odeur désagréable et pénétrante : personne, parmi nous, ne put la connaître. Peu de temps après, je réveillai M<sup>lle</sup>. Dufaut et nous l'instruisîmes de tout ce qui s'était passé. De retour à Agen, nous présentâmes cette plante à plusieurs personnes qui ne la connurent pas mieux que nous. Cependant, le pharmacien qui demeure sous la Vieille-Horloge, élève du célèbre M. de Saint-Amand, nous affirma que c'était la *Psoralea bituminosa*, plante qui répand, comme son nom indique, une forte odeur de bitume, et qui n'est point employée en médecine. N'importe, M. le docteur Pons n'hésita pas à en faire l'usage prescrit par la somnambule, et, dès le soir même, le cataplasme ordonné fut appliqué sur la région épigastrique de M<sup>me</sup>. de L.... Cet appareil fut levé au bout de vingt-quatre heures, ainsi que la somnambule l'avait prescrit. La malade passa la journée sans éprouver de spasme : ce cataplasme avait produit l'effet d'un révulsif très-actif. Quelques faibles réminiscences spasmodiques reparurent dans la nuit ; le cataplasme fut renouvelé, et, passé ce jour, M<sup>me</sup>. de L. a été entièrement guérie.

Il serait certainement difficile de trouver un exemple plus remarquable de la réalité et de l'exactitude de la vue à distance chez certains somnambules, et M<sup>lle</sup>. Dufaut a donné vingt autres preuves tout aussi remarquables de cette étonnante faculté.

S. A, D. M. P.

---

## CATALEPSIE,

ACCOMPAGNÉE DE DIVERSES AFFECTIONS GUÉRIES PAR LE MAGNÉTISME.

---

*Vue à distance , — Transport des sens à l'épigastre , — Effet singulier que produit l'action du fer dans l'état magnétique de la somnambule , — Étrange phénomène de répulsion qu'elle éprouve du fluide de M. M\*\*\*.*

Il ne faut pas juger ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, selon ce qui est croyable ou incroyable à notre sens ; c'est une grande faute en laquelle la plupart des hommes tombent, de faire difficulté de croire d'autrui ce qu'eux ne sauraient ou ne voudraient faire.

MONTAIGNE.

M<sup>lle</sup>. N. Léon, âgée de 23 ans, demeurant à Bordeaux, rue Sainte-Catherine, n<sup>o</sup>. 44, était cataleptique depuis trois ans et demi. Cette maladie était d'autant plus grave qu'elle se compliquait de convulsions atroces, de crachements de sang et de douleurs très-vives au foie. Les accès revenaient au moins tous les jours, souvent deux fois en été : ils duraient plusieurs heures. Ce n'était que pendant l'hiver qu'ils étaient moins fréquents.

Après avoir été traitée sans succès par trois médecins, M<sup>lle</sup>. Léon voulut essayer si le Magnétisme apporterait quelque soulagement à ses souffrances. Le 26 août 1836, elle se rendit, avec une dame de ses amies, chez les dames C..., où se réunissaient habituellement plusieurs magnétiseurs et divers malades qui avaient invoqué les secours de cette puissance curative. Là, elle fut témoin des phénomènes du somnambulisme, et, s'étant fait mettre en rapport avec une dame C..., somnambule, elle lui demanda ce qu'elle pensait de sa maladie.

Dès que M. M..., qui la magnétisait, entendit ces paroles, il défendit *mentalement* à la dame C... d'y répondre, parce qu'on lui avait dit que M<sup>lle</sup>. Léon était épileptique, et qu'il ne savait pas si cette demoiselle était disposée à entendre la



vérité. La somnambule lui dit simplement qu'elle ne pouvait répondre à sa question. Le Magnétisme me fera-t-il du bien? — *Oui.* — Dormirai-je? — *Quand vous aurez été magnétisée une fois, je vous le dirai.* Ici, M. M... pria M<sup>lle</sup>. Léon de s'éloigner un peu afin de réveiller la malade. Dès que celle-ci eut les yeux ouverts, M<sup>lle</sup>. Léon éprouva dans tout son corps une commotion semblable à celle que produirait une machine électrique.

J'arrivai dans ce moment, et je magnétisai, en présence de ces dames, la femme Jeannette, qui était aussi somnambule. M<sup>lle</sup>. Léon suivit tous les détails de la séance avec la plus grande attention; mais, soit que le spectacle nouveau pour elle d'une médecine toute de charité et de bienveillance, l'eût agitée, soit qu'elle se trouvât réellement indisposée, dès que j'eus réveillé Jeannette, M<sup>lle</sup>. Léon eut une attaque de nerfs.

On s'empessa de lui donner tous les secours nécessaires, et M. M... la magnétisa, afin de la calmer. Après quelques passes à grands courants, il porta les doigts sur l'épigastre; à l'instant même, M<sup>lle</sup>. Léon poussa un cri étouffé, et elle eut de nouvelles convulsions dans tous les membres. M. M.. s'aperçut alors, en l'examinant avec plus d'attention, que la malade n'était point épileptique, car il n'y avait pas d'écume à sa bouche. Enfin, en soulevant le bras gauche de M<sup>lle</sup>. Léon, et le voyant conserver la position dans laquelle il l'avait laissé, il reconnut la catalepsie. Comme il se sentait très-fatigué, il me pria de le remplacer. Je magnétisai donc pour la première fois cette personne; et, remarquant que je ne pouvais lui faire des passes vers le cœur sans lui occasionner des douleurs et des convulsions, je lui adressai plusieurs fois la parole, elle ne me répondit que lorsque, d'après l'invitation de M. M... je lui appliquai les doigts sur l'épigastre.—*Comment vous trouvez vous?—Assez bien, sauf un peu d'étouffement.*—*Que puis je faire pour vous soulager?—Des passes sur les genoux.*—Se trouvant mieux après, elle en demanda sur l'épigastre, puis enfin sur le sommet de la tête. Elle fut alors tout-à-fait calme. Je voulus savoir quel

était le meilleur moyen de la mettre en somnambulisme ; elle me répondit de la magnétiser sur le front, et qu'il fallait faire de même pour la réveiller, mais *avec une intention toute contraire*. Après cela, elle me pria de la laisser dormir en repos, et de la réveiller au bout de trois quarts d'heure. Je la prévins qu'ayant absolument besoin de m'absenter pendant ce temps, je reviendrais au moment qu'elle m'avait indiqué, et je sortis avec M. M....

Pendant notre absence, M. M.... se rappela que nous avions oublié de recommander aux personnes chez qui M<sup>lle</sup>. Léon était restée, de ne point lui dire qu'elle était somnambule. Il s'empressa de revenir chez les dames C... pour réparer cette omission. Il n'était pas encore arrivé à la porte extérieure de la maison, que la malade, jusque-là parfaitement tranquille, à ce que nous ont certifié les témoins, leva les mains et dit : *Le voilà !*

En entrant dans l'appartement, M. M.... trouva M<sup>lle</sup>. Léon agitée, et lui en demanda la raison ; elle lui répondit que le temps qu'elle avait fixé pour son sommeil était écoulé, et qu'elle souffrait beaucoup. — Voyez-vous si M. Engler vient ? — *Oui, je le vois ; il est encore chez lui.* — Si vous souffriez, ou qu'il tardât trop long-temps, ne pourrais-je pas vous réveiller ? — *Non ; il faut que ce soit lui !* — Après quelques minutes d'attente, M. M... renouvela sa question : M. Engler vient-il ? — *Oui, mais un bavard l'arrête.* — En effet, j'avais été retenu dans la rue par suite d'un accident dont un témoin officieux me racontait toutes les circonstances. M<sup>lle</sup>. Léon, au bout de quelques instants, dit avec l'accent de la joie : *Ah ! le voilà ! appelez-le vite.... je ne puis plus y tenir.... je souffre trop....* M. M.... vient au-devant de moi ; je me hâte d'accourir ; je calme et réveille M<sup>lle</sup>. Léon, qui ne conservait d'autres fatigues de son attaque qu'un violent mal de tête, que je dissipai facilement en peu de minutes.

Il est inutile d'ajouter que nous nous empressâmes tous d'engager cette personne à se laisser magnétiser, lui promettant une guérison prochaine et très-probable. Elle y con-

sentit, et la deuxième séance eut lieu le 28 août suivant.

Elle fut endormie en peu d'instants. Dès que je l'interrogeai sur sa santé, elle me dit que si je la magnétisais une fois tous les deux jours, elle serait guérie dans trois semaines, et qu'elle n'aurait plus d'accès pendant ce temps-là. Puis elle me pria de la laisser tranquille et de la réveiller au bout d'une demi-heure. Quand je lui ouvris les yeux, elle se plaignit de douleurs et de faiblesses dans les jambes ; mais elle en fut guérie par quelques minutes de magnétisation.

J'eus l'occasion de voir, pendant cette séance et les suivantes, combien M<sup>lle</sup>. Léon était impressionnable, car chaque fois que mon attention se portait sur d'autres choses que sa santé, ou que j'adressais la parole à l'un des témoins, elle avait des convulsions ; la présence seule de personnes en rapport avec quelqu'un qui lui déplaisait suffisait pour l'agiter et lui causer des étouffements intolérables. Que l'on juge d'après cela combien il est délicat de tenter des expériences de pure curiosité devant des spectateurs comme MM. Bouillaud, Dubois d'Amiens, etc.

*Troisième séance*, 30 août. — A peine en sommeil, M<sup>lle</sup>. Léon me prévint qu'il fallait la laisser en repos, c'est-à-dire ne lui adresser aucune question, sans quoi elle aurait une attaque. Comme elle paraissait souffrir vivement, et qu'elle avait des convulsions fréquentes, qu'à la vérité je calmais aussitôt, je lui fis boire de l'eau magnétisée, et, dans l'espoir d'agir plus efficacement, je lui mis au doigt une bague en fer, magnétisée. A l'instant elle éprouva une telle convulsion, que son corps se plia en deux, la face touchant les genoux. Je m'empressai de lui ôter cette bague, et le calme se rétablit de suite.

Je remarquai aussi, en la réveillant, une chose assez singulière : elle ouvrit les paupières ; mais les yeux étaient relevés vers le ciel et paraissaient immobiles et sans vie ; ce ne fut qu'à la seconde passe qu'ils revinrent à leur état naturel (1).

---

(1) Le savant docteur Petetin avait également fait cette observation sur ses cataleptiques. (*Electricité animale*, p. 99.)

La quatrième séance ne présente rien de remarquable que j'aie à rapporter.

*Cinquième séance*, 3 septembre. — J'appris ce jour-là avec une vive satisfaction, que M<sup>lle</sup>. Léon se trouvait fort bien, qu'elle n'avait pas eu de nouvelles attaques, et que les crachements de sang auxquels elle était sujette depuis quelque temps avaient entièrement cessé depuis que je la magnétisais.

*Sixième séance*, 5 septembre. — L'état de M<sup>lle</sup>. Léon était des plus satisfaisants. Ses forces augmentaient, et les maux de tête avaient complètement disparu. Je mis plus de temps que de coutume pour l'endormir; lorsque je lui en demandai la cause, elle me dit qu'une douleur que j'avais au cœur diminuait mes forces. C'était vrai, car j'en avais souffert dans la matinée.

Depuis les premiers jours de son traitement, j'avais interrogé fréquemment M<sup>lle</sup>. Léon sur sa maladie de foie sans pouvoir en tirer les renseignements nécessaires. Ce jour-là, cependant, elle m'avoua que l'application de vingt sangsues sur la partie souffrante lui ferait beaucoup de bien, mais qu'elle ne pouvait pas s'y décider. Comme j'attachais une haute importance à la guérison de la catalepsie, je pensai qu'il y avait peu d'inconvénients à différer de quelques jours le traitement de l'autre maladie, et je laissai M<sup>lle</sup>. Léon dormir en repos, selon son habitude. Il y avait près d'un quart d'heure qu'elle était parfaitement calme, lorsqu'il entra quelqu'un pour qui elle paraissait avoir, dans cet état, une sorte de répulsion instinctive. Je causais depuis quelques secondes, à voix très-basse, avec cette personne; tout-à-coup M<sup>lle</sup>. Léon se précipite la face contre terre, de toute sa hauteur, et avec une violence incroyable. M. M...., en devinant la cause, sort à l'instant. Je relève et calme la malade, qui m'apprend alors la cause de ce qui venait de lui arriver, c'est-à-dire la présence de M. M.... Du reste, je n'attribuai cette susceptibilité passagère qu'à l'état de faiblesse dans lequel elle se trouvait. Cet accident n'eut pas de suite.

*Septième séance*, 5 septembre. — Un événement avait

occasionné une rechute des plus graves à M<sup>lle</sup>. Léon. Sa famille m'envoya chercher, et je la trouvai anéantie et les membres froids comme la glace. Je parvins cependant à la mettre en somnambulisme dans l'espace de dix minutes, et je réussis à dissiper tous les symptômes alarmants.

*Huitième et neuvième séances, 7 et 10 septembre.* — Tout était réparé, et M<sup>lle</sup>. Léon se trouvait à merveille. Pendant la neuvième séance, elle me dit qu'une de mes malades, absente depuis plusieurs jours, et que je ne croyais plus revoir, m'attendait chez les dames où je l'avais vue pour la première fois, ce qui me fut confirmé par les témoins.

La douzième séance eut lieu le 16 septembre, et compléta la guérison de la catalepsie. Dès que M<sup>lle</sup>. Léon fut endormie elle m'assura qu'elle n'aurait plus d'attaques, à moins de quelque malheur qu'elle ne pouvait prévoir. Elle me donna des conseils pour ma santé, et m'indiqua les précautions que j'avais à prendre si je magnétisais quelques personnes atteintes de maladies contagieuses, etc.

Je la mis de nouveau en somnambulisme le 18, le 21, et le 23 septembre pour la dernière fois. Ce jour-là, j'enseignai à son frère les procédés du Magnétisme, afin qu'il pût la guérir de ses douleurs au foie. Il réussit à l'endormir; mais il y mit trop de force, et M<sup>lle</sup>. Léon se plaignit d'une douleur violente au cœur que je fus obligé de calmer. Elle s'ordonna alors vingt sangsues au côté droit et des synapismes, m'assurant que cela suffirait pour son rétablissement. Depuis que j'ai cessé de magnétiser M<sup>lle</sup>. Léon, elle est parfaitement bien. Je l'ai revue au commencement de cette année, et elle m'a dit se trouver mieux qu'elle ne l'a jamais été.

ENGLER,

*Membre de la société de l'Harmonie de Bordeaux.*

(Extrait du MÉMORIAL BORDELAIS, n<sup>o</sup>. 9651).

---

Les soussignés, membres du cercle Rochefortin, attestent que, le 3 mars 1836, au soir, et dans le local de cette société,

M. Albert, sous-officier au 14<sup>e</sup>. léger, s'étant soumis à l'action magnétique de M. Godineau, étudiant en médecine, a éprouvé les phénomènes suivants :

Après douze minutes d'expérimentation, est survenue la somnolence, qui a bientôt été suivie du sommeil magnétique; pendant ce dernier état, M. Albert a fait preuve d'une insensibilité complète, en résistant aux éclats de voix, au chatouillement fait dans les narines avec une barbe de plume, etc.; étant passé ensuite à l'état de somnambulisme, il a répondu facilement à toutes les questions qui lui ont été posées par M. Godineau, pendant que celui-ci était immédiatement placé devant lui. M. Godineau s'étant éloigné à la distance d'environ huit pas, en passant dans un appartement voisin dont il avait laissé la porte entr'ouverte, et ayant posé à voix aussi basse que possible deux questions différentes, M. Albert les a parfaitement entendues, et y a répondu de même: enfin, M. Godineau ayant voulu observer ce qu'il y avait de réel dans la *seconde vision* indiquée par plusieurs auteurs, a placé successivement sur l'épigastre deux montres marquant des heures différentes, heures que M. Albert a parfaitement déclarées. Les soussignés insistent sur le témoignage de ce dernier phénomène, qu'ils ont scrupuleusement observé.

*Rochefort, 4 mars 1836.*

*Signés : BOUFFARD, — GIRAL, — T. VIAUD, — DERUSSAT, — BRAUD,  
— BRILLOUIN, — ACKERMANN, — GAILLARDON, — FOUQUET,  
— THIBAULT.*

---

**SOCIÉTÉ DE L'HARMONIE DE GUIENNE, EN 1784.**

La Bibliothèque publique de Bordeaux possède un volume in-8<sup>o</sup>. de 168 pages, portant le n<sup>o</sup>. 22,256, intitulé : *Recueil d'observations et de faits relatifs au Magnétisme animal, présenté à l'auteur de cette découverte, et publié par la Société de l'Harmonie de Guienne.*

Nous pensons que nos lecteurs verront avec satisfaction les documents que nous avons extraits de cet ouvrage.

Lettre de MM. les Membres de la société de l'Harmonie de Guienne,  
à M. MESMER, docteur en médecine de la faculté de Vienne.

Bordeaux, le 30 novembre 1784.

Monsieur,

Bordeaux est, de toutes les villes du royaume, celle qui accueille votre découverte avec le plus d'empressement : plusieurs cours d'instruction ont successivement inscrit au rang de vos élèves un grand nombre de citoyens, auxquels leur état et leurs qualités personnelles conciliaient également la considération publique. Dès l'instant qu'aidés des lumières de M. le comte Maxime de Puysegur, nous avons organisé notre société, elle s'est vouée à la bienfaisance ; un traitement public en faveur des pauvres, et une caisse de charité pour les secourir, ont été la première et l'utile base de notre établissement ; nous avons cru que cette manière de procéder était le plus digne hommage que nous pussions offrir à votre âme et à votre génie.

M. Fitz-Gibbon, M. Archbold, M. Pradelle, docteurs en médecine, ont loué un hôtel vaste et aéré ; leurs soins, secondés de ceux des élèves, y sont accordés chaque jour à cinquante malades indigents, avec un zèle, une ponctualité, et une constance qui font également l'éloge de l'humanité et du désintéressement de vos trois disciples.

Nous allons, Monsieur, tant pour Bordeaux que pour Bayonne, mettre sous vos yeux divers détails qui constatent les effets les plus décisifs et les plus favorables à la propagation de votre doctrine : désormais, par ses succès, elle se défend d'elle-même contre les frondeurs inconséquents ou les adversaires de mauvaise foi.

Nous avons l'honneur d'être, avec respect, Monsieur, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs.

Vient ensuite une lettre de MM. Fitz-Gibbon, Archbold et Pradelle, à la société, contenant le résultat de plusieurs observations, suivie d'un *nota* dans lequel ils disent avoir été obligés de taire un grand nombre de traitements, soit

sur des personnes qui l'ont ainsi voulu, soit sur d'autres qui, étant dégoûtées de ce traitement, n'ont pu être suivies dans la marche de leurs maladies.

*Liste de Messieurs de la société de L'HARMONIE DE GUIENNE,  
en 1784.*

(Les membres marqués d'une astérique avaient été reçus à la Société de Paris et en étaient membres).

FONDATEUR :

M. Le Comte Maxime de Puységur, mestre de camp en second du régiment de Languedoc.

MEMBRES :

MM. Archbold père, docteur en médecine de l'Hôtel-Dieu, chef de traitement à Lodève, en Languedoc.

\* Archbold fils, docteur en médecine et en chirurgie de l'université de Montpellier, correspondant de la société royale des sciences et de celle de médecine de Paris, chef de traitement à Bordeaux.

\* Alphonse, maître en pharmacie de l'académie des sciences de Bordeaux.

Balguerie (Pierre), négociant à Bordeaux.

Baour-Maisonneuve, d<sup>o</sup>.

Barthez (J.-J.), d<sup>o</sup>.

Biré, conseiller au parlement de Bordeaux.

Borel (Paul), négociant à Bordeaux.

Bory aîné, d<sup>o</sup>.

Boullé, d<sup>o</sup>.

Boyer (J.-J.), d<sup>o</sup>.

Brethous de Castelnaud, citoyen de Bayonne.

Clavelin, docteur en médecine, chirurgien-major du régiment de Champagne.

Commamale, maître en chirurgie à Bayonne.

Crozillac, négociant à Bordeaux.

Dumas, habitant de S<sup>t</sup>.-Domingue.

Delzolier, négociant à Bordeaux.

Le père Desmarieres, religieux de la charité, à l'île de Ré.

Dubernet jenne, négociant à Bordeaux.

Dubesset, lieutenant au régiment de Languedoc.



MM. Ducla, citoyen de Bordeaux.

\* Dufour secrétaire du roi à Bordeaux.

Le vicomte Duhamel, lieutenant de maire de la ville de Bordeaux.

Durand, de Lyon

Fabre, négociant à Bordeaux.

Fauchey, négociant à d°.

\* Fitz-Gibbon, docteur en médecine, chef de traitement à Bordeaux.

Le père Fromit, religieux de la charité, à Cadillac-sur-Garonne.

Le chevalier Froger de la Rigaudière, capitaine de vaisseau, chevalier de l'ordre de S<sup>t.</sup>-Louis.

Gachet de Lisle, négociant à Bordeaux.

De Galatheau, d°. d°.

Le vicomte de Gands, colonel-commandant du régiment de Champagne.

Gaube, maître en pharmacie à Boyonne.

Gauthier aîné, négociant à Bordeaux.

Gensonné, avocat au parlement de Bordeaux.

Le marquis de Gombaut.

Labat de Serenne, négociant à Bordeaux.

Le père Lamothe, religieux de la charité, à la Rochelle.

De Lanogarède-Lagarde, capitaine au régiment de Languedoc.

\* Jean Laporte, agent de change à Bordeaux.

De Laporte-Pauliac, conseiller au parlement de Bordeaux.

Latapie, inspecteur des manufactures, des pépinières, de l'académie des sciences de Bordeaux, etc.

Le P. Delavigne, religieux de la charité, à Saintes.

L'Eguille, directeur du bureau royal de correspondance, à Bordeaux.

Luëtkens, négociant à Bordeaux.

Lumière, avocat au parlement de Bordeaux.

\* Malzac, docteur en médecine de l'université de Montpellier, chef de traitement à Castres en Albigeois.

De Meslon, conseiller au parlement de Bordeaux.

Mombalon, docteur en médecine, à Bayonne.

\* Pongaudin, habitant de S<sup>t.</sup>-Domingue.

\* L'abbé de Poulouzat, conseiller au parlement de Bordeaux.

\* Pradelle, docteur en médecine de l'université de Montpellier, chef de traitement, à Bordeaux,

- MM. De Prunes-Duvivier, conseiller au parlement de Bordeaux.  
Roussillon.  
Sageran aîné, négociant à Bordeaux.  
Sageran jeune, d°.  
Schals, d°.  
Sers, d°.  
Watou, docteur en médecine, chirurgien-major au régiment de  
Languedoc.

### OFFICIERS DE LA SOCIÉTÉ.

#### SYNDICS.

- MM. L'abbé de Poulouzat, fondé de pouvoir de M. Mesmer.  
Le vicomte Duhamel.  
De Galathea.  
De Meslon.

#### SECRÉTAIRES.

- MM. Lumière.  
De Laporte-Pauliac

#### BIBLIOTHÉCAIRE ET ARCHIVISTE.

- M. Archbold fils.

#### TRÉSORIER.

- M. Schals.

#### LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

- M. Paul Pallandre le jeune, maître ès-arts en l'université, rue du  
Chapeau-Rouge.

---

---

## SÉANCES.

---

26 Décembre 1837.

M. Ricard magnétise mademoiselle M..... qui, passée à l'état somnambulique, est mise en rapport avec une personne malade. Cette somnambule indique précisément le siège de l'affection, qu'elle a reconnue d'abord, et prescrit un traitement très-complicqué qui, suivant elle, doit amener les plus heureux résultats.

2 Janvier 1838.

M. le comte de Beaumont magnétise mademoiselle A... ; cette somnambule est mise en rapport avec un malade venu à la séance pour consulter sur son état morbide qui dure, dit-il, depuis 32 ans. Le sujet énumère les diverses affections du malade, en indique le siège commun, et engage le consultant à se faire magnétiser simplement tous les jours pendant trois mois.

Madame G... est magnétisée par M. Ricard qui, pour la première fois, la met en somnambulisme. Comme cette dame est souffrante depuis long-temps, son magnétiseur ne lui adresse que peu de questions pathologiques, seulement relatives à son état. Elle répond assez difficilement ; mais enfin elle déclare qu'elle se trouve bien soulagée et annonce que le Magnétisme doit la guérir radicalement.

On remarque durant l'état magnétique de cette dame, qu'elle transpire abondamment.

M. le comte de Beaumont-Brivazac magnétise M. F. C... qui, passé au somnambulisme, répond avec une rare précision aux questions de son magnétiseur. La sensibilité du sujet est telle que, dès qu'il est touché par une personne autre que son magnétiseur, il entre en convulsions.

Une dame qui n'est connue ni du magnétiseur ni du somnambule, demande à être mise en rapport avec ce dernier. Le rapport établi, elle le consulte sur une maladie dont elle est atteinte. M. F. C... se recueille quelques minutes, et dit : Vous souffrez de fortes coliques et vous avez de fréquents battements de cœur ; il y a long-temps que vous êtes malade et les traitements que vous ont prescrits les médecins ne vous ont soulagée que momentanément. Il vous faut du repos et de grands soins. La malade confirme ce qu'a dit le magnétisé, le remercie et se retire.

M. le comte de Beaumont demande à son sujet s'il pourrait voir le lieu que lui, magnétiseur, se représente ? Oui, dit Mr. F. C... ; je suis en ce moment à la Guadeloupe. — Dans quel endroit ? — A la Pointe-à-Pître. — Que remarquez-vous dans

la rade?—Je vois très-bien le navire *l'Anne-Louise* de Bordeaux, arrivé depuis peu, qui est mouillé au 1<sup>er</sup>. rang.—Que fait-on à bord?—L'équipage dort, excepté les hommes de quart.—Que font les passagers?—Je n'en sais rien, ils sont à terre.—Alors le magnétiseur change de direction la vue à distance de son sujet, et la conduit dans une maison de Bordeaux qui lui a été indiquée tout bas, par un des témoins de l'expérimentation : Dans quelle pièce êtes-vous?—Dans la salle.—Voyez-vous quelqu'un de votre connaissance?—Oui, je vois M. D... qui cause en ce moment avec mademoiselle A...; puis il nomme quatre autres personnes et indique les places respectives de chacune d'elles.

Plusieurs personnes étant allées de suite dans la maison inspectée par le somnambule, se sont convaincues de la réalité de cette vue à distance; car tout s'est trouvé parfaitement exact.

9 Janvier.

M. Escovedo met en somnambulisme mademoiselle Joséphine sur qui il fait vérifier l'accélération et le ralentissement de la circulation du sang, qui augmente ou diminue de force à la volonté seule du magnétiseur.

M. Ricard magnétise mademoiselle Lestrade et la fait passer à l'état de somnambulisme. M. le comte de Beaumont-Brivazac témoigne le désir que M. F. C..... qui est indisposé depuis la veille, consulte la somnambule sur son état. Ce monsieur étant mis en rapport avec la dormeuse, celle-ci reconnaît qu'il éprouve des douleurs de poitrine qu'elle attribue au sang; elle prescrit au malade des bains de jambes sinapisés et l'application de huit sangsues à la région thoracique inférieure. Elle pense aussi que le Magnétisme peut le soulager; alors elle se prend à faire des passes sur tout le haut du corps, frictionne légèrement la région précordiale, et demande à M. F. C... s'il se trouve soulagé.—Oui, répond ce monsieur.— Dans ce cas, dit mademoiselle Lestrade; mettez-vous à ma place, et permettez que je vous magnétise complètement.

Alors commence, pour les spectateurs, une scène pleine

d'intérêt. Qu'on se figure deux être *spiritualisés* s'entretenant de l'état dans lequel ils se trouvent ; se félicitant du bien-être qu'ils éprouvent, du bonheur dont ils jouissent, de la grandeur et de la beauté du magnétisme ; et l'on ne pourra encore se faire qu'une faible idée de la conversation sublime de ces deux excellents somnambules.

M. F. C... annonce qu'il ne souffre plus ; il remercie mademoiselle Lestrade de l'avoir débarrassé de ses douleurs. Celle-ci est au comble de la joie d'avoir pu produire des effets si prompts et si heureux. Elle présente sa main à M. F. C..., et lui dit : Voyez si mes intentions étaient bonnes ?— Oui, répond-il, après avoir touché le pouls de la dormeuse, vous aviez bien le désir de me soulager ; je vous remercie sincèrement. Grâce à vous, je n'ai plus besoin d'autres soins, je suis guéri.

Là, M. Ricard confère ses pouvoirs à M. le comte de Beaumont, qui éveille spontanément, et à la fois, les deux dormeurs, dont l'étonnement de se trouver en face l'un de l'autre est extrême.

M. Ricard jeune magnétise M. S..., étudiant en médecine, qui se trouve pour la première fois dans la salle des séances, et qui révoque en doute tout ce que lui disent même ses amis, des phénomènes surprenants du Magnétisme. Au bout de cinq minutes de magnétisation, M. S... éprouve des contractions musculaires tellement fortes, des palpitations si violentes, que M. Ricard est obligé d'arrêter son action et de le dégager.

M. le comte de Beaumont-Brivazac présente un jeune homme de 25 à 26 ans, d'une forte constitution (du moins en apparence), et l'endort en trois minutes. Un de Messieurs les assistants ayant touché la main du magnétisé, celui-ci a été saisi spontanément d'une catalepsie générale, effrayante pour les personnes qui ne connaissaient pas cet état. L'insensibilité était complète pour tout autre que le magnétiseur, et les gens de l'art, témoins de cette crise, n'ont pu se défendre d'un vif sentiment de crainte et d'étonnement. Au bout de cinq à six minutes seulement, le magnétiseur a pu remettre

en état de calme son sujet , qui revint peu à peu à l'état de simple somnambulisme. Ce monsieur, une fois éveillé, n'a point éprouvé de malaise.

M. Ricard fait former la chaîne à trois dames qu'il endort ensemble en peu d'instants. Une conversation qui offre peu d'intérêt, pour les lecteurs, s'établit entre les trois somnambules qui sympathisent parfaitement ; au bout d'un quart d'heure elles sont rendues à l'état ordinaire.

M. Meillier magnétise mademoiselle J... qui, en somnambulisme, reconnaît parfaitement deux affections bien distinctes d'une personne étrangère avec qui on l'a mise en rapport. Elle indique positivement les causes de ces maladies et l'époque de l'invasion de chacune d'elles.

M. Ricard met en somnambulisme mademoiselle M... qui, consultée sur les cheveux d'une personne malade, indique exactement les parties souffrantes, et prescrit un traitement qui paraît très-rationnel.

M. S.. se soumet, pour la seconde fois de la soirée, à l'action magnétique de M. Ricard jeune ; il est endormi complètement en moins de dix minutes. Le somnambulisme survient presque immédiatement dans toute la beauté de son imperfection. C'est, à bien dire, un rêve somnambulique. M. S... raconte plusieurs de ses actions de la journée : puis, tout à coup, s'égarant, il parle de choses incohérentes, vagues, chimériques peut-être, et revient à son objet premier ; il a des réminiscences du passé et fait preuve d'une mémoire prodigieuse ! Rendu à l'état de veille, il déclare ne se souvenir d'aucune circonstance de son sommeil, et soutient qu'il n'a pas été magnétisé. Il ajoute qu'il ne croit point encore à la possibilité du somnambulisme magnétique qui, selon lui, n'est qu'affaire de compérage.

23 Janvier.

M. le comte de Beaumont-Brivazac magnétise MM. F. C.... et V... ensemble. Ces deux sujets sont promptement passés à l'état somnambulique ; le magnétiseur propose, pour donner une preuve du rapport intime qui existe entre les deux cer-

veaux des magnétisés, de faire communiquer mentalement à M. V..., par M. F. C..., une pensée quelconque.

Cette expérience réussit complètement et est répétée deux fois avec le même bonheur.

M. Ricard jeune met en somnambulisme M. S..., étudiant en médecine, sur lequel il expérimente depuis peu de jours. Il lui présente, à deux pieds de distance environ, une pièce de 5 fr. que le sujet reconnaît parfaitement. Il lui montre ensuite, à la fois, trois anneaux, l'un en argent, l'autre en or, et le troisième en platine. Le somnambule les distingue très-bien, sans les toucher. — Une feuille imprimée ayant été présentée au magnétiseur par un des témoins, le sujet, après avoir posé ce papier sur sa poitrine, a nommé successivement et dans l'ordre, toutes les lettres du mot qu'on lui avait indiqué du doigt. — Une clef lui ayant été approchée de la main, il en a éprouvé une vive sensation de douleur qui a développé une crise nerveuse générale.

M. Ricard magnétise à la fois trois dames qui, passées au somnambulisme, s'unissent de volonté pour l'expérience ci-après.

Un de MM. les abonnés présente une boîte fermée à M<sup>lle</sup>. M... qui, après l'avoir tournée un instant dans ses mains, dit : Je vois des cheveux... enveloppés de papier... Ces cheveux sont châtains ; ils appartiennent à une dame malade.... Voyons la maladie : alors les trois somnambules commencent en même temps l'exploration du corps, en suivant la même marche (de la tête aux pieds), et à mesure qu'elles arrivent aux parties en souffrance chez la personne à qui sont les cheveux, elles éprouvent au même instant, de la même manière, les mêmes sensations de douleur. M<sup>lle</sup>. M..., qui tient toujours la boîte, annonce précisément les diverses affections de la malade, indique la cause de ces affections, et prescrit un traitement que ne désapprouverait pas le plus habile médecin.

Après cela, M. Ricard magnétise M<sup>me</sup>. N..., qui présente les phénomènes suivants :

Au bout de quelques minutes, un sentiment de lassitude

dans les jambes , quelques clignottements, une gêne dans la respiration , un ralentissement marqué de la circulation du sang ; peu à peu les yeux se ferment, la tête se balance doucement et se renverse en arrière ; la peau devient froide et moite ; le sang circule plus activement , la figure prend une expression de bonheur , et le sommeil paraît très-profond. On crie, on siffle aux oreilles de cette dame ; elle semble n'entendre aucun bruit. Son magnétiseur lui parle très-bas , elle lui répond par monosyllabes , et ne s'éveille point. On approche de sa main un anneau d'or , une contraction subite a lieu dans tout le bras , et ce membre tout entier est frappé de catalepsie ; la main surtout est contractée d'une force étonnante. M. Ricard détruit cette forme , établit sur la dormeuse le calme complet , et l'éveille après un quart d'heure , environ , du plus parfait repos.

---

**JOURS DE SÉANCES**

Le 6	février,	pour la	6 <sup>e</sup> .	Section.....	} à 7 h. du soir.
Le 13	d <sup>o</sup> .	pour la	7 <sup>me</sup> .	<i>id</i> .....	
Le 20	d <sup>o</sup> .	pour la	8 <sup>me</sup> .	<i>id</i> .....	
Le 27	d <sup>o</sup> .	pour la	1 <sup>re</sup> .	<i>id</i> .....	

---

**COURS PERMANENTS**

**DE MAGNÉTISME ANIMAL.**

On s'inscrit , chez M. Ricard , rue Bouffard , n<sup>o</sup>. 15.

*Le Rédacteur-Gérant ,*  
**RICARD.**

---

**BORDEAUX,**  
DE L'IMPRIMERIE DE SUWERINCK,  
Rue Marchande , n<sup>o</sup>. 6.



---

---

1<sup>re</sup>. ANNÉE. — (N<sup>o</sup>. 5). — MARS 1838.

---

---

LE  
**RÉVÉLATEUR,**  
JOURNAL  
DE MAGNÉTISME ANIMAL,

PUBLIÉ  
PAR UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS.

---

**COURS.**

---

**DEUXIÈME LEÇON.**

LES phénomènes que présentent les personnes soumises à l'action magnétique, sont très-variés et très-nombreux. Ceux qui se présentent le plus communément sont de fréquents clignotements, une pâleur spontanée ou une rougeur subite, un sentiment de chaleur ou de froid à la tête, à l'épigastre ou aux extrémités ; un picotement général ou partiel, très-prononcé, surtout aux appendices des membres, un léger fourmillement dans les intestins, des contractions musculaires, des spasmes, une accélération ou un ralentissement de la circulation du sang, des palpitations violentes, des borborygmes ont lieu, des pandiculations se manifestent, d'anciennes douleurs se réveillent ; le sujet éprouve souvent

un état de calme et de bien-être indicibles ; d'autres fois il se sent mal à l'aise et est comme abasourdi ; une somnolence plus ou moins longue, assez analogue au coma, s'empare du magnétisé ; le sommeil l'asservit.

Comme nous l'avons dit, ces effets ne s'obtiennent point également sur toutes les personnes ; il en est qui se sont soumises, durant des heures entières, à l'action de magnétiseurs très-puissants, et qui n'ont éprouvé autre chose qu'une modification dans les pulsations. Ainsi certains individus éprouvent des effets tout différents de ceux qui se manifestent sur certains autres. Quelques-uns sont doués d'une sensibilité étonnante, d'autres sont fort peu impressionnables ; cependant on peut se convaincre aisément que les mêmes personnes qui, dans l'état de parfaite santé, n'auraient rien ressenti de l'action du Magnétisme, peuvent être mises en crise très-aisément, lorsqu'elles sont atteintes de quelque maladie.

Les gens robustes et se portant réellement bien, qui se soumettent à l'action magnétique sont, en général, d'autant moins aptes à en éprouver les effets, que l'harmonie organique serait troublée en eux, par cela seul qu'il y aurait surcroît de vie du système nerveux ; et la nature s'oppose à cette perturbation.

Les faits de notre propre expérience viennent appuyer ce que nous disons : en effet, nous avons observé que les personnes le plus impressionnables à l'action magnétique, sont celles dont la santé est au moins chancelante. Nous ne craignons pas d'avancer que tout individu qui éprouve facilement de grands effets magnétiques, ne jouit point d'une santé parfaite (tout le monde sait que beaucoup de malades s'abusent sur leur position, et qu'il en est même qui ne soupçonnent nullement leur état réel) ; et si ces personnes éprouvent des effets très-développés, c'est que la nature a besoin d'être secondée pour rétablir ou régulariser le mouvement de la machine organique ; ou, si l'on veut, c'est que le Magnétisme est nécessaire à ces individus pour renforcer chez eux la vitalité qui s'échappe.

Et remarquons bien que parmi les gens les plus forts en apparence, ils'en rencontre beaucoup qui portent en eux le germe de quelque maladie. Il ne faut donc pas juger d'après le seul extérieur, pour se convaincre du plus ou du moins de sensibilité d'un individu ; il faut le soumettre à l'action. Quant à nous, nous pouvons affirmer que nous avons rencontré beaucoup d'hommes jeunes, ardents, impétueux, doués d'une force musculaire vraiment herculéenne, annonçant la santé la plus florissante ; et qui, malgré tout cela, étaient magnétisés en peu d'instant. Mais que l'on suive quelque temps ces personnes, qu'on les examine scrupuleusement, et l'on ne tardera pas à s'apercevoir qu'elles sont affectées, plus ou moins, de quelque maladie.

Nous ne disons pas que cette règle soit sans exception aucune ; mais nous sommes convaincu qu'il y en a bien peu.

Ce Magnétisme animal, si rudement attaqué de toutes parts, si impitoyablement poursuivi, si impudemment dénié, si vigoureusement controversé en France depuis soixante ans, produit aussi quelquefois, avant d'amener le sujet à la crise que nous appelons *sommeil*, des effets bien bizarres, bien surprenants, bien terribles, et vraiment bien à même d'épouvanter certains magnétistes !

Un fait qui s'est passé à Rochefort, en mars 1836 (1), mérite, ce nous semble, d'être rapporté, car nous n'en connaissons point de semblable ; et d'ailleurs ce n'est qu'en établissant les faits d'abord, qu'on peut dans la suite les classer, les coordonner, et ce mode de direction est, selon nous, le plus propre au progrès.

Voici ce fait étourdissant : M. Ricard jeune fut prié de se rendre auprès d'une pauvre malade qui réclamait les secours du Magnétisme ; il s'y rendit, commença par examiner cette femme, et, ayant reconnu qu'elle était dans le marasme,

---

(1) Nous avons alors à Rochefort un cours pratique, suivi ardemment par 65 personnes des plus notables ; parmi lesquelles figuraient médecins, chirurgiens, pharmaciens et étudiants en médecine.

il se plaça à un pas environ du pied du lit où elle gisait , se recueillit un moment, et leva doucement la main vers la malade ; à peine le mouvement d'ascension était-il terminé, que la patiente éprouva une commotion très-violente et eut une attaque de catalepsie générale, que le magnétiseur ne put faire cesser qu'après plus d'une heure de travail. Cette crise passée, la malade put parler et dire aux personnes qui l'entouraient : « Je me trouve mieux actuellement ; mais je sens bien que je ne me rétablirai jamais. » Ses parents n'ayant pas voulu qu'on la magnétisât de nouveau, M. Ricard se retira, peiné de ne pouvoir arracher à la mort une proie qu'elle saisissait déjà, et que , peu de jours après, elle avait dévorée.

Il se trouve des personnes qui, rayonnantes de santé, en apparence, sont cependant d'une extrême sensibilité. J'ai rencontré une dame tellement impressionnable à l'action magnétique, que, sans me connaître, ignorant complètement l'existence du Magnétisme, n'ayant conséquemment aucune appréhension de cet agent, elle se trouva comme foudroyée, lorsque, pour la première fois, je lançai sur ses yeux un regard magnétique. Quand, ensuite, je la regardai sans intention d'agir, elle n'éprouva rien, absolument rien. J'ai répété depuis, sur cette dame, et sans la prévenir, la même expérience, et j'ai constamment produit le même effet. Ce qui m'a le plus étonné en elle, c'est qu'elle n'éprouvait aucun besoin de dormir lorsque j'avais agi ainsi, et cependant il me fallait assez de soins pour la rétablir à l'état normal.

Dans le mois de janvier dernier, Mr. F. C... conduisit chez moi un jeune homme de 20 à 22 ans, qui, ne pouvant ajouter foi à ce qu'on lui avait raconté des phénomènes magnétiques, désirait se soumettre à l'action d'un magnétiseur, pour juger, par lui-même, de quelques effets. Ce monsieur n'était certes pas favorablement disposé ; mais, comme je remarquai que ses yeux étaient brillants et bien ouverts, je lui proposai d'essayer sur lui quelques passes. Il me répondit que, d'après ce qu'on lui avait rapporté, il ne serait pas étonnant qu'on parvînt à le fatiguer, à l'ennuyer même, par la répétition

de gestes plus ou moins ridicules (c'est l'expression dont il se servit) ; mais qu'il ne croyait à rien de plus. Alors je lui promis de ne lui faire aucune passe ; je le priai de s'asseoir convenablement, et l'invitai à se tenir tranquille ; Il y consentit. Je me plaçai devant lui, à quatre pieds environ ; je regardai fixement ses yeux, et, en moins de deux minutes, il fut passé au sommeil magnétique. Mr. F. C.... l'appela très-haut, fit un très-grand bruit près de lui ; il n'entendit rien, et il ne s'éveilla que lorsque je le voulus.

Un phénomène que je n'ai jamais manqué de produire, quelles qu'aient été les dispositions physiques et morales des individus soumis à mon action, c'est la différence des pulsations. J'engage les magnétiseurs qui pensent ne rien produire quelquefois sur certaines personnes, à bien observer le pouls avant l'action, et à le vérifier après. Il est même bien de toucher les deux radiales à la fois, afin de mieux distinguer toutes les modifications ; car l'on obtient souvent un très-grand développement de l'artère à un bras, tandis que l'artère du bras opposé est tout à fait concentrée et presque insensible. Je ne suis pas assuré que ce phénomène puisse être appréciable sur tous les sujets sans exception ; mais j'en suis cependant persuadé.

Des auteurs fort estimables, sans doute, que nous révérons comme nos maîtres, parce qu'ils nous ont frayé la route dans laquelle nous marchons, ont commis quelques erreurs que le temps et l'expérience seulement devaient faire reconnaître. Toutefois, ces erreurs ne sauraient autoriser qui que ce soit à rejeter les ouvrages qui les contiennent ; car toute science qui se forme ne peut arriver à son apogée de perfection que par les hardiesses de ceux qui recherchent ses vérités ; et, lorsqu'un homme poursuit les causes cachées des effets qu'il ne comprend même pas bien, il peut aisément s'égarer dans le vaste champ des conjectures, sans pour cela être inutile au progrès. Le Magnétisme est tellement abstrait, les anomalies qu'il nous montre à chaque instant sont si en dehors des lois connues, que ceux qui en poursuivent l'étude le plus ardemment, ne sauraient être, encore aujourd'hui, à

l'abri des bévues que commettent les novateurs eux-mêmes.

Nous signalerons plus tard les erreurs principales de certains auteurs ; nous les signalerons pour le bien de la chose, et non par esprit de censure ; car nous sommes loin de blâmer des hommes qui ont bien pu se tromper sur quelques points, sans cesser d'être de bonne foi.

Cependant, presque tous les savants qui ont traité la question qui nous occupe, sont demeurés d'accord sur les points essentiels de la doctrine magnétique ; presque tous ont pensé, comme Mesmer, que, pour opérer des choses belles, grandes et utiles, le magnétiseur devait croire et vouloir.

Lorsque nous traiterons des différents systèmes de magnétisation, nous développerons, autant qu'il nous sera possible, les idées de tels écrivains. Quant à présent, nous disons seulement que, depuis les vingt-sept aphorismes et le baquet de Mesmer, les procédés ont été singulièrement modifiés, et les principes diversement aperçus. Selon les uns, le célèbre docteur a émis des propositions fausses ; selon d'autres, ces mêmes propositions sont justes (1). La belle et savante théorie des courants, par M. de Lausanne (2), tend à faire reconnaître le fond des paraboles du réurrecteur du Magnétisme animal.

Nous avons parlé, au commencement de cette leçon, des phénomènes physiologiques qui naissent le plus communément de l'application du Magnétisme ; nous devons dire aussi quels sont ceux qui se présentent le moins fréquemment, et qui ont été observés, sans-doute, par bien peu de magnétiseurs, car les sujets qui offrent ces phénomènes se rencontrent bien rarement.

Nous avons rapporté le fait d'une crise de catalepsie gé-

---

(1) Selon nous, les aphorismes de Mesmer cachent un sens difficile à pénétrer, et méritent une étude toute particulière de la part des savants.

(2) Voyez : des Principes et des Procédés du Magnétisme animal, et de leurs rapports avec les lois de la physique et de la physiologie, par M. de Lausanne, l'un des fondateurs de la société de Magnétisme de Paris. Chez J. G. Dentu, imprimeur-libraire, rue des Petits-Augustins, 5 ; et au Palais-Royal.

nérale, observé sur une malade agonisante ; il est à propos de dire celui qui a eu lieu sur un jeune homme soi-disant très-valide qui n'avait jamais été soumis à l'action magnétique.

Mr. G...., notre élève, étudiant en médecine à Rochefort, était encore peu persuadé de l'existence du Magnétisme, lorsqu'il pria M. Ricard jeune d'expérimenter sur lui. Ce dernier, après avoir fait placer commodément Mr. G...., le magnétisa une demi-heure environ, sans rien produire d'apparent ; cependant, comme Mr. G.... fermait les yeux et feignait assez bien le sommeil, le magnétiseur, pensant que cet état pouvait être réel, souleva le bras droit du sujet, le tendit horizontalement, et fit sur ce membre cinq à six passes, dans l'intention d'établir la catalepsie. Lorsqu'il se fut assuré que cette crise existait, il crut bien que Mr. G.... était endormi ; et il lui adressa cette question : « Comment vous trouvez vous ? — Très-bien, répond le sujet en ouvrant les yeux ; tel que j'étais lorsque je me suis placé sur ce siège ; je n'ai rien éprouvé, rien, je vous l'assure. » Comme il achevait sa phrase, il s'aperçut que son bras était raide et n'obéissait plus à sa volonté ; alors il changea de ton, et pria le magnétiseur de lui rendre l'usage de son bras. M. Ricard, pensant que c'était une plaisanterie que voulait faire Mr. G..., fit la sourde oreille, et ne céda aux sollicitations du patient qu'au bout de trois quarts d'heure, et après avoir fait vérifier ce phénomène par toutes les personnes présentes à la séance. La même expérience a été répétée plusieurs fois sur Mr. G..., et toujours avec le même résultat.

Tous les magnétiseurs savent, sans doute, que la catalepsie est très-facile à produire sur certains individus qui ont déjà dormi du sommeil magnétique ; mais bien peu, certes, ont été à même d'observer cette crise sur des personnes qui se sont trouvées dans les mêmes conditions que celles où Mr. G.... était placé.

Ce qui se rencontre moins rarement sur des sujets nouveaux, c'est la paralysie momentanée. J'ai, moi-même, produit cette crise sur deux personnes ; et je l'ai observée encore

tout récemment sur une demoiselle que magnétisait M. le comte de Beaumont-Brivazac.

Voici ce dernier fait :

Nous étions en société chez M<sup>me</sup>. de C....; M. de Beaumont proposa à M<sup>lle</sup>. \*\*\* de la magnétiser ; cette jeune personne y consentit. Après dix minutes , environ , d'une action incessante de la part du magnétiseur , nous remarquâmes que les yeux du sujet étaient fixes ; le pouls , singulièrement rare ; les mains , très-froides ; tout le corps , complètement immobile. Nous pensâmes , un moment , que cette demoiselle était passée au somnambulisme magnétique ; car nous avons tous connu des somnambules qui , malgré la transposition des sens , particulièrement de la vue , qui existait chez eux , restaient les yeux ouverts et fixes aussi , durant leur crise somnambulique ; cependant , cette demoiselle ne nous avait point présenté les symptômes premiers qui apparaissent d'ordinaire sur les somnambules magnétiques dormant les yeux ouverts ; aussi , proposâmes-nous à l'expérimentateur le doute dans lequel nous étions , sur l'état de son sujet. Alors le magnétiseur adressa la parole à M<sup>lle</sup>. \*\*\* qui lui répondit d'une voix faible et entrecoupée. Nous apprîmes d'elle qu'elle ne dormait point ; qu'elle voyait par les yeux et distinguait les objets qu'on lui montrait ; mais qu'elle ne pouvait les mouvoir ; qu'elle éprouvait beaucoup de peine à remuer la langue , qu'elle ressentait une très-grande gêne dans le larynx , et qu'elle ne pouvait nullement faire obéir ses membres à sa volonté : nous nous assurâmes (autant qu'il est possible de s'assurer d'un état que l'on peut feindre jusqu'à un certain point) , de cette crise de paralysie , que M. de Beaumont détruisit en peu d'instants.

---



## FAITS.

---

### LA CATALEPTIQUE DE VIRIEU.

*Le Courrier de l'Isère*, journal de Grenoble (n<sup>o</sup>. 2797), contient un article brillant d'esprit et de littérature, ayant pour titre : *La huitième merveille du Dauphiné*. — Voici un extrait de cet article contenant tout ce qui a trait à la science dont nous nous occupons :

« Dans la partie supérieure du bourg (*ville* serait trop et *village* trop peu), brille, par sa seule simplicité, une petite maison couverte en tuiles, d'un aspect modeste comme les personnes qui y sont abritées. C'est sous son humble toit que gît la huitième merveille du Dauphiné, Sophie Laroche, la *cataleptique de Virieu*, à qui l'ancienne Rome eût érigé un temple, et la France du moyen-âge un bûcher, selon l'expression de M. le docteur Sylvain-Eymard, dans une notice remarquable, insérée dans le *Courrier de l'Isère* en 1835. Née de parents honnêtes, pauvres cultivateurs, riches seulement de leur probité, et ne sachant ni lire ni écrire, Sophie apprit l'un et l'autre dans son enfance avec une extrême facilité, et se distingua par une intelligence précoce, non moins que par une piété tendre et éclairée, ce qui lui mérita le privilège de faire sa première communion à huit ans. Elle en a aujourd'hui seize et quelques mois. Douée d'une figure intéressante, du plus bel ovale, au front noble et pudique, à la chevelure noire, au sourire plein de suavité, à la taille élancée, aux traits réguliers où respirent une mélancolique résignation et une douceur angélique, cette admirable enfant ne se plaint jamais, quoique presque toujours souffrante, et bien qu'elle n'ait pas quitté le lit un seul instant depuis *quatre ans* environ. Déjà, avant cette époque, c'est-à-dire dès l'âge de sept à huit ans, elle avait éprouvé plusieurs crises nerveuses, qui, dit-on, lui avaient fait faire plusieurs choses extraordinaires : mais ces crises n'avaient pas été suffisamment ob-

servées par les gens de l'art ; la nature de sa maladie n'était pas connue ; le mot de *cataleptique* n'avait pas encore été prononcé , et personne n'avait songé à l'interroger pendant son merveilleux sommeil. C'est, je crois , en 1834, que l'état de Sophie Laroche commença à fixer l'attention des curieux. Une infinité de personnes de tous rangs, des magistrats, des ecclésiastiques, des hommes du monde, de grandes dames vinrent visiter la jeune cataleptique. La curiosité eût été piquée à moins : en effet, Sophie, pendant ses crises, dit les noms et prénoms des personnes qu'elle n'a jamais vues, et dont elle n'a *jamais pu entendre parler* : elle sait ce qui se passe à l'instant même dans les lieux les plus éloignés ; elle pourra dire ce que vous, ou ceux auxquels vous vous intéressez, avez fait en tel lieu et en tel temps. Le *Solitaire*, de romantique mémoire, n'était qu'une bête à côté d'elle. Comme elle lit dans les âmes, la traduction des mots, à quelque langue qu'ils appartiennent, ne lui présente aucune difficulté : néanmoins, je n'ai pas eu le temps de vérifier ce dernier fait par moi-même. Sophie lit facilement au milieu de l'obscurité la plus profonde. Le passé et l'avenir sont quelquefois confondus dans son esprit ; on dirait qu'elle se souvient de l'avenir. N'en était-il pas de même des prophètes qui *racontaient comme passés* des faits qui ne devaient s'accomplir que long-temps après la céleste vision ? Dans la sublime prophétie même de l'homme-Dieu concernant le *jugement dernier*, la ruine de Jérusalem et la dernière catastrophe de notre globe sont tellement mêlées, qu'il est difficile de distinguer ce qui est spécial à l'un et à l'autre. Loin de moi la pensée de comparer ; ceci néanmoins pourra expliquer les difficultés et obscurités qui pourront quelquefois se rencontrer dans les paroles de la cataleptique. Ce serait être bien exigeant que de lui en demander plus long qu'à la divinité.

On remarquera qu'il y a chez elle transposition ou déplacement des sens ; ainsi elle entend par l'extrémité des doigts de la main ; vous lui parlez en appliquant sa main à votre bouche, et vous le faites d'autant plus volontiers, qu'elle a la

main extrêmement fine, délicate, mignonne et d'une admirable blancheur, avec de petits doigts les plus joliment effilés du monde; plus d'une duchesse en serait jalouse, et Napoléon-le-Grand, si fier de sa jolie main, l'aurait cédé, dans ce combat de coquetterie, à l'humble fille de Virieu.

La transposition des sens emporte l'extinction de toutes les sensations externes dans les organes respectifs : elle ne sentira pas le parfum d'une fleur à son nez ; mais une légère prise de tabac posée sur ses doigts la fera éternuer. Son odorat est alors au bout de sa main. Ainsi des autres sens. On pourrait dire, avec Goëthe, qu'elle *sent de la main qui voit*.

Elle ne répond pas aux questions qui lui sont faites par toutes sortes de personnes ; il faut, pour la faire parler, posséder toute sa confiance : il faut lui *témoigner*, c'est-à-dire *éprouver* pour elle une véritable sympathie. On ne réussira pas à la tromper sur ce point. Est-il possible de se tromper sur l'amour qu'on a pour nous, ou sur l'indifférence qui essaie de grimacer l'amour ? Je crois que bien des mystères s'expliqueraient par la loi d'amour, cette grande charte des intelligences, dont les principaux articles ont été promulgués dans l'Évangile. On ferait des miracles avec l'amour ; on expliquerait des miracles par l'amour. L'amour ou la sympathie ne se trouve-t-il pas partout ? Dans l'air que nous respirons, dans la brise qui caresse une blonde chevelure, dans l'eau qui vivifie la racine des plantes, dans la rosée qui abreuve le calice des fleurs, dans le soleil qui nous réchauffe, dans le nuage qui nous raffraîchit ? Toute la nature elle-même, comme le dit Alphonse Esquiros, n'est-elle pas une vaste sympathie où les moindres molécules s'attirent et se fécondent en de chaudes effluves d'amour ?

Le moyen le plus sûr de gagner la confiance de la jeune cataleptique de Virieu, serait d'être accompagné, ou de lui être recommandé par quelqu'un de ceux qui la voient familièrement tous les jours. J'ai eu le bonheur de lui être présenté sous les bienveillants auspices de M. et de M<sup>me</sup>.\*\* (de Virieu), personnes charmantes qui sont heureuses de pouvoir obliger. M<sup>me</sup>.\*\* surtout exerce un empire véritable sur

Sophie , et semble la fasciner par son regard doux et brillant ; ce que du reste , pour mon compte particulier , je conçois parfaitement bien.

Sophie déteste les médecins qui , dit-elle , ne la guériront jamais ; et viennent la voir comme on va examiner un mouton à deux têtes ou à cinq pieds ; elle les *sent* venir de plusieurs lieues à la ronde. Je ne suis prophète ni fils de prophète , mais je puis assurer , sans crainte d'être démenti par l'événement , que les médecins qui se flattent de lui rendre la santé , auront la consolation de la voir mourir guérie par leurs soins , et pourront dire de cette jeune cataleptique , ce qu'un opérateur en plein vent disait d'un prince africain qu'il avait presque ressuscité : *J'ai guéri miraculeusement le roi de Maroc , à preuve que voici sa peau*. Quand je dis que Sophie n'aime pas les médecins , il faut excepter le docteur Rome , qui croit en Dieu , et dont les idées profondément religieuses ont conquis toute sa sympathie.

Ses crises sont prévues de quelques minutes par elle-même et par les assistants. Alors ses nerfs s'agitent convulsivement , le battement du pouls devient plus précipité et ses douleurs plus aigües ; ses joues se couvrent de carmin ; elle pousse quelques gémissements en se tordant les bras. Si elle *aime* , c'est dans ce moment qu'elle *parle*. Je l'ai entendue répondre avec beaucoup de précision à cinq ou six questions faites en ma présence sur toutes les circonstances qui ont accompagné et suivi l'accouchement d'une dame dont le domicile est à plusieurs lieues de Virieu , événement qui s'était passé le jour même de son arrivée à Virieu , et dont personne ici ne pouvait avoir connaissance. Elle a très-bien répondu aux questions que je lui ai faites sur moi , questions qui n'intéressent guère le public.

Chaque crise ne dure (du moins maintenant) que quelques minutes. Mais ce que l'on n'avait pas encore observé , c'est que bientôt après elle retombe complètement anéantie , comme fatiguée , épuisée par le combat qui s'est livré intérieurement en elle. On dit qu'elle est alors en *syncope* ; c'est ce que j'appellerai , moi , son *extase*. Elle ne donne aucun

signe de vie ; ses yeux sont fixes , pâles ; on dirait une belle statue de cire. Cet état extatique , ce véritable *somnambulisme naturel* (qui ne diffère du *somnambulisme magnétique* que parce que , dans ce dernier , les crises sont artificielles et provoquées par le Magnétisme) me semble le détachement complet des sens corporels ; c'est un état *spirituel* où l'homme voit par les yeux de *l'esprit* , et où , étant uniquement affecté par le sens de *l'homme intérieur* , il peut communiquer avec les esprits. « L'homme , dit le célèbre Swédenborg , » peut être élevé à la lumière céleste , même en ce monde , » si ses sens corporels se trouvent ensevelis dans un sommeil léthargique , parce que , dans cet état , l'influence céleste » peut agir sans obstacle sur l'homme intérieur. »

Quoi qu'il en soit des idées du thaumaturge suédois , si étranges aux yeux de certains lecteurs qui ne peuvent plus rien apprendre de nouveau , parce qu'ils savent tout , et même quelque chose de plus , cet état prouve invinciblement qu'il existe un autre ordre de choses que l'ordre *naturel* , et que dans l'homme il y a autre chose que le corps. Le Magnétisme *naturel et artificiel* n'est peut-être qu'un effet de l'intelligence humaine exaltée , dégagée des sens , et peut , sans contredit , jeter d'éclatantes lumières sur les abîmes de la métaphysique , l'essence de l'âme , sa simplicité , sa liberté , sur la nature de Dieu , etc. , secrets d'état que le monarque suprême s'est réservé à lui seul , questions formidables , au bout desquelles se dresse un éternel point d'interrogation.

Ce qu'il y a de sûr , c'est que , dans ce sommeil mystérieux (mais tout sommeil n'est-il pas rempli de mystère ? et celui qui pourrait expliquer un seul rêve , ne connaîtrait-il pas Dieu et l'homme ?) dans ce sommeil , ainsi qu'après la mort , le corps existe bien , mais il n'existe plus pour l'âme. L'âme , qui n'a pas besoin de la matière , paraît entièrement séparée du corps. Elle est partout où l'envoie et l'enchaîne le magnétiseur , celui qui s'est fait réellement *l'hôte et le maître d'une conscience étrangère* , pour me servir de l'expression d'un ingénieux écrivain que j'ai déjà cité.

Tel était l'état dans lequel me parut Sophie Laroche , lors-

que j'essayai sur sa tête quelques *passes* magnétiques les plus simples. Mais quel ne fut pas mon étonnement, j'allais dire ma frayeur, lorsque je vis sa tête d'abord, et successivement son corps, suivre avec une grâce adorable toutes les ondulations de ma main qui en était distante d'un pied, à peu près, comme dans les expériences physiques on voit sur un bassin d'eau un signe charmant, au bec de fer, *courir* après un corps aimanté ! Qu'on se représente un corps entièrement mort, qui se dresse, s'élève, s'abaisse, se replie sur lui-même, selon les mouvements que je lui imprime ! Avec une certaine tension d'esprit, on s'imaginera peut-être ce spectacle ; mais ce dont on ne pourra jamais se faire une juste idée, c'est l'expression céleste et éternellement indescriptible de ses yeux à demi-voilés, à demi-ouverts, regardant fixement, non ce qui est auprès d'elle, mais un objet invisible aux spectateurs ; ou plutôt on dirait deux âmes jumelles plongeant ensemble dans l'abîme de l'infini. En vérité, si vous n'avez vu, mon cher lecteur, que les vierges de Raphaël ou de Murillo, vous n'aurez qu'une idée extrêmement imparfaite de ce que je voudrais vous faire comprendre.

Si, pendant qu'elle est ainsi suspendue à l'une de mes mains, je fais passer rapidement l'autre main entre la première et la tête de la cataleptique, le courant du fluide magnétique se trouvant brusquement interrompu, elle retombe comme une masse de plomb. Toutes ces expériences ont été faites, tous ces faits se sont passés en présence de quatre à cinq témoins dignes de toute confiance, remarquables par leur sang-froid et leur prudente circonspection.

Les esprits forts, je le sais, enverront tout cela avec les pluies de crapauds du *Pilote du Calvados*, les trois puces *enragées* qui jettent la consternation dans la commune de Vaugirard, les châteaux achetés sur les économies de sous-lieutenant, la découverte des os du roi Teutobobus, le ciel pur de l'Angleterre, etc.

Mais, avec toute la meilleure volonté du monde, il m'est impossible de ne pas voir ce que je vois, de ne pas entendre

ce que j'entends. Quand on ne s'est rendu qu'avec St.-Thomas, on s'est rendu avec les honneurs de la guerre.

*Signé :* LOÏS HERMÉNOUS.

---

Un phénomène que je n'ai vu consigné dans aucun ouvrage de Magnétisme, est celui qui m'arriva l'année passée.

A cette époque, je magnétisais M<sup>lle</sup>. M. qui, après une vingtaine de séances, acquit une puissance remarquable. Comme le traitement de cette jeune personne touchait à sa fin, j'entrepris une autre malade, M<sup>me</sup>. D.-B., que j'eus le bonheur de mettre en somnambulisme. Cette dame n'ayant jamais vu de sujet magnétisé, me pria de lui en faire voir un. Pour satisfaire à sa demande, je l'invitai à venir le soir assister à la magnétisation de M<sup>lle</sup>. M. Elle y vint; mais, à peine le somnambulisme fut-il produit, que des étouffements prirent M<sup>me</sup>. B.; la face devint très-colorée, les membres se tordirent, et tous les symptômes d'une crise violente se firent remarquer. Je m'approchai de cette dame, et j'essayai de faire renaître le calme; mais mon action n'eut pas l'effet que j'en attendais, car la crise augmentait toujours. Soupçonnant que M<sup>lle</sup>. M. pourrait bien être la cause de cet état, je la réveillai subitement, et, peu d'instants après, M<sup>me</sup>. B. fut calmée; mais, dans la crainte de voir recommencer ses douleurs, elle se retira.

Le lendemain et jours suivants, je continuai à magnétiser M<sup>me</sup>. B., qui acquit, bientôt, une puissance plus grande que M<sup>lle</sup>. M.

Un jour, M<sup>me</sup>. B., en somnambulisme, me pria de lui amener la jeune M.; je crus devoir lui rappeler la scène qui avait eu lieu lors de leur première entrevue, espérant par-là éluder sa demande; mais elle me répondit: « Vous pouvez l'amener maintenant, je suis plus forte qu'elle, et nous pourrions rester dans la même chambre sans que j'aie rien à risquer de ses petites méchancetés. »

Le lendemain, je me rendis à sa demande, et je les endor-

mis alternativement et ensemble ; la concorde la plus parfaite régna entr'elles.

Je remarquai, qu'étant toutes deux endormies, elles se parlèrent longuement à voix basse ; enfin, je les réveillai, et nous nous séparâmes.

Il est bien d'observer, avant d'aller plus loin, que M<sup>me</sup>. B. était magnétisée tous les matins à onze heures, et M<sup>lle</sup>. M. tous les soirs, à neuf.

Le lendemain matin, lorsque j'endormis M<sup>me</sup>. B., elle me parla de la jeune M. Dans la conversation, je lui dis que le soir je me proposais de faire quelques questions à mon autre somnambule.

« Voulez-vous, me dit cette dame, qu'elle vous réponde, ou non ? — Vous pensez donc, lui dis-je, que vous pourriez avoir de l'influence sur elle ? — Oui, certainement, me dit M<sup>me</sup>. B., et pour vous en donner une preuve, M. ne répondra à aucune de vos questions. »

Le soir, dès que M<sup>lle</sup>. M. fut endormie, la chose fut facile à vérifier, et ce que m'avait dit M<sup>me</sup>. B. eut lieu. J'en conclus que c'était le résultat d'une convention faite entr'elles, lors de leur dernière entrevue.

Nous étions dans les premiers jours de janvier, et, comme je connaissais le goût bien prononcé de la jeune M. pour les bonbons, je lui en offris dans son état de somnambulisme. Elle les accepta, et me demanda si je serais aussi galant à l'égard de M<sup>me</sup>. B. Sur ma réponse affirmative, elle sourit, en me disant : « Si je le voulais bien, vos bonbons seraient refusés. » Croyant la chose impossible, je lui dis que son pouvoir n'allait pas jusque-là.

Sa réponse fut : « Vous verrez. »

Le lendemain je ne voulus pas apporter chez M<sup>me</sup>. B. des bonbons que j'avais chez moi, et je fus en acheter d'autres. L'ayant endormie, je les lui offris ; mais ils furent refusés ; je voulus insister ; mais cette dame me dit : « C'est inutile, M. ne veut pas. »

Le dernier fait qui eut lieu au sujet de cette correspondance est celui-ci :



M<sup>me</sup>. B. me dit : « Vous croyez peut-être que ce que je vous dis, sont des choses que je vois dans votre cerveau. Eh bien, non; et, pour vous le prouver : savez-vous où travaille aujourd'hui la jeune M? — Non, lui répondis-je. — Je vais vous le dire, continua-t-elle, et vous le vérifierez ce soir; elle est rue St.-James. » Le soir, je le demandai à M<sup>lle</sup>. M., et cela était exact.

Cette correspondance bizarre durait depuis une quinzaine de jours, entre mes deux somnambules, sans que j'eusse pu découvrir le moyen qu'elles employaient, lorsque je me décidai à demander à M<sup>me</sup>. B. le mot de cette énigme. Voici l'explication qu'elle me donna :

« Dans la dernière entrevue que j'ai eue avec la jeune M., il est demeuré convenu que lorsque nous voudrions nous dire quelque chose, nous en *chargerions* votre cerveau, afin que l'autre pût le voir dès que vous l'endormiriez. C'est ainsi que, hier soir, lorsque vous lui avez dit que vous ne pourriez pas venir me magnétiser après-demain, elle en a frappé votre cerveau *pour moi*; c'est ce que j'ai vu dès que j'ai été mise en somnambulisme, et c'est de ce moyen que nous nous sommes servis pour vous prouver que les magnétiseurs ne savent pas tout. »

Bordeaux, le 17 novembre 1837.

---

M<sup>lle</sup>. A. D., que je magnétisais depuis quelque temps, et qui était devenue somnambule, vint me trouver le mardi soir, 6 juillet 1836, pour me prier de la magnétiser, afin de lui faire chercher, dans son sommeil, un moyen de la guérir de douleurs de poitrine, de reins et d'une forte extinction de voix, maux qui l'avaient frappée depuis environ une couple d'heures. Comme j'étais sur le point de partir pour la campagne, je fus obligé de la renvoyer au lendemain. Néanmoins, avant de la quitter, je lui demandai si elle savait d'où provenait ces douleurs. Sa réponse fut négative.

Mardi 7. — Je la mis en somnambulisme; elle m'apprit que la veille, étant à son époque périodique, elle était allée

dans une maison où, étant arrivée toute suante, on eût l'imprudence de lui faire boire de l'eau à la glace ; de suite l'extinction de voix lui vint, la suppression eut lieu, et quelques heures après les douleurs de poitrine commencèrent à se faire sentir.

« Si vous m'aviez magnétisée hier soir, me dit-elle, le sang eût repris son cours, et aujourd'hui je serais guérie ; maintenant il me faudra cinq jours. »

Jeudi 8. — Dès qu'elle est endormie, elle me prévient que le soir, à 9 heures, elle aura la fièvre, puis elle ajoute : « Suis-je heureuse d'avoir été magnétisée, car au lieu d'avoir la fièvre, ma fluxion de poitrine m'eût forcée de me coucher ce soir pour ne plus me lever. »

Vendredi 9. — Ainsi qu'elle l'avait annoncé, la fièvre la prit hier soir, à 9 heures ; elle s'ordonne une tisane dont voici la recette :

Il faudra faire infuser à froid de la feuille d'oranger, coupée à morceaux ; mettre, dans un autre vase, du tilleul et de la douce-amère, et verser de l'eau bouillante dessus ; passer ces deux infusions, les mêler, et boire le tout sans sucre, soit deux verres par jour.

Elle me dit qu'à son réveil son extinction de voix aura disparu.

L'ayant fait rentrer dans la vie ordinaire, ce qu'elle avait annoncé, a eu lieu.

Samedi 10. — Endormie, M<sup>lle</sup>. D. me dit : Mr. C., médecin qui m'a vue avant hier, m'a assurée que j'allais avoir une fluxion de poitrine, qu'il fallait de suite me mettre les sangsues et prendre quelque chose ; je lui ai dit que je me faisais magnétiser, et que je ne voulais pas d'autre traitement. A quoi il a répondu : « Le Magnétisme ne peut rien pour votre » guérison ; au contraire, il vous fera beaucoup de mal, et » vous deviendrez folle. » (Prédiction qui, grâce à Dieu, ne s'est pas réalisée).

Après avoir donné à la malade un verre de sa tisane, je lui fais quelques passes sur les reins ; je la réveille, et les douleurs sont passées.

Dimanche 11. — Après avoir bu son verre de tisane, elle me dit qu'elle n'a plus qu'une légère douleur à la poitrine, qui ne disparaîtra entièrement que le mois prochain, à son époque périodique.

Lundi 12. — Je lui fais boire son dernier verre de tisane ; elle m'annonça que son traitement est fini, et qu'elle est parfaitement bien.

Dans le courant de ce traitement, cette jeune personne s'est ordonné une eau composée avec des simples, pour se laver la figure, afin de faire disparaître des rousseurs ; mais, comme dans son état de veille elle n'a jamais voulu croire que cette ordonnance était d'elle, je n'ai pu la décider à en faire usage.

---

Le 31 juillet de l'année dernière, étant dans une maison de la rue Paulin, où se trouvait une somnambule, que je magnétisai, on me présenta un jeune homme nommé Auguste Dijon, demeurant alors dans la maison de M. Seguin. Ce jeune homme éprouvait depuis plusieurs mois des douleurs de poitrine, et sentait ses forces diminuer de jour en jour, ce qui lui faisait craindre que ses poumons ne fussent attaqués. Je dois dire que c'était aussi l'opinion qu'avait dans son état de veille la somnambule dont je viens de parler.

Ayant endormi celle-ci, je la priai de toucher Auguste Dijon. Après l'avoir examiné avec attention, elle m'assura qu'il n'était pas poitrinaire, et que sa maladie n'était autre chose que les suites d'une fluxion de poitrine, et d'une suppression de transpiration des pieds. Elle lui conseilla de se faire magnétiser pendant quinze ou vingt jours, et l'assura qu'il guérirait.

Jé le magnétisai sur-le-champ ; les seuls effets qu'il ressentit furent une chaleur brûlante qui lui courait, disait-il, par tout le corps.

Le surlendemain, étant retourné dans la même maison, je fus informé que Dijon, en me quittant, avait ressenti des douleurs si vives qu'il avait été forcé de garder le lit.

Je me rendis chez le malade, accompagné de la somnambule :

à mon arrivée, il voulut se retourner pour me parler, mais il ne put y parvenir et retomba, de faiblesse, dans la même position.

Ayant endormi la somnambule, elle me dit que le malade avait besoin d'être saigné à l'instant, mais que, n'ayant pas de médecin à portée, je pourrais, en attirant son mal en bas, le lui enlever de suite, ajoutant que si je provoquais la transpiration des pieds il serait guéri.

Je me mis donc à le magnétiser avec toute la force dont j'étais capable. Aux premières passes, il me dit qu'il sentait *son mal quitter sa poitrine et suivre mes doigts*. Je continuai, et bientôt une chaleur insupportable se fit sentir dans le bas des jambes; une exhalaison aigre s'échappa de ses pieds où il ressentit des picotemens, et ses bas furent imbibés de sueur.

Après trois quarts d'heure de magnétisation, je l'engageai à se lever et à marcher; mais, sans même chercher à l'essayer, il me répondit que je voulais sans doute plaisanter. Ayant réitéré la même invitation, il se mit sur son séant, et fut bien étonné de ne plus ressentir ses douleurs de poitrine; il se leva et se promena dans la chambre. Une heure après, il se sentit si bien qu'il prit ses outils et se rendit à son travail, qu'il n'a pas quitté depuis.

Quelques jours après, ayant ressenti de légères douleurs aux poignets et aux chevilles, il vint me trouver, pendant ses heures de repas; je le magnétisai quelquefois, et tout disparut. Depuis lors il jouit d'une santé parfaite.

ED. MEILLIER,

*Membre de la société de l'Harmonie de Bordeaux.*

---

*Extrait du Journal politique et littéraire de Toulouse.*

(No. 39. — 18<sup>e</sup>. année).

Jean..., métayer, âgé de 23 ans, était atteint d'un abcès par congestion, à la partie antérieure et supérieure de la

cuisse : les gens de l'art qui donnaient des soins au malade décidèrent que la ponction serait pratiquée ; mais l'opération exigeait la plus grande prudence et beaucoup de résignation, parce que l'artère crurale traversait la tumeur, développée d'une manière effrayante.

M. le comte de Beaumont, dont la force magnétique est remarquable, proposa de plonger le malade dans l'état magnétique, de produire le somnambulisme d'abord, puis d'établir l'insensibilité sur la partie du corps où devait être faite l'opération, afin d'épargner à Jean des angoisses et des souffrances inévitables dans l'état de veille. La proposition fut acceptée. Au bout de deux minutes, le malade fut plongé dans l'état magnétique. Le somnambulisme se présenta presque aussitôt, mais sans lucidité remarquable ; Jean répondait à son magnétiseur, qu'il cherchait en vain et qu'il ne pouvait voir son mal, ni la cause de ce mal. Dès-lors, M. le docteur Larrieux fit, avec la plus grande dextérité, l'opération chirurgicale qui avait été jugée nécessaire. A plusieurs reprises il plongea le stylet dans l'ouverture faite par le bistouri, afin de donner issue à la matière purulente, lorsque son écoulement était empêché par des flocons albumineux. Le pansement fut fait ensuite. Pendant cette opération, Jean demeura immobile comme une statue, son sommeil magnétique ne fut nullement troublé, et, sur la proposition agréée par MM. les médecins, de rompre l'état magnétique, M. de Beaumont réveilla spontanément le malade. M. le docteur Roques s'approcha de lui, et lui demanda s'il voulait se soumettre à l'opération : il le faut bien, puisque cela est nécessaire, répondit-il. C'est alors que M. Roques lui annonça qu'il était inutile de recommencer, puisqu'elle était faite. L'étonnement du malade fut à son comble, lorsqu'on lui en fit voir la preuve. Il n'avait rien senti, rien éprouvé, et ne se rappelait absolument que l'action de M. de Beaumont, lorsqu'il appuya la paume de la main sur son front, pour l'endormir.

A.-E.

Ce fait s'est passé en présence de personnes notables, chez M. de Labordère, juge-de-paix du canton de Condom.

## CONTROVERSE.

Nous avons reçu, sous la date du 15 février dernier, la lettre ci-après, à laquelle, malgré sa forme plaisante, nous ferons une réponse sérieuse, dans notre prochain Numéro.

Le manque d'espace nous contraignant d'attendre un mois, pour donner à l'auteur les explications qu'il nous demande, nous lui offrons dès à présent, afin que le temps lui paraisse moins long, d'essayer sur lui quelques passes magnétiques :

« Bordeaux, le 15 février 1838.

» Monsieur le Rédacteur-Gérant du *Révéléateur*.

» J'avais tant entendu parler du Magnétisme animal avant la publication de votre journal, que je me suis abonné au *Révéléateur*, autant par curiosité, je l'avoue, que dans le but de m'instruire.

» Des personnes que je connais intimément m'ont raconté, d'individus magnétisés, des choses si extraordinaires que, malgré toute la confiance que je puis avoir en la bonne foi de ces personnes, ma raison se refuse à accepter des faits qui, s'ils existent réellement, sont au moins prodigieux, pour ne pas dire *miraculeux*. Ainsi donc, j'attendrai pour asseoir mon jugement sur le Magnétisme animal, que quelques-unes des merveilles rapportées par les magnétiseurs et leurs amis, se soient présentées à mon observation.

» Je pense que ce doute ne peut offenser qui que ce soit.

» Ce qui me paraît bien étonnant, c'est que depuis plus de soixante ans que Mesmer est venu prêcher sa doctrine au sein même de notre capitale, sa gigantesque découverte ait progressé au point de rester généralement ignorée, pendant au moins un demi-siècle, et que ses plus ardents zélateurs n'aient encore pu, malgré tous leurs efforts, venir à bout de l'établir sur une base quelconque : fût-ce, seulement, un

piédestal en mie de pain. Car une science (pour me servir de votre expression), existe par elle-même, et porte dans son sein les preuves de sa vie : or, comment se fait-il que le Magnétisme que vous dites si vivifiant, soit effectivement si peu vivace ? Comment se fait-il qu'il soit révoqué en doute par les corps savants les plus distingués ? Comment se fait-il que toutes les magiques choses qu'il enfante ne puissent être vues, examinées, observées par chacun ?... Faut-il donc des individus choisis exprès pour obtenir les phénomènes que vous préconisez si hautement ; et quelle cause secrète s'oppose donc à ce que tous indistinctement éprouvent des effets magnétiques ?..... Il me semble, pourtant, que 2 et 2 font 4 pour tout le monde, et que pour tout le monde aussi 3 tiers équivalent un entier.

» Je pense bien que vous ne manquerez pas de m'objecter que tout le monde peut voir des phénomènes en physique, en chimie, en astronomie, etc., et que la *lumière*, par exemple, est aussi inexplicable que la transposition des sens de vos somnambules ; je conviens de cela. Néanmoins les raisonnements des physiciens, tout hypothétiques qu'ils sont, paraissent assez en rapport avec les lois connues, pour que l'esprit soit satisfait, ou à peu près ; tandis que le Magnétisme ne donne lieu qu'à des conjectures tout à fait hasardeuses.

» Je ne suis pas de ceux, toutefois, qui prétendent tout savoir, tout juger, tout condamner : je pense bien qu'il y a encore des choses que nous ignorerons long-temps ; moi, surtout, qui ne m'occupe guère de recherches, et qui, d'ailleurs, n'ai aucune aptitude aux sciences.

» Comme vous pouvez le préjuger, par ce que vous venez de lire, je ne suis ni géologue, ni astronome, ni naturaliste, ni chimiste, ni physicien, ni médecin, ni chirurgien, ni officier de santé, ni pharmacien, ni vétérinaire, ni dentiste, ni pédicure, ni sorcier, ni magicien, ni guérisseur d'aucune sorte. J'ai, seulement, comme le commun des mortels, usé quelques culottes sur les bancs des écoles, où je n'ai appris qu'à supporter l'ennui qu'occasionnent les savants qui sont

chargés de nous farcir les trois cavités de grec, de latin et d'autres bien belles choses dont ils ne comprennent pas mieux l'utilité que le but. Je vais pousser un peu loin, peut-être, ma curiosité ; mais permettez que je vous adresse quelques questions :

« Pourriez-vous m'endormir ?

» Me feriez-vous parler et agir dans mon sommeil ?

» Me donneriez-vous les moyens de voir distinctement à plusieurs lieues de distance et à travers les murs ?

» Pourrais-je, secondé de votre puissance, lire dans la pensée d'autrui ?

» Trouverais-je, justement, les maladies des invalides qui me seraient présentés ?

» Obtiendriez-vous de moi, en un mot, le développement des facultés surnaturelles que vous attribuez à vos somnambules ordinaires ?

» Dans le cas où vous voudriez tenter sur moi quelque essai magnétique, je puis vous promettre que je me soumettrais volontiers aux conditions qu'il vous plairait m'imposer, et que je serais à votre disposition quand bon vous semblerait.

» Une autre question à laquelle je vous prie instamment de répondre, est celle-ci :

» Pensez-vous qu'il existe, ou qu'il ait jamais existé des sorciers, des magiciens, des devins ?

» Je vous adresse cette dernière question, à propos d'un souvenir d'enfance :

» Ma bonne grand'mère me racontait souvent des historiettes, des chroniques, voire des contes, que je prenais plaisir à entendre. De tous ses récits, celui qui s'est le mieux gravé dans ma mémoire, est relatif à un simple paysan que mon aïeule disait avoir connu, et qui, suivant elle, se connaissait en sortilèges. Voici l'histoire abrégée de cet homme :

« Antoine habitait avec sa famille, une chaumière du hameau le plus voisin de la maison de mes ancêtres. Il cultivait son champ et ne jouissait que d'une très-médiocre aisance. La réputation de sorcier qu'il avait dans le pays le faisait re-



douter de ses voisins mêmes, qui n'osaient guère le contrarier lorsque le hasard les faisait se trouver en compagnie de cet homme.

» Antoine, disait-on, avait le pouvoir de susciter l'orage, de diriger la foudre, d'obtenir des pluies de crapauds sur un lieu déterminé; il calmait les tempêtes et préservait son champ et ceux des gens qu'il aimait de la grêle, de la gelée ou de la sécheresse de l'été; il arrêtait les incendies spontanément, par une prière inintelligible pour le vulgaire. Si quelqu'un était grièvement malade et que l'on doutât de l'efficacité des moyens curatifs de la médecine, on allait consulter Antoine qui opérait des guérisons miraculeuses. Perdait-on un objet de prix ou venait-on d'être volé, vîte on courait chez Antoine qui faisait retrouver l'objet perdu ou volé. Quelqu'un voulait-il faire creuser un puits, il allait trouver Antoine qui, au moyen d'une baguette de coudrier, trouvait les sources les meilleures et les plus superficielles. On allait même jusqu'à dire qu'il infligeait aux malfaiteurs des punitions secrètes.

» Vous penserez, sans doute, comme moi, que si tout cela pouvait exister réellement, il ne serait pas étonnant de voir quelqu'un ressusciter les morts, arrêter le soleil dans sa course, ou traverser l'océan à pied sec.

» Cependant, tout convaincu que je suis qu'Antoine n'était nullement sorcier, et que, s'il faisait quelques choses qui paraissent surprenantes aux campagnards, ceux-ci s'en faisaient des fantômes que leur imagination grandissait comme le microscope grossit les objets, j'ai souvent cherché à m'expliquer quelques-uns des prétendus miracles qu'il opérait : je n'ai trouvé que la crédulité de la faiblesse ignorante, qui pût admettre l'existence d'un pouvoir surhumain.

» Veuillez, M. le Rédacteur, répondre à cette lettre par la voix de votre journal; et permettez que, pour à présent, je garde l'anonyme.

« Agréez etc.

« UN DE VOS ABONNÉS. »

« P. S. Sans vouloir rien préjuger dans les débats qui se

sont élevés l'an dernier entre l'académie de médecine, et M. le docteur Berna, je me permets de vous faire observer que, par une lettre insérée dans plusieurs journaux, notamment dans celui que vous rédigez, le médecin-magnétiseur ayant annoncé une *réfutation complète* du rapport de M. Dubois (d'Amiens), de silence long et absolu que garde ce monsieur, ne plaide guère en faveur du Magnétisme.

## SÉANCES.

30 Janvier 1838.

M. Sintex, étudiant en médecine, qui a déjà été magnétisé par M. Ricard jeune, dans les séances des 16 et 23 de ce mois (1), et dans quelques séances du cours de M. Ricard, se présente de nouveau à l'action du même magnétiseur; mais auparavant il a tiré celui-ci à part, pour le prévenir qu'il ne parviendrait pas à l'endormir, attendu qu'il n'avait pas dormi dans les séances précédentes, se souvenant parfaitement tout ce qu'il avait fait dans son sommeil apparent.

M. Ricard jeune, étant bien convaincu que, dans le nombre des expériences auxquelles M. Sintex a été soumis, il en est qui n'ont pu être réussies que par un somnambule, et même par un somnambule assez lucide; telles, par exemple, que celles consignées dans le procès-verbal de la séance du 23, a pensé que ce jeune homme pouvait être du nombre des somnambules qui, se rappelant, une fois réveillés, ce qu'ils ont fait dans leur sommeil, se persuadent n'avoir point dormi, ou bien, qu'il croyait devoir à sa mémoire ce qu'il ne savait que par ses amis. Ayant prévenu son frère de ce que venait de lui dire M. Sintex, il s'est mis à magnétiser ce dernier. Mais, soit que le sujet ait résisté moralement, soit que

---

(1) Voir le Numéro précédent, pag. 125 et 127.

le magnétiseur fût, involontairement, préoccupé de ce qui venait de lui être dit, il est de fait que M. Sintex n'est point passé au sommeil. Les spectateurs se sont même à peine aperçus qu'il ait eu les nerfs agités; et cependant M. Sintex convient qu'il a éprouvé quelques mouvements convulsifs.

M. Ricard aîné essaie, ensuite, de produire une crise plus prononcée; mais il n'obtient pas plus de résultats que son frère, quoiqu'il ait actionné avec assez de force pour penser que des effets nerveux pourraient se manifester plus tard.

Les assertions de M. Sintex qui prétend n'avoir jamais dormi et avoir feint le somnambulisme pour s'assurer qu'il était possible de le feindre, ce qui le porte à penser que tout ceux qui se disent ou qu'on dit être somnambules, peuvent en faire autant, deviennent alors l'objet d'une discussion générale.

M. Sintex reconnaît que, dans le Magnétisme animal, il y a quelque chose de positif. Il déclare que les contractions musculaires, les convulsions nerveuses qu'il a éprouvées dans les séances précédentes, étaient réellement dues à cet agent; mais il conteste l'existence du sommeil et du somnambulisme, parce qu'étant persuadé que, sans dormir, il est parvenu à faire croire qu'il dormait, il pense que tous les autres soi-disant somnambules font comme lui. En un mot, il convient que le Magnétisme animal peut produire des phénomènes physiologiques; mais il nie la production des phénomènes psychologiques.

MM. les magnétiseurs présents à la séance qui ont vu M. Sintex désigner, sans se tromper, le métal de chacun des trois anneaux qui lui furent présentés à distance, pendant son sommeil magnétique, dans la séance du 23; ceux qui ont vu tout ce qu'il fit dans la même séance, et particulièrement l'effet que produisit sur lui l'approche d'une clef; ceux qui l'ont vu, dans une des séances du cours de M. Ricard, obéissant à l'ordre mental de son magnétiseur, aller prendre un flambeau et le lui porter; ceux qui ont vu, enfin, son œil fixe et la pupille de cet œil se dilater extrêmement au

lieu de se contracter lorsqu'on en approchait une lumière, cherchent à le faire revenir de son erreur, en lui certifiant que tout cela n'aurait pas eu lieu, s'il avait seulement, comme il le dit, fait semblant de dormir.

M. Sintex n'en persiste pas moins à soutenir qu'il n'a jamais dormi, et se croyant sûr de refaire, quand il le voudra, les expériences qu'il a déjà faites, il se place sur le fauteuil, ferme les yeux aux trois quarts, comme il s'imagine l'avoir fait précédemment : M. Ricard jeune essaie alors l'expérience des anneaux, qui manque complètement ; il approche ensuite de la main du faux dormeur, comme il le fit le 23, la même clef qui lui avait donné une crise nerveuse ; mais non seulement l'approche de cette clef ne fait rien éprouver à M. Sintex, mais encore il en souffre le contact et la prend dans la main, sans rien simuler ; croyant, sans doute, avoir fait la même chose dans la précédente séance, tandis qu'il avait fait tout le contraire.

Ces expériences, parfaitement réussies le 23 et totalement manquées aujourd'hui, prouvent aux spectateurs que M. Sintex était réellement en état de somnambulisme le 23, et qu'il n'a pas même gardé le souvenir de tout ce qu'il fit alors pendant son sommeil, ou qu'on ne lui a pas tout rapporté, puisqu'au lieu de frémir à l'approche de la clef qui lui donna une crise assez violente dans la séance du 23, il l'a, aujourd'hui, prise et gardée dans la main, sans feindre la moindre crise.

La discussion continuant, un des témoins fait observer qu'il est possible que M. Sintex ait eu, effectivement, comme il le dit, l'intention de feindre le sommeil et le somnambulisme, et que, bien qu'il ait réellement dormi, il peut positivement se figurer ne l'avoir point fait, s'il se rappelle ou s'il croit se rappeler, parce qu'il le sait, ce qui s'est passé pendant qu'il dormait ; mais qu'en supposant que M. Sintex ait cru pouvoir se permettre de tenter d'abuser ainsi de la bonne foi des personnes qui s'étaient réunies dans le but d'étudier une science et de rechercher la vérité par l'observation, il n'en résulte pas qu'on doive considérer tous les somnambules comme agissant de même ; que, d'ailleurs, il est évident que

M. Sintex se fait illusion en pensant n'avoir jamais dormi, puisque tout concourt à prouver que le somnambulisme s'est positivement manifesté chez lui, et que ses dénégations tardives ne peuvent diminuer en rien la conviction des personnes qui l'ont vu dans cet état (1).

---

(1) *Note du Rédacteur* : Il est positif que M. Sintex dormait et était en état de somnambulisme magnétique toutes les fois que cet état a été constaté chez lui. Cependant, M. Sintex affirmant qu'il se rappelle ce qui s'est passé durant son sommeil, nous le croyons de bonne foi, sur ce point, et nous chercherons dans ce phénomène, des enseignements pour la science ; car le souvenir et l'oubli sont également des phénomènes en Magnétisme animal.

Si M. Sintex avait dit, dans les séances précédentes, se rappeler les circonstances de son sommeil, de suite après son réveil, son magnétiseur aurait vu là, tout simplement, un somnambule mémoratif, et il eût travaillé à détruire cette faculté qui est un défaut chez les somnambules magnétiques. Mais, toutes les fois que M. Sintex a été magnétisé, il a déclaré, après son réveil, ne se rien rappeler. Quel motif avait donc M. Sintex pour mettre autant d'acharnement à vouloir nous tromper ? Nous n'en connaissons aucun. Il est certain, nous le répétons, que M. Sintex a dormi du sommeil magnétique et qu'il a été mis en état de somnambulisme. Il est certain que M. Ricard jeune, dont l'expérience et le talent en Magnétisme sont connus, n'a pu se laisser tromper aussi souvent, et d'une manière aussi grossière, d'autant qu'il a déjà rencontré bien des gens qui ont voulu l'abuser, et qu'il ne s'est point laissé prendre à leurs feintes ; d'autant encore que sa manière d'expérimenter est, comme la nôtre, très-sévère, très-défiante et très-minutieuse ; d'autant, enfin, que ce magnétiseur a formé plus de six cents somnambules qui, certes, n'étaient pas tous de bonne foi, et avec lesquels il a appris au moins à se défier. D'ailleurs, plus de quarante magnétiseurs habiles et bons observateurs, ont pu juger de l'état magnétique de M. Sintex, et tous ces messieurs sont pleinement convaincus que ce jeune homme a été mis en crise complète de somnambulisme.

M. Sintex, avons-nous dit, peut-être de bonne foi sur le point de persuasion qu'il dit avoir d'être demeuré constamment dans l'état de veille, durant les magnétisations de M. Ricard jeune ; mais n'est-il pas plus probable que le souvenir qu'il dénonce aujourd'hui de tous les actes de son somnambulisme (d'après lui, *supposé*), n'est qu'une er-

Cette observation est généralement goûtée , et l'on passe à d'autres expériences.

---

reur de sa mémoire. Si nous rapprochons toutes les circonstances qui ont accompagné ou suivi les diverses magnétisations de ce jeune homme, nous serons, en effet, porté à penser que ce que M. Sintex croit être un souvenir réel de ce qu'il a fait, n'est que le souvenir de ce qu'on lui a dit.

Nous sommes dans l'usage de permettre aux personnes qui se font magnétiser, d'être accompagnées ; M. Sintex, d'après cela, a constamment eu, avec lui, dans les séances de notre cours, comme dans celles qui ont lieu chaque mardi pour MM. les Abonnés, un et quelquefois deux de ses amis. Ceux-ci, nous en avons la preuve certaine, lui ont raconté, après chaque séance, à peu près, tout ce qu'il avait fait et dit, pendant son sommeil magnétique. On conçoit déjà qu'il est facile à lui de raconter les circonstances de son sommeil, comme s'il s'en souvenait *propria facultate*, quoi qu'il ne se les rappelle pas réellement. L'expérience de la clef nous confirme dans cette opinion.

M. Sintex nous a toujours témoigné de l'incrédulité au somnambulisme magnétique, même immédiatement après ses sorties de crises ; il allait jusqu'à nier la possibilité des phénomènes que ses amis lui disaient avoir observés sur lui. Les manifestations de M. Sintex devaient augmenter la défiance de son magnétiseur qui, pour se convaincre plus parfaitement encore de la réalité du somnambulisme de son sujet, fit, dans une des séances de notre cours, l'expérience suivante :

M. Sintex ayant été magnétisé par M. Ricard jeune, avait présenté plusieurs phénomènes fort remarquables ; rendu à l'état ordinaire, il déclare ne se rien rappeler de ce qu'il a fait et dit pendant son sommeil. Son magnétiseur prend à l'écart une des personnes présentes au cours, et la prie de lui désigner une des circonstances du sommeil de M. Sintex, à qui il se proposait de la rappeler par son ordre mental. Cette désignation ayant été faite à voix très-basse, M. Ricard jeune revint à M. Sintex et lui demanda de nouveau s'il ne se souvenait de rien. M. Sintex répondit d'abord négativement : mais son magnétiseur ayant agi sur lui, il dit : « Ah ! je me rappelle une telle chose. » C'était celle désignée par la tierce personne.

Cette expérience était belle et prouvait d'une manière incontestable la sensibilité du sujet à l'action magnétique ; car M. Sintex pouvait

M. le comte de Beaumont-Brivazac magnétise M. V..... qui, dans la séance du 16, a présenté des phénomènes très-concluants ; mais qui, dans l'état de veille, croit, comme M. Sintex, qu'il n'a jamais dormi. Entr'autres questions adressées à M. V..... on lui propose celle-ci : pensez-vous que M. Sintex ait jamais dormi du sommeil magnétique ? — Après un moment de réflexion, M. V..... déclare qu'il ne peut assurer de répondre justement à cette question, parce qu'il est sous l'influence d'une idée contraire à la réalité du sommeil magnétique, et, à cet égard, il fait ce raisonnement assez singulier : « Tenez, dit-il à M. de Beaumont, je dors ; je sais « que je dors ; eh bien, je suis certain que je ne dors pas ! » Tout le monde se met à rire, excepté le somnambule qui garde un sérieux imperturbable.

On demande ensuite à M. V..... s'il croit que M. Sintex serait magnétisable, et s'il serait possible de l'endormir, en supposant qu'il ne l'ait pas été déjà. Le somnambule invite M. Sintex à s'asseoir devant lui, et se met à le magnétiser.

Après environ cinq minutes de magnétisation, il déclare qu'on pourrait très-bien réussir, parce qu'il vient lui-même de faire éprouver des effets à M. Sintex ; peu de chose, dit-il, mais il a éprouvé quelque chose. M. Sintex, interrogé sur ce point, dit qu'en effet il commençait à éprouver un certain tremblement intérieur.

---

tout aussi bien accuser une des vingt autres circonstances de sa crise que celle désignée à son insu.

Du reste, M. Sintex n'est pas le premier sujet magnétique qui ait prétendu ne pas dormir : que nos lecteurs se rappellent la fille Marguerite de Niort, citée dans notre 1<sup>er</sup>. Numéro, pag. 30, 31 et 32 ; qu'ils voient tous les meilleurs ouvrages publiés sur le Magnétisme ; et ils demeureront convaincus que les assertions actuelles de M. Sintex ne sauraient être admises.

Nous avons eu une somnambule qui, après avoir fait des expériences admirables pendant plus de trois ans, se persuada, un jour, qu'elle n'avait jamais dormi, parce qu'elle se rappelait quelques-unes des circonstances de son sommeil ; deux jours plus tard, elle revint de son erreur.

M. V..... a magnétisé M. Sintex à distance , il ne l'a point touché ; ce qu'a éprouvé M. Sintex étant intérieur n'a pu être vu par M. V..... pas plus que par les spectateurs qui n'ont pu être fixés sur ce qu'a ressenti M. Sintex, que d'après sa déclaration ; cependant M. V..... a reconnu non-seulement que M. Sintex éprouvait des sensations ; mais encore le degré de ces sensations. Donc M. V..... était en crise somnambulique.

Après cela, M. Ricard passe au somnambulisme mademoiselle M..... à qui un des spectateurs remet deux petites boîtes en carton , exactement fermées , en lui demandant ce que chacune d'elles contient. La somnambule dit que sa vue est obscurcie par le mauvais temps qu'il fait , néanmoins elle essaie de voir ce qu'il y a dans les boîtes ; mais elle ne rencontre juste que pour l'une, et se trompe pour l'autre.

M<sup>me</sup>. N..... ayant été mise en somnambulisme , M. Ricard fait sur elle une expérience qui offre un résultat curieux et rare : cette dame , en état de crise , est très-sensible à l'influence des métaux , même de l'or ; M. Ricard s'éloigne d'elle de 10 pieds environ , et , lui tournant le dos , il touche , de la main et du doigt qui lui sont désignés par un des spectateurs , un fer aimanté , suspendu au mur. A l'instant même , la catalepsie s'établit au doigt correspondant de M<sup>me</sup>. N..... et gagne successivement la main et tout l'avant-bras. Le magnétiseur fait vérifier ce phénomène , et dégage son sujet.

*(La suite des séances au prochain Numéro),*

---

#### JOURS DE SÉANCES

Le 6	mars,	pour la	2 <sup>me</sup> .	Section.....	} à 7 h. du soir.
Le 13	d <sup>o</sup> .	pour la	3 <sup>me</sup> .	<i>id</i> .....	
Le 20	d <sup>o</sup> .	pour la	4 <sup>me</sup> .	<i>id</i> .....	
Le 27	d <sup>o</sup> .	pour la	5 <sup>me</sup> .	<i>id</i> .....	

*Le Rédacteur-Gérant,*  
**RICARD.**

---

**BORDEAUX,**  
DE L'IMPRIMERIE DE SUWERINCK,  
Rue Marchande , N<sup>o</sup>. 6.



---

---

1<sup>re</sup>. ANNÉE. — (N<sup>o</sup>. 6). — AVRIL 1838.

---

---

LE  
**RÉVÉLATEUR,**  
JOURNAL  
DE MAGNÉTISME ANIMAL,

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS.

---

**COURS.**

**TROISIÈME LEÇON.**

LE somnambulisme est, sans contredit, la crise la plus avantageuse au malade et la plus instructive pour le magnétiseur ; mais elle n'est pas la plus commune.

M. le Marquis de Puységur, à qui nous devons la connaissance de ce précieux phénomène, l'a trouvé bien par hasard. Cependant tout nous porte à croire que Mesmer connaissait cet état ; mais qu'il avait jugé ne pas devoir en parler à ses disciples.

Depuis que M. de Puységur publia le premier fait de somnambulisme qui lui apparut, il reconnut lui-même que cet état avait dû se manifester dans des temps antérieurs, et toutes les personnes qui se sont occupées de recherches sur

le Magnétisme animal, se sont convaincues que les anciens connaissaient mieux que nous, sans doute, les admirables facultés des somnambules lucides.

Aujourd'hui, quoique le somnambulisme ne s'obtienne pas aussi fréquemment que l'état de demi-crise magnétique, il est néanmoins assez facile à produire pour que les preuves de son existence puissent être données aux incrédules les plus obstinés. Nous avons observé qu'à Bordeaux, sur dix personnes du sexe qui se soumettent à l'action magnétique, cinq, au moins, passent à l'état de somnambulisme dès la première séance.

Les facultés qui se développent chez les somnambules magnétiques sont tout à fait identiques de celles que présentent les somnambules naturels, les hystériques et les cataleptiques. Si nous voulions citer les nombreux exemples de la lucidité surprenante de ces derniers, il nous faudrait consacrer des volumes aux citations, que nous pourrions puiser dans la bibliothèque de médecine et dans les autres ouvrages qui ont trait à cette science. Ce qu'il y a de fort étonnant, c'est que ce soient les médecins, en général, qui s'obstinent le plus à nier l'existence des phénomènes du somnambulisme artificiel, eux qui trouvent dans leurs annales tant de faits analogues.

Voici une communication qui nous a été donnée, d'une manière authentique, par le frère même de la personne qui en est l'objet ; si quelqu'un doutait de la véracité du fait que nous allons relater, nous sommes à même de produire le document original :

« En 1836, ma sœur, âgée de 18 ans, fut atteinte d'une maladie hystérique. Dans le courant des accès, et après les spasmes nerveux, elle tombait dans un état de somnambulisme naturel, et elle désignait, la vue bandée et sans chandelle, la couleur des vêtements de chacune des personnes qui se trouvaient près d'elle, et accusait si elle les connaissait ou non.

» Un soir, son attaque s'était prolongée très-avant dans la nuit, et le docteur M. Martial, chirurgien-major de l'hôpital militaire de Belle-Isle-en-Mer, lieu où se passait la scène,

ayant jugé que sa présence près de la malade était inutile, s'était retiré.

» La malade nous dit : *Vous croyez que le docteur est allé se coucher, et qu'il dort ? Hé bien, il n'en est rien. Il consulte ses auteurs sur ma position, et elle ne sera améliorée que lorsque le remède qu'il craint de m'administrer, me sera appliqué.*

» Ce fait ayant été vérifié, s'est trouvé parfaitement exact.

» Bordeaux le 20 septembre 1857.

» *Signé : Fois. GODINET, FILS, Capitaine au long-cours.*»

Cette jeune crisiaque a donc présenté réellement le phénomène tant contesté de la vue à distance, et celui non moins remarquable d'une juste présensation.

Comment nos psychologues expliqueront-ils de semblables facultés ?

*Le Journal de Paris*, du 19 janvier dernier, contient l'article ci-après :

« M. Verdel, médecin dans le département de la Meuse, a recueilli et communiqué à l'académie des sciences, les faits de somnambulisme suivants :

» Une jeune femme de Vaucouleurs, âgée de 21 ans, fit acte de somnambulisme dès sa quinzième année. Elle était alors en pension et apprenait la musique ; malgré tous ses efforts elle n'avait pu retenir une certaine romance ni son accompagnement. Quel fut son étonnement un matin de savoir parfaitement et la romance et la musique ! Dans la nuit qui avait précédé, elle avait été vue par ses compagnes se levant, s'habillant, et elle avait passé deux heures à étudier et à répéter sa romance.

» Cette somnambule se levait chaque nuit régulièrement entre minuit et une heure du matin ; elle sortait de sa chambre, allait, venait, parlait.

» Une fois elle se revêtit, pendant la nuit, d'une toilette de fête, et, parfaitement parée et endormie, elle sortit de chez elle à deux heures du matin, traversa une partie de la ville,

fut jusqu'aux dernières maisons, et s'en revint se coucher comme s'il n'eût été que neuf heures du soir.

» Son mari crut obvier à ces sorties nocturnes, en l'empêchant de sortir de sa chambre ; il ferma la porte à clé. Qu'arriva-t-il ? La somnambule ouvrit la croisée et sauta d'une hauteur de quinze pieds dans la rue. Heureusement elle en fut quitte pour une commotion. Ces actes de somnambulisme se renouvelèrent pendant six ans. Voici le dernier :

» Au mois de septembre 1837, elle était chez son oncle, l'abbé T. ... Cet ecclésiastique devait le lendemain, à l'occasion de la bénédiction d'un autel de son église, donner un grand repas au clergé et au curé de Stenay, son doyen. Il avait exprimé le désir qu'on mît le couvert la veille, pour qu'on ne fût pas si pressé le lendemain ; cela n'avait point été fait.

» La jeune somnambule se leva au milieu de la nuit, et quoiqu'elle ignorât où la plupart des objets étaient placés dans les armoires de son oncle, elle arrangea la table de la manière la plus parfaite ; elle n'oublia même pas de placer devant chaque convive un verre à vin ordinaire et un verre à vin de Bordeaux. Elle coupa aussi le pain, et en mit un morceau sous chaque serviette. Tout cela se fit sans bruit, sans encombrement et sans rien casser ; puis, l'arrangement terminé, elle alla se coucher. »

N'avons-nous pas là encore une preuve positive du développement immense des facultés intellectuelles et de la transposition des sens, ou du moins de la manifestation du sens de la vue sans le secours des yeux ?....

Au surplus, nous n'aurions pas besoin de chercher des preuves de cet état, ailleurs que chez nous-même : ma famille, mes amis, toutes les personnes qui ont couché quelque temps dans la même chambre que moi, savent, et m'ont dit, que je suis somnambule naturel. Et, quoique depuis quelques années je sois moins sujet à ces crises, il m'arrive néanmoins, quelquefois, de tomber en somnambulisme. Un des actes récents qui m'a le plus frappé, mérite, ce me semble, d'être rapporté ici, à cause de son originalité :

Notre nouvel archevêque allait faire son entrée à Bordeaux, lorsqu'on me donna à lire une pièce de prétendus vers français, intitulée : *Poème sur l'Arrivée de Monseigneur l'Archevêque Ferdinand Donnet, nommé à l'Archiépiscopat de Bordeaux ; par.....* (Les nom, prénoms et qualités de l'auteur sont imprimés en toutes lettres). Ce papier noirci était vendu, à raison d'un sou l'exemplaire, par les crieurs de carrefours, qui mettaient en émoi toute la ville.

Je trouvai dans cela tant de mots en *ique*, que je fus surpris de la verve du poète ; son éternelle *basilique*, incessamment répétée, me frappa surtout ; et comme j'étais d'assez belle humeur dans ce moment, il me passa par la tête qu'il serait assez plaisant de trouver un certain nombre de rimes en *ique*,

Pour tracer à peu près le beau panégyrique

du chantre louangeur. Cependant, il me survint quelque affaire, et, de la journée, je ne pensai plus ni au poète, ni à son œuvre ; quand, le soir, vint l'heure de mon coucher, je me mis au lit entièrement libre de toute préoccupation.

Quel ne fut pas mon étonnement, le lendemain, à mon réveil, en voyant sur ma table de nuit, mon agenda, que j'étais certain d'avoir laissé dans la poche de mon habit ; et quelle ne fut pas ma surprise, lorsqu'ayant jeté les yeux sur les feuilles qui, la veille, étaient entièrement blanches, j'y pus lire, écrit au crayon, ce précieux phébus :

« CAPRICE.

» O toi qui sais chanter sur ton luth poétique  
La gloire du prélat et la vertu civique,  
Permets, fils d'Apollon, que ma muse pudique  
Se revête pour toi de sa blanche tunique ;  
Permets-lui de s'asseoir près de ta basilique,  
De venir s'abriter sous ton vaste portique ;  
D'entonner avec toi le pur et saint cantique,  
De mêler ses accents à ta voix prophétique,  
Et de bruler aussi le parfum arabe,

Pour, ici, célébrer par un chant héroïque  
Du vertueux Donnet la candeur angélique,  
Sa bonté, sa douceur, sa savante tactique  
A poser l'argument, à serrer la logique,  
Tendant à ramener au giron catholique  
Le mécréant honteux, le triste fanatique.  
Certes, tu l'as prédit, sa foi philosophique  
Répandra parmi nous la flamme évangélique ;  
Il saura nous parler d'un coup d'œil magnétique ;  
Il nous imposera d'un geste dramatique ;  
Et, lançant de sa voix la puissance magique,  
Il subjuguera tout ; tout, jusqu'au frénétique !

» Mais toi, savant auteur, digne de ta pratique,  
Toi, qu'anime toujours une fureur lyrique,  
Qui vends aux Bordelais, pour un prix si modique,  
Tes beaux et ronflants vers, tes fleurs de rhétorique,  
Sais-tu bien que tu peux, par ton cerveau mystique,  
D'où jaillit sans effort l'étincelle électrique,  
Frapper tout l'univers d'un effet galvanique !

» Si, doué comme toi d'une force plastique,  
Il m'eût été donné d'attaquer le distique,  
Ou de faire en un jour tout un poème épique,  
J'oserais défier tout parleur satirique,  
Et j'anéantirais le profane critique  
Qui, tonnant contre moi d'une voix despotique,  
Voudrait me mordre au cœur de sa dent satanique.

» Te préserve le ciel d'une frayeur panique,  
Qu'il te préserve aussi d'attaque épileptique,  
Qu'il te préserve encor de crise névralgique,  
Qu'il te préserve enfin du mal dyssentérique  
Comme il t'a préservé du club académique !

» Ton nom doit-être un jour un grand nom historique ;  
Mais si, d'un coup fatal, le destin tyrannique,  
T'enlevant d'ici-bas par une mort tragique,  
A la postérité venait faire la nique,  
Nous garderions ton cœur dans l'urne asiatique ;  
Nous passerions ton corps à l'acide acétique,  
Et le conserverions suivant l'usage antique.  
Chacun, de tes cheveux prendrait une relique ;  
Nous en ferions passer en Asie, en Afrique,

Et nous en enverrions dans toute l'Amérique !

» Adieu, charmant auteur, je retourne en physique  
Etudier l'aimant, l'air et le calorique.

» Et quant à toi, crois-moi, reste dans ta boutique,  
Conserve encor pour nous ta verve volcanique  
Pour chanter les palais et le chaume rustique ;  
Parcours, sans nous quitter, les cités de l'Attique,  
Fais voler tes pensers de l'Euphrate au Mexique ;  
Visite l'Hellespont, la mer Adriatique,  
Le Caucase orgueilleux, les bords de l'Atlantique,  
Le sommet de l'Etna, le fond de la Baltique ;  
Peins-nous, en traits de feu, de ta plume athlétique,  
Le courage gaulois, les hauts faits de Belgique ;  
Parle-nous, si tu veux du peuple Britannique,  
Ou bien du Hollandais à l'humeur flegmatique  
Qui chante, fume et boit sur son sol aquatique ;  
Va prendre aux Allemands quelque vieille chronique,  
Puis, viens nous la conter en style romantique :  
Alors, nous prierons Dieu, dans le temple gothique,  
De garantir tes flancs de l'affreusè colique  
Et des cruels effets de l'acide prussique !!!

» Je pourrais bien encor ajouter plus d'un *ique*,  
Mais j'en ai dit assez pour un moment comique,  
Je craindrais, à la fin, de devenir caustique.

*Ique, ique, ique, ique, ique oh !.. ique, ique, ique, ique !!!* »

Le lecteur comprendra, sans doute, que je suis loin de lui offrir ce galimatias comme un chef-d'œuvre de goût. Je le donne tout simplement pour ce qu'il est : le produit d'une crise somnambulique naturelle. A présent : « *honne soit qui mal y pense !* »

Ainsi, nous le voyons, la nature produit d'elle-même des choses dont notre faible raison ne peut connaître le principe d'une manière positive ; et tout ce que nous pouvons dire à cet égard ne repose que sur des conjectures.

En effet, nous admettons que dans le sommeil il y a absorption du physique, et, en général, repos des facultés morales ; puis, par exception, nous supposons que, comme l'a dit Hypocrate dans son Traité des Songes, l'âme se dégage en quelque sorte de

ses liens, pour aller, venir, veiller autour du corps, et pourvoir à la conservation de celui-ci ; qu'elle sait le passé et l'avenir comme le présent, et qu'elle peut exercer toutes ses facultés sans le secours des sens. C'est-à-dire qu'elle voit, touche, goûte, sent et entend d'autant mieux qu'elle est plus libre.

Nous supposons aussi que l'âme n'abandonne point entièrement son domicile, tant que celui-ci peut lui offrir un asile assuré, et qu'alors même qu'elle visite les lieux les plus éloignés, elle tient encore un pied sur le seuil de la porte ; car, dans le cas d'abandon total, la désunion s'opère et le corps meurt. Sans rechercher plus long-temps les causes, peut-être insaisissables, de ces effets surprenants, nous sommes convaincus de leur existence, et cela doit nous suffire.

Nous disons donc que le somnambulisme existe réellement ; que, réellement aussi, l'âme, dans certaines circonstances, exerce ses facultés sans le secours des sens ; que ces facultés sont d'autant plus exquisées qu'elles sont en rapport moins intime avec la matière.

Nous admettrons que le développement extrême de ces facultés est une conséquence de certaines crises d'exaltation du système nerveux, ou de surexcitation de ce système ; crises dans lesquelles tombent souvent certains individus, et qui deviennent même, pour ainsi dire, permanentes chez quelques-uns.

D'après cela, il nous semble tout simple et tout naturel que la vitalité renforcée dans quelqu'un prédisposé à recevoir ce renfort, donne lieu à des modifications organiques qui déterminent des effets analogues à ceux qui résultent de l'exaltation nerveuse naturelle.

Il n'entre point dans notre plan de discuter sur le siège de l'âme : cette grande question fera long-temps encore, sans-doute, la désolation de la philosophie.

L'âme étant immatérielle, le grand problème de son siège est considéré, par nous, comme insoluble.

Descartes a prétendu que le siège de l'âme était la glande pinéale ; de la Peyronie a pensé, au contraire, que l'âme siégeait dans le corps calleux.



Bien que cette dernière opinion jouisse d'un plus grand crédit que celle du grand philosophe à qui la physique doit tant de lustre, nous ne pouvons avoir la moindre indication de sa vérité : c'est que l'âme est introuvable au scalpel, et invisible à la loupe!

Revenons au Magnétisme, et disons que puisqu'il existe des somnambules naturels, il ne saurait plus être mis en doute qu'il se trouve des somnambules magnétiques.

Nous avons dit que le somnambulisme artificiel est, aujourd'hui, assez commun, et assez facile à produire; cela vient, probablement, de ce que les procédés qu'emploient, en général, les magnétiseurs actuels sont beaucoup plus aptes à procurer le sommeil magnétique que ne l'étaient ceux pratiqués et enseignés par Mesmer. Nous savons, en effet, que les effets les plus communs qui résultaient du Magnétisme par le baquet, que l'on pourrait appeler *Magnétisme hydro-minér'animal*, étaient des crises très-violentes, des convulsions terribles qui amenaient, à la vérité, des révolutions majeures, souvent salutaires, dans tout l'organisme; mais qui, par leur excès de force, permettaient rarement aux sens externes de se fermer à leurs excitants ordinaires et de tomber dans l'état d'absorption profonde où règne le *sommeil*.

Les procédés plus naturels et tout à la fois plus simples qu'emploient les magnétiseurs actuels, ne procurent point aux sujets de ces convulsions exorbitantes, de ces crises épouvantables; d'ailleurs la facilité qu'ils ont de calmer les sujets les plus irritables, leur fait obtenir le sommeil assez aisément, pour pouvoir provoquer le somnambulisme.

---

## FAITS.

---

### TRAITEMENT DE Mlle. JULIE GAUTIER.

Ayant mis cette demoiselle en rapport avec ma somnambule, celle-ci lui dit, après un mûr examen : « Je connais votre maladie; vous souffrez de la poitrine, et vous ressen-

tez des douleurs entre les deux épaules et dans tous les membres ; vous n'y voyez que juste pour vous conduire , et encore avec des conserves , et lorsque vous voulez prendre l'air , vos yeux ne peuvent voir la lumière sans éprouver de fortes douleurs. Il y a de quinze à seize mois que vous ne pouvez lire, même avec vos conserves. — Tout cela est vrai , » a répondu la malade.

» — Voulez-vous vous faire traiter ?

» — Je ne demande pas mieux.

» — Approchez , que je vous magnétise , » et au même instant la somnambule fit l'application des mains sur les yeux , et puis sur la poitrine ; ce qui dura trois quarts d'heure. Après cette opération , la somnambule prescrivit un traitement jusqu'au 6 novembre.

Le 6 novembre , la malade ayant été de nouveau mise en rapport , elle fut magnétisée pendant une heure. La somnambule demanda un livre , le caractère en était très-fin , et pourtant la malade lut fort bien.

« Vous reviendrez vous faire magnétiser le 8. »

Nouvelle ordonnance de la somnambule.

Le 8 , la malade mise en rapport , la somnambule lui a dit : « La vue a gagné ; elle est plus forte aujourd'hui ; vous lirez plus long-temps. » La malade a trouvé que sa vue se soutenait beaucoup plus que la dernière fois. « Il me semble , disait-elle à la somnambule , que je n'ai jamais eu mal aux yeux. »

Magnétisée pendant 45 minutes.

Nouvelle ordonnance.

Le 9 , le 10 et le 11 , amélioration de la poitrine. Magnétisée tous les jours.

Le 12 et le 13 , magnétisée. La poitrine commence à devenir en meilleur état.

Le 14 , nouveau rapport ; nouvelle ordonnance. Grande amélioration de la poitrine et des yeux. Magnétisée 55 minutes.

Depuis le 15 jusqu'au 24 , convalescence.

Magnétisée tous les jours ; et parfaite guérison.

Cette fille peut continuer son état de tailleuse qu'elle avait été obligée de quitter ; et elle travaille toute la journée sans éprouver la moindre fatigue.

*Signé* : DUCHAMP.

CERTIFICAT.

« Je sousigné , déclare que ma fille, agée de dix-sept ans , atteinte depuis son enfance d'une amaurose qui , ayant toujours fait des progrès , l'avait mise depuis le mois de juillet 1836 , dans l'impossibilité absolue de se livrer à aucune espèce de travail. Ayant reçu les soins de deux médecins, ces messieurs, après divers essais, l'ont abandonnée, me disant que cette affection était incurable. Elle a ensuite été confiée aux soins de M. Duchamp , qui a commencé son traitement le 28 octobre dernier , et , dans ce moment , elle est radicalement guérie ; elle peut s'occuper à la lecture , l'écriture, ou à tout autre genre de travail qui demande de l'application , sans éprouver aucune douleur , et avec la même facilité que si jamais elle n'avait été affligée de cette maladie.

» Il l'a guérie également dans le même espace de temps d'une toux et de douleurs très-violentes dont elle souffrait depuis long-temps ; lesquelles paraissaient présenter tous les indices d'une maladie de poitrine bien caractérisée.

» Les faits exposés ci-dessus dont j'affirme, sur l'honneur, l'exacte vérité, sont attestés par mes voisins et connaissances qui ont apposé leur signature sur la présente déclaration.

« Ce vingt-six novembre 1837. »

*Signé* GAUTIER.

« Nous soussignés, voisins et connaissances du sieur Gautier, employé à l'octroi de Bordeaux, y demeurant, rue St.-Vincent-de-Paule, n<sup>o</sup>. 50, certifions et attestons que les faits énoncés dans la déclaration écrite d'autre part sont sincères et véritables, et que confiance doit y être ajoutée.

» En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat pour lui servir et valoir au besoin.

Bordeaux, le vingt-huit novembre 1837. »

*Signé.* BONNET , JOURDAN , RAMPLON , BERNOS , JEANNE LEGUER ,  
NAVARRAN , ACOEUROEUTE.

---

**AFFECTION DE POITRINE GUERIE PAR LES SOINS  
D'UNE SOMNAMBULE.**

« Depuis environ six ans, je souffrais d'une grande douleur à la poitrine, et je ne pouvais me coucher du côté gauche. Souvent je crachais le sang et j'éprouvais des douleurs dans les reins et dans toutes les jointures.

» Le 18 septembre 1837, M. Duchamp m'a mis en rapport avec M<sup>me</sup>. le Marchand ; elle a bien reconnu tout ce que je souffrais. Elle m'a ordonné une tisane des quatre fleurs avec du sirop de Lamouroux, ensuite une feuille de papier de soie imbibée de suif, appliquée sur l'estomac, lorsque j'irais dormir, pendant quatre jours.

» Le 23 dudit, j'ai retourné au rapport de la somnambule ; me sentant soulagé, elle m'a ordonné le lichen d'Islande avec du lait, quatre tasses par jour, plus une friction d'une pommade composée de savon blanc et de vinaigre, par toutes les jointures, principalement entre les deux épaules, où je ressentais une grande douleur, et continuer pendant un mois, et de faire usage de gilets de peau.

» Le 25 dudit, fatigué par la toux, j'ai été au rapport de la somnambule ; elle a connu que j'avais fait une imprudence, ce qui était vrai ; j'avais resté découvert, étant tout suant. Cependant la douleur d'entre les deux épaules était diminuée, et s'était rejetée sur les molets. Elle me dit d'ajouter de la gomme à ma tisane.

» Le 29 dudit, elle m'a dit que j'avais éprouvé un feu sur la poitrine ; que cela venait de ce que j'avais forcé à l'ouvrage ; cela était vrai. Elle m'a magnétisé.

» Le 5 octobre, je souffrais d'une colique, qu'elle m'a dit

venir d'un grand feu, et qu'il fallait que je me misse le dos dans un peu d'eau tiède, d'y ajouter un peu de vinaigre, un cataplasme de farine de lin, mis sur le ventre, et de prendre deux demi-lavements de racine de guimauve, une tête de pavot et un peu de lait. Ce qui m'a soulagé.

» Le 11, ma douleur de poitrine s'est renouvelée ; elle m'a magnétisé et m'a ordonné de reprendre le sirop de Lamouroux dans ma tisane de lichen. Ce qui m'a fait disparaître ma douleur.

» Le 18, je souffrais d'un grand mal de reins ; elle m'a magnétisé, et m'a ordonné de piler de l'ail, de m'en frotter la partie douloureuse, et d'appliquer une flanelle imbibée de vin chaud.

» Le 19, mêmes souffrances ; elle m'a ordonné des lavements d'eau avec du vinaigre ; du persil pilé sur la douleur, deux tasses par jour de racine de guimauve, avec une cuillerée de jus de lapi (mot patois qui signifie *ache*), le matin à jeûn, et une cuillerée le soir prise dans ma guimauve.

» Le 27 dudit je ressentis encore un grand mal aux reins ; elle m'a ordonné de me frotter avec du vinaigre tiède et de faire bouillir du lapi avec le jus duquel je ferais un cataplasme avec de la farine de lin, mis sur les reins, un peu chaud et une flanelle pardessus, et continuer le lichen pendant quinze jours.

» Le 29, même douleur de reins ; elle m'a ordonné du lapi pilé sur la douleur, trois lavements de racine de guimauve, une tête de pavot, et me mettre les sinapismes, et de boire un verre d'eau dans lequel il fallait mettre une cuillerée de vinaigre et un peu de sucre, un verre le soir en me couchant, et un avant de prendre mes lavements.

» Le 31 dudit, mêmes souffrances, même remède, et en place de jus de lapi, dans mes deux tasses de guimauve, elle m'a fait mettre du jus de cresson, et m'a dit de mettre du lapi sur les reins, et de remettre les sinapismes. Dernière séance, depuis lequel jour je ne me ressens d'aucune douleur, et j'ai beaucoup de force. »

Signé : DUBREUIL

## CORRESPONDANCE.

### LETTRE D'UN MAGNÉTISEUR.

Bordeaux, le 1<sup>er</sup>. Mars 1838

» Monsieur,

» Depuis peu d'années, je dois ma reconnaissance à M. votre frère, comme étant mon professeur de Magnétisme; je la dois aussi à vous, pour le cours de massage que vous m'avez fait suivre.

» Peu de temps après avoir terminé mon cours de Magnétisme, une de mes sœurs, âgée de quinze ans, fut atteinte d'une maladie d'yeux qui fit long-temps craindre pour sa vue. Tous les soins qu'on avait pu prendre étaient devenus inutiles; lorsque je conseillai à mes parents de ne plus faire aucun remède; leur disant que je me chargeais moi-même de guérir ma sœur. A cette proposition si inattendue et si singulière de la part d'une personne telle que moi, dont les occupations habituelles sont si peu en rapport avec la médecine, mes parents se mirent à rire, et me demandèrent si c'était une plaisanterie que je voulais leur faire. Je leur dis que non; et, malgré leur incrédulité, et pour la première fois de ma vie, j'essayai du Magnétisme, pour cause de maladie. J'ai parfaitement réussi; car, peu de jours après, ma sœur fut entièrement guérie; jugez de mon contentement, pour un premier essai.

» Peu de temps après, il me vint un homme presque aveugle du mal qu'il avait aux yeux; il me pria d'essayer sur lui des mêmes procédés que j'avais employés à l'égard de ma sœur. Je cédaï à ses sollicitations, et la certitude que j'avais d'avance de le guérir, se réalisa bientôt. A peine ce malade était-il guéri, qu'un autre se présenta; peu de jours après, encore un autre, de sorte qu'avant peu de temps, je me vis obligé d'en remercier plusieurs, que j'adressai à Messieurs les médecins de la ville, et en leur disant que je ne connais-

sais point leurs maladies , que d'ailleurs , je n'avais point fait d'études pour cela ; mais qu'ils pouvaient fort bien se confier à messieurs les médecins ; que ces messieurs étaient très-expérimentés , possesseurs d'une belle science et doués d'un grand mérite.

» Néanmoins, j'ai continué à magnétiser l'hiver dernier , comme précédemment , à mon temps perdu ; car je trouvais une sorte de plaisir et de douceur à rendre service à l'humanité.

» J'ai eu jusqu'ici beaucoup de réussite , et la preuve , c'est que tous ceux que j'ai entrepris ont été parfaitement guéris, à l'exception de deux ou trois qui se sont dégoûtés de venir chez moi au bout de trois à quatre séances ; et qui , sans doute, à défaut de jugement , ont cru que cela ne signifiait rien.

» Les faits que j'avance sont de la plus exacte vérité. J'ai guéri des maladies d'yeux , des maladies de nerfs , des migraines , des rhumatismes , et des épilepsies. Les maladies que je vous cite ne sont que celles dont les malades eux-mêmes m'ont envoyé les certificats, en témoignage de reconnaissance. Les maladies dont je n'ai pas de certificats, je crois devoir vous les passer sous silence.

» Je vous prie , Monsieur , de vouloir insérer dans vos prochains numéros les certificats dont je suis propriétaire , que je vous enverrai chaque mois, un à un. Je commence par celui ci-joint qui est d'un homme âgé de 48 ans.

» Je vous observe que vous trouverez sur tous les certificats, les adresses des malades ; ceux qui m'en avaient envoyé sans y mettre leur adresse , je les leur ai renvoyés pour la leur faire mettre, à seule fin que les incrédules, s'il en existe encore, puissent se convaincre eux-mêmes, chez les malades.

» Votre Dévoué.

» DÉTAN. »

#### CERTIFICAT.

» Moi, Guillaume Brysac , âgé de 48 ans, roulier de Bordeaux à Bayonne , demeurant rue Belan , n<sup>o</sup>. 8, déclare avoir

été guéri d'un mal d'yeux que je possédais depuis quatre mois, dont j'avais perdu presque entièrement la vue, à force de remèdes que divers autres m'avaient indiqués et dont le dernier fut de faire rôtir du sel, ensuite le réduire en poudre, et me le faire souffler dans les yeux. Je connaissais la sœur du sieur Détan, qui, depuis fort long-temps avait du mal aux yeux, lorsque tout-à-coup je la vis entièrement guérie, et après quoi je priai M. Détan de m'entreprendre, et qu'il m'a parfaitement guéri au moyen du Magnétisme animal; c'est-à-dire sans aucun remède.

» Je certifie que voilà plus de six mois que je dois ma parfaite guérison à M. Détan.

» Bordeaux, le 18 novembre 1837. »

signé GUILLAUME BRYSAÇ.

» Suivent les signatures ci-après :

FORT PUYRENIER, —HOSTIN, —ANDRÉ-MULHER, —NIVEAU.

*Extrait d'une lettre de M. DUPOTET DE SENNEVOY, datée de Londres du 24 février 1838.*

» ..... Je sens le plaisir que je vous ferai en vous annonçant mes succès chez un peuple étranger, et le plus incrédule des peuples, chez un peuple dont j'ignore la langue, et qui rejetait jusqu'à la *probabilité* même de la science que je lui apportais.

» Il faudrait, pour vous donner une idée des obstacles que j'ai eu à surmonter, vous instruire de mes démarches, de mes expériences dans les hôpitaux au milieu des rires insultants de la foule, de mes luttes avec la presse, et des difficultés que j'ai eues à me procurer des malades à traiter gratuitement. Enfin j'ai tout vaincu, et ma maison commence à être trop petite pour recevoir tous les curieux. Déjà j'ai reçu une partie de la cour; toutes les dames d'honneur de la reine et les plus grands seigneurs de l'Angleterre; beaucoup de médecins sont venus également, et quelques-uns des plus estimés



me servent de patrons et font maintenant des expériences dans les hôpitaux..... Succès immense, car le peuple ici ne ressemble point au nôtre; la vérité lui étant démontrée, il ne la laissera point dans l'oubli.

» ..... J'ai des sujets magnétiques extrêmement sensibles, et il m'a fallu en faire une espèce d'exhibition publique. Jeudi, j'attends lord Brougham. Lord Stanhope s'est fait mon patron, le docteur Ellioston, mon champion; la Reine a fait demander plusieurs fois des détails sur mes expériences.

» J'ai été assez heureux pour produire des faits extraordinaires sur plusieurs lords. Lord Dengastrie a été forcé, à plus de vingt pas de moi, de s'incliner jusqu'à terre devant mon commandement; le colonel des gardes, homme de six pieds, a été réduit au rôle d'automate; plusieurs membres du parlement ont senti les effets d'une force que l'ignorance conteste seule.

» ..... Soyez l'interprète de mes sentiments auprès de nos amis, et ne leur laissez pas ignorer l'utilité et le succès de mes travaux, car, triompher ici, c'est forcer les savants de France à s'occuper de notre science. »

### RÉPONSE

*A la lettre insérée dans notre dernier Numéro,*

(Pages 150, 151, 152, 153, et 154).

La raison doit se rendre à l'évidence. Il est facile à chacun d'observer, dans nos séances, des phénomènes magnétiques concluants.

Mesmer nous a apporté, il est vrai, le germe de la science du Magnétisme animal; il en a démontré l'existence, par des faits réels, aux savants qui avaient secoué le joug du préjugé et qui ont voulu mettre de la bonne foi dans l'examen des phénomènes qu'ils avaient à observer; mais Mesmer n'a point publié, *vivâ voce*, la précieuse découverte dont nous lui devons la connaissance.

Le Magnétisme n'est point resté un demi-siècle dans l'a-

bandon : tout le monde sait que le peu de retentissement qu'il a eu en France depuis 1789 jusqu'en 1812, est dû aux événements politiques qui, dans ce temps, n'ont cessé d'occuper toutes les classes de la société nationale ; et, ce qui prouve qu'il n'était point tombé dans l'oubli, ce sont les nombreux ouvrages qui ont été publiés à son sujet ; les polémiques dont il a été l'objet dans les journaux politiques de 1814 particulièrement, les persécutions qu'il a occasionnées à ses plus zélés défenseurs, et, mieux que tout, les cures nombreuses qui ont été faites par son application. La base sur laquelle il repose est une loi physique qui ne nous est pas encore parfaitement connue ; mais dont le principe est aussi probable que celui du mouvement. Le Magnétisme animal existe positivement : c'est une faculté naturelle dont les effets prouvent la réalité ; il est vivifiant par cela même que sa nature est vivante ; il n'est point révoqué en doute par les corps savants les plus distingués ; car en Allemagne, par exemple, il est préconisé par les universités les plus célèbres, et nos facultés elles-mêmes n'osent le nier formellement. Tous les effets qui naissent de son application peuvent être vus, examinés par chacun : et le grand nombre des spectateurs tranquilles et impartiaux n'empêche nullement la production des phénomènes magnétiques ; ainsi, c'est une erreur de croire qu'il y ait des élus ; tous les hommes peuvent éprouver des effets magnétiques, plus ou moins appréciables, en raison des conditions dans lesquelles ils se trouvent ; ces conditions, nous les avons indiquées dans une de nos leçons.

La science du Magnétisme animal n'est pas plus conjecturale que les calculs les plus minutieux des physiciens, relativement aux ondes lumineuses, par exemple ; et nos théories reposent sur des hypothèses plus probables peut-être que celles généralement adoptées en physique. Nous espérons donner, dans la suite de nos leçons, la preuve de ce que nous avançons ici.

Qui que vous soyez, et quelles que soient vos occupations, votre vie, comme la nôtre, ne saurait être d'assez longue

durée pour vous permettre de découvrir seulement la millième partie des secrets de la nature.

J'ignore s'il me serait possible, de vous endormir et d'obtenir sur vous les phénomènes dont vous parlez. J'essaierai néanmoins, quand vous le voudrez, de vous faire ressentir quelques effets. — Nous n'avons jamais prétendu pouvoir endormir tout le monde, ni amener tous les dormeurs au somnambulisme lucide ; mais de ce que les phénomènes magnétiques ne se manifestent pas également sur tous les sujets, doit-on conclure qu'ils n'existent point ?

Nous ne pouvons répondre actuellement à la dernière question dont vous demandez *instamment* la solution : il s'agit, d'abord, de s'entendre sur les mots et de savoir ce que signifient, selon vous, les épithètes de *sorcier*, de *magicien*, de *devin* ? Lorsque vous nous aurez fixé positivement à cet égard, nous vous ferons une réponse aussi catégorique que cela nous sera possible.

Nous sommes bien persuadé qu'il y a eu et qu'il y a encore des gens possesseurs de certains secrets qui étonnent les plus habiles ; nous sommes persuadé, convaincu même, que certains individus sont doués de propriétés naturelles, inhérentes à leur mode d'existence, à leur manière d'être, qui bouleversent la raison dans l'état présent de nos connaissances.

#### *Réponse au post scriptum.*

Le dévouement que porte M. le docteur Berna à la sainte cause du Magnétisme, ne nous laisse aucun doute sur l'exécution de sa promesse, non plus que sur la pureté de ses intentions ; cependant, sa conduite deviendrait pour nous un problème et nous suggérerait de bien tristes réflexions s'il faisait attendre plus long-temps la défense qu'il a promise ; car les hommes qui lui sont dévoués n'ont, pas plus que vous, oublié la lettre dont vous parlez.

Des renseignements que nous tenons de source certaine, nous ont appris que cette réfutation était prête, il y a déjà

deux mois : d'où vient donc qu'elle n'a pas encore paru ?.... M. Berna craindrait-il de faire connaître la vérité ?... Pour nous, nous n'hésitons pas à affirmer le contraire ; mais nous n'hésitons pas non plus à dire qu'un retard plus prolongé de sa part, donnerait lieu dans le public à de bien fâcheuses interprétations.

Nous invitons donc M. le docteur Berna à publier prochainement la réfutation qu'il a promise. Nous l'en prions avec instance, tant au nom de plusieurs magnétiseurs zélés et instruits, qu'au nom de notre société.

*Extrait d'une lettre de M. H..., pharmacien à la Rochelle.*

« 17 Mars 1838.

« .....J'ai, maintenant, à t'entretenir d'un fait magnétique assez singulier et qui m'inquiète :

» Le lundi, 12 de ce mois, il y avait chez Mr. R..., un individu qui n'avait nulle notion du Magnétisme, et qui n'y croyait point ; il s'amusa à actionner du regard, en la tenant par la main droite, une jeune fille âgée de 15 à 16 ans, nièce de Mr. R..., et qui est assez sensible au Magnétisme. En peu d'instants cette demoiselle fut passée au sommeil. L'incrédule continua d'agir, et chargea tellement son sujet que lorsqu'il voulut l'éveiller, il n'en put venir à bout. Mr. R... arriva sur ces entrefaites, et, après s'être mis en rapport avec sa nièce, il tenta par les passes habituelles de la dégager. Après bien de la peine, il parvint à l'éveiller ; mais il ne put jamais détruire la catalepsie du bras droit, par lequel l'avait tenue son imprudent magnétiseur.

» M. R..., fort embarrassé, m'amena l'enfant ; j'essayai, à mon tour, de lui enlever cet amas de fluide, en soufflant à froid et en lui faisant des passes dégageantes ; mais point de succès ; enfin, croyant mieux réussir, j'endormis complètement la jeune personne, et fis de nouveaux efforts pour lui rendre l'usage de son bras ; vain espoir ! la catalepsie était tellement bien établie qu'elle y est encore.

» Je me rendis près de la patiente le même soir encore,

accompagné du docteur B..., médecin en chef de l'hôpital militaire, et il put constater le fait. J'endormis, de nouveau, la jeune fille, afin de savoir d'elle-même quand on pourrait faire cesser sa crise. Elle me répondit que je ne le pourrais que le mercredi au soir; mais que le lendemain matin, son doigt indicateur se relèverait. En effet, le lendemain, le doigt s'est relevé, mais il s'est refermé à midi, pour ne plus se relever. Le mercredi, on a essayé de nouveau sans succès.

» J'ai, en définitive, magnétisé ma somnambule ordinaire pour lui demander quelques renseignements : elle m'a dit que nous ne parviendrions point à détruire cette catalepsie; qu'elle-même le pourrait bien, mais que, comme elle en resterait frappée pendant huit jours, cela ne lui convenait nullement. Puis, elle m'a dit que mercredi elle pourrait enlever un peu du fluide dont était chargé le bras cataleptique, fluide dont il me faudrait la dégager; enfin, qu'en s'y prenant à plusieurs fois, on pourrait *peut-être* réussir.

» Comme ce *peut-être* ne me paraît pas très-rassurant, je te prie de me dire, courrier par courrier, s'il n'y aurait pas moyen d'obvier à cela.

Signé : H. ....

#### SOMNAMBULE LUCIDE.

M<sup>me</sup>. N.... dont la sensibilité magnétique est extrême, a touché déjà plusieurs malades qui lui étaient inconnus, et a indiqué parfaitement leurs diverses affections.

La précision avec laquelle cette somnambule reconnaît la nature et le siège du mal; la manière sage et rationnelle dont elle prescrit les traitements; les sensations propres qu'elle éprouve, pendant l'exploration de ses malades; les justes prévisions qu'elle a eues, déjà, de divers accidents; une foule d'expériences auxquelles nous l'avons soumise, qu'elle a réussies complètement; tout cela nous a prouvé sûrement la rare lucidité de cette dame.

« Nous invitons donc, du consentement de M<sup>me</sup>. N...., Messieurs les médecins qui désireraient se convaincre de la faculté qu'elle acquiert dans l'état de somnambulisme, ma-

gnétique, de reconnaître précisément les cas pathologiques les plus difficiles à pénétrer, à vouloir bien présenter à son exploration les malades qui se trouvent rangés dans la classe de ceux qui embarrassent toujours le plus habile praticien.

S'adresser au bureau du Journal.

### RECLAMATION.

« Monsieur le Rédacteur,

» Dans le compte rendu de vos séances expérimentales, N<sup>o</sup>. 5 du *Révéléateur*, p. 159, vous rapportez un fait qui s'est passé à la séance du 30 janvier dernier. Vous voudrez bien permettre, j'ose l'espérer, que je rectifie, non le fait en lui-même, mais la manière dont il est interprété.

» 1<sup>o</sup>. Il y a une erreur manifeste en mettant en parallèle M. Sintex et M. Victor N<sup>\*\*\*</sup>. Le premier de ces somnambules (car je le considère comme tel, malgré qu'il en puisse croire et surtout dire), M. Sintex, prétend, lui, avoir joué le rôle de somnambule, et il faut bien avouer qu'il l'a joué dans la perfection, c'est-à-dire au naturel, et il lui eût été difficile de faire autrement quand même. Le second, M. Victor, est bien loin d'avoir cette prétention; il ne se rappelle rien, ne se souvient de rien, et proteste n'avoir rien fait exprès. C'est donc ici une question de bonne foi, et deux assertions opposées.

» 2<sup>o</sup>. Vous ajoutez, en rendant compte de la réponse que me fit en effet M. Victor N<sup>\*\*\*</sup>: « Il fait ce raisonnement singulier: *Tenez, dit-il à M. de Beaumont, je dors, je sais que je dors, eh bien! je suis certain que je ne dors pas.* » Tout le monde se met à rire, excepté le somnambule qui garde un sérieux imperturbable. »

» Eh bien! dirai-je à mon tour, mon somnambule M. Victor a raison! Il n'y a point ici de paradoxe. Mon somnambule était dans le spasme magnétique, improprement appelé *sommeil*. C'est un état nerveux, et non le sommeil; ce qui n'empêche pas le sommeil d'envahir, quelquefois, l'individu plongé dans cet état de crise; tout comme il l'envahit dans

l'état de veille ; mais alors, quand il se réveille, il est dans l'état anormal magnétique, et nullement dans l'état normal de veille. Voilà pourquoi M. Victor a pu dire et a dû répondre *je dors, je sais que je dors* (puisque vous appelez cet état *sommeil*) *eh bien ! je suis certain que je ne dors pas* (car cet état n'est pas, pour moi, le sommeil). Et voilà pourquoi ce somnambule, qui était dans le vrai quand certaines personnes se prirent à rire autour de lui, demeura impassible, imperturbable, comme vous le dites fort bien.

» Il n'y a aucune parité entre M. Sintex et M. Victor, quant à la manière dont ils rendent compte des effets éprouvés par eux : l'un veut avoir joué la comédie avec un talent surhumain, si la chose était vraie ; l'autre, au contraire, a fourni une suite d'observations inexplicables dont il faudra bien rendre compte, telles, par exemple, que la perception des objets qu'il déclare ne pas *voir* ; mais reconnaître *par inspiration* ; et il se trouve rarement en défaut.

» Ce genre de perception ne peut s'expliquer que par l'existence d'un sens interne que nous ne connaissons pas dans l'état de veille. Permettez-moi une citation récente :

» La nature de l'homme aurait-elle un besoin secret de se relever jusqu'au merveilleux pour entrer en possession de quelque privilège qui lui a été ravi autrefois, et qui formait la plus belle partie de son essence. »

(CHARLES NODIER, *Inès de las Sierras*, p. 125).

» Et qui donc nous dira quelles étaient les facultés inhérentes à la nature humaine avant la chute de l'homme ?.... ajoute-  
rai-je, pour compléter l'idée de notre grand écrivain. »

Signé : LE COMTE DE BEAUMONT-BRIVAZAC.

La personne qui a rédigé le procès-verbal de la séance du 30 janvier dernier, a rapporté les faits le plus exactement possible ; mais nous sommes certain qu'elle n'a nullement prétendu les interpréter ; seulement elle a fait ressortir, en raison de ce qui venait de se passer à l'égard de M. Sintex, que M. Victor prétendait, aussi lui, ne pas dormir, quoiqu'il fût, alors

même, plongé dans l'état magnétique que les magnétiseurs nomment *sommeil*, bien que, comme nous le reconnaissons nous-mêmes, cette dénomination de *sommeil* soit impropre à la crise magnétique.

Quant à la réponse que fit M. Victor à son magnétiseur, M. de Beaumont conviendra que si elle ne doit pas être considérée comme un paradoxe, elle est du moins un paradoxisme bien hardi.

Sur tout le reste, nous sommes parfaitement d'accord avec M. le Comte, dont nous honorons les connaissances profondes et le talent distingué.

## SÉANCES.

*Du 6 février.*

M. Ricard magnétise un de Messieurs les Abonnés qui, pour la première fois, se soumet à l'action magnétique. Au bout de 4 à 5 minutes, ce Monsieur éprouve un abasourdissement extrême, une très-forte oppression et un sentiment de brisement dans les membres ; il ne dort point, mais il ne peut ouvrir les yeux ; il sent, dit-il, que ses paupières sont collées.

M. V.... est somnambulise par M. le comte de Beaumont-Brivazac qui fait sur lui diverses expériences qui réussissent complètement, et parmi lesquelles on remarque particulièrement les deux suivantes :

1°. M. V.... ayant demandé à boire, son magnétiseur propose aux spectateurs de donner à l'eau, par sa seule volonté, relativement à son sujet, le goût qu'il leur plaira indiquer. On désigne, à voix basse et assez loin du sujet, le goût d'eau de fleurs d'oranger. M. de Brivazac, après avoir tenu un instant le verre d'eau entre ses deux mains, le remet au somnambule qui, après avoir bu, dit : « Cette eau sent bien la fleur d'oranger. »



2°. On présente à M. V... une carte tirée au hasard d'un jeu de piquet, et il la reconnaît parfaitement, bien qu'elle soit placée de manière que ses yeux ne puissent aucunement l'entrevoir, quand même ils seraient ouverts, au lieu d'être bien fermés.

M. Ricard met en somnambulisme M<sup>me</sup>. N... qui annonce qu'elle se trouve beaucoup mieux depuis qu'elle se fait magnétiser : il y a quatre ans, dit-elle, que les médecins me traitent, je me suis confiée aux soins de gens très-habiles et qui jouissent d'une haute considération ; et cependant ils ont épuisé sur moi toutes les ressources de l'art sans pouvoir me procurer le moindre soulagement, sans empêcher même la maladie de s'aggraver. J'ai, chez moi, plus de trois cents prescriptions, et je ne sais combien d'objets pharmaceutiques ; j'ai suivi tous les traitements qui m'ont été ordonnés et je n'ai pu guérir. Mais, j'en ai actuellement la certitude, dans peu de temps, je devrai, aux soins de mon magnétiseur, la santé la plus parfaite. »

M<sup>me</sup>. N.... demande ensuite à M. Ricard de l'endormir (cette somnambule appelle *sommeil* l'état extatique dans lequel son magnétiseur la met depuis quelques jours, d'après son ordre à elle ; et elle nomme *veille magnétique*, son état de somnambulisme) ; le magnétiseur se rend au désir de son sujet qui, au bout d'une minute, est dans une extase parfaite. Alors l'insensibilité est absolue, elle n'entend plus son magnétiseur, et est d'une immobilité complète. Après cinq minutes environ elle revient à l'état de somnambulisme. Alors a lieu entr'elle et son magnétiseur le dialogue ci-après :

« Avez-vous vu, dans l'état d'où vous sortez, quelque chose qui puisse favoriser votre guérison ? »

» — Non, rien que le Magnétisme.

» — Pourriez-vous nous dire quel est cet état ?

» — Oui : c'est un état de béatitude !

» — Avez-vous pensé, dans cet état ?

» — Oui, sans-doute.

» — Quelles sont les pensées que vous avez eues ?

» — Je ne puis vous les exprimer : d'ailleurs si ma bouche

pouvait les rendre, vous ne les comprendriez pas.

« — Mais encore, dites-nous à peu près ce qui s'est passé en vous?... Ce que vous avez éprouvé? »

« — Je vous l'ai dit : j'étais parfaitement heureuse. Après cela, je vous répète que s'il m'était donné de trouver des expressions qui pussent rendre mes pensées, vous ne pourriez point me comprendre. Il vous manque un sens : les sourds-muets de naissance ne peuvent pas juger de la différence des sons. »

« — Pourquoi ne m'avez-vous pas répondu, quand je vous ai appelée? »

« — Est-ce que vous m'avez parlé?... Je n'ai rien entendu. »

« — D'où vient cela? »

« — Comment, c'est vous qui m'adressez cette question, vous, magnétiseur; vraiment je ne puis croire que vous ayiez besoin de ma réponse pour être fixé. »

« — Je sais que penser de l'état où vous étiez tout-à-l'heure; néanmoins, je vous prie de nous dire pourquoi vous ne m'avez pas entendu? »

« — Ah! *c'est que la maison était bien ici, mais le locataire était déménagé.* C'est absolument comme si je plaçais mes vêtements sur le fauteuil, et que j'allasse me promener. »

Là, finit ce colloque, et M. Ricard, après avoir laissé reposer son sujet, quelques minutes, le rend à l'état de veille ordinaire.

*Du 13 et du 20 Février.*

Il n'y a eu rien de remarquable.

*Du 6 Mars 1838.*

M. Ricard magnétise Mr. M..., sur qui il obtient, à volonté, l'augmentation ou la diminution des pulsations; puis un état d'abasourdissement et de somnolence.

Le même magnétiseur met en somnambulisme M<sup>lle</sup>. J..., après avoir fait observer successivement chacun des degrés de la magnétisation qui précèdent cette crise. M. Ricard

produit, par des passes, la catalepsie sur le bras gauche du sujet, et fait vérifier cette crise qui est maintenue fort longtemps. Cependant un des médecins présents à la séance, M. le docteur D..., prend, à part, le magnétiseur, et, à voix très-basse, lui demande si, sans faire aucun geste, aucun signe, il peut, par sa seule volonté, mettre en *catalepsie* l'autre bras de la somnambule. M. Ricard, qui n'a jamais tenté sur ce sujet l'expérience qu'on lui demande, répond qu'il ignore s'il pourra réussir; mais dit qu'il va essayer. Alors M<sup>r</sup>. D.... va se mettre en contact avec la dormeuse, tandis que M. Ricard reste à 3 pieds, au moins, de celle-ci; et, après une minute environ de concentration de la part du magnétiseur, le bras droit est frappé de catalepsie, comme l'avait désiré M<sup>r</sup>. D.... Chacun vérifie l'existence de ce phénomène qui, par la manière dont il a été produit, prouve évidemment l'influence puissante du magnétiseur sur le sujet.

M. le docteur D... présente ensuite à la somnambule un étui à lunettes, et lui demande ce qui est dedans: « C'est une pièce d'argent, dit la dormeuse, mais je ne sais pas précisément sa valeur; je crois que c'est une pièce de *vingt sous*. » L'étui ayant été ouvert, on a vu que le sujet ne s'était trompé que sur le dernier point; en effet, la pièce était de 2 francs.

Après cela, une autre personne présente à M<sup>lle</sup>. J..., toujours en somnambulisme, une boîte fermée, et lui demande si elle peut voir ce que contient cette boîte. « Oui, répond la dormeuse; je vois très-bien que ce sont des cheveux *chatain foncé*, qui appartiennent à une femme malade; mais je ne puis indiquer, en ce moment, sa maladie. »

L'ouverture de la boîte et l'assertion de l'interrogateur, ont prouvé que la somnambule avait rencontré parfaitement juste.

Une autre personne, M<sup>r</sup>. M... demande ensuite à M<sup>lle</sup>. J... si elle pourrait dire ce qu'il éprouve. Le rapport étant bien établi, la somnambule explore son corps et indique à M<sup>r</sup>. M... les parties malades; ce qui est reconnu exact; elle prescrit ensuite un traitement que M<sup>r</sup>. M... lui promet de suivre ponctuellement.

Mr. \*\*\*, étudiant en notariat, se soumet à l'action magnétique de M. Ricard jeune, qui obtient des modifications marquées dans les pulsations et une somnolence profonde qui ne permet pas au sujet d'exécuter les mouvements qu'il désire faire, et qui l'oblige à tenir les yeux fermés.

M<sup>me</sup>. N.... est magnétisée par M. Ricard qui, sans la prévenir, produit la catalepsie sur la main droite de cette dame, par le seul fait de l'approche d'un métal de cette partie du corps. Elle demande à son magnétiseur de l'endormir.—Elle reste quelques minutes dans l'extase pendant laquelle elle explore son corps; elle demande ensuite à écrire ce qu'il convient lui faire pour sa santé; elle prend un crayon et le papier qu'on lui présente, et, s'apercevant qu'elle peut être vue des personnes qui sont assises près d'elle, elle relève son manteau qu'elle croise pardessus son papier; alors, dans une position qui semble difficile, et s'ôtant elle-même toute possibilité d'y voir par le sens matériel, elle écrit une prescription de quatre lignes dont les mots sont parfaitement lisibles et corrects. Un des médecins ayant prié le magnétiseur d'obtenir de la somnambule qu'il puisse voir la prescription, M. Ricard a demandé à M<sup>me</sup>. N.... si elle ne serait pas contrariée de ce que M. \*\*\* lût ce qu'elle venait d'écrire. Non, répondit-elle; mais ne laissez pas voir cela aux personnes étrangères à la médecine. Le docteur ayant vu l'ordonnance, a déclaré qu'elle était très-lisiblement écrite, et en outre tout-à-fait conforme à la raison.

Elle est ensuite mise en rapport avec un monsieur qu'elle reconnaît parfaitement, et dont elle indique précisément la maladie et la cause de celle-ci.

Avant d'être éveillée, elle demande à son magnétiseur de lui procurer une secousse. Celui-ci obtempérant au désir de la somnambule, renouvelle sur elle le phénomène rare et admirable de la commotion électrique, produite sans autre machine que l'appareil nerveux naturel à l'homme, dont le fluide a pour conducteur certain la volonté qui le dirige.

*Du 13 Mars.*

Mr. U.... se soumet à l'action magnétique de M. Ricard qui,

en moins de 3 minutes, obtient une modification dans les pulsations ; un autre magnétiseur, Mr. de M.... ayant à son tour agi sur Mr. U.... a obtenu un changement contraire et bien prononcé.

Mr. S.... magnétise Mr. R.... qui, après quelques crises nerveuses assez fortes, passe à l'état de sommeil magnétique ; on siffle très-fort près de l'oreille du sujet ; il paraît ne rien entendre. Peu après le somnambulisme se déclare ; mais sans lucidité remarquable. Le magnétisé demande que l'on fasse de la musique ou qu'on lui donne un violon. Il prend la position d'un joueur de cet instrument, et fait les gestes qu'il pourrait exécuter sur le violon même. Après un moment de repos, le magnétiseur le rend à l'état de veille.

Mr. M.... magnétise ensuite une demoiselle qui se soumet pour la première fois à l'action magnétique. Au bout de quelques minutes, cette demoiselle éprouve une forte oppression, un sentiment de chaleur et de fatigue dans tous les membres et beaucoup de pesanteur à la tête ; cependant elle ne sent pas de besoin de dormir.

M. Ricard met en somnambulisme M<sup>me</sup>. N.... dont les sensations deviennent de plus en plus exquisés, et qui présente chaque jour des phénomènes de plus en plus remarquables.

Un instant après le développement de la crise magnétique, cette dame, qui s'intéresse vivement aux malades qui l'ont consultée, demande des nouvelles de M<sup>lle</sup>. E.... à qui elle a prescrit un traitement il y a déjà quelques jours : « Faites approcher le frère de cette demoiselle, dit-elle à son magnétiseur ; je désire savoir comment se trouve la malade : » M. E.... est alors mis en rapport avec la somnambule, qui lui demande des nouvelles de sa sœur. Mr. E.... répond que la jeune malade se trouve déjà beaucoup mieux depuis qu'elle suit la prescription de M<sup>me</sup>. N..., et celle-ci paraît d'une joie extrême d'avoir pu soulager M<sup>lle</sup>. E....

Après cela, M. Ricard produit sur la somnambule plusieurs phénomènes, parmi lesquels on remarque particulièrement le suivant, que le magnétiseur dit avoir rencontré pour la première fois :

M<sup>me</sup>. N... ayant demandé à son magnétiseur de lui donner une secousse *électrique*, par la volonté seule, M. Ricard fait retirer les lumières qui éclairaient la salle, et prie les personnes qui l'entourent de bien observer la somnambule : alors il occasionne à M<sup>me</sup>. N... la secousse qu'elle a demandée, et après laquelle elle reste quelques instants les yeux fixés et immobiles, les deux bras élevés, et tout le haut du corps en catalepsie. La même expérience est répétée deux autres fois, à la demande de la somnambule, qui prétend que ces sortes de commotions sont très-favorables à sa santé qui, du reste, ajoute-t-elle, est bien rétablie.

On observe que dans l'état cataleptique qui résulte de la secousse dite électrique, les yeux de la somnambule sont d'un brillant très-vif, semblable à un émail. Ramenée à l'état de somnambulisme, cette dame déclare n'avoir point été démagnétisée par la secousse ; mais avoir vu très-distinctement M. Ricard, et nullement les autres personnes. Alors quelqu'un propose de faire cette question au sujet : « Avez-vous vu par les yeux ? » Le magnétiseur l'ayant adressée à la somnambule, celle-ci répond : « Oui, par les yeux... de l'esprit. »

Du 29 Mars.

M. Ricard jeune magnétise M<sup>r</sup>. D... qui, sans passer à l'état magnétique complet, éprouve néanmoins des effets très-remarquables.

Mademoiselle J... se soumet ensuite à l'action magnétique de M<sup>r</sup>. Ricard aîné, qui la passe au somnambulisme en moins d'un quart de seconde. Le sujet, malgré la rapidité avec laquelle l'action s'est communiquée, est parfaitement isolé. Un médecin qui déclare avoir le désir de se convaincre du Magnétisme et des phénomènes qui sont attribués à cet agent, propose au magnétiseur diverses expériences qui réussissent parfaitement ; mais la dernière et la plus concluante, en effet, détermine la conviction du docteur. Voici cette expérience :

Le magnétiseur avait éveillé, par sa seule volonté, M<sup>lle</sup>. J... qu'il n'avait nullement prévenue ; il l'avait ensuite jeté

presqu'immédiatement, replongée dans le sommeil, par le même moyen. Comme il allait la réveiller définitivement, le même médecin le tira à l'écart et lui dit : « Réveillez encore cette demoiselle par la volonté seule ; puis ne vous occupez plus d'elle que lorsque je vous le demanderai, pour une expérience qui, si elle réussit, détruira jusqu'au moindre doute qui pourrait rester encore dans mon esprit. » M<sup>r</sup>. Ricard, se rendant à l'invitation qui lui est faite, opère le réveil de la manière indiquée, et sans se rapprocher du sujet dont il est éloigné de trois pas environ, et séparé par un groupe de spectateurs. La somnambule, rendue à l'état normal de veille, reste debout à deux pieds à peu près du fauteuil où elle était tout à l'heure, et répond aux questions que lui adressent quelques personnes. Pendant cela, M. Ricard et le docteur causent ensemble, à l'autre bout de la salle. Après un certain temps, le docteur dit au magnétiseur : « Lorsque je vous ferai *tel signe*, vous essaierez d'endormir, par le seul acte de votre volonté, M<sup>lle</sup>. J.... ; Au bout de quelques minutes, le signe est fait, l'action mentale s'opère, et, presque spontanément, la somnambule tombe, endormie et insensible, sur le fauteuil où elle était d'abord. Cependant elle n'avait cessé d'être occupée à la conversation, et n'avait pu nullement se douter de l'expérience dont elle était l'objet.

Pour terminer les études de cette soirée, M. Ricard magnétise madame N.... dont les facultés somnambuliques se développent de plus en plus.

C'est sur ce sujet étonnant que les personnes le plus adonnées aux sciences et à la philosophie viennent observer des phénomènes d'autant plus concluants, qu'il est moins possible de les feindre, et qu'ils se rencontrent plus rarement.

Après avoir vérifié des modifications surprenantes, dans les pulsations, la catalepsie produite par la simple approche d'un anneau d'or vers une partie du corps de la dormeuse, on propose à M. Ricard, après avoir pris les précautions nécessaires pour que l'expérience soit concluante, de passer, lui magnétiseur, dans le cabinet voisin de la salle, et, de là, de produire, par sa seule volonté, sur M<sup>me</sup> N...., la secousse

électrique qu'éprouve cette dame lorsque M. Ricard placé devant elle agit exprès. La réussite de cette expérience aussi belle que rare, vient ajouter encore à l'intérêt qu'a déjà inspiré la dormeuse et pénètre d'une touchante admiration tous les spectateurs.

M<sup>me</sup>. N.... paraît avoir besoin de repos et manifeste le désir d'être *endormie* (c'est le mot qu'elle emploie pour dire son extâse). Le magnétiseur la plonge donc dans cet état d'insensibilité profonde qui offre un contraste frappant avec l'état somnambulique, auquel revient le sujet au bout de quelques minutes. Interrogée sur ce qui s'est passé en elle, la magnétisée répond : « J'ai vu que, pour ma santé, j'aurais besoin d'être magnétisée de nouveau à minuit un quart ; ainsi, obligez-moi de penser à moi à cette heure-là et de me démagnétiser demain matin à huit heures. » (1) Quelques instants après, M<sup>me</sup>. N.... est rendue à l'état ordinaire de veille, et déclare ne se rappeler aucune circonstance de son sommeil.

---

**JOURS DES SÉANCES.**

Le 3	avril,	pour la	6 <sup>me</sup> .	Section.....	} à 7 h. du soir
Le 9	d <sup>o</sup> .	pour la	7 <sup>me</sup> .	<i>id.</i> .....	
Le 17	d <sup>o</sup> .	pour la	8 <sup>me</sup> .	<i>id.</i> .....	
Le 24	d <sup>o</sup> .	pour la	9 <sup>me</sup> .	<i>id.</i> .....	

---

**COURS PERMANENTS  
DE MAGNÉTISME ANIMAL.**

On s'inscrit, chez M. Ricard, rue Bouffard, n<sup>o</sup>. 15.

---

(1) *Note du Rédacteur.* — M<sup>me</sup>. N.... s'est endormie à minuit 20 minutes, et réveillée à huit heures 5 minutes. Dans l'état magnétique où je l'ai remise le 21, au soir, elle m'a dit qu'elle n'avait commencé à ressentir des effets magnétiques que deux minutes après le commencement de mon action, et cela, à cause de la distance qui nous séparait.

---

*Le Rédacteur-Gérant,*  
**RICARD.**

---

**BORDEAUX,**  
DE L'IMPRIMERIE DE SUWERINCK,  
Rue Marchande, n<sup>o</sup>. 6.



LE  
**RÉVÉLATEUR,**  
JOURNAL  
DE MAGNÉTISME ANIMAL,

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS.

---

**COURS.**

---

**QUATRIÈME LEÇON.**

LES somnambules magnétiques diffèrent des somnambules naturels, en ce que, chez les premiers, la crise somnambulique résulte d'une action combinée ; tandis que, chez les derniers, cette crise dépend d'une cause naturelle indépendante de la volonté.

Quant aux facultés surprenantes que l'on attribue aux uns et aux autres, elles présentent, certes, comme nous l'avons dit, une grande analogie ; cependant, les somnambules artificiels étant aidés, soutenus, dirigés par une volonté puissante qui, sans annihiler leur libre arbitre, les tient en soumission, ils doivent avoir plus de jugement, plus de raison, plus de prévoyance, etc., que les somnambules naturels. Chez

ceux-ci, en effet, l'imagination seule semble prédominer les autres facultés morales, et de plus, les facultés physiques, chez ceux-là, au contraire, le développement immense de toutes les facultés se trouve constamment soutenu, excité même, par le rapport intime qui s'est établi entre deux appareils nerveux que la volonté a liés ensemble.

Voici, en général, les facultés qui se développent chez le somnambule magnétique :

Le somnambule peut parler et agir comme dans l'état de veille ; il entend son magnétiseur et les personnes qui ont été mises en rapport avec lui ; il reste sourd pour les autres, et n'entend aucun bruit extérieur. Les sens physiques sont nuls, mais il se réveille en lui un autre sens, appelé *sens intérieur*, qui est, quelquefois, le centre de toutes les sensations diverses. Sa mémoire est prodigieuse, son jugement plus droit, sa raison plus forte, ses sensations plus justes, son esprit plus subtil, que dans l'état de veille ; il est assez soumis à la volonté de son magnétiseur lorsque celui-ci agit dans un but d'utilité réelle ; mais il se révolte souvent lorsqu'on le contrarie pour des riens, lorsqu'on cherche à le fatiguer pour satisfaire la curiosité, et surtout lorsqu'on cherche à lui arracher ses secrets ou à abuser de son état. Il connaît les maladies dont il est affecté, voit les organes souffrants, prévoit l'époque de ses crises, de sa guérison ou de sa mort ; prescrit les remèdes qui lui sont nécessaires ou le traitement dont il a besoin, sait et indique d'où vient et de quand date sa maladie. Il exerce souvent les mêmes facultés à l'égard des personnes avec qui il est en rapport magnétique, soit immédiatement soit médiatement. Il parcourt en peu d'instant une série d'idées qui, dans son état de veille, demanderaient plusieurs heures ; il sait le passé, voit le présent, et peut prédire des choses à venir. Il est orgueilleux, jaloux, vindicatif ; il s'égaré aisément lorsqu'il est mal dirigé. Les expériences qu'il a mille fois réussies, ne sont point une garantie pour l'avenir. Sa lucidité, extrême aujourd'hui, peut être tout-à-fait nulle demain ; il peut savoir ce qui se passe à de grandes distances du

lieu où il se trouve, reconnaître des personnes qu'il n'a jamais vues que par les organes de ceux qui se trouvent en rapport avec lui, ou desquelles seulement on lui a procuré un objet. Il s'exalte très-aisément, et lorsque son magnétiseur s'obstine à lui faire faire quelque chose contre son gré, il peut tomber spontanément dans des convulsions effrayantes, et, par suite, demeurer plusieurs heures dans un état de mort apparente, effectivement très-voisin de la mort réelle. Le magnétiseur peut le frapper de paralysie ou de catalepsie, soit généralement, soit partiellement, et *ad libitum* ; il a encore ce pouvoir, même quand il l'a rendu à son état de veille. Il comprend aisément son magnétiseur et les personnes avec qui il est en rapport, sans qu'il soit besoin de lui parler. Il a plus de hardiesse, plus de franchise, plus de précision dans ses actes que durant la veille. Il a souvent des préoccupations qui l'empêchent d'être attentif aux questions qu'on lui adresse ; alors il y répond au hasard et sans prendre la peine de les examiner. Il en est de même lorsqu'on lui soumet l'inspection d'un objet.

Le somnambule magnétique est plus ou moins parfait, comme les hommes, dans leur état normal, sont plus ou moins habiles ; mais, une chose qui paraît bizarre, c'est que ce ne sont pas les personnes qui, durant la veille, ont le plus de connaissances et d'esprit, que l'on amène le plus souvent à une lucidité somnambulique parfaite ; l'expérience a prouvé, au contraire, que ce sont, en général, les individus les plus ignorants et les plus grossiers qui arrivent le plus communément à ce développement extrême des facultés morales, et qui atteignent le plus vite la perfection. Lorsque le somnambule est identifié absolument avec son magnétiseur, qu'il est complètement isolé, et qu'il n'a point l'idée de s'affranchir, il arrive qu'il n'est plus qu'une machine, pour ainsi dire, automatique, et que, quand le veut celui qui agit sur lui, il répète ses gestes, ses paroles, ses mouvements ; ressent les mêmes douleurs, les mêmes jouissances, les mêmes modifications sensibles que lui ; le magnétiseur peut agir d'une façon, penser d'une autre, et, dans ce cas, c'est la pensée que comprend et exécute le sujet. Ainsi, par exemple,

si on lui pose une question, il pourra la répéter ou y répondre, selon l'ordre mental du magnétiseur. Si celui-ci lève un bras, avec la volonté que son sujet, lui, lève une jambe, la volonté sera exécutée, et non point le geste copié. Nous devons observer ici, cependant, que des expériences de ce genre dépendent plus des moyens du magnétiseur, que des facultés du sujet.

A tout ce que nous venons de dire, il y a beaucoup d'exceptions qui feront le sujet de notre prochaine leçon.

---

### TRAITEMENT DES SOURDS-MUETS

*Par le Magnétisme animal.*

---

Tant que nous ne saurons point exactement quel rôle joue dans les phénomènes de la vie cet agent invisible, dont les nerfs sont les conducteurs, tout physiologiste de bonne foi avouera que ce qu'il sait n'équivaut pas à ce qu'il ignore.

(RICHERAND, *Élém. de Physiol.*)

Vers la fin de juin 1836, je magnétisai M<sup>lle</sup>. V.... pour une affection de poitrine dont elle était atteinte. Après quatre séances, le somnambulisme se déclara; dans peu de jours il acquit tout son développement; et je puis affirmer que, sur plus de cent somnambules que j'ai vues, jamais je n'ai rencontré rien d'aussi parfait.

A l'instant où le soupir annonçait le passage à cet état extraordinaire, un changement subit s'opérait chez cette jeune personne, au physique comme au moral: la face, et surtout les lèvres, perdaient un peu de leur coloris; les traits prenaient un accent de sévérité que rien ne pouvait troubler; les gestes étaient empreints d'une gravité toute particulière; le son de voix était changé; les paroles avaient quelque chose de prophétique; les réponses étaient pleines d'un esprit et d'une logique qu'à beaucoup près on ne retrouvait pas chez la somnambule, dans son état de veille.

Le grand nombre des personnes qui l'ont vue dans cet état trouveront, sans doute, le tableau que j'en fais bien au-dessous de la réalité.

Me proposant de donner, dans un article spécial, le traitement de M<sup>lle</sup>. V...., et d'y relater les nombreux phénomènes qu'elle m'a présentés, je ne ferai mention dans celui-ci que de ce qui a trait aux sourds-muets.

Dans une de nos conversations sur l'emploi du Magnétisme comme moyen thérapeutique, je lui demandai ce qu'elle pensait de son application aux sourds-muets. Après avoir réfléchi, elle me dit : « Chez les sourds-muets, le mutisme n'est que le résultat de la surdité ; or, faites entendre ces individus, et ils ne tarderont pas à parler. N'allez pas croire qu'ils parleront de suite comme vous et moi ; mais ils répèteront les mots qu'on leur dira, et ce ne sera qu'avec beaucoup de travail qu'ils acquerront cette faculté, comme nous la possédons. Du reste, c'est un sujet très-grave, et j'ai besoin d'y réfléchir. Ne m'en parlez que dans trois jours ; si vous veniez à l'oublier, je vous y ferais songer. »

Le jour indiqué, la somnambule me rappela notre conversation sur les sourds-muets, en me disant :

« J'ai bien songé au sujet qui nous occupe, et je puis maintenant vous parler avec certitude : il est très-facile de guérir de ces malheureux ; mais n'allez pas croire que tous soient susceptibles de guérison, ce serait la croyance d'un insensé. Je vous affirme que l'on peut en guérir un tiers ; pour la moitié c'est probable, mais un tiers c'est certain. Quant à ceux qui sont sourds-muets de naissance (et il n'y en a pas autant que vous le croyez), le Magnétisme est nul. Je me sens, continua-t-elle, un bien grand désir d'en guérir quelques-uns. Si vous pouviez obtenir pour nous deux l'entrée dans l'institution des sourds-muets, là, je tâterais toutes les têtes, nous mettrions de côté les individus les plus faciles à guérir. Sur ce premier choix, je choisirais encore celui qui nous offrirait le moins de travail, et, dans peu de jours, peut-être même dans peu d'heures, nous forcerions les plus incrédules, comme les plus intéressés à nier l'existence du Ma-

gnétisme ; nous les forcerions, dis-je, à reconnaître une puissance que rien n'égale sur la terre. »

La tête montée de ce que venait de me dire M<sup>lle</sup>. V...., je fus chez un magnétiseur de mes amis, à qui je racontai notre conversation ; je lui dis que mon intention était d'aller, en sortant de chez lui, voir M. Guilhe, afin de m'informer des démarches à faire pour obtenir l'autorisation de faire des essais sur les sourds-muets de l'institution royale de notre ville. « Puisque vous voulez, me dit-il, poursuivre cette idée, je vous dirais que j'y avais songé, que, même, je possède une brochure assez rare, d'un homme qui rendit l'ouïe, et par suite la parole, à plusieurs sourds-muets, par un moyen qu'il ne fait pas connaître, mais tout me porte à penser que c'est par le Magnétisme. Puisque voulez essayer, voici la brochure, emportez-la. »

Dans la journée, je me présentai chez M. Guilhe, qui me reçut avec cette bonté, cette douceur qui le caractérisent. Je lui fis part du but de ma visite. Il approuva ma détermination, me parla du magnétisme en homme qui a vu, et bien vu ; me demanda mon nom, et termina en me disant qu'il ne pouvait prendre sur lui de me laisser faire mes essais, mais qu'il allait en écrire de suite au ministre, et que dès qu'il aurait reçu une réponse favorable, il m'en informerait.

Je me retirai bien satisfait de ma première démarche, et, dans l'attente de l'autorisation, je lus avec avidité tout ce que je pus me procurer sur les sourds - muets. Voici les questions sur lesquelles j'avais besoin de m'éclairer :

1<sup>o</sup>. Quelles sont les proportions qui existent entre les sourds-muets de naissance et ceux qui le deviennent par la suite ?

2<sup>o</sup>. Quelles sont les causes qui font naître le mutisme chez les muets qui ne le sont pas de naissance ?

3<sup>o</sup>. Les sourds-muets sont-ils tout-à-fait sourds, ou bien entendent-ils quelques sons ?

4<sup>o</sup>. La médecine ordinaire a-t-elle guéri beaucoup de sourds-muets ?

5<sup>o</sup>. En a-t-on guéri par le Magnétisme ?

PREMIÈRE QUESTION. — *Quelles sont les proportions qui existent entre les sourds-muets de naissance et ceux qui le deviennent par la suite ?*

D'après le rapport statistique fait par M. Gallaudet, sur les sourds-muets de l'institution de Hartford, dans le Connecticut, il résulte que depuis 1816 jusqu'en 1829, le nombre des élèves a été de 279, dont 116 sourds-muets de naissance et 163 dans leurs premières années.

A l'institut de Prague, sur 54 sourds-muets, 19 de naissance, 35 dans leurs premières années.

A l'institution de Leipzig, sur 51 élèves qui y étaient en 1830, 22 étaient sourds-muets de naissance et 29 dans leurs premières années.

Ainsi, en prenant pour point de comparaison ces trois documents :

	De naissance.	Premières années.	Nombre d'élèves.
Hartfort.....	116	163	279
Prague. ....	19	35	54
Leipzig. ....	22	29	51
	157	227	384

On trouve  $9/16^e$ . pour le nombre des sourds-muets qui ne le sont pas de naissance.

DEUXIÈME QUESTION. — *Quelles sont les causes qui font naître le mutisme chez ceux qui n'en sont pas atteints de naissance ?*

Voici le résumé de ce que dit M. Itard, médecin, au sujet des sourds-muets : « Souvent la surdité date des deux premières années de la vie, et reconnaît ordinairement pour cause occasionnelle les convulsions avec ou sans fièvre, les chutes sur la tête et les fréquentes otites (*phlegmasie de la membrane muqueuse*). »

M. Boisseau, médecin, s'exprime ainsi : La surdité de naissance et celle qui survient, soit avant que l'enfant ne sache parler, soit pendant le temps où il apprend à parler,

s'oppose invinciblement à ce que la parole se développe , ou fait perdre le peu d'instruction déjà acquise en ce genre ; et , dans ces trois cas , elle entraîne le mutisme.

» L'imperfection native du cerveau , la faiblesse naturelle des facultés intellectuelles , déterminent le mutisme.

» Toute affection du cerveau résultant d'une maladie des voies digestives, peut entraîner le mutisme.

» Il ne faut pas oublier que le mutisme n'est jamais primitif, soit qu'il dépende de la perte de la voix , de la surdité, de la mauvaise conformation , ou de la maladie primitive ou secondaire du cerveau.

» Si le mutisme dépend de la surdité ou d'une maladie du cerveau , il dure autant qu'elle , et cesse avec elle , lorsqu'elle est curable. »

TROISIÈME QUESTION. *Les sourds-muets sont-ils tout-à-fait sourds, ou bien entendent-ils quelques sons ?*

Voici la classification des sourds-muets faite par M. Itard , à l'institution royale, pendant dix années d'observations :

« 1/40<sup>e</sup>. perçoit les nuances de la voix qui expriment la pitié , la douleur , le plaisir. Il entend la parole pourvu qu'elle soit lente , plus élevée , plus directe , et plus rapprochée qu'elle ne l'est dans la conversation ordinaire.

» 1/30<sup>e</sup>. perçoit les voyelles et quelques consonnes.

» 1/24<sup>e</sup>. n'entend que les voyelles.

» 3/5<sup>e</sup>. n'entendent que les bruits les plus violents , tels que ceux du tonnerre , d'une arme à feu , de la percussion , d'une porte , d'une grosse cloche , du tam-tam.

» 1/4 ne peut jamais entendre. »

QUATRIÈME QUESTION. — *La médecine ordinaire a-t-elle guéri beaucoup de sourds-muets.*

Laissons encore parler M. Itard :

« Les graves conséquences de la surdi-mutité justifient tous les efforts que la médecine a tentés pour guérir , bien



qu'ils aient été si rarement heureux. Les longs intervalles de temps auxquels ont été obtenus ces rares guérisons, et la diversité des moyens qui les ont produites, et qui ont été ensuite inutilement répétés, prouvent assez combien peu ces mêmes remèdes méritent notre confiance, et la part qu'un heureux hasard a eue à leurs succès. »

CINQUIÈME QUESTION. — *En a-t-on guéri par le Magnétisme ?*

Cette question me rappelant sur mon terrain, mes citations seront plus nombreuses :

Deleuze, pag. 244, de son *Instruction Pratique*, dit :

« On a quelquefois réussi sur des sourds-muets. »

Dans l'exposé des cures opérées en France par le Magnétisme animal, depuis Mesmer jusqu'à nos jours, on trouve, à la pag. 310 du 2<sup>e</sup>. vol. :

» Un enfant de 10 ans, nommé Claude-Louis Lhomme, sourd-muet de naissance, fils d'un laboureur de Poligny, département du Jura, a été envoyé à Paris, il y a trois mois ( 1830 ), pour être placé chez M. Sicard. La demande faite pour lui d'une place dans cet établissement est dans les bureaux du ministre de l'intérieur.

» M. Menuret ayant vu cet enfant chez la personne à qui on l'avait adressé, a essayé de le magnétiser, et l'a endormi dès la première fois. Cet effet lui donnant quelque espoir de le guérir, il a voulu continuer le traitement, et il l'a logé chez lui. Dès le troisième jour, l'enfant a senti dans les oreilles un mouvement qui l'engageait à y porter les mains; le cinquième jour, il a entendu avec surprise le son d'une petite cloche; quelques jours après, le bruit le fatiguait tellement, qu'on a cru devoir le magnétiser beaucoup moins, pour ne pas trop exciter la sensibilité.

» Maintenant l'enfant entend lorsqu'on lui parle un peu haut; il répète les mots qu'on lui prononce et le nom des choses qu'on lui montre, mais il n'attache encore point d'idées aux verbes ou aux adjectifs, et son dictionnaire n'est pas fort étendu, il va à l'école, où il apprend à lire. »

Venons maintenant à la brochure que me prêta le magnétiseur de ma connaissance ; elle a pour titre :

*Notions sur le sens de l'Ouïe en général, et en particulier sur le développement de ce sens opéré chez Rodolphe Grivel et chez plusieurs autres enfants sourds-muets de naissance ; par Fabre d'Olivet (1819).*

Avant de citer les passages de cette brochure qui ont trait aux sourds-muets, il est bon, je crois, de dire quelques mots sur son auteur et sur la raison qui le détermina à tenter ce genre de cures.

Fabre d'Olivet occupait, sous le directoire, un emploi dans les bureaux de Bernadotte, alors ministre de la guerre ; ayant perdu sa place par suite de la haine que Napoléon lui portait, il voulut, en 1810, publier un ouvrage intitulé : *la Langue Hébraïque restituée et le Sépher* ; il en fit la demande à l'empereur, mais il n'obtint pas de réponse. Alors il s'adressa à M. de Montalivet, qui tenait le portefeuille. Une discussion s'éleva entr'eux. Ici, je vais laisser parler l'auteur :

» Une discussion assez vive, dit-il, s'éleva entre nous, du sein de laquelle jaillit la première pensée qui me conduisit à développer le sens de l'ouïe dans un sourd-muet, et voici comment cela se fit :

» Tandis que je parlais avec feu des beautés sublimes renfermées dans le Sépher, et que je disais à M. de Montalivet, ce que j'ai publié depuis, que ce livre antique, sorti tout entier des sanctuaires de Thèbes et de Memphis, renferme tous les secrets du sacerdoce égyptien, et développe en peu de pages les principes de toutes les sciences, le ministre m'arrêta brusquement, et me dit : « M. d'Olivet, si ce que vous » annoncez avec tant de force est vrai ; si les principes de » toutes les sciences sont dans le Sépher, vous devez les » connaître, puisque vous vous flattez d'avoir restitué la » langue de ce livre sacré et que vous en avez traduit dix » chapitres ? eh bien, montrez-moi un seul de ces principes, » et je ferai imprimer votre livre tout entier. »

» Frappé de cet argument, et peut-être un peu piqué à mon tour de l'espèce de défi qui m'était porté, je dis au

ministre que je ferais ce qu'il me demandait, et je sortis. »

Ensuite, d'Olivet raconte qu'ayant rencontré le jeune Rodolphe Grivel : « Il me sembla, dit-il, que la Providence le plaçait sur mes pas pour me donner occasion de répondre victorieusement au défi du ministre de Napoléon, *en appliquant à ce sourd-muet le principe d'une science que je connaissais bien, et certainement celui de tous qui se trouve le plus clairement énoncé dans les dix premiers chapitres du Sépher, quand on sait le lire.* »

« L'organe auditif inerte chez Rodolphe Grivel reçut la vie le 9 janvier 1811. »

Une lettre écrite à ce sujet par un nommé Lombard fut imprimée dans *le Journal de Paris*, et dans *la Gazette de France*, le 3 mars suivant :

« Louis Veillard, âgé de 20 ans, sourd-muet, reçut aussi dans l'espace de quelques jours la faculté d'ouïr et de parler.

» Après ces deux cures et celle de Marie Rolland, Napoléon me fit de nouveau comparaître devant son préfet de police, qui, après m'avoir déclaré, de la part du ministre de l'intérieur, que l'intention de sa majesté était que je ne me mêlasse plus directement ni indirectement de la guérison des sourds-muets, me demanda si j'étais résolu à obéir. On sent qu'il aurait été plus que téméraire de répondre négativement à une semblable déclaration ; je n'avais pas cinquante légions à mes ordres. Je répondis donc que je trouvais l'ordre péremptoire, et que j'y obéirais. »

Dans une lettre de d'Olivet à M<sup>me</sup>. B. R., qui lui demandait de guérir ses enfants sourds-muets, j'ai remarqué ce passage : « Je ne suis point médecin ; je n'ai point cherché, en faisant une cure extraordinaire, à attirer les yeux sur moi, ni à me donner ce qu'on appelle une clientèle ; je ne veux pas exercer la médecine ; *Je ne compose aucune espèce d'élixir ni d'opiat qui soit à vendre.* »

Dans sa 4<sup>e</sup>. lettre, d'Olivet dit, en parlant de Grivel : « Il est évident que depuis l'instant où *le moyen employé* avait opéré sur l'organe, » etc., etc., etc.

Sept ans plus tard, d'Olivet rendit l'ouïe à la jeune Nina,

âgée de 4 ans, fille de M. Tromparent, pasteur et président de l'église consistoriale réformée de Privas. Cette cure eut lieu du 12 au 15 juillet.

Le 17 du même mois, la faculté auditive fut donnée à la première séance à une jeune sourde-muette âgée de 14 ans ; elle se nommait Emilie.

M. Maraval, pasteur d'Aiguës-Vives, avait également un enfant sourd-muet.

« Le 31 du même mois de juillet, dit l'auteur, Adolphe Maraval, âgé de 9 ans, *reçut de mes mains la faculté auditive.* »

Antoine Besson, âgé de 22 ans, reçut la même faculté le 25 août.

La note 4 de cette brochure doit encore trouver place dans cet article :

« Ce que je dis ici à M<sup>me</sup>. B. R., de l'intérêt que m'inspirait ses enfants, est vrai. Jamais je n'ai éprouvé un si vif désir de tenter l'heureux *moyen* que la Providence mettait entre mes mains, qu'en cette occasion. Mais cela était impossible. Si, au moins, un des enfants de cette dame ne reçut pas la faculté auditive *de mes mains*, elle doit en accuser, non pas moi, mais Napoléon qui ne le voulut pas ; j'étais tellement porté de bonne volonté envers elle, que, malgré le péril où je m'exposais, je lui indiquai, en terminant ma lettre, un moyen indirect de faire ce qu'elle désirait ; elle ne le sentit pas, ou, ce que je crois plutôt, on l'empêcha de le sentir, en le dénaturant à ses yeux. »

Note 9<sup>me</sup>. :

« Je donne le nom de *moyen* à la chose qui, connue dans les sanctuaires antiques et assez clairement énoncée dans les premiers chapitres du *Sépher*, *peut faciliter le transport de la vie dans un organe qui en est privé*. On trouve le mot *remède*, dans la première édition de cet ouvrage ; mais ce mot était mal choisi. »

Je crois n'avoir pas besoin de multiplier les citations de cette brochure pour que tout magnétiseur reconnaisse que

ce *moyen* n'est autre que le Magnétisme ; la note 9<sup>me</sup>. , surtout, doit lever tout doute à cet égard.

Néanmoins, pour corroborer les preuves que je viens de donner, je vais rapporter un passage du second chapitre du *Sépher*, auquel renvoie Fabre d'Olivet dans sa brochure :

» Et il laissa tomber Ihôah, lui-les-Dieux, *un sommeil sympathique, mystérieux et profond*, sur Adam, » etc., etc.

Au mot *sommeil sympathique*, il donne cette explication :

« C'est une espèce de léthargie ou de *somnambulisme* qui s'empare des facultés sensibles, et les suspend, ainsi que le témoigne le Chaldaïque et l'Arabe même. La composition hiéroglyphique du mot hébreu, est remarquable. Elle peut donner lieu à de singulières réflexions touchant quelques découvertes modernes.

» Il n'y a personne qui, d'après l'analyse de ce mot, n'y reconnaisse cet état extraordinaire auquel les modernes ont donné le nom de *sommeil magnétique*, ou de *somnambulisme*, et qu'on devrait peut-être qualifier, comme en hébreu, de *sommeil sympathique*, ou simplement de *sympathisme*. Je dois remarquer, au reste, que les hellénistes qui disent *une extase*, se sont moins écartés de la vérité que St.-Jérôme, qui dit simplement *un assoupissement*. »

Ce dernier paragraphe me prouve évidemment :

- 1<sup>o</sup>. Que le Magnétisme était connu de toute antiquité ;
- 2<sup>o</sup>. Que Fabre d'Olivet connaissait cette science ;
- 3<sup>o</sup>. Enfin que c'est le moyen dont il s'est servi pour rendre l'ouïe aux sourds-muets cités plus haut.

Revenons maintenant aux démarches que je fis pour essayer du Magnétisme sur les sourds-muets de l'institution.

Une quinzaine de jours s'étaient écoulés depuis ma première visite à M. Guilhe ; inquiet de ne pas recevoir de réponse à la demande qu'il devait avoir faite, pour moi, au ministre, je lui écrivis la lettre suivante :

Bordeaux, le 21 août 1836.

Monsieur,

Lorsque je me présentai chez vous le 7 de ce mois, pour vous faire part de mon projet de faire des essais sur les

sourds-muets, dans l'espoir de leur rendre l'ouïe et par suite la parole, la manière flatteuse dont vous m'acueillites et l'espoir que vous me donnâtes, que M. le ministre ne refuserait pas son consentement à la demande que vous deviez avoir la bonté de lui faire pour moi; ces deux circonstances redoublèrent mon ardeur.

Depuis ce jour, j'ai fait des recherches qui ont été couronnées du plus heureux résultat, et j'ose pouvoir affirmer maintenant que ce qui n'était, il y a quelques jours, qu'une idée que je croyais m'appartenir tout entière, et par cette raison pouvoir être fausse, se trouve être une vérité.

(Ici je cite plusieurs passages rapportés ci-dessus).

Jugez, monsieur, si je dois éprouver un désir bien grand de rapprocher le plus qu'il me sera possible l'instant de mes expériences? De grace, ne m'abandonnez pas; sans vous, je ne puis marcher; votre appui et vos lumières me sont indispensables. Réalisons mon grand projet, et, s'il réussit, comme j'ai tout lieu de l'espérer, nous aurons, vous et moi, bien mérité de l'humanité.

Agréez etc., etc.

Huit jours s'étant écoulés sans avoir de réponse, je retournai chez M. Guilhe. N'ayant pas été reconnu d'abord, je me nommai, sans être plus heureux; ce monsieur m'ayant demandé quel était le but de ma visite, je cherchai à lui rappeler, en peu de mots, ce que je lui avais déjà dit dans notre première entrevue. Il chercha un instant, et me répondit qu'il ignorait entièrement ce dont je lui parlais. Je lui rappelai ma lettre qu'il avait reçue huit jours avant: même feinte d'ignorance de sa part. Alors je m'assis, et lui dis: puisque je n'ai pas eu le bonheur de laisser dans votre mémoire un seul souvenir de ce que je vous ai déjà expliqué avec assez de détails, je vais recommencer: j'étais entré en matière, lorsque M. Guilhe m'arrêta, en me disant.— «Oui, j'y suis; j'ai réfléchi depuis la promesse que je vous fis, et je n'ai pas écrit au ministre, parce que cela regarde M. le préfet. Je pense qu'il m'accordera volontiers cette autorisation; mais il pourra se faire que M. de Preissac veuille assister à vos expériences, et je crains

que cela ne puisse vous convenir.—Au contraire, monsieur, je serai flatté que cela se fasse devant une autorité ; car mes expériences ainsi faites ne pourront être contestées.—Oui, mais M<sup>me</sup>. de Preissac voudra peut-être y assister aussi ! — ce sera un honneur de plus pour moi.—Mais je réfléchis encore que M. le préfet ne pouvant pas se déranger tous les jours, vous serez obligé de venir à la prefecture. » Ici, perdant patience, je me levai, et dis à M. Guilhe : pour aplanir toute difficulté, si l'on met pour condition qu'il faille que mes expériences soient faite sous les yeux de *Louis-Philippe*, je suis prêt à partir pour Paris.

Voyant bien que je ne devais pas compter sur M. Guilhe, j'allai à la prefecture remettre la lettre suivante :

Bordeaux, le 8 septembre 1836.

Monsieur le Préfet,

Les essais infructueux faits par les médecins pour rendre aux sourds-muets les deux sens dont ils sont privés, m'ont engagé à chercher ailleurs un moyen que ne possède par la médecine ordinaire.

Après de nombreuses recherches et un travail opiniâtre, je me suis convaincu que je possédais un moyen certain pour rendre aux sourds-muets l'ouïe, et par suite la parole.

En conséquence, je m'adresse à vous, M. le Préfet, pour savoir s'il y aurait possibilité de faire quelques essais sur les jeunes élèves qui sont à l'institution royale des sourds-muets de Bordeaux.

Si, comme je me plais à le croire, cette permission m'est accordée, je désirerais qu'une ou plusieurs personnes prises dans cette administration, fussent nommées par vous pour que je leur fasse connaître mon procédé et que je leur prouve qu'il n'y aurait aucun danger à l'appliquer à ces jeunes enfants.

Une chose indispensable à la réussite de mes essais, c'est qu'il n'y ait pas de médecins dans la commission qui serait nommée.

Recevez, etc., etc.

Voici la réponse qui me fut faite :

« Bordeaux, le 15 septembre 1836.

Monsieur,

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois, et dans laquelle vous me faites connaître que, croyant posséder un moyen certain de rendre aux sourds-muets l'ouïe, et par suite la parole, vous désirez faire quelques essais sur les élèves de l'institution royale des sourds-muets de Bordeaux; vous me demandez en même temps que des personnes n'appartenant pas à la faculté de médecine soient nommées par moi pour examiner votre procédé, et apprécier l'opportunité de son application.

» On ne saurait trop vous louer, Monsieur, d'avoir dirigé vos recherches sur un sujet aussi important; mais pour qu'il soit possible de nommer une commission et de vous confier des élèves de l'institution royale des sourds-muets, il est nécessaire que vous ayez exposé préalablement, dans un mémoire spécial, vos vues fondamentales. Vous devez comprendre, Monsieur, que, quel que soit l'intérêt que porte l'administration à toutes les recherches d'utilité publique, il ne serait pas convenable de donner cours à votre demande sur des données aussi vagues que celles que vous fournissez.

» Recevez etc., etc.

» *Le Pair de France, Préfet de la Gironde,* »

*Signé* : C<sup>te</sup>. DE PREISSAC.

Ma première idée fut de rédiger ce mémoire; mais la réflexion m'en empêcha; car, me doutant bien au jugement de qui mon travail serait soumis, il m'était facile de deviner le genre de réponse qui me serait faite.

Du reste, ce qui était arrivé en 1811 et en 1817 à M. de Puysegur, me revint à la mémoire, et je résolus de ne pas donner suite à ma demande. Voici ce fait qui va se trouver à sa place, et que je copie dans l'ouvrage sur le Magnétisme de M. Foissac, médecin de Paris, à l'article de *M. de Puysegur* :

« Dans un mémoire sur la puissance de la volonté, inséré pag. 42 du premier numéro de *la Bibliothèque du Magné-*



tisme, M. de Puysegur raconte qu'en 1811 ou 1812, il avait proposé à l'abbé Sicard de se renfermer dans l'hospice des sourds-muets, et de magnétiser les malades, afin de les mettre en somnambulisme, et donner ainsi des preuves irrécusables de la réalité de cette découverte. Il est inutile de dire que le gouvernement refusa l'autorisation. En 1817 il renouvela sa proposition, avec aussi peu d'espérance de la voir acceptée.

» En l'insérant, dit-il, dans les mémoires de notre société  
» de Magnétisme, elle y prendra date d'ancienneté, et lorsque  
» les Français un jour apprendront par les gazettes qu'une  
» expérience si simple et si décisive a été faite à la satisfaction  
» des savants de l'Europe, ils pourront au moins en revendiquer la priorité. »

Ainsi, tout bien réfléchi, je trouvai plus rationnel de chercher à guérir un sourd-muet, et de l'envoyer ensuite à M. le Préfet, étant certain qu'on ne ferait pas de lui ce qu'on aurait fait de mon mémoire ; c'est-à-dire, l'oublier dans un carton.

Je fus donc voir une famille de ma connaissance ayant une jeune enfant de sept ans sourde-muette, à laquelle j'avais déjà songé depuis long-temps, mais dont le caractère turbulent et méchant me faisait douter de trouver chez elle la tranquillité nécessaire pour la magnétisation.

Les parents ayant accepté avec reconnaissance la proposition que je leur fis, nous commençâmes le 20 septembre 1836.

Le père fut obligé de tenir son enfant sur ses genoux. Après quatre ou cinq minutes de magnétisation, la respiration devint difficile ; il y eut commencement de somnolence.

21. Les yeux se ferment ; après une minute, elle les ouvre en poussant un cri et portant les mains aux oreilles. Je continue ; elle fait signe que la tête lui fait mal, et que les douleurs qu'elle éprouve dans les oreilles lui semblent produites par une boule qui tend à faire expansion.

22. C'est en vain que j'essaie de la magnétiser ; elle s'y

oppose, en me faisant signe que l'intérieur des oreilles lui a trop fait mal la veille.

Je consulte ma somnambule sur la jeune sourde-muette; elle ne veut pas s'en occuper, me disant qu'il y a trop de difficulté pour la magnétiser.

23. Les douleurs continuent; je veux l'actionner, mais je suis obligé de cesser, parce qu'elle change continuellement de place.

24. A force de prières, elle finit par se laisser magnétiser, encore faut-il que le père la tienne. J'obtiens la somnolence; elle ressent des douleurs aux amygdales.

25 et 26. Rien de nouveau.

27. Elle ne veut pas se laisser magnétiser.

28. Ayant été purgée le matin, la séance est renvoyée au lendemain.

29 et 30. Elle ne reste pas tranquille; effets nuls.

Deux jours après, étant suante, elle va se reposer dans une chambre humide; une fluxion de poitrine se déclare. On envoie chercher un médecin; je cesse de magnétiser. Lorsqu'elle est rétablie, on la fait entrer à l'institution des sourds-muets.

Dans l'espérance de rencontrer un sujet qui veuille se prêter à mon action, et sur lequel je puisse opérer à ma fantaisie, je fais parler à un Mr. V., qui avait deux enfants sourds-muets. Après bien des démarches, il consentit à laisser toucher son fils par ma somnambule; mais, pour sa jeune demoiselle, il ne le voulut pas.

Le 16 novembre 1836, jour convenu, Mr. V., son fils, sourd-muet, âgé de 14 ans, et Mr. D., négociant à Bordeaux, vinrent voir endormir la somnambule. Dès que le sourd-muet vit le passage de l'état de veille au sommeil magnétique, phénomène qui ne dura qu'une demi-minute, il fit un mouvement de surprise. Mr. D. lui demanda, par signe, s'il voulait se soumettre à mon action; il fit un signe négatif empreint d'un sentiment de frayeur.

Après que la somnambule se fut reposée, elle appela, de la

main, le jeune sourd-muet ; il se leva spontanément et vint se placer sur une chaise qu'elle avait à ses pieds.

La somnambule prit la tête de l'enfant dans ses mains, la pencha sur sa poitrine, lui palpa le crâne dans tous les sens, et le magnétisa fortement ; ensuite elle fit plusieurs signes au jeune sourd-muet, qu'il comprit très-bien. Elle termina en lui faisant comprendre de la main d'avoir toute confiance, que cela allait bien pour lui, et que bientôt il entendrait comme elle. Après s'être reposée un quart d'heure, elle m'appela et me dit : « Il faudra magnétiser cet enfant de la manière que je vous indiquerai demain, et cela sans interruption aucune pendant trente huit jours ; le trente-neuvième, seulement, les effets se feront sentir et il commencera à entendre ; maintenant que je l'ai touché, soyez sûr que nous réussirons. Il ne souffrira pas de la tête ; il y éprouvera seulement un grand vide, comme si quelque chose en sortait. Il ressentira quelques douleurs dans la poitrine, mais elles passeront bientôt ; du reste il n'y aura aucun danger. » Un instant après, elle ajouta : « Je n'ai jamais touché de tête où l'imagination soit aussi ardente. » Le père et Mr. D. me confirmèrent dans ce que venait de dire la somnambule.

M. V. s'étant retiré, sans m'informer de ce qu'il voulait faire, le lendemain je lui écrivis :

Bordeaux, le 17 novembre 1836.

Monsieur,

D'après ce que vous avez vu hier au soir, je me plais à croire que vous aurez bientôt pris une détermination, et que, dans l'intérêt de votre fils, vous rapprocherez le plus qu'il vous sera possible, le jour où nous devons commencer.

Dans le cas où vous voudriez voir les parents des enfants guéris par Fabre d'Olivet, je joins à ma lettre sa brochure sur le sens de l'ouïe.

De grâce, Monsieur, hâtez-vous, car si je venais à perdre l'être extraordinaire que vous avez vu, la cure de votre enfant serait beaucoup plus longue.

C'est au nom de vos enfants, de tous les sourds-muets et de l'humanité, que je vous prie de hâter votre retour à Bordeaux. Agréez, etc., etc.

Le surlendemain, Mr. V. quitta Bordeaux. Ce ne fut que long-temps après que j'appris qu'une assemblée de famille avait eu lieu au sujet de cette grande affaire, et que le plus savant de l'endroit avait été convoqué. Mais comme ce docteur ne pouvait pas croire à ce que croit le vulgaire, sa non croyance au Magnétisme prévalut, et je n'entendis plus parler ni du père, ni des enfants.

J'ai d'autant plus de raison de m'étonner de l'apathie de Mr. V. que, lors de son voyage à Paris pour consulter M. Itard, ce médecin lui dit que tout espoir de guérir ses enfants était perdu, attendu que la médecine n'y pouvait rien.

Peiné, mais non découragé du peu de succès de mes démarches pour trouver un sourd-muet sur lequel je puisse faire mes essais, je priai quelques amis de se charger de ce soin; mais, jusqu'à ce jour, leurs démarches ont été vaines; car la presque totalité des enfants sourds-muets sont à l'institution, et il est impossible aux parents de les mettre à ma disposition une heure par jour, pendant un certain temps.

Je fais donc un appel aux familles qui ont des enfants frappés de cette infirmité. Mes occupations me permettant d'entreprendre un traitement, je désirerais profiter de la belle saison où nous allons entrer, et trouver un sujet sourd-muet de 10 à 15 ans, jouissant d'une parfaite santé.

J'invite les magnétiseurs, ceux surtout qui ne font pas un amusement de cette science, à me seconder dans ce genre d'essai. Leurs tentatives seront, je n'en doute pas, couronnées de plus de succès que les miennes. Qu'ils ne perdent pas de vue que le premier qui réussira aura rendu un service immense à l'humanité, aura prouvé l'existence du Magnétisme d'une manière irrécusable, et sera regardé comme un sauveur par tous les sourds-muets qui sont guérissables.

ED. MEILLIER.

---

L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE

ET LE

MAGNÉTISME ANIMAL.

Les malheureuses expériences de M. le docteur Berna avaient, comme tout le monde le sait, porté un coup terrible au Magnétisme et aux magnétiseurs, bien que ceux-ci ne se soient nullement rendus garants de M. Berna, dont ils blâment unanimement la triste échauffourée, et bien plus encore la conduite ultérieure.

L'inhabileté de ce magnétiseur, constatée par le rapport de M. Dubois (d'Amiens), et confirmée par le silence même de M. Berna, qui avait annoncé une réfutation qu'il n'a pas faite, a singulièrement enhardi les adversaires du Magnétisme.

Un défi, qui vient d'être accepté par M. le docteur Pigeaire, a été porté par M. le docteur Burdin. Nous pensons que nos lecteurs seront suffisamment au courant de ce qui se passe, à l'égard du Magnétisme, lorsqu'ils auront pris connaissance de ce qui suit :

« *Académie de Médecine. — Séance du 13 Mars.*

» *Magnétisme Animal. — Prix Burdin.*

» M. BOUSQUET fait un rapport sur un mémoire de monsieur Pigeaire, médecin à Montpellier, concernant la clairvoyance magnétique dont jouit une jeune personne âgée de douze ans, fille de M. Pigeaire. Ce médecin décrit avec de très-longes détails les circonstances de la faculté magnétique de la jeune personne, et les expériences qu'il a faites en présence d'un grand nombre de médecins de Montpellier. M. Pigeaire croit être tellement sûr de ce qu'il avance, qu'il propose le pari suivant aux membres les plus incrédules de l'académie, et en particulier à MM. Bouillaud et Dubois (d'Amiens). « Que  
» MM. Bouillaud et Dubois (d'Amiens), dit-il, viennent à  
» Montpellier, je m'engage à les convaincre de la clairvoyance  
» magnétique de mademoiselle Pigeaire; si ma fille ne lit pas  
» un écrit quelconque avec les yeux bandés, je m'engage à

» leur rembourser les frais du voyage ; ou bien, j'irai moi-même à Paris avec ma fille, sous la condition que si je leur prouve ce que je viens d'avancer, ces messieurs me paieront les frais du voyage ! » (Éclat prolongé de rire !)

« Les détails auxquels se livre l'auteur du mémoire sont reproduits mot à mot par le rapporteur ; ils paraissent tellement longs et futiles, que des murmures s'élèvent de plusieurs points de la salle.

» Une voix : *C'est fort ridicule qu'on fasse perdre le temps précieux de l'académie dans de pareilles niaiseries.*

» Une autre voix : *Ce sont des histoires à raconter aux cuisinières, non à un corps savant.*

» Une foule de bruits divers empêchent le rapporteur de continuer sa lecture.

» M. DUBOIS (d'Amiens) : L'académie a décidé qu'elle n'entendrait plus aucune discussion sur le Magnétisme. Elle a nommé une commission à l'occasion du prix proposé par M. Burdin, non pour examiner des histoires écrites, mais des sujets qui lui seraient présentés. En conséquence, si M. Pigeaire est aussi sûr de ce qu'il avance, qu'il conduise sa somnambule à Paris, devant la commission, et le prix lui sera décerné après les épreuves convaincantes. Je demande donc qu'on ne continue pas la lecture de ce rapport, qui ne change en rien l'état de la question. (Appuyé par un grand nombre de voix).

» M. GERDY parle dans le sens de M. Dubois.

» M. DOUBLE déclare que, d'un côté, le fait de M. Pigeaire est très-équivoque, d'après les renseignements particuliers qu'il a pris ; de l'autre, l'académie ayant nommé une commission permanente par suite du prix de M. Burdin, elle doit lui adresser toutes les pièces qui lui sont envoyées sur la matière. En conséquence, aucun rapport ne doit être fait par une autre commission. Je demande donc qu'on envoie purement et simplement les pièces qui sont aux mains de M. Bousquet, à la commission Burdin. (Appuyé par plusieurs voix. Tumulte général. La sonnette du président s'agite en vain).

» M. le rapporteur explique comme quoi M. Pigeaire ne peut se mettre sur les rangs pour le prix Burdin. Il est dit, dans le programme de M. Burdin, que le prix sera décerné à celui ou à celle qui lira par l'occiput ou sans l'usage des yeux et de la lumière. Or, la petite mignonne de M. Pigeaire a besoin de la lumière pour jouir de sa clairvoyance magnétique. Un objet qui n'est pas éclairé, dit-il, n'est pas dans les conditions d'être vu.

» M. BURDIN : Attendu les considérations qui précèdent, je demande la permission à l'académie de modifier ma proposition dans la séance prochaine. Je m'arrangerai de manière que M. Pigeaire ne trouve aucun obstacle, et qu'il puisse être admis au nombre des concurrents.

» M. CHERVIN : La commission nommée pour adjuger le prix de M. Burdin n'a d'autre mission que d'examiner les sujets magnétiques qu'on lui présentera. L'examen des écrits sur la question n'est pas de son ressort. En conséquence, je crois que les pièces de M. Bousquet ne doivent pas lui être envoyées. Je me rappelle effectivement qu'il y a quelque temps, le chargé d'affaires de Hanovre a écrit à l'académie pour lui demander si une personne qui voulait concourir pour le prix Burdin pouvait faire constater par des témoins les phénomènes magnétiques de son sujet, et en envoyer le procès-verbal à la commission. On lui a répondu négativement; on lui a dit qu'il fallait opérer en présence de la commission même.

» Une voix : Le fait de Montpellier est une mystification comme les autres! M. Cornac raconte un fait magnétique dont il a été témoin, et met en évidence la supercherie du magnétiseur.

» M. ROCHOUX voudrait que l'académie regardât tous les écrits sur le Magnétisme animal comme ceux sur la quadrature du cercle et le mouvement perpétuel.

» MM. LAGEAU et Maingault s'opposent à la continuation de la lecture du rapport.

» M. HUSSON plaide en faveur du rapport.

» M. BOUSQUET donne lecture d'une pièce authentique de

M. Lordat, en faveur de la clairvoyance de mademoiselle Pigeaire.

» M. DOUBLE renouvelle sa proposition. Elle est mise aux voix et adoptée. Le mémoire de l'auteur et le rapport seront envoyés à la commission Burdin, purement et simplement. »

(Extrait du *Bulletin Médical du Midi*, tom. 5. pag. 286 et suivantes.)

« On se souvient du prix Burdin, du défi lancé par ce médecin à tous les magnétiseurs, de faire voir leurs sujets sans le secours des yeux et de la lumière. Ce défi a été accepté, et, avant peu, nous verrons, ou bien un nouvel échec des partisans du Magnétisme, ou bien un fait des plus extraordinaires et réputé impossible, à la grande confusion des adversaires du somnambulisme.

» Un médecin de Montpellier, M. le docteur Pigeaire, a envoyé à l'académie une lettre sur laquelle M. Bousquet a été chargé de présenter un rapport. Il a fallu du courage et de la persévérance pour se faire écouter de l'academie, car plus d'une oreille chatouilleuse, péniblement affectée, se refusait à entendre des détails qui contrariaient singulièrement des prétentions bien connues. Malgré les interruptions continuelles et les murmures de quelques membres, M. le rapporteur est parvenu à exposer que M. Pigeaire a jeté dans le somnambulisme sa propre fille, enfant de onze ans, qui est lucide à un degré très-prononcé. En présence des plus honorables médecins de Montpellier, et spécialement de MM. Lordat, Lallemand, Delmas, etc., cette enfant a lu, à plusieurs reprises, les yeux parfaitement recouverts d'un taffetas noir, au travers duquel aucun des assistants ne pouvait distinguer la lumière. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il est nécessaire qu'elle porte le doigt sur le papier et qu'elle suive ainsi les lignes d'écriture; mais on recouvre ce papier d'une lame de verre, afin qu'on ne puisse soupçonner qu'elle reconnaisse les caractères par une exquise sensibilité du tact.



Ces expériences, disions-nous ont été répétées un grand nombre de fois, en présence de plusieurs professeurs de la faculté de Montpellier, qui tous ont signé le procès-verbal. Néanmoins, c'est à grand'peine que M. Bousquet a obtenu la permission de lire quelques notes de M. le professeur Lordat sur ce sujet. Des membres s'indignaient qu'on pût entretenir l'académie de semblables babioles. Pour eux, M. Pigeaire est évidemment un fripon, et M. Lordat et consorts des niais qui se sont laissé abuser par un habile prestidigitateur. Cela n'a rien d'étonnant, puisqu'ils nous ont déjà prouvé que MM. Husson, Fouquier, Itard, etc., avaient été pareillement dupés dans toutes leurs expériences.

» Quoi qu'il en soit, M. le docteur Pigeaire annonce qu'il va se rendre à Paris avec sa fille. Son but est de convaincre l'académie, bien plus que de remporter un prix qui n'a d'ailleurs été institué que depuis la composition de son mémoire. Son arrivée nous promet des scènes piquantes, et nous attendons avec impatience le moment où la question si controversée du Magnétisme sera de nouveau débattue. Nous devons ajouter que, d'après une disposition du programme, M. Pigeaire se trouvait exclu du concours ; car les termes dans lesquels la question était posée étaient ceux-ci : « Le » prix sera accordé à celui qui lira sans le secours de la lumière, des yeux et du toucher. » Or, M<sup>lle</sup>. Pigeaire ne peut lire dans un lieu obscur ; elle ne pouvait donc être admise à concourir. M. Burdin s'est empressé de lever toutes les difficultés, en permettant que l'expérience se fît dans un lieu éclairé. Il a même consenti à ce que la somnambule promênât ses doigts sur cette lame de verre, dont elle a coutume de recouvrir les feuillets de son livre. Rien ne s'oppose donc plus à ce que l'expérience soit faite et mette fin à ces débats, en prouvant une préoccupation un peu ridicule des médecins de Montpellier, ou un scepticisme bien opiniâtre de quelques académiciens de Paris. »

*(Extrait du Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques, tom. 9. 4<sup>me</sup>. cahier, pag. 190 et 191).*

## CORRESPONDANCE

### RELATIVE AU PRIX BURDIN.

*A Monsieur le Président de l'Académie Royale  
de Médecine.*

Monsieur le Président,

M. le docteur Burdin a offert un prix de 3,000 fr. à la personne qui lui montrerait un somnambule magnétique voyant sans le secours des yeux. Plus de mille magnétiseurs seraient, sans doute, à même d'accepter cette sorte de défi, car les somnambules lucides ne sont plus chose rare depuis que, sur tous les points de la France, on s'occupe avec zèle, activité et constance, de l'intéressante question du Magnétisme animal.

Comme j'ai, moi-même, plusieurs sujets de perfection, j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur, de vouloir bien me faire connaître les conditions du programme de M. Burdin et m'indiquer l'époque précise à laquelle je pourrais concourir à déterminer la réalité d'un phénomène qui ne peut pas plus être révoqué en doute que les effets de l'aimant, de l'électricité, de la lumière. etc.

J'ai l'honneur, etc.

RICARD,

*Professeur de Magnétisme animal.*

Bordeaux, le 20 janvier 1838.

### ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

« Paris, le 8 février 1838.

» *Le Secrétaire perpétuel, à Monsieur RICARD, Professeur  
» de Magnétisme animal à Bordeaux.*

» Monsieur,

» En réponse à la lettre que vous nous avez fait l'honneur

de nous adresser le 20 janvier dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre, sur la pièce ci-jointe :

» 1<sup>o</sup>. La proposition faite par M. Burdin à l'académie royale de médecine, le 5 septembre dernier ;

» 2<sup>o</sup>. L'arrêté pris, pour cet objet, par le conseil de l'académie, et adopté par la compagnie le 12 septembre de la même année.

» Cette pièce répond, ce me semble, à toutes les questions que renfermait votre lettre.

» Je suis, etc. »

Signé : E. PARIZET.

---

« Séance du 5 Septembre 1837. — Proposition de Monsieur BURDIN, membre de l'Académie. — Prix de 3,000 francs;

» Pour la personne qui pourra lire sans le secours des yeux et sans lumière.

» M. Burdin entend par-là qu'elle lira un écrit quelconque placé hors de la portée des organes visuels, et sans le secours du toucher.

» ( Renvoyé au conseil d'administration ).

---

Séance du 12 Septembre 1837.

» Le conseil propose à l'académie :

» 1<sup>o</sup>. D'accepter le dépôt fait par M. Burdin, chez un notaire, de la somme de trois mille francs, destinée à être donnée en prix à qui donnera la preuve de fait qu'on peut lire sans le secours des yeux, de la lumière et du toucher.

» 2<sup>o</sup>. De faire surveiller les épreuves par une commission de sept membres pris uniquement dans le sein de l'académie.

» 3<sup>o</sup>. De limiter à deux années le temps de ces épreuves, à moins que le prix n'ait été mérité plus tôt. ( Adopté ). »

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

« Paris, le 5 avril 1838.

» Monsieur,

» Vous trouverez, sous ce pli, le second programme de la commission du Magnétisme, qui n'est que l'explication du premier qui vous a été adressé; j'ai l'honneur de vous le transmettre, pour que vous en fassiez l'usage qui vous semblera bon.

» J'ai l'honneur, etc.»

Signé : E. PARIZET.

« Messieurs,

» La commission nommée au scrutin, par l'académie royale de médecine, dans le but d'adjuger le prix de trois mille francs à la personne qui, soit à l'aide de l'agent dit Magnétisme animal, soit sous l'influence de tout autre agent, pourrait lire sans le secours des yeux; cette commission dis-je, s'est constituée; elle attend les personnes qui voudront bien opérer devant elle.

» On a déjà répondu à l'appel, tant de quelques parties de France que de l'étranger; mais les uns ignorent les conditions que j'avais mises au concours; les autres veulent envoyer des certificats; d'autres, et M. Pigeaire est de ce nombre, désirent quelques modifications; ils ne consentiront à concourir que dans le cas où j'accéderais à de nouvelles conditions. J'ai donc dû vous demander la permission de répondre en peu de mots.

» Lorsque j'ai institué le prix, j'avais mis, comme conditions, que les concurrents devraient lire sans le secours des yeux, de la lumière, ou du toucher.

» Je ferai ces concessions dans des limites larges et scientifiques.

» La somnambule de M. Pigeaire est une fille de onze ans; elle prononce d'une manière affirmative, dans un cas douteux pour des médecins, qu'une dame Bonnard n'est point

enceinte ; elle distingue les personnes qui sonnent à la porte de son appartement ; elle voit quels sont les objets renfermés dans une boîte ; le tout est constaté, verbalisé par des hommes du plus grand mérite ; toutefois , pour concourir devant vos commissaires, cette jeune somnambule aura besoin de lumière ; car , pour elle, pour son magnétiseur, la condition première, fondamentale, dans l'acte de la vision, c'est que les objets soient éclairés ; mais , quant à l'organe même de la vision, quant à l'appareil anatomique, ce n'est pas une condition indispensable, et à la rigueur on pourrait s'en passer.

» Messieurs, comme c'est pour moi la condition *sine quâ non* ; comme mon intention, en exigeant que les objets fussent dans l'obscurité, n'était pas de les rendre invisibles en eux-mêmes, mais bien d'empêcher qu'ils ne fussent vus par les yeux de la somnambule, j'accorde ce premier point : les objets seront éclairés. Mais comme, de son côté, la somnambule de M. Pigeaire dit : *rendez-moi momentanément aveugle ; assurez-vous que la moindre clarté ne puisse arriver à mes yeux*, on me permettra de mettre les yeux de cette somnambule dans des conditions telles que la lumière concédée par moi aux objets, ne pourra pénétrer dans les organes de la vision. Dès-lors nos intentions réciproques seront remplies.

» Mais, ce n'est pas tout : M. Pigeaire exige que sa somnambule ait la faculté de promener ses doigts sur une lame de verre placée au dessus des caractères à déchiffrer.

» Messieurs, lorsque j'ai interdit l'exercice du toucher aux concurrents, j'avais entendu qu'on ne pourrait user de ce sens, en tant qu'il pourrait devenir subsidiaire, supplémentaire du sens de la vue ; en tant que des caractères en saillie pourraient donner des indices sur la lecture à faire ; mais puisque M<sup>lle</sup>. Pigeaire se bornera à promener la pulpe de ses doigts sur des surfaces planes et lisses, ce point sera encore concédé, pourvu que les livres qui devront servir aux expériences soient fournis par vos commissaires.

» Enfin, messieurs, resterait une dernière question à déterminer : De quelles précautions devra-t-on user pour ré-

duire l'appareil anatomique de la jeune somnambule à un état complet d'impuissance, de nullité, pour faire que des objets, d'ailleurs bien éclairés, et sous ce point visibles par eux-mêmes, ne puissent être vus, ce qui s'appelle vus, par les propres yeux de la somnambule ?

» Pour les mêmes détails, messieurs, je m'en rapporte entièrement à la sagacité de vos commissaires, et je me bornerai à vous demander que cette pièce leur soit renvoyée.

» Paris, le 20 Mars 1838. *Signé* : BURDIN.

---

*A Monsieur le Secrétaire de l'Académie Royale de Médecine.*

Monsieur,

Je viens de recevoir le nouveau document que vous avez eu la bonté de m'adresser, relativement à la proposition faite par M. Burdin.

Je vois avec bonheur que ce monsieur a apporté à ses conditions premières les consciencieuses modifications dont il était de toute justice que son programme fût amendé.

Il me paraît, actuellement, que la bonne foi présidera au jugement de messieurs les commissaires dans l'examen de la question qui doit intéresser au plus haut point la sublime philosophie : fasse le ciel que la vérité pure soit enfin proclamée !

J'espère que la somnambule de M. Pigeaire qui, d'après les renseignements qui me sont parvenus, est d'une grande lucidité, suffira pour donner à la commission toutes les preuves désirables de l'existence de la vue somnambulique sans le secours de l'appareil anatomique.

Quant à moi, malgré toutes les concessions que vient de faire M. Burdin, je ne puis encore m'exposer à produire mes somnambules sous un ciel dont l'influence est contraire au développement des facultés magnétiques.

Lorsque j'ai eu l'honneur de vous adresser ma première lettre pour vous prier de me faire connaître les conditions imposées par M. Burdin j'avais pensé que le seul fait à véri-

fier, était l'existence de la vue sans le secours des yeux matériels ; c'est-à-dire la vision manifestée, soit par l'occiput, ou tout autre point différent du sens anatomique de la vue ; et qu'alors il devait suffire que la commission pût constater des faits patents de nature à déterminer la conviction sur le fait mis en doute. J'avais pensé que si le somnambule magnétique pouvait désigner les objets qui auraient été séparés de ses yeux par l'interposition d'un corps opaque, soit renfermés dans une boîte de carton très épais, et placés de manière à ne pouvoir donner aucune indication, le but de de M. Burdin se trouvait rempli ; la conviction de la réalité de ce phénomène lui était acquise.

Ainsi, c'est tout simplement parce que le programme de M. Burdin ne m'a pas convenu, que j'ai négligé de répondre à votre première lettre. Aujourd'hui, je croirais manquer aux convenances, si je ne vous faisais parvenir mes remerciements pour l'obligeant empressement que vous avez mis à me faire connaître les nouvelles et bienveillantes dispositions de M. Burdin, dont je désire la conversion au Magnétisme bien plus que l'argent.

J'ai l'honneur, etc.

RICARD,

*Professeur de Magnétisme animal.*

---

## SÉANCES.

---

*Du 27 Mars.*

M. Ricard met en somnambulisme M<sup>me</sup>. N... qui, consultée successivement pour trois malades, indique justement les affections de chacun, et prescrit des traitements qui paraissent bons.

*Du 3 Avril.*

M<sup>me</sup>. N..., mise en somnambulisme par son magnétiseur ordinaire, reconnaît précisément la maladie d'une personne qui a voulu se soumettre à son exploration.

Une boîte ayant été présentée à cette somnambule, par une personne incrédule, la dormeuse désigne l'objet renfermé.

Du 10 Avril.

Mr. S... magnétise M<sup>lle</sup>. J... qu'il plonge dans une insensibilité absolue. Il la passe ensuite à l'état somnambulique, dans lequel il produit à sa volonté, et à plusieurs fois différentes, la catalepsie des parties qui lui sont désignées par les spectateurs. Après cela, il la réveille par la seule volonté.

M. Ricard passe M<sup>me</sup>. N... à l'état de somnambulisme, puis à l'extâse parfaite. Ramenée de cette dernière crise au somnambulisme simple, cette dame donne encore de nouvelles preuves de l'étendue et de la diversité de ses facultés. Le magnétiseur la fait obéir par un seul mouvement de la main, et même par son ordre mental simplement; il produit, en approchant ou en éloignant sa main d'une partie du corps du sujet, des phénomènes analogues à ceux qu'on obtient avec l'aimant sur le fer.

---

**JOURS DES SÉANCES.**

Le 8	mai,	pour la	1 <sup>re</sup> .	Section.....	} à 7 h. du soir.
Le 15	d <sup>o</sup> .	pour la	2 <sup>me</sup> .	<i>id</i> .....	
Le 22	d <sup>o</sup> .	pour la	3 <sup>me</sup> .	<i>id</i> .....	
Le 29	d <sup>o</sup> .	pour la	4 <sup>me</sup>	<i>id</i> .....	

---

**COURS PERMANENTS  
DE MAGNÉTISME ANIMAL.**

On s'inscrit chez M. Ricard, rue Bouffard, n<sup>o</sup>. 15.

---

*Le Rédacteur-Gérant,*  
**RICARD.**

---

**BORDEAUX,**  
**DE L'IMPRIMERIE DE SUWERINCK,**  
Rue Marchande, n<sup>o</sup>. 6.



---

1<sup>re</sup>. ANNÉE. — (N<sup>o</sup>. 8). — JUIN 1838.

---

LE  
**RÉVÉLATEUR,**  
JOURNAL

**DE MAGNÉTISME ANIMAL,**

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS.

---

**COURS.**

---

**CINQUIÈME LEÇON.**

Nous avons dit, dans notre dernière leçon, quelles sont les facultés des somnambules magnétiques, en général ; voici, à présent, les remarques et observations que nous avons faites, pendant le cours de nos expériences :

Certains somnambules ne peuvent point parler durant leur état magnétique ; l'appareil locomoteur refuse aussi d'obéir à la volonté du magnétiseur, alors même qu'elle est secondée de celle du sujet. Il existe, en effet, chez quelques individus, une très-grande irritabilité nerveuse ; c'est ordinairement chez ceux-ci qu'une sorte de catalepsie permanente s'établit. C'est à l'expérimentateur habile qu'il appartient de modifier d'abord cette crise et de l'annihiler ensuite totale-

ment. Nous ferons connaître, dans nos leçons pratiques, les moyens que nous employons pour rendre au sujet l'usage de ses facultés physiques ; nous disons *de ses facultés physiques*, car les facultés morales ne sont nullement paralysées. Tous les magnétistes qui ont rencontré cette forme ont pu se convaincre de la vérité de ce que nous établissons. Il est bien de remarquer, cependant, que si l'appareil vocal et l'appareil locomoteur sont réduits à l'état d'inertie, il n'en est point ainsi de l'appareil respiratoire, de l'appareil digestif, etc., dans lesquels, toutefois, on peut observer des modifications aussi bizarres que variées.

Il est des somnambules qui sont en rapport avec le bruit extérieur et qui peuvent entendre les personnes étrangères tout aussi bien qu'ils entendent leur magnétiseur ; c'est à celui-ci d'employer les moyens nécessaires pour isoler complètement son sujet ; car les magnétisés qui se trouvent dans ce cas de rapport extérieur sont rarement lucides. D'autres somnambules sont isolés pour toutes les personnes et pour tous les bruits ; mais ils entendent une voix amie et y répondent ; d'autres encore n'entendent point la voix ordinaire ni les sons monotones, et sont singulièrement affectés de tout son musical, soit vocal, soit instrumental. Je n'ai vu de ces derniers qu'un seul, dont je vais tracer brièvement le tableau.

Il y a quelques mois, Mr. N. S<sup>\*\*\*</sup>, l'un des plus habiles magnétiseurs de Bordeaux, me parla d'un jeune homme qu'il magnétisait depuis quelques jours, et qui lui avait offert des phénomènes aussi rares qu'admirables. Il m'invita, ainsi que quelques-uns de nos collègues, à assister, chez lui, à la magnétisation de Mr. S<sup>\*\*\*</sup>. Nous nous rendîmes à la séance où nous attendaient Mr. S<sup>\*\*\*</sup> et son sujet. Mr. S<sup>\*\*\*</sup> se mit en devoir de magnétiser Mr. S<sup>\*\*\*</sup>, et une minute lui suffit pour le mettre en somnambulisme. Alors, nous criâmes séparément, puis collectivement aux oreilles du magnétisé, nous employâmes tous les moyens possibles pour obtenir quelque signe d'audition, ce fut vainement ; il était, ce que nous appelons *isolé*. Mr. S. nous dit : « Chantez vos paroles. » M. Meillier chanta quelques mots qu'il adressait au sujet, et soudain ce-

lui-ci répondit. Nous renouvelâmes plusieurs fois l'expérience et force nous fût de reconnaître positivement que ce somnambule était sourd à tout ce qui n'est pas *musique*, bonne ou mauvaise.

J'ai vu, observé et étudié plusieurs fois le célèbre Paganini, dont l'affectibilité nerveuse est si étonnante ; mais il est vraiment loin d'avoir la fibre sensible aussi délicate que le jeune somnambule de Mr. S<sup>\*\*\*</sup>. Un verre ayant été heurté, par inadvertance, pendant que Mr. <sup>\*\*\*</sup> agissait magnétiquement sur une personne de la société, il éprouva une sensation si forte et si pénible à la fois, qu'il tomba, comme en syncope, sur le siège qui était derrière lui.

Ce jeune homme, qui est musicien très-ordinaire dans l'état normal de veille, devient d'une force surprenante sous l'influence du Magnétisme. Mr. S. nous a dit (et nous l'en croyons), lui avoir fait exécuter, *aperto libro*, dans l'obscurité la plus profonde, les morceaux de musique les plus difficiles.

Il se rencontre des somnambules qui, en passant de l'état magnétique simple au somnambulisme, ouvrent les yeux et s'en servent comme dans l'état de veille ; cependant l'appareil anatomique jouit, chez eux, d'une étonnante perfection, car il n'est pas rare que de tels sujets lisent un écrit enfermé dans une boîte, et placé dans des conditions telles que l'homme en état normal ne pourrait nullement l'apercevoir. Il en est aussi (et cela se rencontre quelquefois chez le même individu), dont tous les sens, proprement dits, exercent les mêmes facultés que durant la veille ; mais ces facultés sont éminemment perfectibles.

Quelques sujets, bien rares à la vérité, sont loin de se perfectionner dans l'état magnétique. Nous en avons rencontré chez qui il nous a été impossible d'obtenir une somme de facultés égale à celle qu'ils présentaient durant la veille. Ainsi, il n'y avait plus de mémoire, plus de jugement, plus de raisonnement, plus rien ; qu'une passivité physique absolue.

On rencontre quelquefois des sujets insoumis, c'est-à-dire des sujets qui opposent une résistance incroyable à celui-là

même qui les a plongés dans l'état magnétique ; alors, si le magnétiseur s'obstine à faire obéir le rebelle, il peut résulter de cette action contrariée, non-seulement les convulsions les plus horribles, mais encore un état de crise vraiment effroyable. Voici un fait qui nous est arrivé à Angoulême, en 1836, et que nous rapportons ici pour servir à ceux qui, se livrant à la pratique du Magnétisme, auraient encore peu d'expérience :

Je magnétisais un de mes somnambules ordinaires ; après lui avoir fait faire quelques expériences, par mon commandement oral, je voulus le faire obéir à mon ordre mental. Il était assis, et dans un état de calme parfait. Je m'éloignai de lui de trois pas environ, et lui ordonnai mentalement de se lever et de venir à moi. Il fit d'abord un signe négatif ; mais, entraîné par une force attractive plus puissante que son opposition, il se leva, fit un pas, et, comme ma volonté faiblit dans ce moment, il se tint là, et me dit très-sèchement : « Non ; je ne veux pas. » Cette résistance me piqua ; je me montai, spontanément, et je pris une volonté si impérieuse que le somnambule ne pouvant plus résister, fut pris, tout à coup, d'un mouvement convulsif indicible, et, comme s'il eût été frappé d'un *tétanos*, son corps fit le cerceau en arrière, un craquement horrible de toutes les articulations se fit entendre, et le malheureux alla tomber, en faisant un quart de conversion, à plus de trois pas de là. La chute fut si violente que tous les élèves présents à cette scène pensèrent que la partie occipitale du crâne était fracturée. Alors le sujet resta sans mouvement, la respiration cessa et tous les symptômes de la mort se manifestèrent. Un des médecins présents se hâta de porter la main à la région précordiale du sujet, et de toucher successivement plusieurs artères ; il ne trouva aucun signe de circulation. Cependant, je n'avais point perdu la tête. Comme j'avais rencontré déjà cet état sur deux épileptiques que j'ai guéris, je conservai mon calme ordinaire, et j'invitai les personnes qui m'entouraient à observer le plus religieux silence. Je m'assurai d'abord que le crâne ne fut point endommagé. Il n'y avait aucune stigmate de la chute.

Je fis ensuite quelques frictions douces sur la poitrine et sur la région épigastrique, et comme je tenais à convaincre mes élèves des dangers du Magnétisme, dans certains cas, je priai un médecin de vérifier de nouveau l'état cadavérique du somnambule. A cet effet, une glace fut placée devant la bouche et les fosses nasales ; au bout de trois minutes elle n'était nullement ternie ; on employa divers autres moyens, et l'on conclut que la mort était réelle. C'est alors que commença pour moi un travail long et pénible. Mes premiers soins furent de rétablir la respiration et la circulation, ce qui dura plus d'un quart d'heure ; après cela il me fallut rendre au corps et aux membres leur vie ordinaire, et enfin réparer les désordres du cerveau et du système nerveux ; car, revenu au sentiment, mon somnambule extravaguait, ses idées étaient tout à fait décousues, en un mot, il était en *démence*. Cette dernière opération fut longue : elle dura plus de cinq heures. Quand mon sujet fut revenu à l'état de somnambulisme simple, et que l'ordre fut rétabli, il nous rendit compte de tout ce qu'il avait éprouvé. Il nous dit, entr'autres choses, que si j'eusse cessé un seul instant de penser à lui, durant son grand état magnétique, il serait passé de la mort apparente à la mort réelle.

Les jours suivants, je le magnétisai avec beaucoup de soin et de douceur, et, au bout d'une huitaine, je pus juger qu'il n'avait rien perdu de sa lucidité ; ce qui n'est pas moins étonnant que la grande crise elle-même.

Il est des somnambules qui, lorsqu'ils ont acquis un certain degré de lucidité, ne doutent plus de rien, et ont des prétentions par trop exorbitantes. Je me défie beaucoup de tels sujets. S'il arrive que leur magnétiseur manque d'expérience ou de savoir, ce n'est bientôt plus celui-ci qui gouverne ; il est, au contraire, promptement soumis aux caprices et à la vanité du somnambule qui, dans son orgueil, se croit égal à la divinité.

Qu'il prenne bien garde, l'expérimentateur imprudent qui s'abandonne au gré du somnambule : sa joie et ses succès ne seront pas de longue durée ! Il commettra, sans s'en douter, des abus pernicieux qu'il ne lui sera plus possible de réparer

lorsqu'il les aura reconnus. Le premier devoir d'un magnétiseur, c'est de connaître comment et pourquoi il agit; et de prévoir les effets de son action. Il pourra, néanmoins, s'égarer quelquefois; mais il aura su tenir en réserve les moyens réparateurs indispensables au salut du sujet.

Nous pourrions citer mille exemples des accidents fâcheux qu'ont produits des magnétiseurs de notre connaissance; mais ils sont déjà trop punis, par leur conscience, pour que nous cherchions à augmenter encore leur douleur!

Une faculté qui se présente bien rarement, et dont nous n'avons vu que très-peu d'exemples, c'est la juste prédiction que peuvent faire certains somnambules privilégiés, relativement à des effets futurs dont les causes n'existent pas encore. Pour moi, j'avoue ici mon scepticisme à cet égard. J'ai eu, vraiment, un somnambule qui m'a fait deux ou trois *tours de force* surprenants dans ce genre d'expériences; mais il n'a pu me convaincre de la sûreté de ses prévisions qui, s'étant trouvées fausses le plus souvent, m'ont porté à attribuer au hasard la réalisation de quelques faits annoncés. Mes confrères blâmeront-ils ma défiance?... Je leur répondrai que, naturellement peu enthousiaste, j'attends ma conviction de l'expérience et du temps: pour croire, je veux voir; mais quand j'ai bien vu, ma foi est inébranlable.

Nous avons extrait de la *Gazette de Haneau*, du 16 mars dernier, un fait qui mérite, ce nous semble, d'être rapporté, et qui nous a suggéré bien des réflexions:

« La comtesse de H., âgée de 28 ans, et atteinte de somnambulisme, occupe singulièrement notre faculté de médecine. Par suite d'une extrême faiblesse du système nerveux, elle est sujette, depuis environ un an, à un sommeil semblable à celui des somnambules, sans avoir jamais été magnétisée. Elle a prédit, durant son sommeil, que dans quelques mois un jeune homme qui lui est allié par des relations purement intellectuelles, doit la visiter et lui rendre la force vitale qui lui manque, en soufflant sur la cavité du cœur; ce jeune homme, dont elle avait décrit exactement la personne, arriva chez elle à point nommé, comme elle l'a-

» vait prédit. Si cet homme, qui lui était tout-à-fait inconnu,  
» la quitte un moment, elle s'endort à l'instant, et ne peut  
» être éveillée que par la répétition de l'insufflation sur la ca-  
» vité du cœur. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'elle est  
» fiancée à une autre personne à laquelle ses relations avec  
» cet inconnu ne peuvent être agréables. On ignore encore et  
» à quelle occasion elle est arrivée dans cette ville, et com-  
» bien de temps elle compte y résider encore.

Les magnétiseurs spiritualistes ne trouveront-ils pas dans leurs méditations l'explication de ces singuliers effets ?..... Pour nous, qui avons quelque peu étudié et expérimenté ce genre de phénomènes, nous ne voyons, dans cette relation, rien de merveilleux.

---

## CORRESPONDANCE.

---

« Monsieur le Rédacteur,

» Il est des somnambules privilégiés qui réunissent en eux une multiplicité de preuves qui se rencontrent rarement chez un seul. Favorisé par le hasard, j'ai eu le bonheur de trouver un de ces sujets que j'ai longuement éprouvé et qui m'a constamment présenté des phénomènes merveilleux contre lesquels n'ont pu résister les plus incrédules. Je veux parler d'une personne connue depuis long-temps comme somnambule naturelle. Le hasard me l'ayant fait voir dans cet état de sommeil, j'ai essayé vis-à-vis d'elle toutes les expériences que l'on peut tenter dans le somnambulisme magnétique. J'ai obtenu des succès au-delà de mes espérances; aussi j'ai dû renouveler mes études qui m'ont toujours donné les résultats les plus satisfaisants. Je me fais un plaisir de vous les signaler.

» Dans mes séances, très-souvent répétées, il m'a toujours suffi de lui demander le sommeil pour l'obtenir, et de là, passer à toutes les épreuves que je vais rapporter : En lui

soumettant des lettres de différentes dates et signatures, elle m'a toujours répété le sens, en m'éclairant sur l'esprit qui les avait dictées, et en me désignant aussi le lieu de départ.

» Parmi plusieurs objets, elle a toujours reconnu celui que j'avais magnétisé; ainsi, en lui présentant une certaine quantité de pièces de monnaies, jamais elle ne s'est trompée sur celle que j'avais touchée.

» Chaque fois que je lui présente ma bourse, elle me dit le nombre de pièces qu'elle contient, et même, dans une circonstance, elle a pu me détailler le costume d'une personne qui, la veille, avait fait la bourse que je lui montrais.

» Ma pensée a tant d'influence sur elle, que de suite elle s'y soumet par ma seule volonté :

» *Premier exemple.*—Un jour, par ma pensée, je lui imprimai la volonté que j'avais de la voir danser; aussitôt elle se mit en devoir d'obéir en exécutant toutes les figures d'une contredanse, et ne s'arrêta que par la seule action de ma pensée.

» *Deuxième exemple.*—Je la conduis devant une glace, et, par ma seule pensée, je lui fais voir les personnes qu'il me convient de lui présenter, et toujours elle me désigne leur costume, leur figure, et les particularités qui s'y rattachent.

» Combien de fois m'est-il arrivé de donner à un verre d'eau que je lui ai fait boire, le goût d'une boisson même inconnue par elle! De même qu'à des fleurs artificielles, j'ai imprimé telle odeur qu'elle m'a toujours nommée.

» Maintenant, avant de vous énumérer en abrégé tout ce que j'ai expérimenté avec tant de succès, je vais vous donner les détails d'un voyage que je lui ai fait faire par ma seule pensée; c'est celui de Paris à Bordeaux. Après lui avoir vu parcourir cette longue route dont elle me signalait les particularités qui la frappaient davantage, nous sommes enfin arrivés sur ce pont de la Garonne qui conduit en ville, et là, elle s'est extasiée sur le spectacle sublime du port qui l'étonnait d'autant plus qu'elle n'avait jamais vu de vaisseaux.



Ensuite, quel a été mon étonnement quand je l'ai entendue parler de l'intérieur du pont, que l'on peut parcourir en dedans.

» Une fois arrivés en ville, nous avons visité les monuments principaux, qu'elle admirait, en me communiquant toutes ses impressions. Nous avons terminé nos courses par une soirée au grand théâtre, et là, après m'avoir dépeint toutes les beautés de la salle, elle m'a reproduit toutes les scènes du ballet de *la Silphide*, en s'arrêtant sur les motifs qui l'étonnaient d'avantage. Par ma volonté, je lui ai laissé le souvenir de la rivière de Bordeaux qu'elle s'est très-bien rappelée après le sommeil.

» Il serait trop long de vous rapporter le détail de toutes mes expériences; je me bornerai donc à les signaler en abrégé.

» J'ai pu lui faire dire l'heure à ma montre, que j'avais dans ma poche; établir une conversation à une grande distance, seulement par le moyen d'un fil; dépeindre le caractère, les mœurs et les goûts d'une personne absente, par le seul contact d'une lettre ou d'un objet qui avait appartenu à cette personne; lui faire prendre une attitude quelconque par ma seule volonté, et ensuite reproduire mes gestes, signes et contorsions.

» Je puis certifier tous ces faits, et les attester comme véritables.

» H. F.

» Paris, le 15 mars 1838. »

---

« Bordeaux, le 2 avril 1838.

» Monsieur,

» La dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous écrire, je vous ai promis de vous envoyer tous les certificats que m'ont donnés les malades que j'ai guéris; en voici un d'une cure que j'ai faite en trois jours, pendant lesquels j'ai appliqué le Magnétisme quatre à cinq fois.

» J'ai l'honneur, etc. Signé : DÉTAN.

» CERTIFICAT.

» Je soussigné, Etienne Bonnet, demeurant rue Antoine, n<sup>o</sup>. 10, paroisse St.-Nicolas, à Bordeaux, déclare que mon fils, âgé de six ans, était atteint d'un mal d'yeux qui me faisait beaucoup craindre pour sa vue. Après avoir employé plusieurs remèdes, sans succès, une jeune fille âgée de quatorze ans, qui avait été guérie par l'application du Magnétisme animal, me fit connaître M. Détan, qui a bien voulu avoir la complaisance d'entreprendre la cure de mon enfant, qui, après avoir été magnétisé quatre à cinq fois, a été parfaitement guéri. Il y a six à sept mois que la guérison a eu lieu.

» Bordeaux, le 28 novembre 1837.

» Signé : ETIENNE BONNET.

» Ont signé comme témoins : CHAMPAGNIAT et LAINÉ. »

---

« Angoulême ce 14 Avril 1838.

» Ami Ricard,

» Pour vous prouver que votre disciple en Magnétisme animal, a profité de vos leçons, et pour vous convaincre qu'il s'intéresse beaucoup à cette science, si utile à l'humanité; étant fermement persuadé que tôt ou tard les préjugés des uns et la mauvaise foi des autres se courberont devant l'évidence des faits, je veux vous donner connaissance de cures que je viens d'opérer par les seuls moyens du Magnétisme animal.

» Première Cure.

» M. Mari Guindant, imprimeur à Angoulême, venait de perdre sa fille aînée, lorsque son autre fille, Aimée Guindant, âgée de 3 ans, tomba malade et fut prise des mêmes symptômes que ceux qu'on avait remarqués chez sa sœur. Presque tous les médecins de la ville ayant été consultés, ils donnèrent d'autant moins d'espoir de guérison, qu'ils n'étaient pas d'accord sur la nature de la maladie. J'allai, à mon tour, voir

la petite malade, et, après l'avoir attentivement examinée, je conclus qu'elle était atteinte d'un rhumatisme de la tête, accompagné d'une forte irritation du système nerveux; alors, je pensai que le Magnétisme pourrait être appliqué avec succès, et je résolus de l'employer. Je magnétisai donc cette enfant, et je m'aperçus promptement que je calmais ses douleurs; bref, au bout de huit jours, elle fut en pleine convalescence. Je jugeai alors qu'il y avait chez elle une assez grande quantité de fluide vital, et je cessai tout traitement; depuis cette époque, le mieux a toujours été progressant, si bien qu'actuellement cette pauvre petite, qui ne pouvait se traîner qu'avec peine, et qui ne pouvait supporter aucune lumière, marche très-bien, et se promène au soleil sans éprouver de fatigue.

» *Deuxième Cure.*

» Madame L.... était traitée depuis plusieurs mois par deux médecins séparément, pour une maladie de la matrice; les traitements qui lui furent appliqués ne firent qu'aggraver son état. Je fus appelé par elle, et, à l'examen, je reconnus qu'il y avait *spasme* du col de l'utérus. Huit jours de traitement magnétique, sans aucun auxiliaire médicinal, l'ont guérie radicalement.

» Tout à vous.

» STÉPHAN KOWSZEWICZ, *Docteur-Médecin.*

---

» 21 Avril 1838.

» Monsieur,

» Bien que l'étude des phénomènes que présente la nature soit réservée aux hommes qui ont consacré leur vie au culte des sciences, le Magnétisme occupe depuis assez long-temps les esprits, pour que les personnes les plus étrangères aux travaux scientifiques n'aient pas eu occasion de voir ou de produire les effets étonnants qu'on attribue à ce phénomène, et qui lui appartiennent sans doute. J'ai vivement regretté

pour mon compte de n'être qu'un ignorant, quand je me suis occupé de Magnétisme. Ma surprise a été grande, mon intelligence aux abois. J'aurais voulu comprendre. Pour m'assurer qu'on ne me trompait pas, j'ai magnétisé, je me suis fait magnétiser. Je me suis demandé si je ne me trompais pas moi-même; mais la répétition des mêmes effets sur différents sujets, les entretiens que j'ai eus avec des médecins distingués, m'ont fait reconnaître dans l'homme la possibilité d'une nouvelle puissance inconnue. J'ai voulu m'expliquer cette puissance. Voici les faibles raisonnements que j'ai pu me faire.

» Nos corps laissent échapper des émanations de plusieurs natures : telle est la sueur qui, en se dissipant, répand au-delà de nous, sa vapeur, son odeur; émanation plus ou moins abondante, agréable ou désagréable, selon ce qu'elle est, selon les dispositions de ceux qui s'en approchent. Il y a donc une émanation permanente autour de chaque être, inhérente à lui, alimentée des produits de son organisation, des effets de sa vie, formant une région qui a cependant des limites dans lesquelles elle exerce son influence.

» Supposons une personne faiblement organisée, se soumettant comme un patient à une opération, assise ou couchée, ne se donnant aucun mouvement, et dont l'esprit est en repos; puis, devant elle, un homme dans la force de l'âge et de la santé, agissant, gesticulant, dont l'esprit et la pensée sont en travail autour de ce dernier; des émanations abondantes étendant les limites de son influence, de son action chez l'autre personne produites de la même faiblesse, se dissipant dans leurs rayons. Supposons ces deux personnes assez près l'une de l'autre pour qu'il y ait contact de leurs régions d'émanations; un peu plus près encore, pour qu'il y ait envahissement sur le plus faible de la part du plus fort. Certes, une influence quelconque aura lieu alors, agréable ou désagréable, n'importe; car aussi bien qu'il y a dans notre nature effusion d'émanations, il y a aussi absorption d'air, de vapeurs, de miasmes, effets divers éprouvés par chacun de nous.

Sans admettre le toucher dans ce rapprochement, on peut dire que du cerveau, des nerfs, du sang, de la pensée de l'être fort qui agit, de l'intérieur de son tout intellectuel et matériel, s'échappent à travers son enveloppe des produits de cette combinaison sans doute, qui envahissent l'espace des deux régions confondues à peu près, produisent refoulement des facultés du faible en s'unissant à elles, circulent en lui après avoir pénétré son enveloppe par les points d'absorption, et atteignent son cerveau : ainsi qu'il arrive d'ailleurs, ce me semble, pour tout ce qui nous vient du dehors.

» Ces produits qui, d'un être influent sur l'autre, ont quelque chose de saisissable pour les magnétisés, pourquoi n'auraient-ils pas quelque chose d'insaisissable aussi pour eux et pour nous. Avec notre organisation corporelle, n'avons-nous rien de plus ; la vie, la pensée ne mêlent-elles rien ensemble dans ces produits et dans leur influence ? Appelez comme vous voudrez ce quelque chose de mental et de matériel tous à la fois ; je crois qu'il existe ; j'en ai le sentiment quand je magnétise. J'ai la faculté d'en faire usage ; je n'ai pas celle de le saisir pour le montrer. Magnétisez donc aussi, et dites ce que vous aurez éprouvé.

» J'ai questionné plusieurs sujets magnétisés. Voici ce qu'ils m'ont dit, à peu près : Je vois, entre vous et moi, de la fumée, de la vapeur, comme une pluie fine que le vent amène, elle a de la couleur, de l'odeur. J'ai obtenu, sur la couleur, la même réponse de différentes personnes, en ce qui m'est personnel, et des réponses diverses suivant les autres personnes qui magnétisaient les mêmes sujets. Ainsi, la couleur varierait du rouge-brique au blanc-jaunâtre, selon l'âge, la santé, le sexe des personnes qui magnétiseraient. Quant à l'odeur, on me l'a signalée comme unique, ni bonne ni mauvaise ; ne pouvant être comparée exactement à aucune autre ; se rapprochant le plus, à force de chercher un terme de comparaison, de celle des fruits mûrs en automne.

» Sans attacher à ces réponses plus d'importance qu'elles n'en méritent peut-être, il y a pour moi, qui ai magnétisé et qui me suis fait magnétiser, un autre point d'observation,

c'est le bien-être qu'éprouvent tous les sujets, et dans lequel ils se complaisent sous l'empire magnétique. Je crois qu'il est impossible aux personnes de bonne foi qui ont répété souvent cette double expérience, de ne pas reconnaître un phénomène à étudier dans cette influence d'un être et un autre ; aux savants, aux médecins, de doter peut-être l'humanité d'un nouveau secours contre ses souffrances.

» Pour moi les lumières manqueraient à mon zèle : je magnétiserai peu et avec circonspection. S'il me survient des faits que je croie utile à communiquer, je vous les transmettrai avec plaisir. Puisse mon intention pour le bien, mériter l'indulgence pour mon peu de lumières.

» J'ai l'honneur de vous saluer. »

UN DE VOS ABONNÉS.

Nous empruntons au *Journal de Médecine et de Chirurgie* de Toulouse, tom. 1<sup>er</sup>., 9<sup>me</sup>. livraison, pag. 296, l'article ci-après :

» **UN MOT SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL.**

» Le Magnétisme, après avoir reçu un si grand échec dans le rapport de M. Dubois (d'Amiens), au sein de l'académie, n'a point été anéanti : il a relevé noblement sa tête, et semble vouloir encore parler plus haut. Ses partisans ont redoublé de zèle et de volonté, et des lettres de Bordeaux, de Montpellier, ont fait retentir la France de faits, à la vérité si étranges et si peu vraisemblables, qu'on serait disposé à les révoquer en doute, si des témoins oculaires, nombreux et dignes de bonne foi, ne les affirmaient.

» Tout récemment, M. Pigeaire, de Montpellier, annonce que sa fille, âgée de 11 ans, entre autres choses extraordinaires, lit, les yeux fermés et recouverts d'un mouchoir ou d'un bandeau de taffetas noir. Cette expérience a été faite nombre de fois en présence de plus de quarante personnes, et notamment de MM. Lallemand, Lordat, Delmas, Eustache, etc. Félicitons M. Pigeaire ; il a tenu le défi de M. Burdin, et quasi gagné le prix de 3,000 fr. qu'il destine à celui ou à

celle qui pourra lire sans le secours de la lumière, des yeux et du toucher. Sa somnambule lira, les yeux fermés, et en passant ses doigts sur une glace dont on couvrira le livre ou le manuscrit ; mais elle ne saurait se passer de la lumière.

» Toulouse n'est point restée en arrière ; elle a aussi ses magnétiseurs. J'ai été témoin des faits extraordinaires produits par la volonté vraiment puissante de M. le docteur Laffon dont l'amitié m'est si chère. Ici point de charlatanisme. D'abord, je ne pus croire ce que je voyais ; mais, après des expériences suivies, j'ai été forcé de céder devant la vérité. J'ai vu la somnambule de M. Laffon, endormie dans trois minutes, cataleptique à sept, supportant, sans sourciller, l'ustion de la peau, dans toute son épaisseur, sur l'avant-bras gauche, dans l'étendue de 6 lignes carrées ; obéir dans l'instant aux mouvements que la volonté du magnétiseur, placé à deux pas derrière elle, lui commandait du doigt, et, chose plus surprenante, un verre d'eau magnétisé avec l'intention de lui donner le parfum dont j'avais respiré le nom (passez-moi le mot) à l'oreille de M. Laffon, la somnambule l'a deviné au goût ; soupçonnant qu'elle pût m'entendre, j'écrivis : *à la vanille*, et présentai le papier au magnétiseur : quel ne fut pas mon étonnement lorsque, après la première gorgée, la somnambule s'écria : Je n'en boirai plus, ça sent trop la vanille.

» Comment ne pas croire à une puissance magnétique devant de tels faits dépouillés de tout charlatanisme ? Je regrette infiniment que les expériences de M. Laffon, dont la moralité est hors de toute atteinte, aient trouvé des obstacles qu'il aurait pu renverser, mais qu'il a respecté par égard, et dans l'intérêt de sa malade.

» Signé : POPIS. »

---

*Le Bulletin de l'Académie Royale de Médecine*, tom. 2, N<sup>o</sup>. 14, pag. 631, séance du 10 avril 1838, contient ce qui suit :

« Lettre de M. DESPINE PÈRE, inspecteur des eaux minérales d'Aix, en Savoie, sur le Magnétisme animal. (COMMISSION DU MAGNÉTISME).

» M. Despine cite trois exemple de transposition des sens.

L'un de ces faits est celui de M<sup>lle</sup>. Pigeaire, qu'il tient de M. Broussonnet fils, agrégé de la faculté de Montpellier.

» Les deux autres lui appartiennent. Nous ne citons ici que le dernier, et nous abrégeons :

» J'ai en ce moment même chez moi, une jeune fille de la  
» campagne, âgée de seize ans, c'est Sophie Laroche, de  
» Virieu (Isère), la fameuse thaumaturge des environs de Gre-  
» noble, dont les journaux ont retenti en 1834. — Cette fille  
» est devenue somnambule à l'âge de huit ans, à la suite  
» d'une frayeur ; elle est paralysée depuis le haut du rachis  
» jusqu'aux orteils, et cela dès quatre ans ; elle n'a pas quitté  
» le lit depuis le 1<sup>er</sup>. janvier 1834. Les crises, pendant ce laps  
» de temps, ont beaucoup varié, et c'est pour en étudier le gé-  
» nie, et comparer les phénomènes qu'elles présentent avec  
» ceux que j'ai observés chez d'autres malades, que j'ai pris So-  
» phie pour la soigner. Cela je l'ai fait *gratis*, parce qu'elle ap-  
» partient à une famille très-pauvre, qu'elle ne pouvait pas  
» faire les frais d'un déplacement ; et encore ai-je été obligé  
» d'amener à Aix, avec elle, sa mère et une petite sœur, sans  
» quoi elle ne serait pas venue.

» Celle-ci, quand elle est en crise, entend, *lit et voit, sent,*  
» *goûte et touche* par les pieds et les mains. Je l'ai vue faire  
» cela à Virieu, et je le vois ici tous les jours encore. — Mon  
» fils a vu lui-même à Virieu une partie de ces phénomènes.  
» Ce qu'il a vu peut lui faire juger du reste, en ayant déjà  
» une certaine habitude. M. le docteur Mercier de Coppet,  
» médecin de l'école de Paris et médecin des familles Girod  
» (de l'Ain), de Staël, de Broglie (qui peuvent rendre témoi-  
» gnage de la capacité, de la moralité et de la saine critique  
» dont il use dans les études physiques et médicales) ; M. le  
» docteur Mercier, dis-je, les a vus ces phénomènes, comme  
» moi et avec moi ; il les a constatés lui-même sans moi. Il  
» en est de même encore des docteurs Rome, Eymard (Silvain),  
» Reymond (Asphée), de M. Pagès, ancien sous-préfet, de la  
» Tour-Du-Pin, et de mille autres. »



**M. LE DOCTEUR PIGEAIRE ET L'ACADÉMIE  
DE MÉDECINE.**

Plusieurs de nos Abonnés nous ayant manifesté le désir de connaître plus parfaitement M. Pigeaire et sa somnambule, nous avons extrait du *Bulletin de l'Académie Royale de Médecine*, tom. 2, pag. 540 et suivantes, l'article ci-après :

SÉANCE DU 13 MARS 1838.

*Lettre sur quelques faits de Magnétisme animal, par M. PIGEAIRE, médecin à Montpellier. — Rapport de MM. GUÉNEAU DE MUSSY et BOUSQUET.*

Si le manuscrit dont nous avons à vous entretenir, traitait d'un sujet ordinaire, notre premier devoir serait de vous le faire connaître par une analyse ; mais on y parle de Magnétisme animal, sorte d'exception physiologique dont les titres ne sont encore ni bien constatés ni même bien reconnus. Il y a plus d'un demi-siècle que le Magnétisme animal aspire à prendre place dans la science, sans pouvoir y réussir. C'est que, d'une part, ce qu'il raconte est si étrange, si merveilleux, si peu vraisemblable, que la raison révoltée s'en défend ; et, de l'autre, on peut le dire ici, il n'est pas toujours tombé en bonnes mains : trop souvent le charlatanisme s'en est emparé, et il est des personnes qui croient que l'ignorance et la fourberie ont fait tort au savoir et à la bonne foi.

Ce reproche ne saurait atteindre M. Pigeaire : docteur en médecine comme nous, nous lui accordons tous les sentiments d'honneur et de délicatesse que ce titre fait supposer. Néanmoins, s'il était isolé, s'il habitait une ville étrangère, aux sciences médicales, s'il n'agissait pas sur sa propre fille, et si cette fille n'était pas un enfant de dix à onze ans, s'il avait à citer moins d'autorités ou des autorités moins respectables ; enfin, si nous n'avions pas pris nos informations particulières, nous l'avouons sans détour, nous aurions donné moins d'attention au mémoire de notre confrère, et nous ne vous demanderions pas la vôtre. Mais les académies ont des

devoirs à remplir : impassibles, comme la science dont elles sont dépositaires, elles accueillent tous les faits, elles entendent toutes les opinions, et, après en avoir pris une connaissance exacte, elles jugent. Vos commissaires attendront votre jugement pour se former le leur sur la réalité des choses dont ils vont vous entretenir.

Après quelques réflexions rapides sur les expériences de M. Berna et sur le rapport dont elles ont été l'objet, après une courte histoire du Magnétisme animal écrite évidemment pour faire la contre-partie de celle que M. Dubois (d'Amiens) en a tracée, M. Pigeaire nous apprend comment il s'est fait partisan du Magnétisme. Il y était resté complètement étranger jusqu'en 1836. A cette époque, M. Dupotet se rendit à Montpellier avec le dessein de propager la doctrine de Mesmer. Nous ne rappellerons pas ici l'accueil qu'il y reçut. Il faut croire qu'il ne remplit pas toutes les formalités prescrites par les réglemens universitaires, puisque, le jour même de l'ouverture de son cours, il trouva, au lieu de curieux, des gendarmes qui défendaient la porte de l'amphithéâtre. Ce n'est pas tout, il fut cité en police correctionnelle par M. le Recteur de l'académie de Montpellier : un jugement intervint, et M. Dupotet fut acquitté. M. le Recteur en appela devant la cour royale, et le magnétiseur sortit encore victorieux de cette nouvelle lutte.

Le résultat le plus clair de ce double procès fut de donner à M. Dupotet plus de célébrité peut-être qu'il n'en aurait obtenu de son enseignement. En moins de deux mois, il eut à magnétiser cent cinquante malades de tout âge et de toute condition. « Sa clientèle, dit M. Pigeaire, aurait parfaitement pourvu un hôpital d'incurables. »

En général, la médecine de Montpellier, fort indifférente pour le Magnétisme, traitait assez légèrement le magnétiseur. M. Pigeaire considéra les choses d'un autre œil, si bien qu'un jour il se présenta chez M. Dupotet et le pria de l'admettre à une de ses séances. En entrant dans la salle, il vit une quinzaine de malades assis côte à côte sur des chaises ; M. Dupotet les magnétisa, et, en quelques minutes, les uns s'endormirent,

les autres entrèrent en convulsions : c'était le spectacle le plus singulier. Mais nous passons encore sur ces détails pour arriver aux expériences propres à M. Pigeaire. Toutefois, ce qu'il avait vu fit une impression si profonde sur son esprit, que, dès ce moment, il fut gagné au Magnétisme et y gagna M<sup>me</sup>. Pigeaire.

Ici M. le Rapporteur annonce qu'il va lire dans le manuscrit de M. Pigeaire, de peur, dit-il, d'altérer les idées en touchant aux paroles. Il commence par les expériences de M<sup>me</sup>. Pigeaire sur sa propre fille. Il est dit que, magnétisée par sa mère, cette enfant en suivait tous les mouvements, en sorte que, lorsque la mère inclinait la main à gauche ou à droite, la petite fille penchait tout son corps de l'un ou l'autre côté : portait-elle la main en haut et en arrière, la tête de la somnambule se redressait et se renversait, et ainsi de suite.

Maintenant, c'est M. Pigeaire qui va parler.

» Dans la suite, et le soir, lorsque nous n'étions qu'en famille, la petite demandait tous les jours à être magnétisée. Elle s'en trouvait bien, disait-elle ; nous la fîmes lire ayant les yeux fermés par le sommeil magnétique, ou recouverts d'un mouchoir en forme de bandeau ; elle lisait avec la plus grande facilité les caractères imprimés ou écrits, non-seulement en appliquant ses doigts sur le papier, mais encore sur une plaque de verre interposée entre le livre et ses doigts. Plus de quarante personnes ont été témoins de cette expérience que nous avons soin de ne faire qu'en présence de peu de personnes à la fois, pour ne pas troubler la petite somnambule. Jamais cette expérience n'a manqué ; une fois seulement elle a été incomplète.

» Je sais qu'on me dira : comment peut-on croire qu'un enfant comme tout autre personne, en état de somnambulisme magnétique, puisse voir et lire les yeux fermés ? Et moi aussi dans un temps, je ne pouvais le croire, et moi aussi je traitai de rêves ce qu'on me débitait à ce sujet, quoique je ne doutasse pas de phénomènes semblables observés

chez quelques cataleptiques, et notamment chez une dame traitée par M. Petetin.»

Ici M. Pigeaire détaille les obscurités de la physiologie, et les merveilles de la physique ; après quoi il ajoute :

« Je laisse, Messieurs, ces simples réflexions à vos méditations, et je continue le récit de quelques faits de somnambulisme. Le plus simple de ces faits sera peut-être celui qui nous donnera la clef de tous les autres ; le voici : si après avoir magnétisé un objet quelconque, on appelle ma petite fille étant dans son état naturel et non en somnambulisme, et qu'on lui dise de prendre cet objet, celui même qu'elle aurait le plus de plaisir à posséder, aussitôt qu'elle le saisit, elle est obligée de le lâcher, comme si le contact de l'objet la brûlait. Que ce soit une poupée, une orange, ou toute autre chose semblable, elle ne peut les prendre et les tenir dans sa main qu'après les avoir ballottées pendant un certain temps sur la table, comme elle pourrait le faire d'un corps brûlant.

« J'arrive à quelques autres faits de clairvoyance. Nous avons déjà vu que la petite, en état de somnambulisme, avait désigné certains objets renfermés dans des tabatières, avait annoncé des personnes encore hors de la salle où elle se trouvait, et qu'elle lisait ayant les yeux recouverts d'un bandeau qui empêchent les rayons de la lumière d'arriver aux organes de la vue. J'avais même oublié de vous dire qu'elle avait plusieurs fois indiqué l'heure et la minute, tenant dans sa main une montre dite à savonnette.

« Le professeur Lallemand, avec qui je suis lié d'amitié depuis plusieurs années, désira voir ma petite fille en somnambulisme ; il voulait surtout se convaincre si elle pouvait lire sans le secours des yeux. Un soir donc, nous nous rendîmes chez lui, où nous ne trouvâmes que M. Lallemand père, son épouse et M<sup>lle</sup>. Elisa Lallemand. Le professeur ayant resté trop long-temps à rentrer, nous nous disposions à nous retirer ; mais M<sup>lle</sup>. Lallemand pria instamment M<sup>me</sup>. Pigeaire d'endormir sa fille et de la faire lire. M<sup>lle</sup>. Elisa recouvrit elle-même d'un mouchoir, les yeux de l'enfant,

qui, magnétisée et endormie, lut avec la plus grande facilité, et mieux qu'elle ne l'aurait fait dans son état naturel, tout une page d'un livre de la bibliothèque du professeur. Après cette lecture, la petite ayant dit qu'elle n'était pas fatiguée, M<sup>lle</sup>. Lallemand fut à son secrétaire prendre une lettre. A peine l'eût-elle dans sa main, et M<sup>lle</sup>. Elisa n'avait pu voir encore qui l'avait écrite, que la petite somnambule se mit à dire : « Cette lettre est d'Ernest » (un petit neveu du professeur). M<sup>lle</sup>. Elisa était stupéfaite. La petite lut ensuite la lettre, comme elle avait lu dans le livre. Un tableau de famille fut apporté ; la petite, après avoir appliqué ses doigts sur le verre qu'elle frottait avec rapidité, désigna l'un après l'autre les personnages dessinés qui composaient ce tableau, et qu'elle n'avait jamais vus.

» M. Lallemand vint chez moi le lendemain, il vit la petite malade. Elle avait une irritation cérébrale par suite peut-être de la contension trop forte et trop long-temps continuée où elle avait été soumise dans la séance de la veille.

» A quelque temps de là, faisant des expériences, ou pour mieux dire des essais magnétiques sur deux ou trois malades de l'hôpital St.-Eloi, je voulus, par curiosité, plus que par tout autre motif, en faire consulter un par la petite somnambule. Dans une des chambres de l'hôpital, la petite, magnétisée par sa mère en présence du professeur Lallemand, de M. de Saint-Cricq, de deux ou trois médecins, et de plusieurs élèves en médecine, lut les yeux recouverts d'un bandeau, dans un livre qu'un des assistants, incrédule, apporta ; un autre alla ensuite chercher deux tableaux, qui furent remis à l'enfant, l'un après l'autre. Après avoir posé les doigts sur le verre du premier, elle dit : « C'est un monsieur âgé, non pas très-âgé, mais d'un certain âge. Je ne le connais pas. » C'était le portrait du professeur Broussonnet. Au second tableau elle dit : « Celui-ci, je le connais, c'est M. Lallemand. »

» Mise en rapport avec un des malades que je magnétisais, la petite annonça qu'il était paralysé des jambes ; qu'il

ne s'endormirait jamais par la magnétisation, qui lui ferait du bien, mais ne le guérirait pas complètement.

» M. Eustache, qui remplit les fonctions d'interne à l'hôpital St.-Eloi, l'un des élèves les plus instruits de la faculté de Montpellier, présent à la séance, dit : « Malgré ce que je » viens de voir et ce que j'en entends raconter, je ne croirai » au Magnétisme que lorsque j'en aurai éprouvé des effets, » et je suis prêt, ajouta-t-il, à en subir l'expérience. »

» Le lendemain, M. Eustache, accompagné de M. Dumas, premier interne à St.-Eloi, vint chez moi, et M<sup>me</sup>. Pigeaire le magnétisa. A la première magnétisation, il éprouva des soubresauts dans le bras et le cou, et il lui en resta une pesanteur de tête qu'il conserva toute la journée. A la deuxième épreuve, qui eut lieu le lendemain, M. Eustache éprouva des convulsions tellement fortes, que sa tête heurtait le mur contre lequel était le fauteuil qu'il occupait, et que nous fûmes obligés d'écarter. Ses bras et ses jambes étaient aussi dans une agitation convulsive. Il fallut plus de temps pour calmer cet état nerveux que pour le faire naître. M. Eustache, voulant pousser plus loin ses observations, eut le courage de se livrer à de nouvelles épreuves. Il lui semblait qu'il devait opposer à l'action magnétique celle plus forte de sa volonté, mais la lutte ne fut pas égale. Si les passes n'avaient été faites avec prudence et modération, on l'aurait renversé comme par l'effet d'une forte commotion électrique. Une fois il fut magnétisé en présence de MM. Lallemant, de Saint-Cricq, Vialars, Hubert, etc. La main dirigée devant son front et à la distance de trois pieds, lui faisait éprouver des secousses violentes. « Comment, lui disait » M. Vialars, uu homme comme vous ne pouvez regarder » sans trembler et sans mouvements nerveux la main d'une » femme? Non, monsieur; je voudrais vous y voir vous- » même; plus je me raidirais, et plus les convulsions se- » raient fortes; je suis obligé de crier merci. »

» Ce n'est que par des passes très-modérées qu'on est parvenu à développer le somnambulisme chez M. Eustache. Mais, dans cet état, il est tellement sensible, que si l'on cause,

même à voix basse, ou si l'on remue seulement une chaise, au même instant il éprouve des mouvements musculaires ; il marque, au reste, avec précision la mesure du temps. A son réveil, oubli complet, et de ce qu'il a dit, et de ce qu'il a éprouvé.

» Je reviens encore à ma petite somnambule. M. Kuhnholz, agrégé et bibliothécaire à la faculté de Montpellier, qui se livre avec zèle et talent aux expériences magnétiques, et qui a fait quelques cures heureuses par l'effet de la magnétisation, voulut voir lire ma petite fille, étant endormie. Nous lui mîmes un bandeau sur les yeux, après les avoir *tamponnés avec du coton*. Un livre apporté par M. Kuhnholz lui fut remis, et, après quelques moments d'hésitation, elle lut avec facilité, toujours avec le secours des doigts. M. le docteur Pongoski, présent à cette séance, détacha ensuite un tableau ; c'était le portrait de M. Trélat. Après avoir appliqué ses doigts sur le verre, la petite lut avec rapidité la sentence tracée au-dessous du portrait.

» Le lendemain, quoiqu'étant dans son état normal, impossible encore à elle de jeter les yeux sur ce tableau. Ce n'a été que trois à quatre jours après qu'elle a pu le regarder sans éprouver de malaise.

» La petite, très-sensible dans l'état magnétique, nous dit, dans son somnambulisme que le contact du coton appliqué sur les paupières lui donnait mal de tête. Il est bon d'observer que les yeux des magnétisés sont agités, pendant le somnambulisme, d'un mouvement d'oscillation de demi-rotation, qu'on aperçoit très-bien quoique les paupières soient closes. Ce mouvement, purement organique, peut, si l'œil est comprimé, devenir douloureux ou seulement gênant pour la somnambule, troubler ses idées, et l'empêcher de lire ou de raisonner les sensations nouvelles qu'elle éprouve.

«Au bandeau ou mouchoir, nous substituâmes, dans la séance qui suivit, un masque, après avoir clos l'ouverture des yeux avec du velours noir plié en quatre. Quoique le masque parût faire une impression très-désagréable à l'enfant et

qu'elle demandât à trois reprises différentes, d'attendre qu'elle y fût un peu habituée, elle finit par lire avec cet appareil, sans se tromper, dans un nouveau livre qu'avait encore apporté M. Kuhnholz. Après cette lecture, M. Pongoski sortit un nouveau livre et demanda à la petite si elle pouvait y lire sans l'ouvrir. Vous voyez, Messieurs, qu'en fait d'expériences magnétiques, si on n'est pas satisfait d'être témoin d'un fait extraordinaire, il faut toujours demander quelque chose de plus fort. La petite, après avoir frotté la couverture du livre avec ses doigts, dit : « Je ne peux pas lire ; je vois » seulement que ce livre est en vers ». On releva la couverture, et la feuille non imprimée qui est au-dessous se trouva appliquée sur le titre du livre ; la petite frotta rapidement ses doigts sur cette feuille et lut : « *Fables de Lafontaine* ». Pendant qu'on la laissait reposer, quelqu'un agita la sonnette de la porte. J'allais pour ouvrir, lorsque la petite nous apprit que c'était M. Eustache qui sonnait. Nous en fûmes d'autant plus surpris, qu'un des assistants avait dit que M. Eustache était à la campagne et qu'il ne viendrait pas.

» Nous avons, dans les expériences suivantes, remplacé le masque qui cache la physionomie de l'enfant, par une espèce de besicles sans ouverture, entourées, sur la face interne, d'un bourrelet qui s'applique exactement au pourtour de la région orbitaire, et dont le bord inférieur est collé par du taffetas gommé à l'angle formé par le nez et les joues. Cet appareil, bien léger, imperméable à la lumière, met les yeux dans l'obscurité la plus grande, sans les fatiguer. C'est ainsi que nous avons démontré deux fois la clairvoyance par le secours des doigts, à MM. Lordat et d'Amador, professeurs à la faculté de médecine de Montpellier, et que nous renouvelerons cette expérience devant tous ceux qui s'occupent de physiologie et de médecine.

» Quelques-uns d'entre vous, Messieurs, suspecteront-ils la réalité des faits dont j'ai l'honneur de vous faire part ? Pourront-ils supposer qu'un père et une mère qui se croient animés de quelques sentiments honnêtes, élèvent leur enfant dans le mensonge et la duplicité, et lui font jouer un rôle qui



serait aussi méprisable qu'il serait sans portée, et si difficile à soutenir ; ou bien que, depuis dix mois, nous sommes dans une illusion complète sur tant de phénomènes divers observés sur diverses personnes, et que nous avons fait partager cette illusion à un grand nombre d'autres bien éloignés auparavant de croire ces phénomènes possibles ?

» Les faits dont je viens de vous entretenir, Messieurs, sont vrais ; ils sont importants. Ils peuvent jeter un grand jour sur plusieurs points obscurs ou inconnus de la physiologie. Ils méritent donc d'être observés par ceux qui s'occupent de cette science avec attention, et sans prévention contre des phénomènes qu'ils n'ont pas encore vus, car un jugement sain ne peut émaner d'un esprit prévenu. »

Vous pouvez voir, Messieurs, par ce long extrait de quel style est écrit le mémoire de M. Pigeaire. Il est tel, ce nous semble, que si l'on racontait des faits communs, ordinaires, il ne viendrait dans l'esprit de personne de les mettre en doute. Mais comment croire à des événements si incompréhensibles ? N'est il pas plus raisonnable de supposer que le narrateur s'est fait illusion, que d'admettre qu'on puisse voir les yeux clos et bandés ? L'autorité des vérités acquises est ausssi contre lui, et ce n'est pas la plus faible objection. Dans la vie commune, il est si bien avéré qu'on voit par les yeux, et rien que par les yeux ; que ce fait établit à lui seul la plus terrible présomption contre tout ce qui vient le contredire.

D'un autre côté, on cite des témoins nombreux et dont le nom est fait pour imposer. Si les faits racontés passent notre intelligence, ils sont du moins faciles à constater. Dans cet état de choses, que peuvent faire vos commissaires ? A coup sûr ils ne se porteront pas garants de ce que dit M. Pigeaire ; mais ils croient qu'il y a lieu à une enquête.

C'est ainsi que l'académie le comprit en 1825, lorsque, sur la proposition de M. Foissac, elle nomma une commission dont elle connaît le travail. C'est ainsi qu'elle le comprit en 1837 ; lorsqu'à la prière de M. Berna, elle délégua neuf de ses membres pour vérifier les prodiges qui lui étaient annoncés. Elle ne peut faire moins dans cette circonstance : jamais peut-

être le Magnétisme ne se montra sous des auspices aussi favorables et escorté de noms plus honorables.

Ceux qui, pour se refuser à cet examen, arguent de l'impossibilité des faits allégués par le Magnétisme, font un raisonnement vicieux, en ce qu'ils admettent précisément ce qui est en question. Il faudrait avoir été initié à tous les mystères de la création, pour oser dire : ceci est possible, et cela ne l'est pas. On convient d'ailleurs que les organes ont reçu une structure appropriée aux fonctions qu'ils sont appelés à remplir, bien que les rapports nous échappent le plus souvent. Les sens font peut-être une exception : on saisit du moins quelques rapports entre la conformation de l'œil et les lois de la lumière, et cela seul semble rendre cet organe d'autant plus difficile à suppléer. On voit que nous ne dissimulons par la difficulté.

Quoi qu'il en soit, il faut examiner. Ce n'est pas tout, il faut apporter dans cet examen l'esprit qui convient à la matière. Le savant Euler distinguait trois ordres de vérités : vérités des sens, vérités de l'entendement, vérités de témoignage. La clairvoyance sans le secours des yeux n'est pas une vérité d'entendement, car elle ne se démontre pas par le raisonnement ; c'est un fait de la compétence des sens pour tous ceux qui peuvent en être témoins ; pour les autres, c'est un fait qui, comme toutes les vérités historiques, ne peut être appréciée que par ceux qui ont vu les événements, ou par le témoignage. Toutefois on convient qu'il y a une différence immense entre les précautions à prendre pour constater un fait simple, naturel, et un fait qui, comme celui de M. Pigeaire, sort, pour ainsi dire, du monde connu ; mais enfin le procédé logique est le même dans les deux cas. Il s'agirait donc de compter et de peser les témoignages invoqués par M. Pigeaire, en preuve de la vérité de sa narration. Supposé que M. Lordat, Kuhnoltz, Lallemand, Amador, Eustache, Delmas, etc., aient vu ce qu'on dit qu'ils ont vu, ces témoignages sont-ils assez imposants par leur nombre et par leur qualité, pour nous faire admettre la réalité d'un fait qui blesse toutes les vraisemblances ? Nous avouons d'ail-

leurs que, des faits de cette nature, on aime bien à les voir pour y croire ; mais la physique n'a pas encore trouvé d'instrument qui puisse faire voir à Paris ce qui se passe à Montpellier. En attendant, M. Pigeaire invite deux de nos collègues qu'il choisit parmi les plus incrédules, à se rendre à Montpellier : si sa somnambule ne lit pas, les yeux parfaitement clos et recouverts d'un double taffetas noir, il s'engage à les défrayer ; ou il viendra, lui, à Paris, et si l'expérience réussit, il sera couvert des frais de son voyage.

M. Pigeaire en était là de son mémoire, lorsqu'il eut connaissance du défi de M. Burdin. En prenant la plume, il n'avait donc pas en vue le prix proposé par notre honorable collègue ; il y a plus, si les termes du programme qu'il a lu dans un journal de médecine sont exacts, il déclare formellement qu'il ne saurait s'y conformer ; il se met hors de concours. Ce journal fait dire à M. Burdin qu'il propose un prix de 3,000 fr. à celui ou à celle qui, « dans l'état de sommeil ou de veille, lirait en l'absence de la lumière. » Ce n'est pas ainsi que s'est exprimé M. Burdin ; il a dit qu'il offrait le prix à celui ou à celle « qui pourra lire sans le secours de la lumière des yeux et du toucher. » (Procès-verbal du 5 septembre 1837). Toutefois, les deux programmes se ressemblent en ce point, qu'ils imposent l'un et l'autre aux concurrents l'obligation de lire *en l'absence de la lumière* ; et c'est là ce qui fait l'équivoque. M. Pigeaire ne saurait accepter cette condition ; il s'engage seulement à produire une somnambule qui lira les yeux fermés et en passant ses doigts sur une glace dont on couvrira le livre ou le manuscrit à lire ; mais il ne saurait se passer de la lumière. Cela se conçoit. En effet, pour voir, la lumière et les yeux sont également nécessaires. Sans doute quand on se fait fort de lire sans yeux, il semble qu'on devrait lire sans lumière. L'un du moins ne paraît pas plus difficile que l'autre ; mais ce n'est pas la question. Les magnétiseurs à qui l'on conteste jusqu'à la réalité de leur science, répondent par les faits qui leur paraissent les plus propres à leur gagner les incrédules. Au nombre de ces faits, ils citent très-sérieusement des personnes à qui le sommeil

magnétique communiquerait la faculté de voir sans se servir des yeux ; c'est leur affaire et non la nôtre. Mais de ce qu'ils consentent, eux, à se priver des yeux, ce n'est pas une raison pour leur ôter la lumière. A cet égard, ils rentrent dans la loi commune. Or, pour être aperçus, les objets doivent être visibles, et pour être visibles, ils doivent être éclairés. Placer ces objets dans des lieux inaccessibles à la lumière, ce serait aller contre le but même de l'expérience ; car il n'y aurait rien à conclure contre la clairvoyance du somnambule qui ne les verrait pas, puisque les yeux les plus fins ne les distingueraient pas mieux. Ce serait en outre doubler les difficultés du problème, lequel consisterait alors à voir sans yeux et sans lumière. Il n'est pas probable que M. Burdin l'entende ainsi. Le fait à éclaircir est unique ; il consiste à savoir si les organes en général et les yeux en particulier peuvent se suppléer ; si, par exemple, les doigts ou toute autre partie du corps peuvent en usurper momentanément les fonctions, ou enfin si les yeux sont indispensables pour voir. Or, pour acquérir cette connaissance, il n'est pas besoin d'exclure la lumière. Qu'on rende, dit M. Pigeaire, ma somnambule momentanément aveugle, j'y consens ; mais c'est tout ce qu'il promet, et c'est bien assez.

En entrant, à cet égard, dans les vues de M. Pigeaire, nous croyons céder à la justice encore plus qu'à la curiosité. Nous avouons d'ailleurs que nous désirons vivement lui ôter tout prétexte de s'éloigner du concours, et que nous sommes impatients de le voir répéter ses expériences devant vous.

Avant de proposer nos conclusions, nous demandons à l'Académie la permission de lui lire le document que nous tenons en main et que nous déposons sur le bureau ; c'est le procès-verbal que M. le professeur Lordat a rédigé pour lui des deux séances magnétiques auxquelles il avait assisté, lorsque, à la prière de vos commissaires, M. le Secrétaire perpétuel eut la bonté de lui écrire.

Le voici :

« Le dimanche premier octobre 1837, à trois heures après midi, je me suis rendu chez M. Pigeaire pour assister à une

séance de Magnétisme qui avait été assignée pour M. d'Amador et moi. J'ai vu deux demoiselles, dont la plus jeune, qui est le sujet de l'observation, peut avoir dix à onze ans. Elle est d'une complexion délicate; elle sort d'une indisposition qui avait fait suspendre les expériences depuis une quinzaine de jours.

» On a mis entre nos mains un appareil de soie noire destiné à couvrir les yeux de telle sorte qu'aucun rayon de lumière ne peut pénétrer dans l'orbite. Nous l'avons essayé, chacun sur soi-même, et nous nous sommes bien convaincus qu'il remplissait parfaitement son but. Dans les sillons qui sont entre le nez et les joues, on avait pratiqué deux prolongements très-épais munis d'une substance emplastique, afin d'intercepter tout rayon.

» La petite s'est mise dans un fauteuil dès qu'on l'en a priée, et la magnétisation a commencé. C'est M<sup>me</sup>. Pigeaire qui a fait cette opération. Il n'a pas fallu plus de deux minutes pour que mademoiselle ait dit qu'elle était endormie. La maman lui a demandé si elle voulait être magnétisée plus longtemps; elle a répondu affirmativement. Après quelques passes, elle a dit : *c'est assez*. Un instant après, madame lui a mis l'appareil, pour fermer les yeux, et tout a été fait avec la plus grande exactitude.

» Il s'était écoulé trente-cinq minutes, quand elle s'est mise en devoir de nous satisfaire. Elle a pris le livre; elle n'a pas pu lire la première ligne : *biographie*, faite en caractères fort ornés, noyés dans des traits nombreux et altérés par les ombres d'un clair obscur, mais elle a lu *des Médecins Français*, comme si elle épelait en elle-même et en hésitant assez. Chaque mot essayé et inexact lui déplaisait; elle revenait sur son examen, et paraissait fort contente quand elle croyait avoir bien rencontré, et qu'on approuvait sa lecture. J'ai toujours remarqué que le doigt ne grattait que le commencement du mot, et que le reste était achevé sans toucher les autres lettres. Elle a continué la lecture : *vivans*... et le reste assez couramment. Mais, en arrivant aux mots *officiers de santé*, écrits en italiques, elle s'est arrêtée, et a dit : *voilà une écri-*

*ture couchée.* Elle s'est mise à étudier en grattant de son doigt à la gauche de ces mots, et les a prononcés parfaitement,

» Après cette épreuve, on a présenté à la petite une feuille imprimée ayant fait partie apparemment de quelque journal scientifique, dont le sujet m'a paru se rapporter à la géographie physique et dont le caractère m'a paru un peu supérieur au *cicéro*. On a mis par-dessus un verre transparent, et la petite a paru être plus à son aise. Elle a lu à travers le verre plusieurs lignes assez facilement. Elle a eu besoin de plusieurs essais pour lire le mot *géologie* et le mot *fossiles*. Comme tout cela l'ennuyait, il a fallu lui dire qu'elle n'irait que jusqu'à la fin d'une ligne qui lui a été assignée. Arrivée là, elle a été fort satisfaite. Elle a dit qu'elle était en sueur, et comme elle s'était aperçue qu'elle avait un peu déplu à sa maman, elle l'a accablée de baisers. On a ôté l'appareil. Elle a désiré dormir encore. Les yeux étaient à demi ouverts. Pour l'éveiller, il a fallu beaucoup de travail ; elle a paru fort surprise et assez fatiguée.

» Le somnambulisme donnait à la petite une physionomie et des apparences très-différentes de ce que j'ai vu chez elle lorsqu'elle a été éveillée.

» Après l'épreuve de la seconde lecture, la petite dit avec triomphe : *Eh bien ! dira-t-on qu'il y a du compérage encore ?*

(La fin au prochain Numéro).

## SÉANCES.

Du 1<sup>er</sup>. et 8 Mai 1838.

Il ne s'est fait rien de remarquable.

Du 15 Mai 1838.

Mr. E... magnétise madame J..., venue, pour la première fois, dans la salle des séances. Au bout de quelques minutes, la patiente éprouve une grande gêne dans la respiration, de

fortes contractions musculaires, des spasmes violents ; elle se plaint ; des larmes s'échappent de ses yeux, dont les paupières sont déjà fermées ; elle est prête de suffoquer ; les sanglots arrivent ; elle pleure beaucoup. Comme la crise augmente sans cesse, malgré la volonté du magnétiseur qui emploie tous les moyens qui lui sont connus pour calmer le sujet, et que la situation de M<sup>me</sup>. J.... devient inquiétante de plus en plus, M. Ricard s'empare de la magnétisée, remplace alors M<sup>r</sup>. E... et parvient, au bout d'un moment, à rétablir le calme le plus parfait, puis il produit le sommeil, l'isolement du sujet et enfin le somnambulisme. Après quelques expériences peu importantes à rapporter, le dernier magnétiseur rend la nouvelle somnambule à l'état normal de veille.

M<sup>me</sup>. N... se soumet à l'action magnétique de M. Ricard, et entre en somnambulisme, après une minute, environ. Dans cet état, elle répète plusieurs des expériences qu'elle a déjà faites. Son magnétiseur lui ayant demandé si elle voulait être rendue à son état ordinaire : « Non, dit-elle, je désire, auparavant, que vous me donniez une bonne secousse. » M. Ricard, profitant de cette disposition, passe dans un cabinet voisin, et, de là, placé de manière à ne pouvoir être vu du sujet, en supposant qu'il fit feinte d'être magnétisé et de tenir les yeux fermés, il procure à M<sup>me</sup>. N... la *commotion électrique* qu'elle avait demandée.

La manière dont s'y prend M. Ricard, pour opérer cette secousse, est assez singulière : il commence par poser ses deux mains sur ses yeux, afin, dit-il, de se concentrer plus fortement ; et, quand il sent que sa volonté est devenue assez puissante, il sépare tout-à-coup ses mains de son visage. Nous avons remarqué plusieurs fois que la somnambule éprouve la commotion, au moment même où le geste du magnétiseur est exécuté ; et, malgré toute l'attention que nous avons apportée à l'examen de cette belle expérience, il nous a été impossible d'apprécier si le geste est fait avant la commotion ressentie, ou si la commotion s'opère avant le geste.

Du 22 Mai.

Rien de remarquable.

---

## RÉFUTATION

ANNONCÉE PAR M. LE DOCTEUR BERNA.

Nous tenons, enfin, la réfutation du rapport de M. Dubois (d'Amiens), qu'avait annoncée, il y a huit mois, M. le docteur Berna, qu'une foule d'obstacles sans cesse renaissants avaient forcé jusqu'ici à garder le silence. Mais, pour s'être fait attendre, M. Berna n'en tient pas moins sa promesse; et sa réhabilitation dans les esprits de ceux qui, comme nous, ont pu penser qu'il y avait négligence de sa part, ne saurait être douteuse.

Nous n'avons eu que le temps de parcourir la brochure de M. Berna. Nous y avons vu, avec la plus grande satisfaction, que ce médecin démolit pièce à pièce le rapport *artificieux* et *mensonger* de M. Dubois (d'Amiens), que sa haine pour le Magnétisme et les magnétiseurs porte jusqu'à la déraison.

Nous donnerons, dans notre prochain Numéro, le résumé de cette Réfutation; mais, comme nous ne pourrions reproduire en entier la brochure publiée par M. Berna, nos Abonnés pourront se la procurer: à Paris, chez Just Rouvier et E. Le Bouvier, libraires, rue de l'École-de-Médecine, 8; — chez l'*Auteur*, quai des Orfèvres, 40; — et au Bureau du *Révéléteur*.

---

### JOURS DES SÉANCES.

Le 5	mai,	pour la	5 <sup>me</sup> .	Section.....	} à 7 h. du soir.
Le 12	d <sup>o</sup> .	pour la	6 <sup>me</sup> .	<i>id.</i> .....	
Le 19	d <sup>o</sup> .	pour la	7 <sup>me</sup> .	<i>id.</i> .....	
Le 22	d <sup>o</sup> .	pour la	8 <sup>me</sup> .	<i>id.</i> .....	

Le Rédacteur-Gérant,

**RICARD.**

---

**BORDEAUX,**

DE L'IMPRIMERIE DE SUWERINCK,

Rue Marchande, n<sup>o</sup>. 6.



---

1<sup>re</sup>. ANNÉE. — (N<sup>o</sup>. 9). — JUILLET 1838.

---

LE

# RÉVÉLATEUR,

JOURNAL

DE MAGNÉTISME ANIMAL,

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS.

---

COURS.

---

## SIXIÈME LEÇON.

LES somnambules magnétiques peuvent être portés à un état supérieur que nous appelons *extase*. Cette crise qui, d'ordinaire, est produite par l'action du magnétiseur, se manifeste quelquefois d'elle-même, c'est-à-dire par les seules dispositions du magnétisé.

Nous distinguons, nous, deux modes d'extase : l'*exaltation* et la *contemplation*.

L'extase contemplative est une crise dans laquelle la lucidité des sujets est beaucoup plus grande encore que dans l'état de somnambulisme : les facultés de l'âme sont alors d'autant plus exquisés, que l'absorption du physique est plus profonde. Nous pensons que, dans cette crise, le lien vital

est bien faible, ou du moins bien bizarrement modifié ; car l'insensibilité corporelle est générale ; tandis que le travail spirituel est prodigieux. On peut dire que la partie animante qui est destinée à entretenir le jeu des organes, ne remplit que très-imparfaitement les fonctions du mouvement, tandis que la partie pensante développe au plus haut point les facultés de l'esprit.

C'est dans cet état *d'extase* que le magnétisé jouit de la plus haute perfection de lucidité : là, il examine avec le plus grand soin les opérations qu'il a faites pendant son somnambulisme, il contrôle ses actes propres ; là, ses combinaisons sont plus sages, sa prévoyance plus sûre, sa mémoire plus grande ; enfin, toutes ses facultés animales acquièrent un surcroît de développement et de perfection qu'il ne nous est pas donné d'exprimer.

J'ai eu plusieurs sujets qui, n'ayant pas pu juger sûrement dans leur état de simple somnambulisme, de l'état pathologique des personnes que je soumettais à leur exploration, m'ont demandé de les monter à l'extase, pour, disaient-ils, acquérir la faculté de mieux voir les organes malades, et d'apprécier les traitements à employer.

Le sujet qui a été porté ou qui est monté de lui-même (une fois le somnambulisme produit) à la contemplation extatique parfaite, n'entend plus quoi que ce soit, pas même la voix de son magnétiseur. Il y a cependant des moyens pour se faire entendre du sujet et communiquer avec lui ; nous les indiquerons dans la suite de nos leçons.

J'ai rencontré quelques sujets qui passaient à l'état extatique, contre ma volonté, et au moment où je voulais produire le réveil, ou, si l'on veut, rétablir l'état normal.

Quelques sujets sortent d'eux-mêmes de cette crise et redescendent au simple somnambulisme ; d'autres, au contraire, ont besoin que le magnétiseur les retire de cet état, dont la trop grande durée leur deviendrait infailliblement nuisible.

L'extase d'exaltation diffère de l'extase contemplative, en ce que le sujet est d'une extrême sensibilité physique, au lieu d'être d'une insensibilité absolue. La plupart de ces extatiques

sont ordinairement en rapport avec tout l'extérieur. Leur affectibilité est telle que ce qui serait indifférent pour eux dans l'état normal, ce qu'ils laisseraient passer sans y prendre garde le moins du monde, les irrite, les rend colère, les exaspère même.

L'exaltation extatique, plus dangereuse peut-être que l'extase contemplative, n'est pas moins digne de notre étude et de nos observations.

Je pense que le temps n'est pas encore arrivé de dire tout ce que l'on a appris par la pratique du Magnétisme ; mais un jour viendra, et ce jour est probablement peu éloigné, où les hommes qui ont étudié sérieusement la science que nous cultivons, montreront au monde savant des choses qui confondront les principes arrêtés, qui abîmeront les systèmes reçus ; et cependant nous commençons à peine l'exploitation de ce champ immense et fertile dont nos antagonistes voulaient, à tout prix, nous défendre l'entrée, dont ils s'efforcent à présent de nous déposséder ; mais que nous conserverons en dépit de leur rage impuissante : avant la fin de ce siècle, la France entière connaîtra l'histoire du Magnétisme, le Magnétisme lui-même, et alors justice sera rendue !

Nous ne voulons épouvanter personne ; mais notre conscience nous oblige de citer un exemple des dangers de l'extase. Voici ce qui est arrivé en 1835, à l'un de nos élèves qui, contrairement à nos instructions et aux observations que nous lui fîmes alors, au sujet d'une jeune fille qu'il plongeait fréquemment dans l'extase la plus profonde, voulut expérimenter au gré de sa curiosité :

Mr. \*\*\*, dès son premier essai magnétique, réussit à plonger dans le somnambulisme, une jeune fille qui avait désiré se soumettre à la magnétisation. En très-peu de séances cette somnambule devint d'une lucidité remarquable. L'expérimentateur, enthousiasmé de ses succès, poussé par une curiosité imprudente, voulut voir jusqu'où il porterait les facultés magnétiques de sa dormeuse, et toutes les expériences qu'il nous avait vu faire sur divers sujets, il les tenta et les réussit sur son sujet unique ; mais au lieu de se borner à un travail

de peu de durée, il tenait sa somnambule en activité durant des 5 à 6 heures par jour. Pendant une couple de mois, la lucidité du sujet alla toujours croissant : déplacement des sens, vue à distance, exquisés sensations, guérisons miraculeuses, prévisions, présentations, tout cela s'était admirablement rencontré chez la somnambule.

Notre élève commençait déjà à se rire de nos recommandations de prudence et de ménagement, lorsqu'un jour, après avoir conduit son sujet à l'état extatique et l'y avoir laissé plus de trois heures, il fit de vains efforts pour le ramener à l'état normal de veille. Il parvint, à peine, à lui ouvrir les yeux ; mais des crises violentes se manifestèrent, et il lui fallut la replonger dans l'état magnétique, pour calmer les contractions musculaires qui étaient la conséquence de la surexcitation nerveuse déterminée, sans doute, par la trop grande contention cérébrale. Alors, nouvelles tentatives pour rétablir l'habitude de la jeune fille, nouvel échec à cet égard. Enfin, à force de volonté, les yeux sont ouverts, bien ouverts ; toute l'économie semble être rentrée dans l'ordre ordinaire ; cependant les fonctions spirituelles sont tout-à-fait dérégées, la quasi permanence de l'état extatique dans lequel est resté ce sujet, en fait un être particulier que l'on peut ranger dans la classe des *maniaques*.

Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que, tout en paraissant parfaitement éveillée, elle voit ce qui se passe à de très-grandes distances ; ainsi, toutes les fois qu'elle veut savoir ce que font telles ou telles personnes, elle entre soudainement, et d'elle-même, dans une sorte d'extase qui ne laisse voir à l'observateur aucune modification du physique de la crisiaque.

J'ignore si cette pauvre fille est toujours dans la même situation ; mais je l'ai revue l'an dernier, vers la fin de l'été, et son état était encore tel que je viens de le peindre. J'ai conseillé, dans ce temps-là, à son magnétiseur, d'employer un moyen que je me suis créé pour réparer quelques erreurs que j'avais commises aussi moi ; moyen que je lui ai fait connaître, et de l'application duquel j'ai toujours obtenu plein succès.

Voici qui pourra donner une idée de la permanence extatique de cette fille :

Je m'étais rendu chez son magnétiseur ordinaire, que je désirais voir, et dans la maison duquel elle demeure. Je fus reçu par cette fille, à qui je demandai où était Mr. \*\*\* ; elle me répondit d'abord : « Je n'en sais rien, il est sorti.—Vous ne savez donc pas, lui dis-je, où je pourrais le rencontrer ? —Il est sorti sans me dire où il allait, répliqua-t-elle ; mais si vous voulez absolument le voir, vous le trouverez chez Mr. E. ; il est actuellement, au salon, il cause avec mesdames E..., G... et F... —Comment savez-vous qu'il est là ? —Comment ?... C'est que je le vois. Tenez, il est assis près de la porte, il parle en ce moment à M<sup>me</sup>. G... ; ils s'entretiennent de M<sup>lle</sup>. J... ; mais si vous voulez attendre, il ne tardera pas à rentrer ; car il me dit qu'il va venir. » En effet peu après Mr. \*\*\* entra. Je lui demandai s'il venait de la maison que m'avait désignée l'extatique ; il me dit qu'oui ; enfin, tout ce qu'elle m'avait annoncé était de la plus grande exactitude. Dans la soirée, nous allâmes ensemble, Mr. \*\*\* et moi, faire quelques visites ; je le conduisis chez une personne qu'il ne connaissait point ; je ne l'avais nullement prévenu de mon intention ; Mr. \*\*\* ne me quitta pas d'un seul instant, et nous revinmes chez lui. Quel ne fut pas mon étonnement lorsque la crisisiaque me dit : « Je sais bien d'où vous venez. » Et elle nous précisa tout ce que nous avions fait dans la soirée.

Voilà donc cette faculté si étonnante que possédaient les Swedemborg, les Cazotte, etc. , et à laquelle on refuse de croire.

---

**MR. LE DOCTEUR PIGEAIRE ET L'ACADÉMIE  
DE MÉDECINE.**

(SUITE ET FIN).

» Le 3 octobre, j'ai fait une visite de remerciement ; j'ai demandé à madame si la demoiselle avait besoin de lumière ;

la réponse a été affirmative ; elle peut lire à un degré de lumière qui ne suffirait pas pour tout le monde ; mais elle ne peut pas se passer de ce degré de lumière au moins.

» Le 9 octobre, à trois heures après midi, j'ai assisté à une séance pareille. Étaient présents plusieurs docteurs, entr'autres, MM. Vailher, Lafosse, Pourché, Bertrand, Quissac, plus le colonel du Barret, etc. ; tout s'est passé comme l'autre fois, excepté les circonstances suivantes : 1<sup>o</sup>. la petite s'est servie quelquefois de l'index de la main droite ; 2<sup>o</sup>. elle a lu un instant après être tombée en somnambulisme. La plupart des assistants étaient étrangers aux faits et aux procédés du Magnétisme. Plusieurs ont dit n'être pas convaincus ; ils se sont récriés sur ce que l'appareil, qui était pour un enfant de dix ans, ne s'adaptait pas exactement à leur nez et à leurs yeux. Pour moi, j'ai vu ce que j'avais vu primitivement.

» Le dimanche, 17 décembre courant, je voulus revoir la même expérience, pour répondre à la confiance de M. Pariset. La séance était pour des dames amies de M<sup>me</sup>. Pigeaire, et pour un jeune officier. La petite était dans son sommeil magnétique. J'ai trouvé près de la somnambule le docteur Jeanjean qui était venu comme incrédule. Il avait apporté son livre, et il était dans la plus grande surprise, parce que mademoiselle avait lu presque couramment. L'officier écrivait. L'appareil oculaire avait été rendu plus serré, le bord inférieur portait une bande couverte d'une substance emplastique, qui s'appliquait au nez, dans le fond des sillons et au-dessous de l'éminence des joues, ensorte que lorsque l'appareil a été levé, une raie emplastique est restée continue dans les lieux susdits. La petite n'a pas pu lire l'écriture, parce que l'encre était trop pâle, a-t-elle dit. On a écrit la même phrase avec un crayon dont la couleur était beaucoup plus noire, elle a tout lu avec facilité : elle n'a été arrêtée que par quelques lettres dont les formes ne lui étaient pas familières.

» Peu de temps après, elle a demandé à être réveillée, et sa maman s'est rendue à ses désirs.

» J'ai demandé si mademoiselle pouvait lire après avoir

mis un obstacle opaque entre les mains et l'œil; M<sup>me</sup>. Pigeaire a répondu négativement. On a même varié ces obstacles sous le rapport des substances. — J'ai demandé si mademoiselle pourrait lire en portant ses mains derrière le dos, la réponse a encore été négative.

» Montpellier, le 23 décembre 1837. »

Signé : LORDAT.

Finalement, nous avons l'honneur de vous proposer :

- 1<sup>o</sup>. De réunir la commission du Magnétisme ;
- 2<sup>o</sup>. De lui envoyer le mémoire de M. Pigeaire et le procès-verbal de M. Lordat. (Adopté).

M. Burdin annonce qu'il prendra la parole dans la séance prochaine, et qu'il donnera des éclaircissements qui plairont aux magnétiseurs.

---

Nous avons annoncé, dans notre dernier Numéro, le résumé de la réfutation publiée par M. le docteur Berna ; mais comme la plupart de nos lecteurs sont, probablement, peu au courant du procès scientifique qui a donné naissance à cette brochure, nous en rapporterons d'abord quelques fragments.

La brochure de M. Berna a pour titre : *Examen et réfutation du rapport fait par M. E.-F. Dubois (d'Amiens), à l'Académie Royale de Médecine, le 8 août 1837, sur le Magnétisme Animal* (1). Elle porte l'épigraphe suivante :

Donnez-moi une ligne la plus indifférente de la main d'un homme, et j'y trouverai de quoi le faire pendre.

LAUBARDEMONT.

« *Avertissement.*

» Au mois de février 1837, l'Académie royale de médecine,

---

(1) On peut se procurer la brochure de M. Berna, chez Just Rouvier et E. Le Bouvier, rue de l'École-de-Médecine, 8 ; — chez l'Auteur, quai des Orfèvres, 40, à Paris, — et à Bordeaux, au bureau du Révélateur.

sur ma proposition, nomma des commissaires pour observer des somnambules magnétiques dont je disposais alors. Les commissaires, par des raisons qu'on saura, ne virent que quelques-uns des faits destinés à leur examen, et en firent un rapport qu'ils publièrent dans le mois d'août de la même année. Les pages qui vont suivre sont la réfutation de ce rapport (1).

» Aussitôt que celui-ci eut paru, j'écrivis à l'Académie en ces termes :

Ici M. Berna reproduit la lettre que nous avons insérée dans notre N<sup>o</sup>. 1, pag. 27, et continue :

« C'est ainsi que je protestais, il y a huit mois, et cependant c'est aujourd'hui seulement que ma réfutation paraît. J'ai perdu les avantages de l'à-propos; j'en conviens; l'attention du public ne se réveillera pas facilement sur l'équité de la Commission à mon égard; il sera peu disposé à rapprendre mes expériences pour le plaisir de me rendre justice. Puisque des circonstances propres à ma position (2) m'ont forcé de garder le silence, je ne songerais peut-être pas maintenant à le rompre, si je n'y avais qu'un intérêt personnel; mais celui de la science, celui de la grande vérité que je défends, s'y rattache : parler est donc encore un devoir pour moi.

» CHAP. I<sup>er</sup>. *Proposition à l'Académie de lui soumettre des faits magnétiques.*

» Dans le courant de novembre 1837, M. le docteur Oudet

---

» (1) Cette réfutation s'adresse au rapport tel qu'il a été lu devant l'Académie. Les feuilles médicales et politiques n'en ayant donné qu'un extrait, on ne devra pas s'étonner si l'on n'y trouve point tous les passages du rapport que j'aurai besoin de rappeler.

» (2) Je ne crois pas nécessaire de faire part au public de détails qui ne sauraient l'intéresser. Tout le monde comprendra, d'ailleurs, que des contrariétés imprévues, que des obstacles *continus* et *invincibles* ont pu seuls retarder aussi long-temps une réponse que l'intérêt de la vérité et le soin de ma propre réputation me commandaient de se pas différer.



vit chez M. Hamard, mon ami, un de ces faits d'insensibilité que présente souvent le somnambulisme magnétique. Il fut frappé de ce fait, et ne le fut pas moins, a-t-il dit plus tard, du peu d'importance qu'y attachait celui qui l'avait produit. Il pria M. Hamard d'en faire l'objet d'une note qu'il désirait conserver; cette note lui fut remise, et, peu de jours après il demanda et obtint d'en user comme il lui plairait.

» Quelque temps après, on lisait, dans le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, ce qui suit :

» Ayant entendu parler d'un fait fort curieux de magnétisme animal observé par deux honorables médecins de Paris, nous avons obtenu de l'un d'eux, notre digne confrère, le docteur Oudet, les détails suivants, bien propres à piquer la curiosité de nos lecteurs. L'observation qu'on va lire a été rédigée par M. le docteur Hamard, médecin ordinaire de la malade.

» M<sup>me</sup>. B... a vingt-cinq ans et un caractère très impressionnable; elle appréhende vivement la moindre douleur et souffre de l'action de causes à peine appréciables pour d'autres: c'est ainsi qu'elle ne peut pas entendre craquer les doigts de quelqu'un sans éprouver des palpitations et une sorte de défaillance.

» Plusieurs fois j'avais produit en elle le somnambulisme et constaté son insensibilité dans cet état, quand, le 6 septembre dernier (1), elle se plaignit à moi d'un mal de dents qui, disait-elle, la torturait depuis quelques jours. L'extraction de la dent malade était l'unique remède à ses souffrances; mais l'idée d'une opération la tourmentait au point qu'elle en éprouvait presque des convulsions. Je la conduisis à M. le docteur Oudet qui, étant prévenu de l'état particulier de cette dame, la rassura sur la nécessité qu'elle redoutait; et je convins secrètement avec mon confrère qu'il la trouverait chez moi en somnambulisme.

» Le 14 novembre, à l'heure indiquée, M. Oudet la vit paisiblement assise dans un fauteuil et livrée depuis une

---

» (1) Il y a erreur dans le journal, lisez le 6 novembre.

» heure au sommeil magnétique. Pour explorer la sensibilité,  
» je la piquai fortement, et à plusieurs reprises, avec une  
» épingle; je lui plongeai un doigt, pendant quelques secondes,  
» dans la flamme d'une chandelle : elle ne donna absolument  
» aucun signe de douleur. Durant ces épreuves, M<sup>me</sup> B...  
» répondait à mes questions avec l'indolence ordinaire à son  
» état. M. Oudet déplaça sa trousse; le cliquetis de ses instru-  
» ments ne parut causer aucune sensation. Ma somnambule se  
» croyait seule avec moi; je la priai de me laisser voir sa dent  
» malade (c'était une grosse molaire); elle ouvrit la bouche  
» sans défiance, en disant : *Elle ne me fait plus de mal*. M.  
» Oudet plaça son instrument. Au moment de l'avulsion, la  
» tête sembla fuir un peu la main de l'opérateur, et nous  
» entendîmes un léger cri. Ces deux signes eurent la rapidité  
» de l'éclair. Le pouls de la patiente était calme; son visage  
» n'indiquait pas la moindre émotion, ses mains étaient de-  
» meurées immobiles sur ses genoux. Je me hâtai de lui  
» adresser cette question : « Avez-vous souffert ? » Elle ré-  
» pondit tranquillement : « *Pourquoi souffrir ?* » Elle ignorait  
» ce qu'on venait de faire. Je lui offris un verre d'eau, en  
» l'engageant à se laver la bouche : elle ne comprit pas ma  
» recommandation, ne but, ni ne cracha.

» Pendant une demi-heure que je prolongeai encore son  
» sommeil, je la fis beaucoup parler, mais je ne pus décou-  
» vrir en elle aucune marque de douleur. Éveillée, elle ne se  
» douta de rien et ne se plaignit point d'abord. Vingt minutes  
» après, elle porta la main à sa joue, en disant : « *Voilà ma*  
» *dent qui va recommencer à me tourmenter !* (1) » Je lui  
» appris enfin, et à sa grande satisfaction, ce que j'avais fait  
» pour lui épargner des terreurs et de la souffrance. »

» Venaient ensuite des réflexions de M. Oudet sur les avan-  
» ages que son art pourrait tirer du Magnétisme animal.

» Cette relation fut reproduite par le *Constitutionnel*, le

---

(1) Le même fait s'est passé en 1819, chez M. Martoret, dentiste, en présence de M. de Las Cases. (*Voy. l'HERMÈS*, t. 1, p. 143).

*Messenger* et plusieurs autres journaux. M. Hamard demeura étranger à cette publicité.

» L'académie de médecine, depuis long-temps déjà, n'avait donné des marques de son antipathie contre le Magnétisme. Dans sa séance du 24 janvier 1837, M. Capuron interpella hautement M. Oudet pour lui demander des détails sur le fait mentionné plus haut. M. Oudet hésita s'il répondrait; enfin, sur les instances d'un grand nombre de ses collègues, il raconta ce qu'on vient de lire.

» Ce récit fut accueilli avec une incrédulité passionnée. Tous les membres qui parlèrent sur ce sujet étaient persuadés que leur confrère avait été dupe d'un charlatan; ils le lui affirmèrent : nul doute n'était permis; on eût pensé, à les entendre, que tout le monde avait vu le fait, excepté M. Oudet; puis la salle retentit de ces mots classiques sur la matière : *jongleurs, thaumaturges, prestidigitateurs*. M. Roux déclara d'un ton véhément « *qu'il en fallait finir* » avec le *Magnétisme*, et que le fait mentionné ne devait » *sortir de l'enceinte académique qu'avec toute la charge* » *d'imposture qui l'entourait.* » M. Moreau, comme pour donner la mesure de raison renfermée dans ces propos, avança sur la somnambule opérée d'un sein, le 12 avril 1829, une foule d'assertions qui furent démenties par M. Jules Cloquet (1).

» Vivement affligé d'un jugement aussi inique qu'outrageux porté, au sein de l'Académie, contre un médecin dont je connais toute la probité, mon premier mouvement fut d'offrir à cette société savante des faits que j'avais alors sous les yeux. Le 14 février, elle prit connaissance de ma lettre ainsi conçue :

---

(1) La malade opérée par M. Cloquet, disait M. Moreau, était une *farceuse* comme celle à laquelle on vient d'arracher une dent sans douleur. Veut-on nous faire croire, sans discussion, qu'un chameau peut passer à travers le trou d'une aiguille? s'écriait M. Bouillaud. Qu'on magnétise donc l'académie tout entière, disait un autre membre, etc.

« Monsieur le président,

» Malgré le rapport de la commission de 1826, et ses conclusions unanimement favorables au Magnétisme, l'Académie se trouve encore divisée sur cette importante question.

» Une telle divergence d'opinions entre des hommes également éclairés se conçoit sans peine : les uns ont vu, ce sont ceux qui croient ; les autres n'ont point vu, ce sont ceux qui nient ; pour ceux-ci, l'autorité n'est rien en pareille matière ; ils ne veulent s'en rapporter qu'au témoignage de leurs propres sens.

» Cette expérience personnelle, je viens la leur offrir, monsieur le président. Je propose de faire voir, sur des personnes que j'ai actuellement à ma disposition, des faits concluants en faveur du Magnétisme. Ce moyen me semble plus rapide et plus sûr que celui qui consisterait à magnétiser successivement plusieurs membres de l'Académie, comme on a proposé de le faire.

» Ma croyance au Magnétisme n'est point le fruit de l'enthousiasme ou d'un examen superficiel, mais de plusieurs années d'expériences et de méditation. Convaincu d'ailleurs que ces faits, quelque merveilleux qu'ils paraissent d'abord, n'ont rien, lorsqu'on y réfléchit, de contradictoire à la physiologie bien comprise, qu'ils viennent l'éclairer au contraire et fournir à la thérapeutique de précieuses ressources, j'ai pensé qu'en appelant sur eux l'attention des médecins dans un cours public, je servais la science, la médecine, et je ne crois pas moins les servir encore aujourd'hui en offrant à l'Académie les moyens de s'éclairer de nouveau sur ce sujet, si elle le juge convenable.

» J'ai l'honneur, etc. »

» CHAP. II. *L'Académie accepte ; — Ses commissaires et leurs dispositions.*

» L'Académie, après une courte délibération, consentit à connaître mes expériences ; à cette fin, dans la même séance, elle désigna pour commissaires MM. Roux, Bouillaud, Hip-

polyte Cloquet, Emery, Oudet et Dubois (d'Amiens). Dans la séance suivante, MM. Cornac, Pelletier et Caventou, sur leur demande, furent adjoints aux membres susnommés. L'élection des six premiers, toute spontanée de la part de l'Académie, est un nouveau trait qui décèle l'esprit dont cette compagnie (1) était animée. En effet, de ces six membres, quatre s'étaient depuis long-temps, et tout récemment encore, prononcés avec violence contre le Magnétisme. Quant à M. Oudet, il n'avait été désigné que pour aller à leur école, et s'édifier de leur exemple ; nul ne supposait qu'il eût jamais l'envie de publier un rapport contradictoire à l'instar de M. de Jussieu. Pour M. Hippolyte, ses collègues savent combien ses goûts l'éloignent d'une opposition militante quelconque ; M. Cornac, si M. Husson ne se trompe, fut un renfort pour MM. Dubois et Bouillaud ; MM. Pelletier et Caventou, mus par une vague curiosité qu'ils ne prétendaient pas faire tirer à conséquence, devinrent les assesseurs bénévoles des cinq esprits forts de la Commission.

» Tout le monde connaît M. Bouillaud et son aversion pour le Magnétisme ; on se rappelle peut-être qu'il s'est fait l'historien de cette découverte dans un dictionnaire de médecine, et qu'il a eu le courage de remplir quarante-cinq pages in-8<sup>o</sup> de plaisanteries de tous les alois sur ce qui lui semble *les ridicules, les absurdités, les extravagances, les tours de passe-passe magnétiques*.

» Certains lecteurs, sans doute, ignorent assez le personnel de l'Académie pour croire quelle était dans l'impuissance de mieux composer sa commission ; qu'ils se détrompent : ce corps illustre renferme des opinions de toutes les nuances

---

» (1) Ou plutôt son président, M. Renaudin, car ce fut lui seul qui désigna les commissaires, et le choix qu'il en fit est tout à fait conforme à son opinion sur le magnétisme. Dans la discussion qui eut lieu en 1825, à l'Académie, pour savoir si l'on examinerait de nouveau le Magnétisme, M. Renaudin vota contre, par la raison *que le Magnétisme animal était une bêtise et que l'Académie ne devait pas s'occuper de bêtises*.

sur la grande question qui nous occupe. Il lui était infiniment aisé de la soumettre à des hommes libres d'idées préconçues, en même temps que doués d'une critique judicieuse. Plusieurs académiciens ont vu des faits probants et leur ont rendu publiquement témoignage. D'autres, secrètement persuadés, hésitent d'avouer une conviction si constamment calomniée ; d'autres, enfin, soupçonnent ces paradoxes magnétiques de cacher une importante vérité. Ces trois sortes de dispositions semblent appartenir à une portion assez forte de l'Académie ; du moins, je l'infère de ce qui suit. Lors de la lecture des conclusions du rapport, on crut un instant que M. Dubois enveloppait dans la même réprobation et mes expériences et le magnétisme en général. On s'éleva vivement de toutes parts contre cette confusion, et le rapporteur fut obligé de déclarer qu'il n'entendait pas, dans son travail, porter atteinte au magnétisme animal (1).

» Ce ne fut donc pas d'après un vœu unanime, mais d'après le vœu de la majorité, que se forma la commission-Dubois. Examinons plus attentivement ce jury scientifique.

» Il est un principe fondamental d'équité ; c'est que NUL NE DOIT AVOIR SES ACCUSATEURS POUR JUGES. Or, je le demande, le Magnétisme animal pouvait-il comparaître devant un tribunal plus hostile qu'une commission à la tête de laquelle figurent MM. Roux, Bouillaud et Dubois (d'Amiens). Cette Commission pouvait-elle mieux s'organiser pour condamner, que de choisir pour président celui qui, peu de jours auparavant, s'était écrié avec colère : *Il en faut finir avec le Magnétisme animal* ; et, pour secrétaire, un homme qui, dans

---

» (1) C'est le cas de rappeler ici que l'honorable M. Husson, séparant M. Dubois de ses collègues, et le prenant seul à partie, taxa hautement son œuvre de partialité, d'infidélité, et s'éleva, avec une juste indignation, contre sa forme injurieuse et son ton inconvenant. L'Académie rendit, quoique d'une manière moins explicite, la même justice au travail de M. Dubois ; car de tout son rapport elle ne voulut adopter que la conclusion.

un écrit (1) plein d'injures contre ceux qui ne partagent pas son incrédulité, déclare, à titre de *profession de foi*, qu'il se met en état d'hostilité contre les magnétiseurs.

» Cependant, comme un jugement prononcé par des ennemis déclarés paraîtrait suspect, on a soin de dire :

« Nous devons vous rappeler, Messieurs, que vous y avez fait entrer (dans cette commission) les représentants d'opinions contraires sur le Magnétisme animal. » (Rapport).

» Nous l'avons vu, le Magnétisme n'a pas un seul représentant parmi les commissaires ; nul d'entr'eux ne le connaît, la plupart le détestent ; d'où vient cette hardiesse d'affirmer le contraire ? Elle repose sur deux équivoques.

» Le public est instruit que M. Oudet a constaté un fait d'insensibilité chez une personne réputée somnambule ; il n'en faut pas davantage, aux yeux de bien des gens, pour le constituer fauteur du Magnétisme. Voulant prévenir, il est vrai, une induction qu'il paraît beaucoup redouter, M. Oudet s'empressa de déclarer à l'Académie qu'il demeurerait en dehors de toute doctrine sur l'épineuse question dont il s'agit et se tenait, là-dessus, pour aussi sceptique que qui que ce soit. Par malheur, la lettre de ce savant circonspect s'est arrêtée dans le bulletin académique du jour, tandis que son fait de somnambulisme court le monde : M. Dubois met à profit cette inégale publicité.

» Il existe, comme on sait, deux MM. Cloquet, tous deux membres de l'Académie : l'un est médecin, M. Hippolyte ; l'autre, M. Jules, est chirurgien et professeur de la Faculté. Le nom d'un M. Cloquet est cité deux ou trois fois dans le rapport sans désignation aucune : pourquoi M. le rapporteur, si soigneux de distinguer par une notation particulière M. Dubois, secrétaire de la commission, d'avec tous les savants du même nom, n'en peut-il trouver pour faire démêler son collaborateur d'entre ses homonymes ? A quoi bon ? direz-vous ;

---

(1) Examen historique et raisonné des expériences prétendues magnétiques faites par la Commission de l'Académie royale de médecine. Paris, 1832.

à savoir que ce collaborateur n'est pas M. Jules Cloquet qui fit part autrefois à l'Académie du plus beau fait connu d'insensibilité magnétique, et le valida de son puissant témoignage. Où cela mène-t-il ? direz-vous encore ; M. Dubois lui-même va vous l'apprendre.

» Quand la lecture publique du rapport fut terminée, M. Jules Cloquet, après la séance, s'informa de M. Dubois s'il n'avait pas voulu le faire passer, au lieu de son frère, pour un membre de la Commission. M. Dubois, avec cette naïveté qui sied si bien à l'homme véridique, répondit qu'effectivement tel avait été son dessein ; qu'il lui avait paru avantageux, non moins que piquant, de faire condamner un magnétiseur par un semi-partisan du Magnétisme, et qu'en cela il faisait beaucoup valoir le rapport. M. Jules Cloquet crut devoir faire part de cette confiance à l'Académie, et la lui communiqua publiquement. M. Dubois, présent, ne la démentit pas. On le voit, maintenant, M. Dubois dont l'esprit de droiture s'indigne si éloquemment contre les tours de gibecière, ne pouvait rien dire de plus légitime que ces paroles :

« Messieurs, nous pouvons le dire dès à présent, cette » prévoyance a, en quelque sorte, porté ses fruits : c'est » qu'avec nos idées *pour* et *contre*, aucune dissidence ne s'est élevée entre nous sur les faits dont nous avons été té- » moins ; vous trouverez peut-être en cela, Messieurs, une » nouvelle garantie pour la vérité ; car il fallait que les faits » eussent un haut degré d'évidence pour amener ainsi une » constante *unanimité* entre des commissaires toujours en » dissidence sur la valeur du Magnétisme animal. »

» Lorsque je signale les dispositions de mes juges, je n'ignore pas qu'on me tient toute prête cette réponse : Que ne les récusiez-vous ? On pouvait mal interpréter mon refus ; d'ailleurs, je tenais la vérité : j'ai cru que je pourrais les amener à la voir et à la dire : je m'abusais.

En résumé, cinq ennemis déclarés, quatre indifférents, pas un seul partisan, voilà la Commission.

» Mais, dit-on, les commissaires sont unanimes dans leur rapport : les indifférents aussi bien que les opposants l'ont signé.



» D'abord, les premiers ont, pour la plupart, manqué à la séance la plus importante ; pour celle-ci, le rapport n'est donc guère que le jugement des membres hostiles. Quant aux autres séances, si elles furent l'objet d'un sentiment commun, on le conçoit assez lorsqu'on connaît les habitudes des Commissions. Un rapport est une œuvre qu'on signe volontiers de confiance ; mais n'en fût-il pas ainsi, la Commission qui, devant les faits, les comprenait assez peu pour faire d'étranges méprises que je signalerai, aurait-elle conservé, pendant la lecture du rapport, assez de mémoire et de netteté dans l'esprit pour relever des infidélités sur lesquelles il était si facile au rapporteur de lui faire prendre le change. Cet équilibre, non pas entre le *pour* et le *contre*, mais entre l'indifférence et l'opposition, n'avait rien de réel : la nomination de M. Dubois comme rapporteur en est la preuve. En effet, si les commissaires modérés avaient pris au sérieux leur mission, auraient-ils choisi, pour diriger et exposer leurs travaux, précisément l'homme le plus intéressé à déguiser la vérité dans le cas où elle se prononcerait pour le Magnétisme ; et cependant, qui fut l'âme de la Commission ? en qui se résume-t-elle ? En M. Dubois d'Amiens.

» Par sa virulente critique (1) de la commission de 1826, M. Dubois s'était créé l'obligation de faire un rôle magnifique à la Commission dont il était l'âme ; c'était le type des rapporteurs qu'il avait pris l'engagement de montrer en sa propre personne. *Ces bons commissaires* était son appellation favorite pour désigner les anciens collègues de M. Husson : il voulait, pour les siens et pour lui-même, mériter une autre épithète. *L'impéritie*, la *crédulité* avaient été le propre de ses devanciers de 1826 : il sera mémorable, lui, par son incrédulité, par son habileté, par son adresse, par son savoir-faire. Quel contraste il brûle de montrer entre lui et eux, ces *disciples fervents et soumis* (Exam., p. 12) *envoyés à l'école des magnétiseurs* (*ibid.*, p. 8) ! Ce n'est pas, comme

---

(1) Examen, etc.

eux, un tissu de niaiseries et de désappointements (*ibid.*, p. 28) qu'il offrira au monde savant ; c'est un imposant interrogatoire que des hommes, ou plutôt qu'un homme intègre, grave, profond, fait subir au Magnétisme. A côté de *ces médecins qui n'ont que trop compromis le corps académique et le corps médical tout entier* (*ibid.*, p. 9), *qui se laissent prendre tout d'abord aux jongleries les plus communes* (*ibid.*, p. 10), *qui se laissent jouer, qui se laissent tromper de la manière la plus grossière* (*ibid.*, p. 14), *qui ne savent pas rappeler leur bon sens* (*ibid.*, p. 65), vous verrez briller, pour la gloire des sociétés scientifiques, un homme dont la main toute puissante démasquera *la tourbe des magnétiseurs et des somnambules* (*ibid.*, p. 14), et montrera dans *ces sortes de gens* (*ibid.*, p. 14), chez les uns, des *charlatans* (*ibid.*, p. 51), des *thaumaturges* (*ibid.*, p. 9), chez leurs *adeptes* (p. 9), des *dupes* (11), des *pantins* (63), des *sibylles* (9), des *compères* (51, 67), des *individus destinés à la fabrique du merveilleux* (68), *qui jouent la comédie* (57), *et qu'on prend vingt fois la main dans le sac* (57).

M. Dubois, stimulé par le sentiment de ses forces, s'était donc ainsi chargé de la triple mission de réhabiliter *la considération du corps académique et du corps médical entier*, de poser en rapporteur-môdèle, et d'en finir décidément avec le Magnétisme. A cet effet, deux choses étaient indispensables : un fourbe et un honnête homme : M. Dubois sut faire trouver l'un et l'autre dans son rapport. Il fallait mettre aux prises un esprit cauteleux avec un esprit véridique, timoré, soupçonneux : c'est encore ce que M. Dubois a su dessiner et ce que l'étude de son œuvre fera parfaitement sentir. Enfin il fallait bien mettre en relief M. le rapporteur (car toute la Commission est dans le rapporteur), imaginant, avec une fécondité prodigieuse, des moyens de déjouer des projets de déceptions : nous trouverons encore cela dans le rapport.

Je ne dirai rien de cette prétendue *histoire académique* qui lui sert d'introduction. Les erreurs, les omissions capitales dont elle fourmille, ont été trop bien relevées par M. Husson, dans la séance du 22 août 1837, pour que j'aie besoin

de m'en occuper ici, et je passe de suite à la seconde partie du rapport, celle qui concerne mes expériences.

» La rédaction a pu en paraître amusante; cependant je doute que sa forme facétieuse ait semblé, même à ceux qu'elle a le plus récréés, fort convenante, fort académique. Je doute aussi que ce choix d'expressions peignant le ridicule, ces réticences qui transforment les expériences en des manœuvres puériles, ces insinuations qui enveniment ce qu'on n'a point osé taire, ces équivoques savamment calculées, paraissent une façon d'écrire digne, je ne dis pas du délégué d'une société savante, je ne dis pas d'un médecin, mais seulement d'un homme qui se respecte. C'est là pourtant le style du rapport, dans lequel on se prévaut solennellement, et à chaque instant, de sa loyauté, de son honneur, et où l'on invoque si charitablement les égards dus à un *jeune confrère*. Au reste, M. Dubois devait-il plus d'égards à *ce jeune confrère* qu'à de célèbres et vénérables collègues qu'il s'est efforcé de faire la risée du public ?

» En mentionnant ma lettre à l'Académie, le rapporteur trouve l'occasion de me gratifier d'une *très-grande jeunesse* et de *quelque peu de présomption* et d'*irrévérence*; c'est son premier coup de pinceau.

» CHAP. III. *Conditions indispensables des expériences.— Nécessité d'arrêter à l'avance ces conditions;—leur exposé, ou programme.—Manière dont le rapport les fait connaître.*

» La Commission, dit le rapporteur (1), a dû commencer  
» par se constituer, et soumettre à une discussion préalable  
» l'ordre de ses travaux. »

» Assurément, c'était ainsi que devait commencer la Commission, et cependant il n'est pas vrai qu'elle *commença par soumettre à une discussion préalable l'ordre de ses tra-*

---

(1) Le lecteur ne doit pas perdre un instant de vue que je rédigeai de mon côté, et, pour ainsi dire, séance tenante, un journal très-circonstancié de ce qui se passait.

*aux*. Il y a plus, elle refusa avec force de prévoir, d'arrêter à l'avance quoi que ce fût.

» *Ses travaux* ! Et M. Dubois va prétendre qu'elle n'en avait pas d'autres que de se tenir les yeux ouverts, et va développer la théorie la plus bizarre pour expliquer comme quoi elle ne devait nullement participer aux expériences.

» M. Berna, présent à la séance, a cru devoir d'abord nous  
» lire un préambule sur la question du Magnétisme, et un  
» programme des expériences qu'il aurait à faire devant  
» nous. »

Le préambule est entièrement de la création de M. Dubois ; je n'ai ni dit ni lu un seul mot sur le Magnétisme animal en général ; ensuite ce ne fut pas précisément un *programme d'expériences* que je lus devant les commissaires, mais un exposé des précautions qu'il me semblait nécessaire d'observer dans le cours de ces travaux ; il n'était mentionné dans cet exposé que les expériences qui exigeaient ces précautions.

» Vos commissaires ont écouté attentivement, et dans un  
» profond silence, toutes les observations de M. Berna ; mais  
» ensuite, et après une discussion paisible, ils ont déclaré à  
» ce magnétiseur que leur mission se bornait à observer  
» consciencieusement les expériences dites magnétiques an-  
» noncées par lui ; que c'était à lui, M. Berna, à multiplier  
» ses précautions, s'il le jugeait convenable, afin de donner  
» plus de valeur à ses expériences, mais que ce n'était pas  
» aux commissaires à s'entendre ainsi préalablement avec lui  
» sur les manœuvres requises ou non ; que la Commission de-  
» vait garder toute son indépendance, rester maîtresse des  
» précautions dont elle croirait devoir user, mais que, d'a-  
» bord, elle ne pouvait adhérer à un système de précautions  
» telles, aux yeux de M. Berna, que toute expérience faite  
» dans ces conditions serait avouée inattaquable. »

» La mémoire de M. Dubois est ici en défaut : rien de semblable ne me fut *déclaré*. On se contenta de me signaler comme inédites une ou deux précautions d'ailleurs peu importantes, que je venais de décrire tout au long, et l'on y

ajouta quelques autres remarques qui prouvèrent qu'on n'avait que bien médiocrement compris ou même écouté mon programme.

» En effet, la commission parut effrayée plutôt que satisfaite de tout cet appareil de précautions. On me répéta souvent : *Pourquoi tout cela ?... Ayez confiance en nous... Montrez-nous de suite quelque chose... Rapportez-vous-en à notre bonne foi... Faites cela sans façon... , comme quand vous voulez amuser une société (M. Roux)... ,* et autres variantes non moins singulières. Ce n'est peut-être pas cette sévérité scientifique que le rapporteur a voulu peindre dans ce passage :

» Vous le sentez, Messieurs, on pourrait s'arranger ainsi  
» avec des gens du monde ; mais avec des médecins investis  
» de la confiance d'un corps savant, et qui, plus tard, auront  
» à rendre un compte sévère de leur mission, il faut un autre  
» langage, une autre logique, d'autres faits. »

» Après avoir dit que les commissaires ont refusé de s'entendre avec moi, le rapporteur ajoute :

« Il resta convenu entre vos commissaires et M. Berna :

» 1°. Que les expériences auraient lieu, non chez M. Berna,  
» mais chez M. Roux, président de la Commission ;

» 2°. Que M. Berna ne pourrait amener avec lui d'autres  
» personnes que les sujets destinés aux expériences ;

» 3°. Que, d'un autre côté, vos commissaires ne pourraient  
» introduire aucune personne étrangère dans le lieu des séances. »

» Ce qui fut *principalement* convenu dans cette première séance, c'est que chaque commissaire recevrait une copie de mon programme. Le rapport est muet sur ce point ; pourquoi ? On va le deviner peut-être.

« Dans l'intervalle de cette séance à la séance suivante, M. Berna, peu satisfait, sans doute, des mesures prises par la Commission, écrivit à chacun des commissaires une lettre en date du 2 mars. »

» Ainsi cette lettre, accompagnement presque obligé de mon programme, ayant perdu sous la plume oublieuse du rappor-

teur son motif naturel, en prend un autre qui lui convient mieux.

» En entendant ces mots, *il fut convenu*, 1<sup>o</sup>. *que les expériences auraient lieu, non chez M. Berna, etc.*, l'Académie était libre de soupçonner qu'elles avaient été imaginées par sa Commission, et que je les avais acceptées comme un joug pénible ; mais il ne lui est plus permis d'en douter après ces paroles du rapporteur : *M. Berna, peu satisfait sans doute*, etc. Qui croira, après cela, que la première clause de mon programme est que je refuse de faire chez moi les expériences ? Qui le croira ? C'est M. Dubois lui-même, et il le déclare plus loin en ces termes :

« M. Berna admettait en principe que les expériences ne devaient point avoir lieu chez lui. »

» C'est donc ce que *j'admettais en principe* qui me rendait *si peu satisfait* ?

» Les commissaires et moi devions seuls assister aux séances. Cette *mesure* fut proposée par M. Émery, qui ajouta avec une chaleur toute particulière : *car nous ne voulons par de compères !* Je goûtais trop une opinion exprimée avec autant de politesse pour vouloir la combattre.

» Après m'avoir fait un désappointement de sa façon, le rapporteur continue :

« Dans cette lettre, M. Berna s'exprime ainsi : « *Il est de la plus haute importance que la Commission et moi nous rendions nos expériences telles que l'esprit le plus soupçonneux n'y puisse trouver d'accès à la fraude ou à l'erreur.* »

« Vos commissaires, Messieurs, ont été tout d'abord frappés de ces expressions ; il leur parut évident que M. Berna cherchait à changer entièrement sa position et à modifier la mission dont vous nous aviez chargés. En effet, quel avait été le motif de notre institution ? M. Berna n'avait-il pas promis de faire voir à vos délégués *des faits concluants* ? et dès-lors n'était-ce pas pour voir ces faits que vous nous aviez envoyés par devers lui ? Or, ici, il s'identifie avec nous-mêmes : « *La Commission et moi*, dit-il ;

» *nos expériences*, etc.» C'était vouloir nous mettre à l'étude  
» du Magnétisme, c'était chercher à nous faire dévier ; car la  
» mission des corps savants, comme vous le savez, Messieurs,  
» consiste à *vérifier* les faits et nullement à les inventer, les  
» rechercher. »

« Que de projets trahis par un pronom ! En écrivant ces  
mots *nos expériences*, j'ai eu la simplicité de ne pas com-  
prendre que cela signifiait tout au long :

- » 1°. Que je veux changer entièrement ma position ;
- » 2°. Que je cherche à modifier la mission de la Com-  
mission ;
- » 3°. Que je m'identifie avec cette dernière ;
- » 4°. Que je m'efforce de la faire dévier ;
- » 5°. Que je tente de la mettre à l'étude du Magnétisme ;
- » 6°. Que je lui veux montrer autre chose que des faits  
concluants.

« *Vos commissaires sont tout d'abord frappés de ces  
» expressions (NOS expériences).* »

» Ces messieurs qui, chaque matin, à leur clinique, disent  
bénévolement : NOTRE *malade*, NOTRE *opération*, NOTRE *diag-  
nostic*, *se scandalisent*, SONT FRAPPÉS TOUT D'ABORD quand  
je leur dis *nos expériences*. Ils ont donc résolu de moins par-  
ticiper avec moi à ces expériences qu'un élève de première  
année ne participe avec eux à une opération de staphylora-  
phie, au diagnostic d'une endocardite.

» *M. Berna n'a-t-il pas promis de faire voir des faits  
concluants ?*

» En seront-ils moins *concluants*, parce que vous aurez aidé  
à les produire ?

» *C'était nous mettre à l'étude du Magnétisme*. Non, mais  
à l'étude de *nos expériences*.

» *La mission des corps savants est de vérifier les faits,  
» non de les inventer.* »

» Se mettre à étudier les faits, n'est-ce pas le meilleur et  
même le seul moyen de les vérifier ?

» Cependant j'accorde à la Commission qu'elle ne devait  
nullement participer à mes expériences ; il s'ensuit qu'elle n'a

pas cessé un seul instant d'être en contradiction avec elle-même, témoin d'abord cette phrase du rapport :

» La Commission commence par discuter préalablement l'ordre de ses travaux. »

» On n'a point de travaux, quand on se tient les bras croisés.

» Il est dit au rapport que les commissaires bandèrent les yeux au sujet, le piquèrent, lui firent remuer les bras, les jambes, la tête, le promenèrent, lui firent des questions, présentèrent à son occiput des cartes et autres objets, etc., le tout à l'effet de *vérifier* les assertions du magnétiseur. Sans tous ces actes de la Commission, y aurait-il eu expérience? Non, assurément. Voilà donc la Commission atteinte et convaincue d'avoir participé à mes expériences, et le très-innocent *nos* déchargé des nombreuses accusations de M. Dubois.

» Mais, continue le rapporteur, » ce n'était pas tout. » Dans cette même lettre du 2 mars, M. Berna nous assure » *qu'il s'est efforcé d'imaginer tous les genres de supercheries, afin de nous en signaler les préservatifs; il* » *ajoute qu'il ne se flatte pas d'avoir pénétré toutes les res-* » *sources de l'imposture, mais que cependant les précau-* » *tions qu'il veut nous exposer lui semblent incompatibles* » *avec l'illusion.* »

» Ainsi, d'après le système de M. Berna, ce n'est point nous, » commissaires, qui devons imaginer des précautions, qui » devons les prendre, à son insu, à lui-même; c'est lui, » magnétiseur, qui devait nous apprendre comment et par » quels-moyens nous devons nous mettre en garde contre » lui. »

» Eh! qu'importe à l'Académie par qui de ses commissaires ou de moi ont été imaginées ces précautions, si, par leur nature, elles excluent l'erreur? Ce qu'elle attend, c'est que vous lui appreniez si elles étaient bonnes, et c'est précisément ce que vous lui laissez ignorer. Quand vous lui aurez dit que je vous ai présenté votre besogne toute faite, aurez-vous beaucoup incriminé mes intentions? Elle conclura peut-être de ma sollicitude que je me suis un peu trop défié de ce génie



inventif que vous signalez avec tant d'à-propos comme le côté faible des corps savants (p. 26).

» Quoi qu'il en soit de mon zèle exubérant, avouez que mon système de précautions ne vous a pas paru très-mauvais, puisque vous n'y avez su trouver de supplément qu'une précaution que vous auriez honorée de trois points d'exclamation dérisoires, si elle avait eu son origine dans mon programme.

» *Ce n'est pas nous, commissaires, qui devons les prendre, ces précautions, à son insu, à lui-même, c'est lui, etc.*»

« Ne dirait-on pas que M. Dubois en est encore à se faire une idée de mes expériences? Quelle espèce de précautions devait-on prendre à mon insu? Est-ce l'application d'un bandeau? est-ce le silence qu'il me fallait garder? sont-ce les injonctions des commissaires à la somnambule? Apparemment il fallait de ces précautions occultes, puisque M. Dubois l'assure; pourquoi donc n'en est-il mentionné aucune de cette sorte dans tout le rapport?

« Sentant toutefois lui-même ce qu'il y avait d'étrange dans cette prétention, il (M. Berna) ajoutait d'une manière que nous aurions pu regarder comme ironique :

» *Sans doute, il conviendrait que je m'en rapportasse à la sagacité de MM. les commissaires; assurément ils ne le cèdent à personne en intelligence et en lumière, mais ils n'ont pas une connaissance approfondie du Magnétisme; c'est le seul sujet où je me crois sur eux quelque avantage.*»

« *Ce qu'il y avait d'étrange dans cette prétention, ma lettre l'appuyait sur plusieurs raisons. M. le rapporteur ne s'est point imposé la tâche de les réfuter; il a trouvé plus commode de les cacher dans un et cætera...* Complétons sa citation :

« En proposant à la Commission de régler à l'avance la manière dont elle observerait, j'ai été déterminé par les raisons suivantes :

» Les conditions d'un fait magnétique probant sont trop nombreuses pour qu'on puisse les improviser en présence de ce fait.

» Discuter, au milieu d'une expérience, la nécessité et l'opportunité de telle ou telle précaution, c'est troubler le calme indispensable au Magnétiseur, et compromettre le succès de son opération.

» Ne rien arrêter à l'avance, c'est s'imposer l'obligation, dans les procès-verbaux, de répéter, pour chaque expérience, les conditions communes à toutes.

» Enfin, loin qu'il y ait aucun inconvénient dans ma position, elle est, au contraire, une nécessité pour la Commission comme pour moi ; pour la Commission, qu'elle garantit contre toute déception ; pour moi, qu'elle préserve de tout soupçon injurieux. »

« Je reviens au rapport.

« En conséquence, dans cette même lettre, M. Berna nous faisait tenir deux autres pièces :

» 1<sup>o</sup>. Une énumération des expériences à tenter dans les séances ;

» 2<sup>o</sup>. Les précautions générales à observer pendant le cours des épreuves.

» Parlons d'abord de ces dernières. »

« Il importe effectivement de les bien faire connaître ; car, outre qu'en les taisant on rend les expériences une énigme perpétuelle, on a de plus à faire toucher du doigt le péril où se serait jetée la Commission, et avec quelle sagacité elle sut l'é luder.

» Chacun s'attend donc que M. Dubois va faire un exposé textuel et complet de ces *précautions générales*, et qu'avec son beau talent d'analyse, ses puissantes investigations, il dévoilera les artifices qu'elles recèlent.

» Voici tout cet exposé :

« M. Berna admettait en principe que les expériences ne devaient point avoir lieu chez lui ; mais, comme cette précaution pouvait, suivant lui, en intimidant les somnambules, nuire à leurs facultés, il se réservait le droit d'opérer parfois dans son domicile, par exemple, pour la vision sans le secours des yeux.

» En vertu de ce qu'il appelait sa cinquième précaution,

» les commissaires devaient trouver sur une carte, que lui  
» leur remettrait au moment d'opérer, l'indication de chaque  
» expérience.

» Sa huitième précaution recommandait à vos commissai-  
» saires de s'abstenir, dans les questions adressées aux jeu-  
» nes somnambules, de tout ce qui serait insidieux ou pro-  
» pre à agir sur leur imagination.

» Par sa onzième précaution, il nous invitait à nous assu-  
» rer qu'il ne faisait point usage de barreaux aimantés!!!

« Telles étaient les *principales* précautions imaginées par  
» M. Berna. »

» Le voilà complètement connu enfin cet appareil de pré-  
cautions. Tout ce qu'il a de venin est dégagé, rapproché,  
concentré dans ces quelques mots. Il est connu, dis-je, mais  
en même temps il est jugé, car M. Dubois n'ajoutera pas de  
réflexions. En effet, le seul énoncé de cette première, de cette  
cinquième, de cette huitième, et surtout de cette onzième  
précaution, ne démontre-t-il pas que se conformer à mon  
programme, c'était, pour la commission, abjurer son libre  
arbitre, et se faire le jouet de mes prestiges. Tout cela, aux  
yeux de M. Dubois, porte en soi l'évidence des axiomes. Ce-  
pendant une conception aussi élevée que la sienne n'est pas  
donnée à tous les esprits; pour ceux-là, je vais me faire son  
interprète.

« *M. Berna admettait en principe que les expériences*  
» *ne devaient point avoir lieu chez lui.* »

» C'était, je pense, ce que la Commission *admettait en*  
*principe* avec moi. Ainsi, jusque-là, nul piège encore.

» Voici que nous allons marcher sur un terrain miné.

Ici, M. Berna met en parallèle le programme original et la  
traduction qu'en a faite le rapporteur. Il prouve, par là,  
combien M. Dubois a agi déloyablement.

## FAITS.

---

« *A Monsieur RICARD, Rédacteur DU RÉVÉLATEUR.*

» Monsieur et cher Professeur,

» Je vous ai parlé d'un vol qui a été commis dans ma chambre, et des informations que j'ai prises sur le voleur auprès de M<sup>lle</sup>. Louise T., somnambule que j'ai formée. Voici le fait tel qu'il s'est passé, et ce que m'a dit M<sup>lle</sup>. Louise pendant son sommeil magnétique.

» Si vous trouvez ce fait digne d'être inséré dans votre intéressant journal de Magnétisme animal, je vous prie de le publier, si vous avez une petite place pour lui :

» Averti, par je ne sais quel pressentiment, le 8 mai à 5 heures et demie du matin, je me réveillai en sursaut en demandant, assez haut : qui est-ce qui est-là ? Je vis un homme me tournant le dos, vêtu d'une redingote bleue et ayant la tête nue ; cet homme avait le bras allongé vers ma table de nuit, et s'enfuit aussitôt que j'eus parlé. L'idée me vint de suite que c'était un voleur, et je sautai hors du lit en criant : au voleur ! Je crois que je perdis l'usage de mes yeux et de ma langue, lorsque je fus debout, car je ne le vis plus et je n'articulai aucune parole, malgré que je criasse fort haut ; cependant je le poursuivais. Arrivé au bout du corridor devant la porte de mon voisin, qui s'était levé au premier bruit, il me demanda ce qu'il y avait ; je lui dis que je poursuivais un voleur que j'avais vu près de mon lit en me réveillant ; mais, comme nous étions tous deux en chemise et qu'il devait être déjà sorti de la maison, nous ne le poursuivîmes pas. En rentrant dans ma chambre, je vis sur le plancher tous les vêtements que je portais la veille, puis, sur une chaise près de

la porte, un foulard à moi que le voleur avait placé là, probablement pour faire un paquet. Je fus à ma table de nuit : ma montre n'y était plus ; je regardai sur ma commode où j'avais posé ma bourse la veille en me couchant, elle avait disparu. Je revins près de la porte pour ramasser mes vêtements, et ne fus pas peu surpris de trouver ma bourse dans le foulard. Enfin, le voleur n'avait pris que ma montre.

Je suivais depuis quelques temps un cours de Magnétisme animal, et j'avais déjà formé quelques somnambules. Dans l'après-midi, je fus chez M<sup>lle</sup>. Louise T., la plus lucide, et la priai de se laisser endormir, parce que j'avais quelque chose à lui demander ; mais je ne lui dis pas de quoi il était question. Quoiqu'affectée d'une irritation de poitrine qui la faisait beaucoup tousser, elle ne s'y refusa pas, et je la magnétisai. Lorsqu'elle fut passée à l'état somnambulique, je lui demandai si elle savait ce qui s'était passé le matin dans ma chambre ; elle me répondit qu'elle l'ignorait. « Voulez-vous venir chez moi, lui dis-je. — Ma foi, non. — Qu'est-ce que cela vous fait ; nous irons sans sortir d'ici. — Ah ! comme ça, je le veux bien. » Je crus pouvoir la transporter tout d'un coup dans ma chambre, et pendant que le voleur y était ; mais je ne pus y réussir. Il me fallut la faire passer par toutes les rues qui séparent sa maison de la mienne, en lui demandant de temps en temps, si nous n'étions pas dans tel endroit. Sur ses réponses affirmatives, je ne doutai plus que je la conduirais jusque chez moi. Effectivement, je l'introduisis dans ma chambre, qu'elle me dépeignit parfaitement bien, quoiqu'elle n'y fût jamais venue. Je lui demandai s'il y avait quelqu'un : « Je ne vois personne. — Et moi : est-ce que je n'y suis pas ? — Si, mais vous êtes au lit, et vous dormez. — Mais il y a encore quelqu'un. — Ah ! c'est sans doute une femme. — Non, regardez bien. — Ah ! je vois les jambes d'un homme, mais il a une robe. — Levez la tête, regardez-le bien, et vous verrez s'il a une robe. — Je ne puis voir que ses jambes. » Alors je dégageai et développai bien sa vue : « Ah ! me dit-elle, je le vois : il a une redingote bleue. — Comment est-il coiffé ? — Il a la tête nue. Ah ! mon Dieu,

c'est un voleur qui est chez vous. — Je le sais bien, mais il faut le laisser faire et nous le prendrons. Que fait-il maintenant ? — Il ne fait rien, il est là entre l'armoire et la cheminée, il vous regarde ; mais cet homme a bien peur, il tremble. Ah ! le voilà qui regarde sur la cheminée. — Ne le perdez pas de vue. — Il cherche quelque chose qu'il ne trouve pas. Ah ! il s'approche de la commode, il prend votre bourse. Non, il la laisse. Mon Dieu, que j'ai peur, allons-nous-en. » Et elle alongeait ses bras pour me chercher. Je lui donnai mes mains, qu'elle saisit avec force, en me suppliant de l'emmenner. Je lui dis qu'elle n'avait rien à craindre, puisque j'étais là et que d'ailleurs le voleur ne pouvait nous voir. « Ah ! le voilà qui va vers le cabinet. Il n'ose l'ouvrir, de peur de faire du bruit ; il voudrait bien aussi ouvrir les tiroirs de la commode, mais il ne le fera pas. Puis, se jetant à mon cou : « Ah ! mon Dieu il s'approche de votre lit ; il va vous faire du mal. » Elle tremblait ; elle voulait crier et se pressait contre moi : « A-t-il des armes pour me faire du mal ? — Non, il n'a rien. — Alors n'ayez pas peur, mais ne le perdez pas de vue. — Il vous prendra votre montre, mais vous vous réveillerez. Oh ! le voilà qui retourne à l'armoire ; il voudrait bien l'ouvrir, mais il a peur de faire du bruit. Cet homme est bien en colère ; il jure, parce qu'il ne trouve pas ce qu'il cherche ; il cherche quelque chose qui n'y est pas. Ah ! il retourne à la commode ; il prend votre bourse, il la met dans la poche de son pantalon. Il revient à vous. Mon Dieu que j'ai peur, emmenez-moi ; je ne veux plus rester là. Le voilà qui entre dans l'alcove ; il prend vos vêtements ; il fouille dans vos poches ; il revient vers vous (puis, avec la plus grande frayeur) : il prend votre montre, vous vous réveillez ; il se sauve ; vous courez après lui, en criant. — Suivez-le. — Il descend. Ah ! il a manqué de tomber au premier ; suivez-le toujours. Je ne le vois plus ; il a disparu avant d'être en bas. » Je la ramenai dans ma chambre : « Voyez-vous, me dit-elle, en entrant, voyez-vous, il a jeté votre redingote, votre pantalon et votre gilet, pour mieux se sauver. » Alors il lui prit une toux très-violente ; elle me pria de la réveiller. Je ne le fis

pas de suite, espérant que cela se calmerait. Mais sa toux ne fit qu'augmenter, et je fus obligé de la réveiller.

» J'espère, lorsqu'elle sera guérie, la mettre sur les traces du voleur, et je ne désespère pas de le découvrir.

» Veuillez agréer, Monsieur, les salutations amicales de votre élève reconnaissant,

» Bordeaux le 19 mai 1838.

» DEMAY. »

---

## NOUVELLE.

---

Ceux de nos lecteurs qui ne le savent déjà, apprendront avec plaisir que M. Pigeaire s'étant, sans doute, décidé à aller prouver à l'académie de médecine la réalité de la transposition de la vue chez sa fille, en état de somnambulisme magnétique, est passé à Bordeaux dans les premiers jours de juin, se rendant à Paris avec sa famille.

Le *Courrier de Bordeaux*, du 13 juin, a annoncé le voyage de M. Pigeaire, et le *Mémorial Bordelais*, du 19, contient une lettre de M. de Beaumont-Brivazac, au sujet de laquelle un de nos abonnés nous a remis les réflexions suivantes :

« M. Le docteur Pigeaire et sa jeune demoiselle, âgée de 11 ans, sont passés dans notre ville, il y a quelques jours, se rendant à Paris, pour répondre au défi porté par M. Burdin, et convaincre la faculté de médecine de la lucidité de certains somnambules.

» Dans une lettre adressée par M. le comte de Beaumont-Brivazac au Rédacteur du *Mémorial Bordelais*, ce magnétiseur témoigne ses craintes sur la réussite des expériences qui vont être faites par M<sup>lle</sup>. Pigeaire, en présence d'une commission médico-anti-magnétique. Il est bien positif que la présence des incrédules et des gens de mauvaise foi porte la perturbation dans les facultés des somnambules, et cela est tellement vrai, qu'un médecin, Georget, dans sa phy-

siologie du système nerveux, dit : « Il est une précaution bien » essentielle à prendre pour celui qui voudra faire des expériences avec fruit ; c'est d'éviter de s'entourer d'incrédules, de gens de mauvaise foi ; j'ai eu très-souvent à m'en plaindre, ainsi que mes somnambules qui en ont éprouvé des tourments, et presque toujours de graves accidents. »

» Mais M<sup>lle</sup>. Pigeaire n'en étant pas à son coup d'essai pour expérimenter devant des incrédules, puisqu'à Montpellier c'est en présence de six médecins et d'un grand nombre de curieux, manquant presque tous de la foi magnétique, que les plus beaux résultats ont été obtenus, nous devons avoir confiance ; et puis nous pensons que M. Pigeaire en sait assez en Magnétisme pour empêcher les volontés opposées à la sienne, de parvenir jusqu'au cerveau de sa somnambule.

» M. le comte de Beaumont-Brivazac craint encore pour le changement de climat, et nous partageons son opinion ; mais il pourrait se faire que les expériences fussent ajournées jusqu'à ce que la somnambule fût acclimatée ; et des observations nombreuses ayant prouvé depuis long-temps que si, dans le midi, les somnambules sont en plus grand nombre que dans le nord, ceux des pays froids sont, en revanche, supérieurs en force à ceux des pays chauds, M<sup>lle</sup>. Pigeaire pourrait peut-être gagner au changement de climat. Du reste, ne préjugeons pas ; attendons sans craintes, car les expériences à venir mencassent-elles, celles faites à Montpellier, devant des juges aussi dignes de foi que ceux de Paris, seront toujours là pour prouver en faveur de notre cause.

» Si nous pouvions donner un conseil à M. Pigeaire, nous lui dirions : lisez avec attention la réfutation de votre confrère M. Berna ; cette lecture pourra vous suggérer les moyens de vous mettre en garde contre la mauvaise foi, si bien prouvée dans cette réfutation.

» E. M. »

---

*Le Rédacteur-Gérant,*  
**RICARD.**

---

**BORDEAUX,**  
DE L'IMPRIMERIE DE SUWERINCK,  
Rue Marchande, n<sup>o</sup>. 6.



---

---

# SUPPLÉMENT

AU N<sup>o</sup>. 9 DU RÉVÉLATEUR.

---

Nous savons trop combien la science dont nous sommes les organes doit tirer avantage du succès des expériences tentées par M. Pigeaire à Paris, pour ne pas nous empresser, bien que notre Journal soit terminé, de faire part à nos lecteurs de l'heureuse nouvelle que nous recevons à l'instant de la capitale. La réussite complète de M. Pigeaire, dans une séance préparatoire, à laquelle assistaient quatre médecins, ne doit plus laisser aucun doute sur le résultat des expériences qui vont être faites devant la commission nommée par l'Académie. Certes, nous n'avions pas besoin, nous, de nouvelles preuves pour fortifier notre conviction; mais nous attachons néanmoins la plus grande importance au succès de M. Pigeaire, parce qu'il doit avoir pour résultat de faire prendre au Magnétisme le rang distingué qu'il devrait occuper depuis long-temps parmi les sciences dignes d'exercer l'intelligence des hommes instruits. En effet, nous pensons que lorsque l'Académie aura décerné un prix pour un fait magnétique, lorsqu'elle aura par conséquent proclamé l'existence du Magnétisme animal, les savants se livreront franchement à l'étude d'une science destinée à jeter un grand jour particulièrement sur la physiologie et sur la psychologie.

Voici la nouvelle telle que nous la transmet une personne

dont le zèle éclairé commande la plus grande confiance :

» Paris le 23 juin 1838.

» Monsieur ,

» Vous apprendrez sûrement avec plaisir la réussite *complète* d'une expérience particulière faite par M. le docteur Pigeaire en présence de quatre membres de l'Académie de médecine : MM. Bousquet, Guénaud de Mussy, Adelon et Cornac. Avant hier, ces messieurs se sont rendus, vers les quatre heures de l'après-midi, chez M. Pigeaire; ils ont examiné le bandeau composé de velours noir plié en trois, avec des bandes de coton et des morceaux de toile, etc.; ils l'ont essayé sur eux-mêmes; et, après s'être bien convaincus que le moindre rayon lumineux ne pouvait le traverser, ils l'ont fait appliquer sur les yeux de la somnambule. Le bandeau a été collé à la peau au moyen de longues bandes de taffetas d'Angleterre, et M. Cornac, le plus incrédule des quatre témoins (il était de la commission Dubois, d'Amiens), a tiré de sa poche un *Malherbe*, petit format, dont M<sup>lle</sup>. Pigeaire a lu *deux stances*, au travers de son bandeau et d'un verre qui couvrait la page.

» Pour la délasser, on lui a proposé de jouer une partie d'écarté, et M. Cornac s'est empressé d'aller acheter, *lui-même*, un jeu de cartes. M<sup>lle</sup>. Pigeaire a joué avec une admirable facilité, justifiant chaque fois ce qu'elle faisait, nommant toutes les cartes quand M. Cornac l'exigeait, et ne s'étant jamais trompée ni laissé tromper une seule fois.

» Espérons que M. Pigeaire sera aussi heureux en présence de la commission. »

---

## FAITS.

---

Nous profitons de la place que nous laisse dans ce supplément la nouvelle que nous venons d'annoncer, pour donner les faits suivants que le défaut d'espace nous avaient d'abord obligés de renvoyer au Numéro suivant :

» Le 15 mai courant, je fus conduit chez M<sup>lle</sup>. R... par quelqu'un qui m'avait dit qu'il pensait que cette jeune personne devait être très-sensible à l'action magnétique.

» On demanda à cette demoiselle si elle voulait se laisser magnétiser, elle répondit négativement. Une de ses amies qui se trouvait là, offrit, elle, de se soumettre à la magnétisation. Alors je commençai à magnétiser cette dernière, et, tandis que j'opérais, M<sup>lle</sup>. R... sentit un pressant besoin de dormir; elle quitta la chambre, et revint peu après s'asseoir à quelque distance de moi, où elle s'occupa à un ouvrage manuel. Alors, sans la prévenir, je dirigeai mon action magnétique vers elle; elle s'en aperçut et me demanda de cesser; mais comme il me sembla qu'elle ne tarderait pas à entrer en somnambulisme si je continuais mon action, je la priai instamment de me laisser faire. Elle y consentit, enfin, et, en moins de dix minutes, elle fut magnétisée complètement, et le somnambulisme ne tarda pas à se manifester. L'amie de M<sup>lle</sup>. L... me dit, alors : « Demandez-lui où est M. tel.—Savez-vous où est M. <sup>\*\*\*</sup>, lui demandai-je?—Comment voulez-vous que je vous dise cela, répondit la somnambule, je n'ai jamais vu ce monsieur, je ne le connais que par ce que j'ai ouï dire de lui.—N'importe, tâchez de voir où il est?—Attendez; il est à bord du navire dont il est lieutenant; je le vois bien actuellement.—Que fait-il?—Il écrit.—Mais qu'écrit-il? est-ce une lettre ou autre chose?—Il n'écrit point de lettre, il fait des écritures relatives au chargement du navire. »

» Alors je remarquai l'heure qu'il était, afin de pouvoir vérifier si la somnambule était dans le vrai.

» Peu d'instants après, je la rendis à son état ordinaire, et je quittai ces dames.

» Le même soir, le fait de vue à distance ayant été vérifié, a été trouvé parfaitement exact.

» DEMAY. »

---

*Le nommé CALISTE, de Niort.*

» Le 23 mai 1836, le nommé *Caliste*, garçon limonadier, a présenté les phénomènes les plus rares. Passé à l'état d'extase, il a répété, les yeux bandés, les signes et les gestes de son magnétiseur, avec une admirable précision. Placé sur une chaise, on lui a mis les quatre membres en *catalepsie*; et ce phénomène, l'un des plus surprenants du Magnétisme, a été vérifié par un docteur de cette ville, dont les connaissances et le haut savoir ne sont contestés par personne, M. le docteur Assegond.

*La Dame R\*\*\*.*

» Le 27, le docteur A..., ayant interrogé M<sup>me</sup>. R\*\*\* sur ce qu'il avait mangé à son déjeuner et sur les opérations qu'il avait faites dans la matinée, cette dame lui a répondu : *Vous avez mangé des artichauts et du poisson. — Vous avez pratiqué deux saignées sur deux femmes....* Tout cela a été reconnu exact. — M. Le docteur ayant demandé quelle était la nature du poisson, madame R\*\*\* lui a répliqué : *C'est de l'anguille.*

» M<sup>me</sup>. R\*\*\* a décrit à M. B\*\*\* la scrupuleuse localité d'un établissement qu'il possède à Saintes, et lui a désigné fidèlement le personnel qu'il y emploie, allant jusqu'à décrire les infirmités de chacun, et signaler un borgne. »

(Extrait du Mémorial de l'Ouest.)

---

*Le Rédacteur-Gérant,*  
**RICARD.**

---

**BORDEAUX,**  
DE L'IMPRIMERIE DE SUWERINCK,  
Rue Marchande, n<sup>o</sup>. 6.

---

1<sup>re</sup>. ANNÉE. — (N<sup>o</sup>. 10). — Août 1838.

---

LE  
**RÉVÉLATEUR,**  
JOURNAL  
DE MAGNÉTISME ANIMAL,

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS.

---

**COURS.**

---

**SEPTIÈME LEÇON.**

Nous avons examiné successivement les différents effets que peut produire l'action magnétique d'un individu sur un autre, et, d'après ce que nous avons exposé, il résulte qu'il n'y a, suivant nous, dans le Magnétisme, que trois degrés : le *sommeil*, ou plutôt *l'état magnétique simple*, le *somnambulisme* et *l'extase*.

Ces trois degrés peuvent être ensuite divisés et subdivisés suivant les vues de chaque théoriste ; mais nous ne voyons aucune utilité à détailler plus minutieusement une classification qui se présente tout naturellement et d'elle-même.

Il est une faculté de laquelle usent quelques individus et que tous les somnambules magnétiques nous semblent aptes

à acquérir ; cette faculté n'a point été indiquée par nous lorsque nous avons traité des phénomènes du somnambulisme, parce qu'elle n'est point le résultat de l'action d'une personne sur une autre ; mais bien celui de l'action d'un individu sur sa propre organisation : la faculté dont nous voulons parler, est celle qu'ont certains êtres de se magnétiser eux mêmes, et de se porter, par leur propre volonté, aux divers degrés du Magnétisme. C'est d'abord, selon nous, l'âme qui agit sur la matière ; puis qui, s'exaltant d'elle-même par la force de sa volonté et le caprice de son imagination, s'affranchit, en quelque sorte, des liens corporels, ainsi qu'elle le désire.

Nous avons eu plusieurs somnambules qui, d'eux-mêmes, ont conçu l'idée de se magnétiser, et qui y ont réussi ; cependant, il est positif que leur lucidité somnambulique, ainsi développée, est bien inférieure à celle qu'ils acquièrent lorsque l'action magnétique vient d'une autre personne.

Il résulte souvent de cette sorte de magnétisation une très-grande perturbation physique et morale, qui n'est certes pas sans danger pour le sujet. Il s'ensuit bien souvent que le somnambule a des convulsions violentes, qu'il dit des choses incohérentes, folles, et qu'il s'éloigne autant de la vérité qu'il peut en approcher lorsqu'il est dirigé et soutenu par une tête habile et raisonnable. J'ai vu beaucoup de ces somnambules qui, après être restés un certain temps dans cet état d'exaltation, essayaient vainement, pendant plusieurs heures, de recouvrer leur état normal ; leurs yeux ne pouvaient même être ouverts que par une main étrangère ou au bout d'un assez long-temps.

Quelques-uns de nos confrères ont été à même d'étudier, chez nous et avec nous, l'espèce de magnétisation dont nous parlons ; mais tous ceux qui ont bien observé cette crise ainsi produite, ont pu se convaincre que nous n'exagérons rien.

Une faculté dont nous n'avons pas parlé encore, et qui est commune à tous les somnambules, mais dont plusieurs ne veulent jamais user, c'est celle de procéder en mal à l'égard

de certaines personnes, à l'insu ou contre la volonté de leur magnétiseur. Il y a plus, quelques-uns poussent la méchanceté jusqu'à nuire à leur magnétiseur lui-même, alors que celui-ci n'a rien fait pour s'attirer leur haine.

J'ai rencontré de ces méchants sonnambules, mais je les ai toujours contraints d'arrêter leur mauvaise action, et je les ai fait souvent repentir de leurs desseins perfides, en les foudroyant, pour ainsi dire, lorsqu'ils s'obstinaient à me résister, et en leur laissant à eux-mêmes toutes les souffrances qu'ils destinaient à autrui. J'avoue que dans des cas semblables, je n'ai jamais craint de porter un sujet à un état supérieur, quelque fâcheux qu'il pût être pour lui dans la suite, aimant mieux lui faire subir la peine de sa faute, que de souffrir le développement et l'usage de facultés nuisibles.

Ce que nous disons ici des sujets qu'anime le désir du mal, nous conduit à faire connaître les mauvaises influences que peuvent exercer et qu'exercent effectivement, par malheur, certaines gens que la classe ignorante désigne encore sous l'épithète de SORCIERS. Ces gens qui exercent une action magnétique réelle, sans se douter seulement qu'il y a un mot *Magnétisme*, ont, pour la plupart, une puissance terrible. Cette puissance est d'autant plus grande, qu'ils ne doutent nullement de la faculté qui leur est propre d'opérer des effets extraordinaires. Ces misérables, si nous pouvions leur accorder rang parmi les magnétiseurs, seraient placés, sans doute, dans la classe des magnétiseurs spiritualistes, mais ils formeraient une section à part, qui serait la contre-partie des autres; puisque tous les magnétiseurs spiritualistes, aussi bien les exégétistes, que les spiritualistes de Lyon, agissent uniquement dans le but de faire le bien, et qu'ils pensent que s'ils agissaient dans une intention contraire, leur pouvoir serait annihilé.

Les gens ignorants et grossiers, particulièrement ceux des campagnes, ne sont donc pas aussi loin de la vérité qu'on le croit dans la société éclairée, lorsqu'ils pensent que des individus peuvent exercer sur eux, et principalement sur leurs enfants, des influences funestes; c'est ce qu'ils appellent

*jeter un sort*. De là sont venues une foule de coutumes parmi eux, telles que de conduire le malade ou *ensorcelé* au devin, au curé de telle paroisse, de faire des neuvaines pour sa délivrance, etc. ; toutes choses regardées par les hommes plus haut placés sur l'échelle sociale, comme ridicules et absurdes. Cependant, au fond, ces pauvres gens ne sont pas aussi dépourvus de bon sens qu'on veut bien le croire ; et si nous leur refusons ce sens délicat et exquis qui vient de l'habitude de comparer pour juger, nous ne pouvons pas, du moins, leur refuser une certaine vertu instinctive qui les porte à chercher le moyen de contrebalancer une puissance dont ils ne peuvent se rendre compte ; mais dont l'existence leur est prouvée par les faits ; et il est bien certain que, puisqu'un magnétiseur peut paralyser l'action d'un autre dont la volonté ne serait pas supérieure à la sienne, puisque, dans le cas même où il aurait le moins de force magnétique, il peut, avec le temps et la persévérance nécessaires, parvenir à dégager totalement un sujet du fluide dont celui-ci aurait été saturé par un homme éminemment puissant ; l'individu considéré comme *devin* ou *sorcier*, bien intentionné, le prêtre qui priera en faveur du patient, les gens qui, s'intéressant à la guérison, exerceront quelque pratique religieuse, le malade lui-même qui s'exaltera par la prière ou tout autre moyen, ne manqueront pas d'obtenir l'expulsion du fluide nuisible que, dans des temps antérieurs, nos prêtres eux-mêmes appelaient le *démon*. Pour quoi ils exorcisaient, et allaient, dans leur humaine charité, jusqu'à condamner au bûcher les malheureux possédés.

Nous ne voulons point parler actuellement de toutes les atrocités qui furent commises sous le voile de la religion et à la plus grande gloire de Dieu. Nous gardons ce bouquet pour la partie historique du Magnétisme.

Nous avons vu que l'homme peut agir magnétiquement sur son semblable, sur les animaux et sur sa propre organisation ; ainsi il lui est donné d'émettre, de transposer, d'échanger, d'absorber, de diriger les fluides nerveux de bonne ou de mauvaise nature, d'agir en bien ou en mal, suivant ses



intentions, de réparer ses propres forces aux dépens de son semblable ou de certains animaux, etc. ; mais là, ne se borne point sa puissance : tous les magnétiseurs savent que les végétaux comme les animaux peuvent éprouver, de la part du Magnétisme de l'homme, des influences funestes ou salutaires, selon l'intention de la volonté agissante. Nous n'avons pas été à même de faire, sur les végétaux, autant d'expériences que nous en avons faites sur les animaux ; néanmoins nous avons magnétisé plusieurs arbustes, dans le but de changer leurs dispositions, et nous y avons réussi complètement. C'est au point qu'un arbuste chétif, en état de dépérissement extrême, magnétisé chaque jour, matin et soir, est devenu d'une beauté et d'une force remarquable en moins d'un mois, tandis qu'au contraire, un autre arbuste de la même famille, d'une admirable végétation, placé dans les mêmes conditions que le premier, sous le rapport du terrain, des soins de culture, etc., et magnétisé le même laps de temps avec des intentions contraires, se dépouilla petit à petit de ses feuilles, perdit sa verdure, et devint tout-à-fait exténué. J'ai répété ces expériences assez souvent pour être convaincu de la bonne et mauvaise influence qu'on peut exercer, par le Magnétisme, sur les végétaux.

Certes, quand le magnétiseur cherche à se rendre un compte exact de sa puissance, il est tenté de n'y pas croire ou d'admettre qu'elle ne saurait avoir des bornes. Cependant nous sommes bien forcés de reconnaître, d'une part, la réalité des effets que nous produisons nous-mêmes, et d'admettre, d'autre part, que chaque chose à son terme comme elle a son but ; mais qui osera poser les bornes du Magnétisme ? Il faudrait pour cela faire savoir où s'arrête le possible.

Les personnes étrangères à la science du Magnétisme, auront, nous le pensons bien, beaucoup de peine à admettre la réalité des phénomènes dont nous venons de parler ; toutefois, les gens de raison et de bonne foi pourront désormais vérifier si aisément ces sortes d'effets, que la conviction arrivera bientôt dans leur esprit.

Il est un ordre de phénomènes qui peuvent être produits

par la volonté, et que peu de magnétiseurs connaissent ; nous allons en dire deux mots, en attendant que les dispositions des esprits, en général, et les circonstances, nous permettent de divulguer tout ce que nous avons appris par l'expérience.

L'atmosphère, qui influe tant sur les corps, peut, à son tour, être influencée par le Magnétisme animal ; le Magnétiseur peut, jusqu'à un certain point, en modifier, en changer les dispositions. FRANKLIN est parvenu à maîtriser la foudre au moyen du Magnétisme minéral ; eh bien ! les hommes doués d'une volonté énergique peuvent lui imprimer une direction au moyen du fluide nerveux. Il ne nous est point donné de faire constamment, quand nous le désirons, comme on dit vulgairement, la pluie ou le beau temps ; mais il est certain que, dans plusieurs circonstances, nous pouvons attirer ou repousser, écarter ou réunir, abaisser ou élever, dissiper ou accumuler les nuages qui nous avoisinent, et leur imprimer une direction, une marche, que l'on peut, en quelque sorte, déterminer, régler, maîtriser.

C'est en vertu de cette force magnétique que certains hommes préservent de la grêle, par exemple, la localité qu'ils protègent. Dans presque tous les pays il se trouve des pasteurs, des religieux, des particuliers que les campagnards reconnaissent capables de détourner les orages et de garantir les fruits de la terre de leur contrée des fléaux du ciel.

C'est encore par cette raison que lorsqu'une cité paraît menacée d'un terrible ouragan, les cloches des églises sonnent le signal de la prière ; afin qu'un grand nombre d'individus, unis d'intention pour le même effet, renforcent la puissance de celui ou de ceux qui dirigent l'action. Ce qui est tout-à-fait conforme aux principes d'application des Magnétiseurs qui reconnaissent aussi que leur puissance est augmentée par l'adjonction volontaire de ceux qui les entourent.

---

## RÉFUTATION

*Annoncée par M. le Docteur BERNA (1).*

---

Comme nous ne pouvons reproduire qu'une faible partie de la brochure de M. Berna, nous arrivons dès à présent à la fin.

### » RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

» Je terminerai mes observations sur le rapport par un rapprochement rapide des points que j'ai développés.

» L'Académie accueille avec une sorte d'indignation ma proposition de lui montrer des faits magnétiques. Il semble qu'elle l'accepte comme un défi dont elle compte bien me faire repentir, et, à cet effet, me met aux prises avec les plus grands adversaires de la vérité que je veux démontrer. Ceux-ci, moins un, sont seuls désignés pour voir mes expériences; si on leur adjoint deux ou trois membres sans opinion arrêtée (MM. Cornac, Pelletier et Caventou), c'est d'après le vœu de ces derniers.

» Conséquents avec l'esprit qui les a réunis, les commissaires choisissent pour interprète de leur jugement celui d'entr'eux qui s'est le plus violemment prononcé contre l'objet de leur examen.

» Le rapporteur déclare faussement que la commission renferme des partisans du Magnétisme, et confesse plus tard, à quelqu'un, qu'il s'est servi à cette fin d'un petit artifice, *pour faire valoir son rapport.*

» En présence d'une commission dont l'hostilité est flagrante, je comprends qu'au soin de produire des faits irrécusables, il me faut ajouter celui de la forcer à les bien voir

---

(1) On peut se procurer la brochure de M. Berna, chez Just Rouvier et E. Le Bouvier, rue de l'École-de-Médecine, 8;—chez l'*Auteur*, quai des Orfèvres, 40, à Paris,—et à Bordeaux, au bureau du *Révélateur*.

et à les bien rapporter. Je prévois qu'elle ne se montrera nullement exigeante sur les conditions à imposer aux faits (1), afin de découvrir qu'elles ont manqué : je me persuade qu'il suffit, contre un tel danger, de rechercher moi-même ces conditions, d'en faire un exposé ou programme que la commission discuterait, et de ne rien entreprendre avant qu'elle l'ait agréé.

Les commissaires entendent la lecture de ce programme, ils en reçoivent chacun un exemplaire. Nulle objection ne s'élève sur ce qu'il renferme, et pourtant on le repousse. On motive une fin de non-recevoir sur des raisons frivoles et même puériles ; je les réfute par une lettre, et l'on ne répond à mes instances que par des marques d'impatience et des paroles d'une prévention invétérée : cependant mon opiniâtreté semble l'emporter ; on s'engage verbalement. Je commence et l'on agit comme si l'on n'avait rien promis. Les séances se succèdent avec désordre, les procès-verbaux demeurent en germe dans la mémoire du rapporteur ; quand, enfin, forcé de les mettre sur le papier, il se décide à nous en donner lecture, les infidélités qu'ils renferment, les lacunes qu'ils offrent, une forme malveillante, ont presque entièrement défiguré les expériences. Je réclame tout d'abord contre les inexactitudes qui se pressent dans la bouche du rapporteur ; la commission tout entière, et avec empressement, m'impose silence par cette réflexion quelque peu ridicule : *Nous voulons entendre de suite tous les procès-verbaux pour juger de l'ensemble.* Une fois ce besoin d'ensemble satisfait, vient le tour d'une révision bien nécessaire ; je la propose de nouveau, mais on me rit au nez, et chacun se retire. Toutefois, voulant encore tirer parti de moi, M. le rapporteur me leurre d'une révision toujours prochaine et toujours reculée, jusqu'au moment où, riche de matériaux, il croit pouvoir en composer un ensemble digne

---

» (1) Faites cela sans façon, comme quand vous voulez amuser une société. (M. Roux).

des regards de l'académie. Arrivé là, j'obtiens de lui un refus qu'il ne se donne même pas la peine de motiver.

» Cependant le rapport se rédige. Les commissaires y deviennent des hommes *impartiaux, de bonne foi, sévères dans l'observation, consciencieux, narrateurs fidèles*; puis, mon programme y est dépecé; quelques-uns de ses lambeaux, attribués à ces messieurs, leur donnent l'air d'avoir imaginé quelque chose; d'autres figurent un joug sous lequel je me suis débattu; d'autres sont restés ma propriété, mais, par la transposition des négatives, ils tournent à ma confusion; d'autres enfin sont jetés dans l'oubli comme d'un emploi dangereux. Arrive la description d'une première expérience: c'est une jeune fille qu'on pique éveillée, et qu'on dit n'avoir point accusé de douleur; de là, trois conjectures absurdes à l'usage de ceux qui n'oseraient soupçonner M. Dubois d'avoir simulé la piquûre non sentie. Vient ensuite une expérience de la façon du rapporteur (piquer le menton), qu'il transforme en l'une des miennes, à l'aide d'une simple préposition (*sous le menton*). A cette expérience, en succède une autre tout à fait méconnaissable, arrangée en tour de passe-passe, et que termine cette exclamation: *Voilà la sensibilité recouvrée*. Celle-ci fait place à une quatrième, qui donnerait à penser, si M. Dubois n'y mettait pas la main: c'est la paralysie des deux membres droits à la suite d'un ordre mental intimé à un seul. On trouve, pour correctif de ce fait, l'insinuation d'un contact préalable et significatif du magnétiseur avec la somnambule, et la réflexion que celle-ci ne pouvait être l'objet que de *cinq* expériences, au lieu d'une *quarantaine* indiquée au programme. Aux expériences faites, s'ajoutent dans le rapport les expériences projetées par la Commission, et ces dernières, bout d'oreille de la fable, nous apprennent à la fois et que M. Dubois n'entend rien aux faits qu'il veut décrire, et qu'il aime beaucoup à dire autre chose que la vérité. Ainsi, après avoir répété que je donnais ma somnambule pour insensible, et l'avoir vérifié, il oublie bientôt que nul ne perd ce qu'il n'a plus, raconte qu'on m'enjoint de la priver de sensibilité, assure que je m'y refuse, et me fait trouver à ce sur-

prenant refus un motif différent de celui qui frappe tout le monde.

» Un autre ordre de faits se présente : *Vision sans le secours des yeux*. Ici , redoublement d'*exactitude* , de *scrupule* , d'*impartialité*, de *bonne foi*, amour du vrai poussé jusqu'à l'état fébrile. Preuves :

» 1<sup>re</sup> *Preuve* : mettre que le bandeau fut appliqué seulement au moment où tous les commissaires furent arrivés, afin que la somnambule ne pût dire le nombre sans inconvénient.

» 2<sup>e</sup> : ne point rappeler, pour la même fin, que trois d'entre eux manquaient.

» 3<sup>e</sup> : dire que M. Berna appliqua le bandeau, afin qu'on le puisse croire mal appliqué, et afin que ce ne fût pas sans succès que cette femme, qui *ne manquait pas d'une certaine adresse*, tenta de voir sous le bord inférieur de ce bandeau.

» 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, et 9<sup>e</sup> : omettre qu'elle a indiqué du doigt la place qu'occupait chacun des six commissaires présents;

» 10<sup>e</sup> : qu'elle a indiqué de même une nouvelle place que M. Cornac avait prise vis à vis et loin d'elle ;

» 11<sup>e</sup> : qu'elle a su reconnaître qu'il était assis ,

» 12<sup>e</sup> : qu'il s'appuyait en même temps le coude sur un meuble ;

» 13<sup>e</sup> : omettre qu'elle a dit plus tard qu'il se tenait alors derrière elle ,

» 14<sup>e</sup> : à gauche ,

» 15<sup>e</sup> : ayant une carte

» 16<sup>e</sup> : dans la main droite ,

» 17<sup>e</sup> : le coude gauche appuyé sur un secrétaire ;

» 18<sup>e</sup> : que M. Oudet se trouve aussi derrière elle ,

» 19<sup>e</sup> : mais à droite ,

» 20<sup>e</sup> : sans tenir de carte à la main ;

» 21<sup>e</sup> : qu'elle s'est mis devant le visage sa main fermée , indiquant ainsi ce que je faisais alors ;

» 22<sup>e</sup> : qu'elle a indiqué de la même manière mes mains étendues devant ma figure ,

» 23<sup>e</sup> : et qu'elle a reproduit d'autres mouvements ;

- » 24<sup>e</sup> : omettre que M. Dubois , à côté d'elle , est debout ,
- » 25<sup>e</sup> : penché ;
- » 26<sup>e</sup> : qu'ayant cessé d'écrire, il tient son bras pendant sur son côté ;
- » 27<sup>e</sup> : que , dans cette position , sa main droite n'a pas quitté la plume ;
- » 28<sup>e</sup> : que , s'étant placé derrière elle , il s'est mis à sa gauche ;
- » 29<sup>e</sup> : omettre encore qu'avant de lui adresser cette question : Voyez-vous sa bouche ? j'ai fait les questions suivantes : Voyez-vous son front ?
- » 30<sup>e</sup> : ses yeux ?
- » 31<sup>e</sup> : son nez ?
- » 32<sup>e</sup> : qu'à la question relative aux yeux, elle a fait entendre qu'elle y voyait des lunettes ;
- » 33<sup>e</sup> : que les trois questions qui précèdent celle-ci : Voyez-vous sa bouche ? lui ôtent ce qu'on se plaît à lui trouver de trop significatif, de trop spécialisé , qu'elle ne mettait nullement *le doigt sur la chose* , et conséquemment que la découverte d'une plume en travers de la bouche demeure un fait qui doit scandaliser M. Dubois (1).

» Toutes ces omissions, toutes ces erreurs, que commande à l'écrivain de la commission son devoir de *narrateur fidèle*, devoir qu'il évoque de page en page d'un air si pénétré, sont rachetées par une foule de détails sur lesquels il répand une grâce infinie et une gaîté tout à fait académique. Cette alliance de tant de laconisme avec tant de diffusion aurait lieu d'étonner si l'on ne songeait que cet homme, habile non moins que scrupuleux, a dû harmoniser son rapport comme un tableau. Sur la toile, quelques objets seulement reçoivent le fini du pinceau ; les autres cachent dans une ombre savamment nuancée, des formes à peine ébauchées. Mais tout,

---

» (1) Ainsi, pour une seule séance, trente-trois omissions qui, la plupart, sont autant d'expériences passées sous silence. En faisant la même récapitulation pour les trois autres séances, on dépasserait la centaine.

formes et ombres, se subordonne à un effet général, libre conception du génie, sur le choix duquel le peintre, non plus que M. Dubois, ne doit aucun compte à personne. Si nous voulions poursuivre cette analogie entre l'art de peindre aux yeux et l'art de peindre à l'âme, nous verrions que l'un et l'autre donnent à chaque sujet un ton, une teinte qui lui est propre. Ainsi, dans le rapport, ce ton, cette teinte, c'est une suspicion non interrompue. L'esprit du lecteur y est maintenu dans une constante défiance du magnétiseur. Cette défiance est, à chaque instant, tenue en haleine par un mot, une épithète, une phrase construite d'une certaine manière, un de ces puissants riens que possèdent seuls les grands écrivains. Puis le nôtre la stimule, cette défiance, l'avive par des propositions sourdement accusatrices, placées en relais habilement ménagés, telles que celle-ci :

« *Vous le sentez, Messieurs, on pourrait s'arranger ainsi avec les gens du monde, etc.* »

» Ou : « *Nous n'avions pas la bonhomie, malgré les termes du programme...* »

» Ou : « *M. Berna en avait assez, ainsi que la somnambule...* »

» Ou bien encore : « *Ladite somnambule, plus adroite, plus exercée que la première...* »

« D'autres propositions, moins circonspectes, rappellent quelque peu les dossiers de la cour d'assises, comme celle-ci :

« *La Commission, bien que convaincue du but où l'on veut l'amener, etc...* »

« Ou : « *Ils sont (les faits) de nature à faire naître d'étranges soupçons sur la moralité de cette femme.* »

« D'autres propositions encore ne provoquent qu'un mépris plein d'hilarité ; exemple :

« *Toutes choses bonnes, comme on dit, pour amuser le tapis, pour intermède obligé.* »

« Maintenant, pour en finir avec M. Dubois et son rapport, je n'ai qu'à conclure. A cet effet, je me contenterai d'inviter le lecteur à revoir ma lettre à l'Académie, dans laquelle je proteste contre le secrétaire de la Commission. Lue en tête



de ma réfutation, cette lettre en est le sommaire ; relue ici , elle en sera la conclusion ( 1 ).

---

### RÉFLEXIONS.

La réfutation de M. Berna prouve évidemment qu'il y a eu *mauvaise foi* flagrante de la part de M. Dubois (d'Amiens), au moins. On nie ce qui est bon , on défigure ce qui est passable et on exagère ce qui est mauvais.

Depuis que le procès du Magnétisme est pendant devant l'académie de médecine (qui n'a nul droit de le juger), la vérité a été presque constamment étouffée par la voix de l'intérêt et de l'orgueil. L'intérêt d'abord ; car il est aujourd'hui de principe chez quelques sommités, que l'homme pauvre n'est bon à rien. L'orgueil ensuite, car ceux que le hasard a placés à la tête de la science, ne peuvent point permettre

---

» (1) On sait que la Commission imagina de faire un appel solennel à toutes les personnes qui s'occupent de Magnétisme. Cet appel ne fut point entendu. Et comment l'aurait-il été ? « Je sais très-bien , » disait à ce sujet M. Husson , dans son éloquente réplique au rapport (22 août 1837) , « je sais très-bien que si j'avais été magnétiseur, et que si » j'avais connu votre appel comme je crois connaître les dispositions de » vos esprits, je me serais bien gardé d'y répondre. Quel est, je le de- » mande, l'homme le plus innocent qui ira volontairement se présenter » devant un tribunal où il est certain qu'il trouvera des juges qui ne sont » pas impartiaux, et un avocat-général qui *se sera déclaré en état d'hos-* » *tilité* contre lui ? » Au reste, le prix institué par M. Burdin a porté la question devant une Commission nouvelle. Celle-ci, du moins, renferme un partisan du Magnétisme (M. Husson) ; aussi plusieurs médecins ont-ils répondu. L'un d'eux, M. Pigeaire, est sur le point d'arriver à Paris avec sa fille, âgée de 12 ans, qui, suivant l'attestation des plus illustres médecins de Montpellier, possède à un haut degré la vision somnambulique. M. Dubois peut donc se tenir tranquille. Il existe encore des *Magnétiseurs* ; ils osent même se produire au grand jour, et, malgré ses honorables et glorieux travaux, on n'en a point encore tout à fait fini avec le Magnétisme animal.

que d'autres hommes aient plus de savoir qu'eux-mêmes, ou du moins que d'autres sachent des choses qu'ils ignorent.

Quant à moi, je suis intimément persuadé que la plupart des gens qui nient le Magnétisme et ses effets, sont tout aussi convaincus que le Magnétisme existe et que son application est utile, que les magnétiseurs les plus ardents. Je connais nombre de médecins, dont je pourrais citer les noms, qui magnétisent journellement, qui consultent des somnambules pour les cas qui les embarrassent, et qui, malgré leur confiance au Magnétisme, n'osent dire publiquement quelle est leur opinion.

Ne nous y trompons pas, lorsque des hommes de la trempe de M. Dubois d'Amiens, Bouillaud et compagnie, seront membres de quelque commission du Magnétisme, les entraves de l'expérimentateur seront grandes. Ces hommes connaissent le Magnétisme, n'en doutons point; et ils savent très-bien que si la force opposante est supérieure à la force agissante, les expériences manqueront d'autant plus complètement que les sujets seront plus lucides, plus sensibles, plus affectibles; que si les deux forces sont égales, les expériences ne réussiront que d'une manière incomplète; enfin que si leur opposition est plus faible que l'action, elle aura au moins pour résultat de fatiguer le sujet, et conséquemment de nuire encore au développement de ses facultés somnambuliques.

L'Académie, ou plutôt les académiciens antagonistes de nos doctrines, ont toujours prétendu imposer des conditions aux magnétiseurs. Il est possible que quelques-uns d'entr'eux aient été de bonne foi dans leurs exigences; mais il est certain que la plupart savaient très-bien que toutes ces manifestations de défiance, tout ce surcroît de précautions inutiles et ridicules, devaient nuire singulièrement à la production des phénomènes magnétiques; et leur but, en consentant à voir des expériences, était bien moins de constater des faits surprenants, dignes d'étude, capables de faire faire des progrès à la science, en nous éclairant sur la physiologie, sur la psychologie, sur la physique elle-même; leur but était

moins, disons-nous, de constater ces faits, que de discréditer le Magnétisme.

Et n'avons-nous pas assez de choses contre nous déjà, sans que ceux qui devraient naturellement nous protéger viennent nous accabler de leurs sarcasmes et de leurs dédains ? Nos somnambules sont des êtres si bizarres, si capricieux, si fragiles même (si je puis me servir de cette expression), que nous ne sommes jamais assurés de réussir aujourd'hui ce que nous aurons obtenu constamment pendant des mois entiers. Et ce n'est pas encore tout ce que nous avons à redouter ; car, malgré les bonnes dispositions des sujets, une foule de circonstances peuvent nuire à nos expériences : l'état de l'atmosphère, la proximité de certains corps, les dispositions actuelles de notre physique et de notre moral ; tout cela sont autant d'obstacles que nous avons à surmonter.

Il ne faut pourtant pas nous décourager : forts de la vérité que nous défendons, poursuivons sans relâche le but honorable que nous désirons atteindre, et, avant peu, nos antagonistes les plus acharnés seront contraints de nous crier : *merci !*

RICARD,  
*Rédacteur-Gérant.*

---

## CORRESPONDANCE.

---

Bordeaux, le 13 juillet 1838.

*A Monsieur le Rédacteur du Journal LE RÉVÉLATEUR.*

Ne voyons-nous pas encore des hommes à qui il serait impossible de dire ce que l'on désigne par le nom de Magnétisme Animal, se déclarer contre lui, et d'autres avoir le système absurde de ne rien écouter en sa faveur ? Mais je le dis ici hautement, leur sottise prévention est le cachet de l'ignorance et de la mauvaise foi.

(DE LAUSANNE.)

Monsieur le Rédacteur,  
Je m'empresse de vous donner connaissance d'une lettre

reçue hier de Paris, par un de mes amis ; elle donne les détails d'une nouvelle victoire remportée par M<sup>lle</sup>. Pigeaire. Je me plais à croire que les gens de mauvaise foi qui ont fait et qui font encore tous leurs efforts pour étouffer notre grande vérité, sortiront de la lutte, chacun avec la part du mépris qu'il y a gagné ; car la dernière expérience faite et réussie devant MM. Arago, Orfila, Ribes, Bousquet, Réveillé-Parise, etc., etc., convaincront les plus incrédules que la vue peut exister sans le secours des yeux, et les fixera sur la croyance qu'on doit ajouter au rapport de M. Dubois (d'Amiens) contre M. Berna.

Que les antagonistes du Magnétisme, et entr'autres le spirituel médecin qui a fait l'article contre M. Pigeaire dans *la Gazette des Hôpitaux* du 3 juillet ne se découragent pas, car, maintenant que le premier procès de la jeune somnambule de Montpellier est gagné, on va bientôt leur prouver que l'insensibilité, la vue à distance, la catalepsie magnétique, l'obéissance du somnambule à l'ordre mental de son magnétiseur, etc., etc., et par-dessus tout l'application de l'agent de Mesmer au traitement des maladies, ne sont pas des chimères, mais des faits aussi vrais que la lucidité de la jeune enfant de 12 ans.

Pour répondre en peu de mots à l'article ci-dessus de *la Gazette des Hôpitaux*, je me bornerai à citer un passage de Valleton de Boissière, médecin à Bergerac. Le voici :

« Qu'on juge de l'étonnement des médecins, quand on leur annonce un nouveau remède, moyen universel de guérir, et pris exclusivement dans la nature ; cette nouveauté choquant tous les principes reçus, doit éprouver une opposition qui ne cédera totalement qu'au temps, en fournissant une nouvelle génération de médecins, qui, adoptant la nouvelle doctrine, n'auront pas de sacrifices à faire. » Du reste, le passage suivant d'Helvétius nous explique très-clairement l'acharnement de certains médecins :

« Si l'on se prête si difficilement à la démonstration des vérités, c'est qu'elle exige quelquefois le sacrifice, non-seulement de nos préjugés, mais encore de nos intérêts personnels. »

Vous verrez, par la lettre qui suit, combien il en coûte à M. Burdin de donner les 3,000 fr. promis par lui. Il lui reste un moyen cité, il y a quelque temps, par un journal ; il rapporte qu'un médecin, qui se trouvait dans la même position que M. Burdin, répondit à un de ses confrères qui venait de fort loin pour gagner un prix de 3,000 fr. : « Je suis bien fâché, M. le docteur, mais le fait que vous venez me montrer, je l'ai rencontré hier, et je me suis décerné le prix. » M. Burdin pourra dire à M. Pigeaire que M. Gerdy ayant parfaitement vu au travers du bandeau, il lui a compté la somme.

Je termine ma digression et vous donne copie de la lettre.

Agrez, M. le Rédacteur, etc.

E. MEILLIER.

« ..... Hier, samedi, MM. Arago, Orfila, Ribes, Bousquet, Réveillé-Parise, et Gerdy, sont arrivés vers les quatre heures chez M. Pigeaire ; ils ont examiné le bandeau dont il se sert, et trois d'entre eux l'on essayé. M. Arago n'a pas jugé nécessaire de faire usage de taffetas d'Angleterre ; il a dit qu'il n'y voyait goutte. M. Orfila a voulu qu'on le lui mît exactement comme à la somnambule, et il a fait chorus avec M. Arago. Le troisième, M. Gerdy, a renouvelé l'épreuve, mais il n'a pas été possible de l'aveugler, tant était puissante sa clairvoyance. Il est vrai que, tout en distinguant parfaitement la lumière, il la désignait d'un côté pendant qu'elle était d'un autre, et qu'il est resté plus de cinq minutes tourné contre la muraille, croyant être devant la fenêtre. Mais ce sont des distractions qui ne tournent jamais au détriment d'un académicien ; passé pour un magnétiseur ! On doit ajouter cependant que le cher docteur, tout en assurant qu'il y voyait, n'a su distinguer rien de ce qu'on a fait passer devant ses yeux, *un chapeau, la main un mouchoir*, etc., etc.

» Quand ces épreuves ont été terminées, on a fait venir M<sup>lle</sup>. Pigeaire ; sa mère l'a endormie, et comme l'enfant avait été indisposée le matin, il lui a fallu une heure au moins de somnambulisme pour pouvoir lire. Il paraît que M. Gerdy a

trouvé le temps trop long, car il est parti, en disant qu'il espérait être plus heureux une autre fois.

» Peu de moments après, M<sup>lle</sup>. Pigeaire a demandé à lire : M. Orfila lui a présenté une brochure qui lui avait été remise le matin même par l'auteur, M. Marx (*Compte rendu des Travaux de la Chirurgie Française*), et qui n'est pas encore en vente ; les feuilles en ont été coupées séance tenante par MM. Orfila et Arago. Elle en a lu deux passages avec assez de facilité, pag. 11 et 17, en indiquant la ponctuation. Les deux passages réunis peuvent former douze ou quinze lignes. Quoiqu'elle fût excédée de fatigue, elle a cependant joué à l'écarté avec M. Orfila, nommant chaque fois les cartes que l'ont jouait.

» J'oubliais de vous dire que l'application du bandeau a été faite par MM. Arago, Orfila et Bousquet ; ainsi, il n'y avait rien à objecter. Après l'expérience, ces messieurs ont enlevé l'appareil, et l'ont trouvé comme ils l'avaient mis ; seulement le taffetas était si bien collé à la peau, qu'il a fallu l'ôter avec précaution pour ne pas blesser cette pauvre chère enfant.

» MM. les médecins ont avoué *franchement* leur conviction et ont chargé M. Bousquet de rédiger le procès-verbal. M. Orfila surtout a été *parfait* de sincérité. M. Arago était extrêmement étonné ; il était facile de s'apercevoir que ce phénomène dérangeait un peu son catalogue des choses possibles. Il est parti avec M. Orfila.

» ..... La semaine dernière, la commission *Double* avait écrit à M. Pigeaire qu'elle voulait appliquer un appareil de son choix, et hier matin, à 11 heures, après avoir reçu M. Pigeaire et examiné son bandeau, elle l'a rejeté comme *insuffisant*, malgré que le journal du 4 courant annonçât que M. Pigeaire était prêt à donner 3,000 fr. à celui des membres de la commission ou de l'académie qui lirait avec cet appareil.

Les journaux de médecine ont commencé le feu pour ou contre ; tout le monde parle de cette affaire, et des expériences qui se font à Londres par le président de la société phré-

nalogique, M. Eliotson ; c'est un savant médecin attaché à l'hôpital de l'Université, et ses expériences sont publiques. Une personne qui en a été témoin m'a assuré qu'il était question à la société royale des sciences de nommer une commission. Ne serait-il pas très-amusant que le Magnétisme fût reconnu et adopté en Angleterre, pendant qu'on cherche à le proscrire chez nous ?

» ..... Je viens d'apprendre également que des expériences fort curieuses se font à Metz, par des médecins.

» Agréez, » etc., etc..

---

*A Monsieur*

*Le Rédacteur du RÉVÉLATEUR,*

*A Bordeaux.*

Beaumont, le 14 juillet 1838.

Monsieur le Rédacteur,

Jé suis obligé de relever une grave erreur contenue dans l'article signé E.... M...., page 288 du N<sup>o</sup>. 9 *du Révélateur* ; et j'ai l'honneur de vous prier, pour arriver à ce but, de vouloir bien faire insérer ma réponse dans votre prochain numéro.

Je tiens infiniment à ce qu'un magnétiseur aussi zélé et aussi instruit que Mr. E.... M.... ne se méprenne pas sur la portée de mes paroles écrites ; car si j'ai quelques opinions peut-être exceptionnelles sur l'immense portée du Magnétisme, et spécialement sur les phénomènes qu'il présente dans l'état extatique développé par lui, je me félicite vivement de savoir que ces opinions sont partagées par Mr. E.... M.... dont je respecte le modeste incognito, tout en déclarant qu'il a bien certainement voix au chapitre quand il s'agit de se prononcer sur une question relative au Magnétisme.

Mais Mr. E.... M.... s'est mépris sur le sens de ma lettre au rédacteur du *Mémorial Bordelais*, où je me suis mal expliqué. Cependant dans le contenu de cet écrit, nulle part je n'ai manifesté des craintes sur la présence des incrédules

pendant les expériences sur l'action physique et psychique du Magnétisme animal ; et certainement M. le docteur Pigeaire doit être tout aussi convaincu que Mr. E...M... et moi, que l'action incertaine et même volontaire, sans conviction, de ces mêmes témoins incrédules, pyrrhoniens ou sceptique, que cette action malveillante, disons-nous, demeurera toujours sans effet devant une volonté ferme et soutenue, devant une certitude profonde de la part du magnétiseur qui agit sur un sujet qui, déjà, a été une ou plusieurs fois soumis à son action. Je n'ai donc pas manifesté cette crainte, que je n'avais pas, relativement à M<sup>lle</sup>. Pigeaire, méfiance que je ne pouvais même pas avoir, puisque je suis toujours sorti triomphant, moi-même, de semblables épreuves, lorsque la mauvaise foi, l'incrédulité systématique, ou le pyrrhonisme outré, ont voulu entreprendre cette lutte pour faire échouer mes propres et nombreuses expériences.

Et ce que j'ai dit à ce sujet se borne à ces mots : « Le talent incontestable de M. le docteur Pigeaire sera mis en doute, sa bonne foi sera suspectée, et cela sera tout simple, en opérant devant des gens qui ont des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, et beaucoup d'esprit pour ne pas comprendre. Et j'ai dû ajouter, *inde error et mala fides*.

Or, je ne vois rien, dans ce paragraphe, qui puisse justifier l'idée, que j'aie redouté la présence et l'influence des incrédules pour le succès des expériences offertes à l'académie royale de médecine de Paris, par M. le docteur Pigeaire, de l'académie de Montpellier.

Mais, ne partageant pas, d'une manière absolue, l'opinion du savant docteur Georget dont la mort prématurée est, peut-être pour long-temps, une perte irréparable pour le progrès du Magnétisme, j'ai exprimé des craintes sur ce point de fait seulement : « *que le mauvais vouloir calculé et arbitrairement pondéré dans leurs écrits, de MM. Bouillaud, Dubois d'Amiens, Rochoux et consorts, ne les porteraient certainement jamais à certifier des faits, fussent-ils concluants, alors qu'ils seraient à l'avantage du progrès dans*



le Magnétisme, auquel ils ont dit *anathème*. J'aurais dû ajouter que puisqu'ils ont des idées préconçues et arrêtées contre l'existence du Magnétisme, ils doivent s'abstenir d'en connaître et se récuser quand il s'agit de prononcer sur ses effets. Cette branche de la science peut et doit marcher sans eux, et ils la combattent vainement, aujourd'hui, par des fins de non-recevoir sans valeur, avec des armes rouillées et émoussées mues par des bras impuissants. Voudraient-ils donc, par hasard, être juges et parties ? Voilà ce que j'ai dit d'abord, et ce que je répète hautement chaque jour.

Car je regarderai toujours comme incompétente toute commission dans laquelle ne figureraient aucun membre de l'académie royale des sciences, et qui serait exclusivement composée de médecins..... Eh ! que dirai-je donc, quelle serait la pensée des partisans du Magnétisme, de ceux enfin qui l'étudie avec zèle, conviction et bonne foi, si dans le nombre de ces médecins commissaires, on voyait figurer M. Dubois d'Amiens, armé de son rapport Berna, si positivement partial et mensonger, si publiquement ruiné dans ses bases par l'impartial et savant docteur Husson ; si vertement taxé de faux, en un mot, par M. le docteur Berna ?

Pourrions-nous admettre dans cette commission toujours incompétente, M. le docteur Bouillaud, auteur d'un article de 40 pages contre le Magnétisme, article dans lequel les injures et les quolibets remplacent le raisonnement, article enfin qu'il a composé pour un dictionnaire de médecine, sans doute, afin de faire ressortir avec plus d'éclat celui du docteur Rostan sur la même matière, et qui est diamétralement opposé au sien, et un plus poli surtout. Pourrions-nous avoir confiance dans l'impartialité de M. Bouillaud qui, dans une discussion académique sur le magnétisme, s'écrie : « *Qu'on nous fasse donc croire, sans discussion, qu'un chameau peut passer à travers le trou d'une aiguille.* Brillante conclusion pour un savant !

Et qui donc oserait blâmer les partisans du Magnétisme de récuser comme juges des questions qui les intéressent, les plus arbitraires et les plus irascibles antagonistes de cette

branche de la science, les Rochoux, les Roux, un docteur Moreau, par exemple, qui, en pleine académie, se sert du mot poli de *farceuse*, pour qualifier une somnambule qui tient un rang respectable dans la société et dont le somnambulisme a présenté un fait remarquable attesté par un de ses collègues..... ; un docteur Renaudin encore, qui, devant le corps savant qu'il préside avec impartialité sur tout autre matière, soutient fort et ferme que le Magnétisme *est une bêtise, et que l'académie ne doit pas s'occuper de bêtises*, opinion tranchante qui transforme en imbécilles tous les partisans de nos doctrines..... ; un docteur Castel, enfin, qui vient dire *que le Magnétisme est mort et enseveli, et que ce n'est pas à l'académie à l'exhumer*. Non, mille fois non, nous devons récuser, nous voulons récuser, et nous récusons formellement de tels juges, non à défaut de talent, mais à raison de leur révoltante partialité; et si, parmi eux, nous faisons une exception, ce serait en faveur de M. le docteur Castel, à cause de son courage et du zèle avec lequel il défend l'homœopathie, qui tient de si près à la médecine sympathique.

Ce sont, Monsieur le Rédacteur, ce sont uniquement les craintes que j'ai sur les idées préconçues, arrêtées et peu bienveillantes de tels commissaires, pleins de partialité, qui ont dicté mes observations adressées au *Mémorial Bordelais*, et non à M. le docteur Pigeaire qui, sorti triomphant de sa lutte dans notre moderne Epidaure, n'a certainement pas besoin de mes avis, et j'affirme que jamais il n'est entré dans ma pensée de redouter la présence et l'action involontaire de ces médecins antagonistes du Magnétisme, pour anihiler les effets voulus par l'expérimentateur..... Non, je le répète, ils ne peuvent avoir cette puissance, à moins d'être eux-mêmes complètement convaincus de la vérité de nos doctrines, ou de vouloir, en un mot, nier leur propre conviction par des motifs peu honorables, je vous le dis en vérité.

Quant aux anomalies que le changement de climat pourrait produire dans le somnambulisme de perfection de

M<sup>lle</sup>. Pigeaire, je maintiens ce que j'ai dit : et M<sup>r</sup>. E.... M.... partage mon opinion, ce qui est un motif de plus, pour moi, de croire que j'ai eu raison de douter de la parfaite similitude des effets, car je m'appuie sur ma propre expérience, sur les nombreuses observations que j'ai faites à Alger, à Bone, Barcelone, Gênes, Toulon, Marseille, Bayonne, Bordeaux, Toulouse, Paris et Londres : ces observations me prouvent que l'action physique de l'électro-Magnétisme animal est plus marquée en raison directe de la proximité de l'équateur magnétique du globe. Je ne prononcerai pas sur cette autre question, comme : l'électricité agit-il en raison inverse du carré de la distance ?..... Ce n'est pas non plus aux médecins à décider et à résoudre ce problème.

Mais je ferai remarquer à M<sup>r</sup>. E.... M.... que je n'ai entendu parler que de l'action physique et des effets physiologiques, comme pouvant être amoindris, et nullement de l'action psychique et des résultats psychologiques qui ne peuvent être soumis aux lois qui régissent la matière. C'est admettre une partie de son observation en contestant l'autre ; et comme lui, j'ai pensé, en dernière, analyse, et avec raison, qu'alors même que l'académie royale de médecine de Paris se croirait en droit de décider que MM. les docteurs et professeurs Pigeaire, Lordat, Lallemand, Eustache, Vailher, Lafosse, Pourché, Bertrand, Quissac, Jeanjean, etc., etc., de la faculté de Montpellier, se sont trompés, nous rejeterions de prime à bord sa décision, car il n'appartient pas à *elle seule* de décider la question que l'on s'obstine à maintenir comme douteuse ou sans portée, malgré les faits les mieux constatés, l'évidence la plus certaine, et, nous pourrions le dire bientôt, en dépit du témoignage de la raison universelle.

Et enfin, avec M. le docteur Astrié, qui ne reconnaît aujourd'hui qu'une seule et utile médecine, celle du progrès qui admet à la fois trois modes de guérir, bien employés qu'ils soient, savoir l'*allopathie*, l'*homœopathie*, le *sympathisme* ou Magnétisme, je dirai à ces médecins académiciens conjurés contre notre doctrine, non comme le philosophe

Diderot s'adressant aux déistes, *élargissez votre Dieu* ; mais je leur répéterai jusqu'à satiété, *élargissez votre art*, si vous ne voulez pas qu'il reste humilié devant les progrès de la raison publique ; sans renoncer à l'expérience des siècles, ne rejetez pas, par vanité, colère ou par haine, les découvertes modernes..... Songez, et ne l'oubliez jamais, qu'une vérité de plus en médecine, est un bienfait pour l'humanité. Et croyez-le bien..... vous ne pouvez arrêter, vous n'arrêterez jamais la marche du Magnétisme. Tel que le fleuve majestueux qui coule à plein bord en fertilisant les contrées qu'il arrose, il se jouera des vains obstacles que vous voudriez lui opposer, car le fleuve courroucé renverse, quand il est contrarié, les faibles et impuissantes digues que l'orgueil et l'industrie des hommes veulent opposer à une loi de la nature, et il arrive à son embouchure.

Veillez agréer, etc., etc.,

LE C<sup>te</sup>. DE BEAUMONT-BRIVAZAC.

---

L'un de nos correspondants à Paris nous annonce la publication prochaine d'un *rapport confidentiel* sur le Magnétisme, adressé aux chefs de l'opposition mesmérénne, par un de leurs agents secrets. Cette brochure, de 5 à 6 feuilles d'impression tout au plus, doit servir de pendant à l'histoire *académique* du Magnétisme de M. Dubois (d'Amiens), car son auteur n'a rien négligé, dit-on, pour faire connaître les opinions, le dévouement, *la conviction sincère* de nos adversaires, et le genre d'estime que l'on doit à celui qui leur a si dignement succédé (M. Dubois). Parmi les personnages qui figurent dans cette galerie historique, se trouve M. *Bouillaud*, rédacteur de l'article *Magnétisme* dans le nouveau Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie-Pratique. Nous pensons que nos lecteurs liront sa notice avec quelque intérêt :

M. BOULLAUD.

..... Après le Dictionnaire des Sciences Médicales paru

celui de Médecine, en 18 volumes; à celui-ci succéda le Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie-Pratique, et comme il n'était plus permis de passer le Magnétisme sous silence, nous engageâmes M. Bouillaud à continuer l'œuvre de son ami Dubois. Il accepta avec beaucoup de grâce, quoiqu'une chose l'embarrassât : en effet, « comment conserver dans un tel sujet le ton sérieux qui convient à quiconque s'occupe de recherches scientifiques en général, et de recherches médicales en particulier?... » Il se rassura cependant en réfléchissant « que s'il existe dans le Magnétisme animal des choses plaisantes, ridicules, absurdes, extravagantes, ce n'était pas à lui qu'il fallait s'en prendre. » Assurément il faudrait être de bien mauvaise foi pour cela, d'autant que M. Bouillaud proteste que s'il discute les doctrines, *il respecte les auteurs*. Entrant donc en matière, il donne une définition et une idée générale du Magnétisme; mais tout-à-coup, il s'arrête, « entendant le lecteur se récrier, et l'accuser de prêter complaisamment aux magnétiseurs des absurdités révoltantes, ou plutôt des opinions tellement insensées, que la seule réponse à de pareilles choses serait une forte dose d'ellébore. » En conséquence, il déclare que tout ce qu'il vient de rapporter est extrait littéralement de la thèse de M. Fillassier (1). Viennent ensuite les procédés de magnétisation et l'exposition chronologique des systèmes *dits* magnétiques, par MM. Rostan, Foissac, Mesmer et Husson (2); le tout fait avec tant de *soin* et de *conscience*, que ce qui précède. L'auteur ne discute point, il est vrai, les faits sur lesquels la commission de l'académie de médecine a établi

---

(1) M. Bouillaud n'aurait-il pas donné une idée tout aussi exacte du Magnétisme à ses lecteurs, s'il eût analysé les ouvrages d'un M. Dejeuze.

(2) Placer Mesmer (1779) après MM. Rostan (1825), et Foissac (1833), dans un exposé *chronologique*, nous semble fort remarquable, surtout chez un professeur de l'académie qui s'occupe des sciences en *général*, et de l'instruction publique en *particulier*.

son rapport (1831); mais en revanche il rappelle « que M. Dubois (d'Amiens) en a fait une critique qui est un chef-d'œuvre de haute raison, et de la plaisanterie la plus fine et la plus ingénieuse. » Encouragé par un si bel exemple, M. Bouillaud emploie une partie de la 3<sup>e</sup>. section de son article à faire l'analyse de la thèse de M. Fillassier, qui paraît lui tenir fort à cœur, s'efforçant de figurer à côté du chef-d'œuvre de son ami Dubois. La fin du paragraphe suivant montrera aux plus incrédules qu'il y est parvenu; car, proposant de ne laisser la liberté de magnétiser qu'à ceux qui exercent cette fonction gratuitement, il ajoute: « Alors on ne se plaindra plus, comme le fait M. Fillassier, d'une concurrence funeste, et tout le monde croira au Magnétisme, s'il en existe encore, comme on croit à l'âge d'or, à Cérès, aux aruspices, ou aux prédictions de Nostradamus et du docteur Akakia. »

En toute chose, il faut considérer la fin, dit Lafontaine; arrivons donc aux conclusions de M. Bouillaud.

Elles sont renfermées dans la 4<sup>e</sup>. section, « quoiqu'il soit assez difficile d'apprécier sérieusement et philosophiquement la valeur des faits et des exigences magnétiques. » En effet, l'action de la pensée et de la volonté n'ayant jamais rien produit de remarquable en ce monde on est en droit de regarder les magnétiseurs comme des visionnaires; la preuve en est que M. le professeur oubliant tout ce qu'il a dit jusque là, reconnaît formellement « que le Magnétisme *produit le somnambulisme* avec l'insensibilité qui l'accompagne. » Il est vrai qu'il atténue cet aveu décisif par un de ces raisonnements qui font à eux seuls la réputation d'un académicien: « C'est que ce phénomène ne mérite pas, à parler rigoureusement, le nom de *magnétique*, puisqu'il est bien reconnu qu'il peut se manifester par d'autres causes (1). » Nous avouons en toute humilité que nous n'avons rien trouvé de mieux chez M. le baron d'Hénin.

---

(1) Effectivement, l'opium n'est pas narcotique; puisqu'il est bien reconnu qu'une infinité d'autres agents, voire même la lecture d'un méchant pamphlet, produisent le sommeil.

Quant aux expériences qui ont été faites dans les hôpitaux de Paris par les Hussson, les Georget, les Rostan, les Ferrier et *les bons Commissaires* de 1826, « on peut les considérer comme n'ayant aucune espèce de valeur scientifique. » Avis aux critiques timides que les aveux de ces messieurs pourraient embarrasser. Pesant enfin les témoignages qui déposent pour ou contre la vérité de cette découverte, M. Bouillaud, toujours impartial et consciencieux, convient « qu'il y a parmi les partisans du Magnétisme des noms *d'une grande autorité*, mais, comme les faits miraculeux du Magnétisme n'offrent pas cette immensité de preuves et de témoignages dont ils auraient besoin pour être admis, il n'est pas temps de sacrifier le sens commun de tous les siècles à l'assertion presque gratuite de quelques magnétiseurs. » Notre cher docteur consent volontiers cependant « à mettre ceux-ci sur la même ligne que les *sorciers* d'autrefois ; et, bien qu'il n'ait pas reçu du Saint-Esprit somnambulique le don de prophétie, il leur prédit une destinée semblable à celle de leurs devanciers, sauf toutefois le gibet et le bûcher dont tout le monde *n'est pas digne*. » Ce dernier trait est plein de gentillesse ; et si jamais l'intention acquiert, en matière de science, toute l'autorité qu'on lui accorde en morale, l'honorable académicien peut compter que son article sera placé immédiatement à côté d'Akakia, bien qu'à tout prendre Voltaire ait eu quelque chose de plus qu'un insolent persifflage

« Pour consommer cette œuvre du démon. »

---

AU MÊME

---

Bordeaux, le 20 mai 1838.

Monsieur,

Dès le premier de ce mois, je voulais vous écrire, afin de vous rappeler que je vous ai adressé, conformément à l'engagement que j'ai pris par ma première lettre, un nouveau certificat de guérison opérée par moi, au moyen du Magnétisme animal ; lequel certificat n'ayant pu être inséré dans

votre N<sup>o</sup>. 7, paraîtra sans doute dans le N<sup>o</sup>. 8 du *Révéléteur*.

Quant à cette présente lettre, vous pourrez l'insérer quand bon vous semblera.

Je vous ai parlé d'une cure que j'ai faite sur un malade atteint depuis fort long-temps de douleurs rhumatismales. Voici les détails de ce traitement :

Alexandre Perceaux, charpentier de haute-futaie, âgé de 38 ans, était, depuis fort long-temps, accablé de douleurs; depuis dix-neuf mois surtout ses souffrances étaient continues et atroces. Je connaissais peu cet homme; mais, le voyant sur le seuil de sa porte, enveloppé d'une grosse capote, et appuyé sur deux béquilles, je fus entraîné vers lui par un sentiment de sympathie, et la conversation suivante s'engagea entre nous : « Vous êtes malade?—Oui, trop pour vivre, et pas assez pour mourir.—Y a-t-il long-temps que vous êtes dans cet état?—Plusieurs années; mais depuis dix-neuf mois, je ne suis sorti de ma chambre que cinq à six fois, pour venir, comme aujourd'hui, me réchauffer au soleil; tout le reste du temps je suis resté dans mon lit ou sur ma chaise.—Vous avez sans doute consulté quelque médecin?—Oui, j'en ai consulté plusieurs.—Que disent ces messieurs de votre maladie?—Ils ne savent trop qu'en dire; pourtant il y en a un qui m'a dit que cela ne serait rien; que tout disparaîtrait avec le temps.—Avez-vous fait usage de remèdes?—Oh! beaucoup.—Quels sont ces remèdes?—J'en ai tant employé que les uns m'ont fait oublier les autres; aussi me suis-je résolu à finir ma vie dans cette affreuse situation; mais la mort me serait cent fois préférable.—Eh bien! mon ami, lui dis-je, il ne faut pas penser à la mort, il faut penser à vous guérir: je connais une personne qui vous guérira, ou du moins qui vous soulagera beaucoup.—Ne me parlez pas de remèdes d'aucune espèce, ni d'aucun charlatan; j'en ai eu un surtout qui m'a sucé jusqu'à mon dernier liard; ainsi je n'ai plus rien.—Détrompez-vous, mon ami, la personne que je veux vous proposer ne fait point le métier de charlatan, elle n'emploie aucun remède, et elle n'exigera



de vous aucun salaire.—Oh ! si cela était vrai, je me confierais volontiers à cette personne ; mais aujourd'hui, il ne faut pas se fier aux promesses des hommes. — Eh bien, si vous voulez, je vous amènerai cette personne dès demain, et vous verrez que je ne mens pas.—J'accepte.»

Le lendemain au soir je me rendis chez le malade qui, surpris de me voir arriver seul, me demanda où était la personne qui devait le traiter. « C'est moi-même, lui dis-je, qui espère être assez heureux pour opérer votre guérison.— Ah ! reprit-il, je me rappelle maintenant que l'on me dit, il y a quelque temps, que vous possédiez un secret pour guérir les maux d'yeux ; mais dites-moi quel est le moyen que vous prétendez employer pour me rendre la santé ?—C'est, lui répondis-je, par l'application du Magnétisme animal. » Alors, nous causâmes un instant, et il parut ajouter foi à ce que je lui disais. Je le magnétisai, et j'eus le bonheur de le soulager dès la première séance ; les magnétisations quotidiennes amenaient chaque jour un mieux sensible dans son état, si bien qu'en quinze jours il fut à même de marcher à l'aide d'une simple canne, et que ses douleurs ne lui étaient presque plus sensibles ; cependant je n'avais obtenu le somnambulisme qu'après huit ou dix séances ; pendant lesquelles il avait été très-soulagé ; ce qui m'a convaincu encore plus de ce que je savais déjà par expérience, que les malades n'ont pas besoin d'être endormis pour guérir. Au bout de ces quinze jours, Perceau me dit que, comme il faisait très-mauvais temps, nous ferions bien de suspendre son traitement ; je suivis son avis. Après une vingtaine de jours de trêve, je commençai à le magnétiser, et quinze autres séances suffirent pour le guérir radicalement.

Aujourd'hui tout le monde peut voir cet homme faire son état comme il le faisait il y a quinze ans ; et chacun peut se convaincre aisément de la vérité de mes paroles ; au reste, voici le certificat que m'a donné le malade :

« Je soussigné Alexandre Perceau, charpentier de haute-futaie, âgé de 38<sup>e</sup> ans, demeurant chemin du Sablonat, n<sup>o</sup>. 54, à Bordeaux, certifie avoir été atteint de rhumatisme trois

fois dans le courant de ma vie ; mais , pour la dernière fois, j'ai resté dix-neuf mois alité, ou marchant dans ma chambre avec des béquilles ; rarement je pouvais aller jusque sur le seuil de ma porte. Après avoir épuisé toutes les ressources de la médecine , je me suis confié aux soins désintéressés de M. Détan qui , par le moyen du Magnétisme animal, m'a amené , au bout de quinze séances , à marcher sans béquilles ; à l'aide seulement d'une petite canne ; puis , après quinze autres séances , je me suis trouvé parfaitement bien rétabli, et j'ai pu faire des courses surprenantes sans aucun secours.

» Bordeaux le 1<sup>er</sup>. novembre 1837.

*Signé* : PERCEAU. »

Au *verso* est écrit :

« Je déclare que tous les faits énoncés de l'autre part sont de la plus grande vérité, et que j'ai été témoin, comme plus près voisin, de la plupart des soins que M. Détan a prodigués à Perceau, qui marche actuellement sans aucun secours, après n'avoir pu faire un pas depuis que je le connaissais.

» En foi de quoi, et pour la vérité que l'on conteste à la science du Magnétisme, j'ai signé le présent certificat :

*Signé* : A. AUBARÈDE. »

Ont encore signé comme témoins ;

DENAN aîné ; — GALLOIN ; — Pre. ROZE, et J. PELOTEAU.

Nos lecteurs se souviennent peut-être de l'extrait d'une lettre qui nous fut adressée par M<sup>r</sup>. H..., pharmacien à la Rochelle (N<sup>o</sup>. 6, pag. 182), où il est parlé d'une jeune demoiselle magnétisée par un incrédule, et victime de l'ignorance de cet individu. Voici encore un extrait d'une lettre que nous avons reçue de M<sup>r</sup>. H..., et que nous n'avons pu donner dans notre dernier Numéro, à défaut de place.

La Rochelle, 11 juin 1838.

..... Je t'avais donné, dans ma dernière lettre, quel-

ques détails relatifs à la petite somnambule qui avait été si bien mise en catalepsie par un butor ; elle n'a cessé, jusqu'à présent, de nous offrir les phénomènes les plus singuliers.

Peu de temps après la lettre que je t'écrivis, on vint en toute hâte me chercher. La petite avait une très-forte crise d'épilepsie ; quelques passes la calmèrent ; mais sa main resta, comme précédemment, en catalepsie. A quelques jours de là, pendant qu'elle dînait, elle eut une espèce de prévision ; elle se leva vivement, en disant à son magnétiseur ordinaire qu'il fallait qu'il la magnétisât sur-le-champ. Il hésitait à le faire, mais elle le supplia tant qu'il y consentit. Une fois endormie, elle lui dit que sa main allait s'ouvrir, mais que, pour cela, il fallait lui faire un cataplasme qu'elle composa elle-même de substances le plus bizarrement unies, et qu'elle choisit dans la pharmacie de son oncle, qui, comme tu le sais, est médecin-vétérinaire. Au nombre de ces substances, l'ammoniac, le sulfate de cuivre, l'éther, du foin, du crottin de cheval, du vin, etc. Une heure après, sa main était ouverte et elle s'en servait. Elle resta ainsi une heure, comme elle l'avait annoncé ; puis elle se referma.

Quelques jours après, nous eûmes une nouvelle alerte. On vint me chercher pour voir le bras de la jeune fille ; il était complètement en catalepsie. J'essayai quelques passes pour détruire cette crise : mais sans succès, et je m'arrêtai de guerre lasse. Quelques minutes après la catalepsie du bras cessa, et il ne resta que celle ordinaire du poignet et de la main. Dans ce temps-là, le sommeil de la jeune fille était tellement agité qu'elle parlait fort long-temps chaque nuit. L'on craignait même qu'elle ne fût atteinte d'une maladie cérébrale. Nous fûmes témoins, le docteur Broussais, plusieurs autres personnes et moi, d'un de ses monologues. Son bavardage nous plaisait beaucoup, il y avait tant de vérité dans les inflexions de sa voix, que c'était fort remarquable. De temps en temps, elle eut quelques petites crises nerveuses.

Une autre prévision lui arriva comme la première, pendant le dîner ; il fallut tout quitter pour la magnétiser ; alors elle déclara que les médicaments de la pharmacie de son oncle

ne suffisaient plus, et qu'il fallait la conduire chez moi. On l'y amena tout endormie, et là elle fut elle-même chercher les flacons qu'elle voulait, les uns après les autres, et, sans indiquer de poids, elle nous fit verser jusqu'à ce quelle dit : *assez*.

Elle choisit chez moi la crème de tartre, le jalap, le sartal rouge, l'éther acétique et l'huile de thym ; elle y ajouta, chez elle, l'eau-de-vie camphrée, l'ammoniaque et les autres ingrédients de son premier cataplasme ; une heure après l'application de ce singulier mélange, la main était ouverte ; elle resta ainsi toute la soirée, et se referma dans la nuit. Depuis ce temps elle s'ouvrit et se ferma alternativement plusieurs fois ; enfin, un jour la catalepsie se porta sur la langue. Elle fut quelques jours sans pouvoir articuler une seule parole. On craignit un instant qu'elle restât muette ; mais, quelques jours après, l'usage de la parole lui revint. Cependant la catalepsie durait toujours. Elle a eu, peu de temps après, une crise d'idiotisme, dans laquelle elle ne reconnaissait plus les personnes qui l'approchaient, ni même ses parents ; et elle les désignait par des noms de choses, au lieu de dire leurs noms propres. Ce phénomène disparut, sa main s'ouvrit, et elle fut tout-à-fait bien pendant quelque temps, se livrant à ses occupations ordinaires. Un jour elle voulut coudre des chemises, sa catalepsie la reprit. Son magnétiseur l'endormit, et lui demanda la cause de cet accident nouveau ; elle répondit que la chemise qu'elle venait de toucher était saturée du fluide de l'individu qui avait causé sa maladie. (C'était effectivement la chemise qu'elle tenait lors de son premier accident). Elle prétendit voir le fluide dont le linge était imprégné ; elle recommanda de ne plus lui laisser toucher cette chemise qui produirait toujours le même effet sur elle, en cas de contact ; du reste, dit-elle, soyez tranquille, cette crise actuelle ne durera pas long-temps ; mais quand elle sera passée, personne ne pourra plus me magnétiser.

Ce fait a eu lieu ces jours derniers, et la catalepsie dure encore.

Dis-moi donc, si tout cela n'est pas singulier ?

Signé H.

*Le Rédacteur-Gérant,*

**RICARD.**

**BORDEAUX,**

**DE L'IMPRIMERIE DE SUWERINCK,**

Rue Marchande, n<sup>o</sup>. 6.

LE  
**RÉVÉLATEUR,**  
JOURNAL  
DE MAGNÉTISME ANIMAL,

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS.

---

**COURS.**

---

**HUITIÈME LEÇON.**

Nous aurions encore beaucoup à dire, si nous devions compléter dès à présent nos leçons théoriques ; mais comme il est des choses qui ne peuvent être appréciées que par les magnétiseurs praticiens, nous croyons convenable de donner, ici, nos moyens d'action, afin que les personnes qui se livreront à l'expérimentation des phénomènes magnétiques, puissent acquérir ou perfectionner les facultés les plus importantes dans les traitements magnétiques principalement ; facultés qui naissent ordinairement de l'observation, de l'habitude et de l'expérience.

Pour obtenir les effets magnétiques que nous avons signalés dans nos précédentes leçons, il y a divers moyens. Nous fe-

rons connaître ceux qu'emploient les magnétiseurs des différentes écoles, quand nous aurons enseigné les procédés que nous suivons nous-même.

Nous commençons par faire placer le sujet de manière qu'il soit à l'aise et dans la position qui lui serait convenable s'il voulait goûter les douceurs du sommeil naturel. Le plus ordinairement nous le faisons mettre dans un fauteuil. Nous nous tenons devant lui, debout ou assis, comme nous le trouvons le plus commode.

Après nous être recueilli un instant, nous fixons nos yeux sur lui, avec la volonté ferme et bien déterminée d'obtenir ce que nous désirons. Au bout d'une couple de minutes, nous dirigeons la pointe de nos doigts vers l'épigastre du sujet; puis nous commençons l'exercice des gestes connus par les magnétiseurs sous le nom de *passes*.

Nos premières passes se font en élevant la main, mollement, les doigts baissés, jusqu'à la hauteur du col du sujet; là, nous opérons, par un mouvement de bascule, un changement de direction des doigts, de manière que leurs pointes se trouvent plus élevées que la paume de la main, d'un demi-pouce environ, et dirigées vers le haut du sternum. Nous baissons ensuite le bras, en maintenant la main et les doigts dans la même position, jusqu'à ce que les pointes soient descendues un peu au-dessous de l'appendice xyphoïde, c'est-à-dire vis-à-vis le creux de l'estomac, en suivant la ligne perpendiculaire. Nous répétons ces premières passes jusqu'à ce que le sujet éprouve quelques symptômes de magnétisation; soit de l'oppression, des clignottements fréquents, ou tout autre phénomène physiologique extraordinaire. Alors, nous montons la main comme nous l'avons indiqué, jusqu'au sommet du front, et, réglant nos passes comme primitivement, nous les descendons toujours au même point. Ces gestes ne diffèrent des premiers qu'en ce qu'ils partent de plus haut. Nous faisons aussi, assez souvent, un petit mouvement semi-circulaire de la main, sur le front et les yeux que nous imprégnons fortement de fluide, en cas de clignottements soutenus; à cette fin, nous y présentons les pointes

de nos doigts, assez long-temps, et nous projetons le fluide en ouvrant vivement les mains que nous avons fermées préalablement.

Dès que le sujet paraît être abasourdi et que ses paupières sont à peu près closes, nous faisons des passes autour de la tête, en les étendant jusqu'aux cuisses, devant la poitrine et sur les côtés. Si la respiration devient gênée, nous entraînons le fluide vers les jambes. Si nous remarquons que quelques spasmes se manifestent dans telle ou telle partie, nous passons la main sur cette partie, en entraînant le fluide vers l'extrémité la plus voisine ; souvent même nous en dégageons une partie au-dehors, afin d'établir le calme sur le sujet, et que les convulsions ne l'empêchent pas d'arriver à l'état magnétique complet, dit *sommeil magnétique*.

Lorsque le sujet nous semble en crise complète, nous étendons le fluide également sur tout le corps, par des passes à grands courants, afin d'établir le calme sur le sujet, et d'empêcher les secousses nerveuses.

Il arrive très-souvent, comme nous l'avons dit dans nos leçons théoriques, que le sujet n'est porté qu'à un état de demi-crise magnétique ; dans ce cas, il est abasourdi, ses paupières supérieures sont abaissées et ne peuvent être soulevées par les muscles releveurs qui sont comme frappés de paralysie ; les membres se meuvent peu ou point du tout. Les lèvres, la langue, les mâchoires sont, ou fortement contractées, ou dans un état de relâchement extrême. On dirait que le sommeil magnétique est parfait ; cependant le sujet entend le bruit extérieur, il en est désagréablement affecté, et, au sortir de cet état, il se rappelle les circonstances qui l'ont frappé durant sa somnolence. Dans une telle situation, nous laissons reposer tranquillement le sujet, en ayant soin de maintenir le calme et de prévenir les mouvements spasmodiques ; nous chargeons fortement ses oreilles de fluide, avec la volonté de paralyser momentanément les nerfs auditifs ; et il arrive assez fréquemment qu'il passe, au bout d'une à deux heures (quelquefois plus promptement) ; à l'état magnétique complet.

Avant de provoquer le somnambulisme, nous nous attachons à isoler le magnétisé de tout bruit extérieur. Nous faisons en sorte de produire aussi la catalepsie et l'insensibilité. Néanmoins il est des sujets que nous ne pouvons parvenir à isoler complètement qu'après un assez grand nombre de séances, quoiqu'ils soient arrivés au somnambulisme, et qu'ils aient donné des preuves de lucidité ; toutefois, nous ne perdons jamais de vue l'isolement, attendu que l'expérience nous a appris qu'un somnambule n'est parfait que lorsqu'il est parvenu à ce point.

Quand le sujet est complètement magnétisé et isolé, et que le somnambulisme ne s'est point déclaré, nous le provoquons, si nous le croyons nécessaire, en faisant, avec cette intention, quelques passes croisées sur la région épigastrique. Ces passes partent, les unes, de l'épaule droite à la hanche gauche ; les autres, de l'épaule gauche à la hanche droite.

Pour savoir si nous avons obtenu le somnambulisme, nous adressons au magnétisé quelques questions relatives à ce qui l'intéresse. Si nous voyons qu'il essaie de parler et qu'il ne puisse y parvenir, nous dégageons la bouche et le larynx qui sont très-souvent paralysés par une trop forte dose de fluide. Nous avons eu plusieurs excellents somnambules avec qui nous étions obligé d'user de ce moyen de dégagement, pour obtenir la parole.

Nous agissons de la même manière en cas de contraction musculaire.

Lorsque nous voulons établir la catalepsie sur quelque partie du corps du sujet, nous chargeons fortement cette partie en forçant les muscles à se contracter. Ainsi, par exemple, si nous voulons frapper de catalepsie le bras et la main, nous opérons d'abord une assez forte tension, et nous imprégnons vigoureusement dans cette situation.

Nous devons faire remarquer que, bien que la roideur existe relativement à toutes les personnes, la catalepsie magnétique n'existe que pour le magnétiseur et pour ceux qui sont en rapport parfait avec le sujet.

Nous ferons observer, en même temps, que ce phénomène



trop long-temps maintenu ou trop souvent répété, pouvant devenir très-nuisible au sujet, il est du devoir du magnétiseur d'être avare de cette expérience.

Pour produire la paralysie ou l'insensibilité, nous surchargeons simplement avec la volonté d'obtenir suivant notre désir.

On rencontre beaucoup de sujets qui arrivent à l'insensibilité la plus absolue, sans que le magnétiseur ait agi exprès.

Ces phénomènes de catalepsie, de paralysie, etc., peuvent être aussi obtenus, de même que l'état magnétique, par le seul acte de la volonté.

La chose la plus difficile, en Magnétisme, selon nous, et qui est en même temps la plus importante, c'est l'éducation du somnambule. Voici comment nous nous comportons avec les sujets nouveaux :

Nous évitons de laisser toucher le sujet et les objets avec lesquels il est en rapport. Nous nous abstenons de lui faire des questions insignifiantes ou indiscrètes ; nous le dirigeons toujours vers un but utile, en le soutenant dans son travail ; nous ne le pressons point, nous ne le contrarions point ; mais s'il s'écarte de la vérité, nous le redressons avec douceur. Nous magnétisons tout ce que nous voulons lui présenter à toucher. Lorsqu'il nous paraît fatigué, nous le laissons reposer ; et nous avons soin de le dégager des fluides malades dont il aurait pu se charger. Nous ne cherchons point à le tromper, encore moins à abuser de l'état dans lequel sa confiance en nous a permis que nous le mettions. Nous développons sa lucidité de plus en plus, à mesure que nous avançons ; mais nous n'exigeons point de lui des choses au-dessus de ses forces. Quand nous voulons développer en lui la vue à distance, nous le conduisons, par la pensée, pas à pas, pour ainsi dire, jusqu'au lieu que nous voulons lui faire explorer, et nous ne le forçons point à embrasser à la fois plusieurs objets ; car nous savons qu'il ne peut les voir que successivement. De même, quand nous le consultons pour un malade, nous n'exigeons point qu'il trouve tout d'un coup les différentes affections, en cas de complication ; nous le

laissons examiner successivement toutes les parties du corps, en l'aidant toujours par notre volonté, et en redressant, autant que nous le pouvons, ses erreurs, s'il lui arrive d'en commettre.

Pour produire l'extase (ce que nous ne faisons qu'en cas de nécessité), nous surchargeons de fluide le cerveau et l'épigastre du sujet, en l'enveloppant d'une épaisse atmosphère de fluide. Lorsque, dans cette crise, il y a contemplation, et que nous voulons nous faire entendre du sujet, nous nous mettons en contact avec lui, comme nous le faisons à l'égard d'autrui, dans l'état de somnambulisme.

Le grand état magnétique étant considéré par nous comme une crise, en quelque sorte, exceptionnelle, nous nous bornerons à ce que nous en avons dit dans notre cinquième leçon ( pag. 228 et 229).

Lorsque nous voulons ramener notre sujet de l'extase au simple somnambulisme, nous dégageons les parties que nous avons surchargées de fluide. Nous agissons de la même manière à l'égard des magnétisés qui sont montés d'eux-mêmes à la crise extatique.

Pour rendre le somnambule à l'état normal de veille, nous soutirons le fluide magnétique dont nous l'avons imprégné ; nous entraînons ce fluide, par les extrémités inférieures, jusqu'au-dehors ; et nous ouvrons les yeux du sujet en faisant devant le visage quelques passes transversales avec la volonté de chasser le fluide. Si les paupières sont trop fortement appesanties, nous y portons les doigts, et nous en écartons le fluide, en frottant très-légèrement. Nous n'abandonnons le sujet que lorsqu'il est complètement rendu à la vie ordinaire.

Le réveil magnétique, ainsi que les autres effets dont nous venons de parler, peuvent aussi être produits par la seule volonté.

---

Nous empruntons au *Courrier du Midi*, journal de l'Hérault, l'article ci-après, bien digne de fixer l'attention de nos lecteurs :

**MAGNÉTISME ANIMAL.**

Montpellier, le 10 juillet 1838.

*A M. le Rédacteur du COURIER DU MIDI.*

Monsieur,

Après *deux ans* d'expériences journalières, ou plutôt d'une véritable *clinique magnétique*, dans laquelle on a vu guérir chez moi, des dysménorrhées, des aménorrhées, des danses de Saint-Guy, des paralysies, des palpitations de cœur chroniques, des attaques d'hystérie épileptiformes invétérées, une *épilepsie* durant *depuis quinze ans* (1), etc., je mettais la dernière main à un écrit sur *l'existence et la puissance thérapeutique du Magnétisme animal*, destiné à l'académie royale de médecine, lorsque ayant reçu le *Révéléateur, Journal de Magnétisme* qui se publie à Bordeaux, j'ai vu, dans son 9<sup>me</sup>. N<sup>o</sup>., un article relatif à M<sup>lle</sup>. Pigeaire.

Suspendant à l'instant même mon travail, je me suis cru dans l'obligation de transcrire en entier, pour vous l'envoyer, l'article désigné du *Révéléateur*, accompagné de quelques réflexions que j'ai jugé nécessaires dans cette circonstance. Le nom de M<sup>lle</sup>. Léonide Pigeaire étant désormais aussi indissolublement lié à *l'histoire de notre ville* qu'à *l'histoire de la physiologie humaine*, s'il eût été extraordinaire, dans cette circonstance mémorable, que pas un seul habitant de Montpellier n'eût osé écrire un mot sur un sujet si important, il ne me le paraîtrait pas moins, Monsieur, de vous voir refu-

---

(1) Le nommé Doucet, aujourd'hui employé comme domestique à l'hôtel de la Rochelle, situé sur les boulevards St.-Guillhem, de notre ville, tomba en somnambulisme pendant la troisième magnétisation. Il dit alors, et répéta dans plusieurs sommeils magnétiques, qu'il serait guéri, *quand il aurait été magnétisé dix-sept fois en tout*, et depuis la dix-septième magnétisation, qui a eu lieu le 5 août 1836, il n'a plus eu d'attaques d'épilepsie, au moins jusqu'à ce jour (18 juillet 1838).

ser d'insérer, dans le *Courrier du Midi*, cet article relatif au *Magnétisme animal*, composé tout expressément pour lui. J'ose espérer que vos lecteurs du département et de la ville surtout, accueilleront, avec quelque intérêt, au moins l'extrait du journal de Bordeaux.

Ayant appris de bonne heure que M<sup>lle</sup>. Pigeaire, *mise en somnambulisme magnétique, lisait, dans cet état, par le bout des doigts, selon les uns, et par les yeux, mais à travers les corps opaques dont on les couvrait exactement, selon les autres*, je demandai tout aussitôt et j'obtins facilement la permission d'être témoin du prodige qui m'avait été décrit.

Je dois même dire que, dans l'intérêt de la science, M. et M<sup>me</sup>. Pigeaire ont accordé des permissions analogues de si bonne grâce, et avec tant de prodigalité, que si quelqu'un se plaignait de n'avoir pu assister à ces expériences, on serait presque en droit de l'accuser de *ne l'avoir pas voulu*.

Ce phénomène, tout étonnant qu'il était; d'après l'une et l'autre version, n'importe, n'exigeant rigoureusement, pour être convenablement jugé, que trois conditions, savoir : 1<sup>o</sup>. *des yeux pouvant bien voir*; 2<sup>o</sup>. du simple gros bons sens; et 3<sup>o</sup>. la bonne volonté de se servir de l'un et des autres, je l'avouerai, dussé-je paraître ici manquer de modestie, je me crus, à tort où a raison, dans la catégorie de ceux qui pouvaient l'apprécier aussi exactement que qui que se fût.

On a pu croire, mais seulement tout à fait dans le principe, que M<sup>lle</sup>. Léonide Pigeaire lisait par le bout des doigts, parce que, pendant cette opération, elle frottait avec l'extrémité de ses doigts la glace dont on couvrait la page imprimée ou manuscrite qu'elle voulait lire, et cela dans l'endroit du verre qui correspondait au commencement des mots qu'elle allait prononcer; mais il a été aisé de se convaincre, de très-bonne heure, qu'il n'y avait pas chez elle *transposition du sens de la vue au bout des doigts*. Eh bien, cependant, Monsieur, il est des docteurs de notre ville, aujourd'hui même, si peu au courant de ce qui constitue le phénomène dont il s'agit, qu'ils s'imaginent, encore dans ce mo-

ment, que quand on leur a fait voir M<sup>lle</sup>. Léonide, lisant les yeux bandés, pendant le sommeil magnétique, on avait eu l'intention de les rendre témoins d'une transposition *du sens de la vue au bout des doigts....!* Il suffisait de savoir que la jeune somnambule magnétique était incapable de lire quand le livre, toujours en contact avec ses doigts, était placé derrière son dos, ou au-dessus de sa tête, pour bannir à l'instant même cette idée de son esprit : c'est ce que je ne manquai pas de faire, dès les premières séances.

Il n'était pas aussi aisé de savoir si la somnambule n'avait pas une *transposition du sens de la vue dans les parties du visage et des oreilles laissées à nu par l'appareil destiné à bander les yeux*, et qui, quoique sous des formes différentes, s'est toujours réduit à peu près à une sorte de *demi-masque*.

Jusqu'à ce jour, il n'a point été fait d'expériences ayant pour but de savoir si, par hasard, au lieu de lire à travers les corps opaques dont on couvrait ses yeux, M<sup>lle</sup>. Pigeaire ne lisait pas en vertu d'une *transposition du sens de la vue, au bas des joues, au menton ou aux lobes des oreilles* : voilà pourquoi quiconque voudrait s'exprimer d'une manière réellement philosophique, c'est-à-dire, à l'abri de tout reproche, à l'occasion de ce singulier phénomène, devrait dire, sans nul doute, selon moi, que M<sup>lle</sup>. Pigeaire y voit à travers les corps opaques dont on couvre ses yeux, à moins qu'elle n'y voie en vertu d'une véritable *transposition du sens de la vue, dans les parties inférieures de la face déjà désignées*.

Ce qui a été surtout cause que l'on n'a pas encore songé à faire des expériences ayant en vue la distinction dont il s'agit, c'est que M. Lordat et moi avons été les premiers et long-temps les seuls qui ayions eu l'idée relative à *la transposition du sens de la vue dans la partie inférieure du visage* ; et que d'ailleurs l'intention principale de M. et M<sup>me</sup>. Pigeaire étant de prouver aussi clairement que possible *l'existence du Magnétisme animal*, le phénomène que présentait M<sup>lle</sup>. Léonide, leur fille, en constituait toujours, dans

l'une ou l'autre supposition, *une preuve aussi belle et curieuse qu'irréfragable, une démonstration des plus satisfaisantes*. En effet, il était de toute évidence que ce phénomène, regardé, soit comme une *vue à travers des corps opaques*, soit comme une *transposition du sens de la vue, dans un point de la partie inférieure du visage*, constituait toujours une *espèce de vue, très-singulière; ne pouvant s'opérer que pendant le somnambulisme magnétique ou artificiel*.

Vous me direz peut-être, Monsieur, que vous connaissez des personnes qui, ayant assisté comme moi aux expériences faites chez M. Pigeaire, n'y ont pas vu ce que je dis y avoir vu moi-même....; cela m'étonnerait d'autant moins, que j'ai précisément sur ce point le même avantage que vous. Tâchons de découvrir la source de cette dissidence de témoins *de visu*, et puis nous laisserons à nos lecteurs la liberté de qualifier sa cause, chez nos antagonistes, de scepticisme, d'incrédulité, d'entêtement ou de raison, tout comme il leur plaira.

Je crois qu'un des meilleurs moyens d'atteindre le but dont il s'agit, consiste à se faire une idée juste de l'esprit que les spectateurs ont apporté en divers temps à l'étude du fait qui nous occupe. Or, voici comment il m'a semblé que l'on pouvait grouper les diverses espèces de témoins qui, à différentes époques, ont été mis en présence du phénomène fourni par M<sup>lle</sup>. Léonide :

1<sup>o</sup>. Certains témoins ont vu appliquer l'appareil avant l'expérience, et l'ont vu enlever ensuite quand tout a été terminé, et cependant ils ont *soupçonné que les bandelettes de taffetas d'Angleterre, adaptées à sa partie inférieure, imparfaitement collées, avaient pu laisser passer le rayon visuel !....* Ce qu'on doit dire de moins défavorable contre ceux-ci, c'est que, *ou ils ont très-mal observé*, pour ne pas dire autre chose, *ou ils sont évidemment de mauvaise foi*. La *Gazette Médicale* l'a elle-même jugé ainsi, comme on le verra par les passages du N<sup>o</sup>. 27, que j'ai transcrits à la fin de cette lettre. J'ajouterai que, même dans la supposition

qu'il existait du jour à la partie inférieure du demi-masque, par l'effet d'un décollement imperceptible du taffetas gommé, ces spectateurs, s'ils n'avaient eu qu'une juste défiance, auraient pu facilement se convaincre, par la direction du demi-masque, l'attitude de la tête et la position du livre, qu'il était absolument impossible au rayon visuel de jamais aller directement du livre à la rétine.

2°. Il a été des hommes qui, encore en présence de la somnambule, au moment où l'expérience venait de s'opérer parfaitement (1), ne semblait avoir que la question suivante à résoudre : *Comment s'y est-on pris pour me tromper dans cette occasion ?* Outre qu'il y a en cela prévention défavorable, ayant pour base un mauvais esprit, *trop plein d'estime de soi et de mépris d'autrui*, il est aisé d'y voir encore la logique la plus pitoyable qu'il soit possible d'imaginer.

Comment, en effet, aurait marché la science, si de cela seul qu'on avait pu se croire trompé, à l'occasion d'un fait nouveau dont on a été témoin, on s'imaginait être en droit de conclure que ce fait ne saurait nullement exister !

*On peut supposer la supercherie ; donc, la supercherie existe !* — Il faut être bien jeune, ou croire bien niais ceux à qui l'on parle, pour raisonner de la sorte. Cela ne mérite pas une réfutation sérieuse.

A tout prendre, ceux qui *n'ont pas voulu consentir à voir par eux-mêmes*, ont donné plus de preuve d'esprit : ils peuvent au moins douter encore, *sans absurdité*, que l'appareil ait rempli les conditions voulues, ou ait été convenablement appliqué.

3°. Des curieux d'une troisième espèce ont joué la conviction la plus intime en présence de M. et de M<sup>me</sup>. Pigeaire, ainsi que de nombreux et honorables spectateurs témoins en même temps qu'eux du phénomène magnétique, et puis après, agissant et parlant d'une manière entièrement oppo-

---

(1) Notez que cette curieuse expérience n'a manqué qu'une seule fois, par l'effet de causes toutes spéciales.

sée aux gestes, aux actions et aux paroles, au moyen desquels ils avaient chaleureusement exprimé leur enthousiasme antérieur, ils ont dit tout le contraire de ce qu'ils avaient dit d'abord. Quant à ceux-ci, se neutralisant pour ainsi dire eux-mêmes, ils sont hors de toute critique. Le lecteur, à qui on les livre bien volontiers, en fera son affaire si bon lui semble : il les jugera comme il l'entendra : on s'en rapporte entièrement à lui.

4°. Les témoins de la quatrième espèce, sont ceux qui, sans prévention ni pour, ni contre, et voulant sincèrement s'instruire, ont consacré toute l'attention dont ils étaient susceptibles à l'étude de ce phénomène, *dans un grand nombre de séances*, pour en tirer ensuite des conclusions qu'ils se sont attachés à rendre extrêmement rigoureuses. Or, ceux-là, qui sont en grand nombre, et dont, le plus souvent, il eût été peu décent de révoquer en doute les connaissances ou de contester le caractère compétent, *ont été forcés de reconnaître l'existence du Magnétisme animal comme démontré.*

5°. Je ne parle point ici d'un cinquième groupe de témoins, je veux dire de ceux qui avaient déjà magnétisé eux-mêmes ; mille autres faits leur avaient déjà prouvé *l'existence réelle du Magnétisme animal* tout aussi bien que celui-ci.

Telles sont les principales causes de la divergence d'opinions des différents personnages mis en présence du phénomène dont il s'agit.

Il n'en résultait pas moins de cette dissidence de gens qui tous *avaient vu*, que les antagonistes du Magnétisme, appartenant à la classe la plus prononcée au *purisme anti-magnético-médical*, dans leur ferme résolution de ne rien lire sur cette matière, de n'assister à aucune expérience, et surtout de ne rien faire par eux-mêmes, persistaient à rester retranchés pour ainsi dire dans leur *foi* (à l'occasion d'une science presque toute expérimentale !) et continuaient à tâcher de couvrir de confusion, en s'efforçant de les tourner en ridicule, des hommes jouissant d'autant de considération qu'eux, et qui aimaient assez la science pour avoir le cou-



rage de s'exposer à leurs traits satiriques, uniquement parce qu'ils voulaient apprendre, par eux-mêmes, ce qu'ils croyaient que d'autres semblaient avoir pris la résolution d'ignorer pour toujours.

Que n'a-t-on pas dit de la *simplicité*, de la *niaiserie*, que sais-je...! du docteur Kühnholtz...! Que n'a-t-on pas dit de la *facilité* avec laquelle se laissait entraîner, par son beau-fils, dans la voie du Magnétisme, le doyen des physiologistes de l'Europe, M. Lordat!... Dans combien de circonstances ne les a-t-on pas traités l'un et l'autre (pourra-t-on le croire !) comme M. Dubois (d'Amiens) a traité à une certaine époque, et l'académie royale de médecine, et la commission de cette académie, et le rapporteur de cette commission !

Enfin, le dirai-je encore, au risque de n'être pas cru ? Des confrères charitables (car il en existe) ont craint que mes études de *Magnétisme expérimental* n'eussent pour résultat de me *déconsidérer* aux yeux du public !... Cette crainte émut vivement ma reconnaissance et me toucha jusqu'au fond de l'âme..... Mais le désir de m'instruire, me faisant passer par dessus tout, m'engagea de plus belle à perfectionner ma petite clientèle magnétique, c'est-à-dire, que persistant à faire avec succès ce que j'avais fait jusque-là, je n'en continuai pas moins à *soulager souvent et à guérir quelquefois, par le Magnétisme*, des états morbides que la *médecine ordinaire n'avait pu ni guérir, ni souvent même soulager*.....

Aujourd'hui la cause du Magnétisme a cessé au moins d'être douteuse. Il a suffi d'une seule impulsion, ce semble, pour faire surgir des faits authentiques de partout. Les remparts d'un scepticisme stationnaire, digne peut-être d'un autre nom, sont ouverts dans leurs parties jusque-là les plus inexpugnables, et les partisans du Magnétisme du globe entier pénètrent de toutes parts jusque dans le cœur de la place, au travers de larges brèches, et pour ainsi dire tambour battant et enseignes déployées. Allemands, Hollandais, Belges, Anglais, Français; en un mot, les peuples les plus avancés en civilisation et en science, forcent leurs académies

nationales à rendre hommages à la vérité, ce semblerait presque malgré des répugnances comme concertées et secrètement délibérées et votées, si souvent et si formellement exprimées par ces corps savants.

Il ne faut point se le dissimuler : sur les deux seuls partis que l'académie royale de médecine puisse prendre, par rapport au *Magnétisme animal*, il en est un pour lequel elle doit rigoureusement opter sans tarder davantage. Ou elle se placera en tête du mouvement scientifique qui la pousse et qu'elle ne saurait plus retenir, afin de maintenir sa bonne direction, et l'Histoire de la Science de l'Homme lui conservera, dans ses fastes, un rang analogue à celui qu'elle aura su conquérir dans le domaine intellectuel en progrès, c'est-à-dire, le premier rang ; ou luttant, quelque temps encore, contre les faits les mieux constatés, jusqu'à ce que les académies étrangères l'aient forcée de se rendre à l'évidence, épuisée par un combat si disproportionné, son rôle ne consistera plus qu'à consentir une capitulation peu honorable, qui la présentera, sous ce rapport, dans l'Histoire des Sciences, comme n'ayant marché qu'à la remorque des plus petits états du continent !

Dans mon cours d'Histoire de la Médecine de 1836, publié en 1837, je m'étais déjà aussi fortement prononcé sur l'*existence et la puissance thérapeutique du Magnétisme animal*, que je pourrais le faire aujourd'hui même (1) ; et je n'ai pu que voir avec satisfaction les idées consignées dans cet écrit, confirmées par un bon nombre de journaux, soit littéraires, soit scientifiques, de divers peuples, et surtout par les expériences de M. le docteur Pigeaire, faites d'abord à Montpellier, et aujourd'hui, sous les yeux mêmes de l'académie royale de médecine de Paris, et l'on pourrait presque dire sous ceux de la commission Dubois (d'Amiens), dont M. Cornac était en quelque sorte le représentant.

Dans le feuillet du N<sup>o</sup>. 26 de la *Gazette Médicale de Paris*, de cette année, se trouve un article de 12 colonnes

---

(1) Voyez préface, pages xij, xij et xiv — Septième leçon, page 218.

dont on annonce la suite *au prochain Numéro*, et qui, sous ce titre : *Le Magnétisme Animal en Angleterre*, décrit une série d'expériences faites publiquement par le docteur Elliotson, dans l'hôpital de l'université de Londres, et sur les malades de cet hôpital.

Ces expériences sur le *Magnétisme animal*, toutes du plus haut intérêt, soit sous le rapport de la théorie, soit sous celui de la pratique, ont principalement pour but, comme celles que je fais moi-même *tous les jours depuis deux ans*, « de constater ce que la médecine pourrait en retirer » d'applicable au traitement des maladies (1). »

Elles ont été, comme les miennes, depuis deux ans, faites devant « un nombre considérable de témoins, dont beaucoup » occupent un rang élevé dans les hiérarchies de l'ordre social et en plein jour (2). »

Le docteur Elliotson « n'annonce encore que deux phénomènes magnétiques : le *somnambulisme magnétique* et l'action d'un *homme sur son semblable...* (3), » tandis que j'ai pu consigner, dans mon travail destiné à l'académie, la description de phénomènes magnétiques, opérés à distance, sans voir les malades, et par la *pensée* ou l'*ordre mental seuls*, sans analogues jusqu'à ce jour dans les expériences du docteur anglais, ni dans bien des livres consultés à cette occasion.

Le docteur Elliotson a réfuté cette idée banale et fausse, que l'*imagination* était la cause des phénomènes magnétiques, par des expériences faites sur divers individus pendant qu'ils *dormaient* ou qu'ils *étaient en convulsion* ; et j'ai fait voir, moi, à M. le docteur Cuvier alors à Montpellier, et à M. le professeur Lordat *entr'autres*, un délire des plus caractérisés, accompagné alternativement de roideurs tétaniques ou de convulsions, cédant *toutes les fois que je l'ai voulu au*

---

(1) Gazette Médicale, N<sup>o</sup>. 26, feuilleton (le Magnétisme animal en Angleterre), page 401, première colonne.

(2) Gaz. Méd., art. cité.

(3) Gaz. Méd., art. cité, p. 402.

*somnambulisme magnétique*, qui, dissipé à son tour encore, quand je le voulais, entraînait avec lui le délire ; si bien qu'il ne restait plus alors que l'état de veille normal !.....

Comme le docteur Elliotson, j'ai rendu plus faibles et moins fréquentes des attaques d'épilepsie, et j'ai même guéri un homme épiléptique depuis 15 ans. (Voyez la première note de cette lettre).

Le docteur Elliotson a fait voir que, dans une expérience, les deux demoiselles O'Key s'étaient montrées tellement insensibles, « qu'une bouteille de leyde, fortement électrisée, » ayant été déchargée sur l'une d'elles, elle s'écria : *O ! j'ai vu l'éteincelle !* et ne manifesta avoir éprouvé aucune sensation (1) ; » et parmi les soixante sujets, environ, sur lesquels j'ai exercé mon action magnétique, j'en ai rencontré six, encore à ma disposition dans ce moment, susceptibles d'un degré de sommeil magnétique si intense, qu'ils pourraient tous six subir au besoin une amputation de bras ou de cuisse, par exemple, *sans éprouver la plus légère sensation, pendant leur sommeil, et sans en conserver le moindre souvenir, après leur retour à l'état normal de veille !.....*

Je ne suis nullement étonné que la *Gazette Médicale*, toujours remarquable par son bon esprit et son excellente philosophie, annonce, comme devant bientôt être publiés, *des détails intéressants sur les expériences magnétiques* du docteur Defer, de Metz, qui sont analogues, sur quelques points importants, avec celles que le docteur Elliotson et moi avons faites, ainsi que tant d'autres : la raison toute simple en est que qui que ce soit, n'importe dans quel pays, doit obtenir nécessairement les mêmes effets que nous, s'il magnétise au milieu des mêmes circonstances, c'est à-dire avec le même zèle, la même attention, et surtout avec les études préalables absolument indispensables pour la connaissance suffisante de la matière.

Quant à l'établissement des *lois magnétiques*, je crois

---

(1) Gaz. Méd., art. cité, p. 404 ; 1<sup>re</sup>. colonne.

pouvoir assurer à mon honorable confrère le docteur Elliotson lui-même, que lorsqu'on s'est fortement et long-temps occupé de cette matière, on est facilement à même d'établir des *lois individuelles*, c'est-à-dire des lois concernant la fixité ou la constance de certains modes d'action magnétique, respectivement chez tels ou tels sujets ; mais que la plupart des *lois générales magnétiques déjà existantes* sont sujettes à un très-grand nombre d'exceptions ; et que l'établissement des *lois générales nouvelles* rencontrera toujours les plus grandes difficultés, alors même qu'on aura pris convenablement en considération des faits en très-grand nombre, et d'ailleurs bien constatés et revêtus en outre de tous les caractères de l'authenticité.

Il faut convenir néanmoins, que parmi les faits bien constatés et authentiques eux-mêmes, on en trouvera de temps en temps qui, pour être *des plus rares*, comme celui que fournit M<sup>lle</sup>. Pigeaire, n'en sont pas moins du nombre de ceux qui doivent nécessairement être adoptés par la partie officielle de la science.

Aussi voyons-nous que dans le N<sup>o</sup>. 26 de la *Gazette Médicale*, cité déjà plusieurs fois, M. Jules Guérin s'exprime de la manière suivante :

« M. le docteur Pigeaire est arrivé à Paris avec sa jeune » fille somnambule. *Des expériences préparatoires ont eu » lieu à l'académie ; on les dit de nature à déconcerter les » adversaires systématiques du Magnétisme* (1).

Jusqu'ici, me direz-vous, je n'ai point vu de preuves de ce *désappointement des adversaires systématiques du Magnétisme*. Si vous avez des détails bien précis sur ces *expériences préparatoires faites à l'académie*, vous devriez nous les communiquer ? — A cela je répondrai : *les voici*, en plaçant sous vos yeux l'extrait suivant du *Révéléateur, Journal de Magnétisme Animal*, qui se publie à Bordeaux.

(Ici, M. Kühnholtz reproduit l'article que nous avons donné

---

(1) *Gazette Médicale* (1838), p. 416.

et la lettre que nous avons publiée dans le supplément au N<sup>o</sup>. 9 de notre Journal, pag. 289 et 290, et il poursuit) :

Il n'eût pas été impossible que ce fait singulier ne fût pas de nature à être produit, tout de suite et sans acclimatement préalable, sous une latitude si différente, et surtout en présence d'un membre de la *mémorable commission-Dubois* (d'Amiens). Les *esprits forts* de Paris n'auraient pas manqué de conclure que ce qu'on avait cru voir chez nous, n'était qu'une *jonglerie* ; que la *prétendue somnambule* était une *farceuse*, et que les *bonnes gens* de Montpellier qui avaient signalé ce phénomène comme authentique, n'étaient que des *imbécilles* !... Car tel est le style poli et scientifique de *l'anti-médico Magnétisme* ! Les *esprits sages* de Paris, de Montpellier, et de partout, auraient bien pensé qu'une expérience aussi délicate pouvait réussir à Montpellier et échouer à Paris ; que de l'insuccès d'une expérience, répétée à Paris, on ne pouvait ni ne devait conclure qu'on s'était trompé, quand on avait cru la voir réussir auparavant à Montpellier.... Mais cela aurait toujours produit un mauvais effet ; et les magnétiseurs et le Magnétisme ayant eu réellement tort à Paris, auraient certainement eu tort, *en apparence*, partout !

Heureusement il n'en a point été ainsi : et le fait étant par sa nature du nombre de ceux qui, pour être convenablement appréciés, n'ont absolument besoin que du *seul sens commun*, j'ose espérer que les incrédules de Paris *qui consentiront à en être témoins*, seront disposés à se rendre, autant par *amour-propre* que par *conviction*.

Je l'avouerai cependant, je n'ai par reconnu en M. Cornac toute l'habileté que je croyais trouver chez un expérimentateur de la capitale, d'abord, et puis surtout chez un membre de la commission Dubois (d'Amiens). A la vérité, M. Cornac n'était qu'un *des trois membres volontairement adjoints sur leur demande*.... N'importe, je serais en droit de lui dire :

« Mais pourquoi, M. Cornac, dans une expérience semblable, ayant vous-même le choix du livre, allez-vous donner à lire à la jeune somnambule des poésies aussi connues que

celles de Malherbes ? La somnambule peut savoir tout Malherbes par cœur.... Si M. Pigeaire ou M<sup>me</sup>. Pigeaire (qui pourraient savoir aussi Malherbes par cœur) en avaient lu et soufflé le premier mot d'une strophe, sans que vous vous en fussiez aperçu, la prétendue *somnambule* n'aurait-elle pas pu *réciter, au lieu de lire*, et la strophe commençant par le mot soufflé, et celle qui l'aurait suivie immédiatement ? Cette faute n'est pas encore la seule : la jeune somnambule pouvait très-bien n'être pas *fatiguée* ; et cependant sans *la partie d'écarté* que vous avez faite avec elle, *pour la délasser*, vous n'auriez peut-être pas été *convaincu !....* »

Ne craignons pas d'en convenir : tout expérimentateur de province que nous sommes ici, nous avons eu plus de prudence. J'ai été témoin, douze ou quinze fois, du phénomène extraordinaire que MM. Bousquet, Guéneau de Mussy, Adelon et Cornac ont vu, pour la première fois, le 21 juin dernier ; et toujours le plus incrédule de tous les assistants, qui a fourni le volume à la somnambule, avait eu soin de prendre à cet effet un livre de petit format, traitant des matières qui ne pouvaient qu'être étrangères à un enfant de onze ans, et ce livre n'est *sorti de la poche de l'incrédule, qu'à l'instant où la lecture allait commencer*. C'est dans ces circonstances que chacun de nous a pu remarquer, surtout, l'énoncé de certains mots ou de certaines expressions scientifiques, que la jeune somnambule ne comprenait point ; ce qui donnait souvent lieu à des répétitions précises, mais faites avec le ton de quelqu'un qui craint constamment de s'être trompé ; répétitions qui d'ailleurs n'étaient faites qu'après l'hésitation, l'étude en quelque sorte préparatoire, qu'exige le plus souvent une *énonciation* évidemment *vierge*.

Le 27<sup>e</sup>. numéro de la *Gazette Médicale*, que je reçois à l'instant, contient un article intitulé : « *Le Magnétisme animal et la phrénologie à l'académie de médecine* », attestant de plus en plus le désir qu'a ce journal de voir l'académie aborder franchement la *question*, sinon encore du *Magnétisme, en général*, au moins *des faits magnétiques, considérés individuellement, ou en particulier*.

C'est ainsi qu'à la page 418 elle dit : « Pour constater le fait présenté par M. Pigeaire, il ne faut que *bien voir* et *bien entendre* » ; et qu'elle ajoute à la page 419 : « Or, pour *établir le fait de la vision ou de la non vision, dans le cas particulier de la demoiselle Pigeaire, il ne faut, je le répète, que de bons témoins, ayant toutes les qualités requises pour bien observer.*

» On a parlé (dit encore la *Gazette Médicale*, dans le même article, page 421) *de quelques expériences dites préparatoires, faites en présence d'un grand nombre de savants, desquelles il résultait, dit-on, que le prix Burdin serait très-probablement gagné par M<sup>lle</sup>. Pigeaire.* Mais ces expériences n'ont pas été faites en présence de la *commission officielle de l'académie, elles devront être répétées dans son sein pour avoir force de loi.*

» On nous dit encore (ajoute ce journal), que la commission se proposait *d'imposer à la somnambule des conditions déterminées, sans l'observation et l'accomplissement desquelles toute expérience serait réputée nulle.* Si la commission *prend ce parti (ce que nous ne pouvons croire), elle agirait en sens inverse de sa mission, et au lieu de favoriser la découverte de la vérité, elle l'empêcherait nécessairement ; elle doit observer les faits tels qu'ils se produisent et quels qu'ils soient, et les enregistrer dans toute leur simplicité et pureté. Ils signifieront ensuite ce qu'ils pourront. Mais exiger que le fait se produise de telle manière ou de telle autre, ce serait aller au-delà de ce qu'exigent la saine logique et la bonne observation.* »

En vérité, on a toute les peines du monde à concevoir que des docteurs de la capitale, qui se moquent, dans tant d'occasions, du talent d'observation et de la logique de leurs confrères de provinces, aient eu eux-mêmes assez peu de philosophie pour élever les prétentions despotiques et irrationnelles que la *Gazette Médicale* combat d'une manière si juste dans presque tout le passage qu'on vient de lire. Il n'est, en effet, dans cette citation, qu'une seule phrase que nous ne saurions ou admettre ou rejeter, qu'après quelques réflexions



indispensables pour notifier l'une ou l'autre de ces résolutions, ayant dit que *les expériences préparatoires* n'ont pas été faites devant la *commission officielle de l'académie*, la *Gazette* ajoute qu'elles *devront être répétées dans son sein pour avoir FORCE DE LOI*. Mais ne pourrait-on pas voir se renouveler, dans cette circonstance, ce que l'histoire des temps passés nous apprend avoir été vu dans d'autres ? *L'existence réelle d'un phénomène, l'authenticité de certaines expériences, l'utilité démontrée d'un remède nouveau*, pourraient fort bien être *constatées, formellement niées* ou même *solennellement condamnées par l'académie*, soit parce que, cédant à des préventions défavorables, elle n'aurait pas assez étudié la matière pour la connaître ; soit parce qu'une *minorité, dans ce corps entier*, aurait pu fournir, à l'aide d'une *cabale, une forte majorité, dans la commission* ; mais *l'existence réelle du phénomène, mais l'authenticité des expériences, mais l'utilité du remède nouveau*, une fois bien reconnues, n'en auraient pas moins FORCE DE LOI, sinon pour l'académie, du moins pour la science. Dans le passage en question, l'expression FORCE DE LOI se rapporte seulement aux juges du prix, qui doivent être nécessairement convaincus pour remettre les mille écus à M<sup>lle</sup>. Pigeaire. Quant à la science, elle a acquis, dans les expériences déjà faites hors de l'académie, tout ce qu'elle pouvait acquérir sur cet objet ; le phénomène en lui-même est désormais *immuable* : complètement indépendant de la conviction des commissaires, sous ce rapport, il est désormais tout aussi incapable de rien perdre que de rien acquérir de plus, que les expériences *se répètent, ou ne se répètent point, au sein de l'académie*. Bien plus, s'il doit en résulter un avantage, il est tout pour le corps savant, puisqu'il ne peut manquer d'apprendre ainsi ce qu'il ignorait jusqu'alors, et que peut-être même il aurait, sans cela, toujours ignoré.

Quant aux *nouvelles conditions* qu'on voudrait imposer à M<sup>lle</sup>. Pigeaire, elles seraient très-probablement rejetées comme *inutiles et absurdes*. Ou l'appareil tel qu'il est, est *perméable* ou il *ne l'est pas*. S'il est *perméable*, qu'un accadémicien,

quel qu'il soit, se le laisse appliquer par M. ou M<sup>me</sup>. Pigeaire, et qu'il lise, s'il le peut, comme la somnambule. S'il ne l'est pas, qu'un académicien l'applique lui-même à la somnambule, ou vérifie l'exactitude de son application, et qu'après cela, si la lecture a lieu, que, soit la commission, soit l'académie entière s'en contente.

L'académie ayant à faire à moi, me trouverait immuable dans cette position.

Je crois, Monsieur, en avoir assez dit sur l'existence réelle de ce singulier phénomène.

J'ose espérer que les hommes qui auront un peu de modestie et de saine philosophie, cesseront de s'imaginer qu'ils savent tout; et qu'ils se garderont bien dorénavant de déclarer *impossibles* des phénomènes de *visu* surtout, dont des témoins nombreux et irrécusables pourraient, au besoin, certifier l'authenticité.

Si j'apprenais que cette communication a intéressé quelques-uns de vos nombreux abonnés, je saisirais avec plaisir les occasions qui se présenteraient par la suite, de vous en faire du même genre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

H. KÜHNHOLTZ,

*Professeur-agrégé et bibliothécaire de la faculté de médecine de Montpellier, membre-correspondant de l'académie royale de médecine, etc.*

Montpellier, le 10 juillet 1838.

---

*Lcttre de M. le Docteur PIGEAIRE au Rédacteur du Journal le Commerce.*

Monsieur le Rédacteur,

Votre numéro du 29 juillet renferme un article sur les expériences magnétiques que je suis venu faire à Paris. Dans cet article, qui vous a sans doute été communiqué, il y a autant d'erreurs que de mots. Il a pour titre : M<sup>lle</sup>. *Pigeaire à l'académie de médecine*. D'abord, ma fille n'a jamais été présentée à l'académie. Cinq expériences particulières ont

été faites chez moi. Plus de trente personnes tenant un rang des plus distingués dans les sciences y ont assisté. Parmi ces savants, se trouvent vingt membres de l'académie de médecine : MM. Adelon, Bousquet, Esquirol, Guéneau de Mussy, Orfila, Réveillé-Parise, Ribes, etc. Ces messieurs ont signé les procès-verbaux rédigés par l'un d'eux ; procès-verbaux qui constatent la réalité du phénomène de la vision, les yeux recouverts d'un bandeau complètement opaque.

Aucun des membres de la commission Burdin n'a assisté à ces expériences ; aucun d'eux n'a jamais vu ma jeune fille.

L'article auquel je réponds semble dire que mon enfant, lorsqu'elle a le bandeau sur les yeux, contracte les muscles de la face de manière à pouvoir le décoller ; cela est impossible. En effet, dans la première séance, M. Cornac, membre de l'académie, l'un des assistants, se fit appliquer le bandeau sur les yeux, et le colla à la partie inférieure des régions orbitaires. Il contracta ensuite assez long-temps, fortement et de diverses manières, les muscles de sa figure, et il se vit contraint d'avouer à ses collègues *qu'il ne pouvait pas même distinguer la lumière de l'obscurité* : M. Cornac répéta cette déclaration dans une autre séance. Cependant il vient faire entendre aujourd'hui le contraire à l'académie.

Quant à M. Velpeau, qui a dit avoir vu très-nettement une carte et l'avoir nommée, certes cela ne lui a pas été difficile. M. Velpeau, de l'aveu même de M. Gerdy et des autres assistants, ne s'est en réalité nullement appliqué le bandeau, il l'a tout simplement posé sur ses yeux, sans tampons de coton et sans le coller.

MM. les commissaires ont prétendu que mon appareil était défectueux. En ont-ils vu faire l'application ? Se le sont-ils appliqué, comme les assistants le font à chaque expérience sur eux-mêmes et sur ma fille, et comme je leur proposai de le faire ? Non. C'était cependant leur devoir, et alors ils se seraient facilement convaincus, comme tous ceux qui en ont fait l'épreuve, que cet appareil remplit les conditions de leur programme.

Si j'ai refusé celui qu'ils m'ont proposé, c'est que, sans

mieux remplir ces conditions, il change celles que j'ai déclarées indispensables à la production du phénomène.

Le *jeuae prodige* qui, au dire de l'auteur de l'article, *s'est éteint* le 24 du mois dernier, n'en a pas moins été soumis, le 30 du même mois, à une nouvelle expérience. Celle-ci a réussi comme les précédentes. M. Pelletier, membre de l'académie de médecine, a même fait observer à ceux de ses collègues présents comme lui à la séance, que, par l'attitude de la tête de l'enfant, par la position du livre sur le pupitre placé sur une table, les rayons lumineux qui, de ce livre, arrivent à la figure de l'enfant, tombent presque perpendiculairement sur la partie du bandeau qui recouvre les tampons dont sont matelassés les yeux, et ne pourraient arriver à ces organes, lors même que le bandeau serait décollé. M. Pelletier en a fait sur lui-même l'épreuve après la séance.

Au reste, je renouvelle la proposition que j'ai fait insérer au journal *le Commerce* du 24 juillet dernier. *Trois mille francs* seront versés par moi dans la caisse des pauvres si ma fille ne lit pas avec l'appareil dont je me sers ; et j'ajoute : Trois mille francs seront encore versés par moi dans la caisse des pauvres, si M. Velpeau lit ayant cet appareil appliqué de la même manière sur ses yeux. Si ma fille fait cette lecture, et si M. Velpeau ne peut y réussir, il fera le versement de la même somme à la caisse des pauvres.

La science et l'humanité se trouvent intéressés à ma double proposition.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Signé* PIGEAIRE.

---

*Lettre de M. le Docteur BERNA, au Président de l'Académie de Médecine.*

Monsieur le président,

Les personnes qui s'intéressent à la cause du Magnétisme espéraient que l'arrivée de M. Pigeaire à Paris mettrait enfin un terme aux discussions qui ont lieu au sujet des phénomènes du somnambulisme. Grâce aux dispositions abligeantes de la commission, la question a été déplacée ; on n'a pas

voulu assister à une seule expérience, et il a suffi de l'inspection du bandeau de M<sup>lle</sup>. Pigeaire pour autoriser les suppositions les plus offensantes et faire rompre toute relation avec ce médecin.

Il est cependant notoire que plusieurs séances particulières ont eu lieu chez M. Pigeaire, en présence de MM. Adelon Arago, Bousquet, Cloquet (Jules), Cornac, Delens, Dupré, Donné, Esquirol, Gerdy, Guéneau de Mussy, Nicolle, Orfila, Pelletier, Peiss, Réveillé-Parise, Ribes, Roche, Roger fils, Sernin, Vallette, Velpeau, Villenave, etc., etc., et que les cinq sixièmes d'entr'eux, après avoir tout examiné avec l'attention la plus scrupuleuse, ont été convaincus de la loyauté de M. Pigeaire et de la réalité de la vision somnambulique. Si donc la commission avait commencé par *constater le fait*, au lieu de vouloir changer les conditions dans lesquelles il se produit, il est permis de croire que tous les doutes seraient levés ; car de quoi s'agit-il ? De voir si l'appareil est opaque, s'il est bien appliqué, et si M<sup>lle</sup>. Pigeaire lit et joue aux cartes.

Jusqu'à présent le public n'a d'autres garanties de l'insuffisance du bandeau, que les assertions *purement gratuites* de MM. les commissaires, appuyés de MM. Cornac, Gerdy et Velpeau.

Les partisans du Magnétisme, confiants dans le témoignage des savants cités plus haut, pensent qu'il faut autre chose pour infirmer un fait tant de fois reproduit depuis deux ans. En conséquence, je viens, en leur nom et au mien, faire à MM. les commissaires la proposition suivante, corollaire tout naturel de celle de M. Burdin.

*Cinquante mille francs* sont offerts à celui d'entr'eux, y compris MM. Bouillaud, Cornac, Gerdy et Velpeau, qui lira et jouera aux cartes avec l'appareil de M<sup>lle</sup>. Pigeaire. Dans le cas où M. Dubois (d'Amiens) et son honorable collègue M. Bouillaud, donneraient la preuve qu'on voit à *merveille* avec cet appareil, il sera ajouté *ving mille francs* de plus à la somme proposée en récompense de leur savoir-faire. (Soixante-dix mille francs).

Si MM. les académiciens dédaignent cette modeste offrande,

ils peuvent la verser dans la caisse des pauvres, ou bien encore en consacrer la rente pour un prix annuel en faveur de tous les beaux esprits qui réduiront le Magnétisme aux dimensions de la quadrature du cercle, du mouvement perpétuel, et autres niaiseries semblables.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BERNA, D.-M.,  
Rue de la Chaussée-d'Antin, 28.

*P. S.* Je déposerai, au commencement de la séance d'épreuve, la liste et les engagements des souscripteurs; ceux-ci ne voulant pas, sans nécessité, s'exposer aux qualifications injurieuses que certains membres de l'académie ne cessent de leur prodiguer.

(Extrait du journal *le Commerce*).

---

## FAITS.

---

### LE MAGNÉTISME EN DILIGENCE.

*A M. le Rédacteur du COURRIER DE BORDEAUX.*

Mirande (Gers), le 14 juillet 1838.

Monsieur,

M. le docteur Astrié, médecin inspecteur des eaux minérales d'Ax, vient de publier une nouvelle brochure ayant pour titre : *les trois médecines*. Fort de raisonnement et brillant de style, cet écrit contient les phrases suivantes :

« Le Magnétisme est méconnu et s'ignore lui-même. J'avoue, d'après ce que j'en ai observé, qu'il m'est impossible de n'y pas voir une grande espérance.

» Décidément, je vais scandaliser certains esprits forts; mais les hommes graves et à front large sont d'accord pour convenir que les corps savants mêmes, quoique juges compétents dans les matières soumises à leur examen, ont leurs préjugés dont la société ne doit pas être dupe. Ils se souviennent que jadis quelques membres de l'académie des sciences repoussèrent la découverte de Mesmer, et que plus tard l'académie royale de médecine a réformé le jugement de l'académie des sciences. Rappelons-nous que l'alchimie de Paracelse, qu'on appela le plus fou des médecins et le plus médecin des fous, est devenue la chimie des Fourcroy, des Lavoisier, des Chaptal, des Berzélius, des Thénard, etc., et que l'astrologie des Arabes est aujourd'hui la sublime science des Képler, des Newton, des Laplace, des Arago,

etc. Toute science est faible à son berceau... On disait un jour devant Franklin, à propos des aérostats : A quoi bon cela ?—Et à quoi bon, je vous prie, répliqua ce sage, l'enfant qui vient de naître ? »

Ainsi s'exprime cependant un médecin du premier mérite, un savant physiologiste, un homme de bonne foi, un de ces rigoureux observateurs que les partisans du Magnétisme appellent de tous leurs vœux, et qu'il accueillent toujours par les plus vives acclamations, alors même qu'ils repoussent formellement les Bouillaud, les Dubois d'Amiens, et autres antagonistes furibonds de nos doctrines.

Nous apprenons, néanmoins, que malgré l'inconcevable et mensonger rapport qu'a rédigé *seul* M. Dubois d'Amiens, sur les expériences de M. le docteur Berna, cet ennemi déclaré du Magnétisme ne s'est pas récusé, et qu'il fait encore partie de la nouvelle commission chargée de vérifier l'exactitude des faits avancés par M. le docteur Pigeaire sur les rares facultés magnétiques de sa propre fille..... Il serait difficile, ou mieux encore, peu courtois, de qualifier cette persistance du docte médecin à vouloir, bon gré malgré, à toute force et contre tout droit, justice et équité, faire partie d'une commission dans laquelle il serait, de rechef, juge et partie sur une question déjà soumise à son investigation, déjà par lui jugée avec partialité, déjà enfin par lui condamnée sans bonne foi, ainsi que le prouvent la réfutation victorieuse de son rapport Berna, par son savant collègue l'honorable et honoré docteur Husson; ainsi que l'établit en dernière analyse le mémoire justificatif et circonstancié que vient de publier, pour sa défense, M. le docteur Berna, victime momentanée de la vindicte de M. Dubois d'Amiens.

Et nous aussi, Monsieur le Rédacteur, nous le disons à vous, qui comprenez si bien notre langage, à vous qui, mieux que tout autre, savez apprécier la vérité, nous vous le disons : oui, comme M. le docteur Pigeaire, nous avons adhéré à l'invitation de M. le docteur Burdiu, dont nous savons depuis long-temps respecter et les talents distingués et l'extrême délicatesse. Mais dans la lettre que nous avons eu l'honneur d'adresser à ce sujet à M. le docteur Parizet, secrétaire de l'académie royale de médecine, et si impartial sur la question du Magnétisme, nous avons dû aussi faire nos conditions et stipuler formellement que nous ne voulions, sous aucun prétexte, expérimenter devant une commission dans laquelle figureraient soit M. Bouillaud, soit M. Dubois d'Amiens, le premier à raison de ses écrits virulents contre le Magnétisme et de ses invectives contre les magnétiseurs, et le second à cause de la révoltante partialité de

son rapport Berna ; et nous plaignons sincèrement M. le docteur Pigeaire de l'avoir pour juge.

Mais nous n'avons pas eu d'autres motifs en récusant ces deux habiles médecins , pour lesquels le Maguétisme est un sujet irritant et de pur amour-propre : car il ne saurait entrer dans l'idée de qui que ce soit de contester les hautes connaissances et le savoir de ces deux médecins , sur lesquels il est triplement fâcheux que le seul mot Magnétisme produise tous les effets de la tête de Méduse.

Cependant , ce ne sera pas un sujet seulement que nous soumettrons aux investigations d'une commission académique impartiale ; ce seront plusieurs sujets à la fois , ainsi que nous l'avons écrit à M. le docteur Parizet. Car nous sommes riches dans notre département du sud-ouest de la France.

Voici , Monsieur le Rédacteur , un fait bien récent et qui vient à l'appui de mon assertion.

Le dimanche , 1<sup>er</sup>. juillet courant , je suis parti de Bordeaux par un temps orageux , et à 6 heures du matin , me dirigeant vers les Pyrénées , dans les berlines du Commerce , entreprise Daroles , de Condom. L'intérieur de la diligence était occupé par M. Mongorgé , négociant de Bordeaux ; M. Dubourdiou , négociant au Pont-de-Bordes ; M<sup>lle</sup>. de Sabran ; M<sup>lle</sup>. Rigades , élève de St.-Denis , rentrant à 18 ans dans le sein de sa famille ; M<sup>lle</sup>. E... P... , dont il faut taire le nom , et moi sixième. Le coupé était plein : M. de S.-Cyr , un avocat de Paris , et une dame également de Paris ; la diligence portait enfin 14 voyageurs , et le sieur Vignes , conducteur.

Nous étions à peine à une lieue de Bordeaux , au bois de Barret , lorsque M<sup>lle</sup>. E... P... se plaignit d'un violent mal de tête. C'est l'avant-coureur d'une attaque de nerfs , nous dit elle , et M<sup>lle</sup>. Rigades , sa jeune amie , qu'elle avait été chercher à St.-Denis , nous déclara alors qu'en effet M<sup>lle</sup>. E... P... avait eu une violente attaque de nerfs dans la diligence de l'entreprise des messageries royales , et deux jours avant , entre Tours et Poitiers. M<sup>lle</sup>. E... P... ajouta alors qu'en effet , depuis plus de dix ans , elle avait de singulières et fréquentes attaques , auxquelles cependant ses médecins ne comprenaient rien ; je conserve ses expressions. Dès-lors , me rappelant que M. le docteur Orfila , en défendant le Magnétisme devant l'académie de médecine , avait dit : *Si le Magnétisme agit sur l'imagination , faisons de la médecine d'imagination* , je dis d'un ton grave à la personne qui souffrait : Mademoiselle , *si vous avez une attaque de nerfs* , je l'arrêterai.—Je lui parlai du Magnétisme ; elle ne le connaissait pas , et les autres témoins , de leur propre aveu ,



étaient incroyables renforcés. Ils sont bien loin de l'être aujourd'hui, et je les appelle tous en témoignage : d'après leur volonté je les ai nommés.

Nous venions de relayer au Bouscaut, lorsque je m'aperçus que M<sup>lle</sup>. E... P... éprouvait des crispations nerveuses dans tous les membres ; elle se tordait les mains avec force, et le sang paraissait se porter avec rapidité vers la tête ; je l'observais encore, avant de chercher à la soulager, lorsqu'après un léger cri, elle se renversa rapidement en arrière ; à des mouvements nerveux violents, succéda tout-à-coup une rigidité extraordinaire des membres. Ce fut alors seulement, qu'étant placé vis-à-vis d'elle dans un des coins de la voiture, je la pris par les deux poignets, mettant en jeu toute ma volonté, toutes les ressources de l'action magnétique. L'espace d'une minute était à peine écoulé, que M<sup>lle</sup>. E... P... était complètement calme, la flexion des membres était rétablie ; en un mot, à une violente attaque de nerfs mêlée de catalepsie, avait spontanément succédé le calme profond du sommeil magnétique. Rien ne saurait surpasser l'étonnement des témoins. Ce ne fut qu'en arrivant à Castres, que j'essayai de savoir s'il y avait somnambulisme ; jusque-là, je m'étais borné à faire des passes à grands courants, afin de répandre et répartir également le fluide magnétique dans tout l'organisme et de rétablir l'harmonie troublée, évitant surtout de charger la tête, puisque le teint et les traits de la malade ne présentaient rien d'anormal. Son pouls donnait alors 88 pulsations par minute, ce qui fut vérifié par M. Montgorgé.

Je ne fus nullement étonné lorsqu'à ma première question la somnambule répondit, avec un changement de voix notable, qu'elle était bien, parfaitement bien, et qu'il fallait la laisser dormir, parce que cela la guérirait. La diligence avait donc acquis la vertu des parvis du temple d'Epidaure ? Rien ne saurait dépeindre l'étonnement de mes compagnons de voyage ; les secousses, les soubresauts que faisait éprouver la voiture roulant sur un détestable pavé, ne dérangent en rien le paisible sommeil de M<sup>lle</sup>. E... P... ; mais parfaitement isolée, sans que j'eusse cherché à provoquer ou produire cette forme, personne ne pouvait la toucher, et elle avait le plus grand soin d'interposer le pan de mon manteau, qui était sur mes genoux, entre elle et sa voisine M<sup>lle</sup>. de Sabran.

Arrivés au relai de Castres, la somnambule refusa obstinément d'être réveillée, en me répondant, avec raison, qu'il valait mieux pour elle se trouver dans l'état où elle était, que de passer cinq ou six heures en convulsions. Tous les voyageurs s'empressèrent de venir vérifier par eux-mêmes un

phénomène que la plupart voyaient pour la première fois.

Au relais de Barsac, M<sup>lle</sup>. E... P... s'obstina pareillement à ne pas être réveillée, et pour parvenir plus aisément à ce but, j'eus la pensée de lui faire entendre le son de la cloche qui appelait les fidèles à l'église pour assister à l'office divin ; je lui rappelai qu'en partant de Bordeaux elle avait un vif regret de n'avoir pu entendre la messe avant son départ. Ce fut alors que se présenta le phénomène qu'une commission de l'académie de médecine esi aujourd'hui appelée à vérifier chez chez M<sup>lle</sup>. Pigeaire. La somnambule me répondit, même assez brusquement, qu'elle n'avait pas besoin d'être réveillée pour assister à la messe, et qu'elle allait la lire. Les paupières de M<sup>lle</sup>. E... P... étaient bien parfaitement closes, le globe de l'œil entièrement convulsé, ce que chacun pouvait aisément vérifier, et de plus je plaçai un mouchoir sur les organes habituels de la vue. J'attendais, enfin, lorsque la somnambule, fouillant dans un panier de latanier, qui était près d'elle, en retira un livre de prières qu'elle ouvrit en le portant avec rapidité sur la région épigastrique ; elle le feuilleta et me le remit en disant : *la messe n'y est pas*. En effet, c'était l'imitation de N. S. J. C., petit format. Elle revint immédiatement à la charge et retira du panier un paroissien romain. Elle le présenta également devant l'épigastre en l'ouvrant, et le retourna de suite, parce qu'elle l'avait ouvert au rebours. Bientôt, elle tourna vivement les feuillets afin de chercher l'évangile, l'épître et la préface du jour, ce qui fut vérifié sur le champ, et elle ne s'était pas trompée. Dès ce moment, elle demeura plongée dans une sorte d'extase, priant avec ferveur et à voix basse, après avoir exigé que je ne m'occupasse que d'elle et de la messe qu'elle allait lire. Et si, comme je n'en doute pas, elle pouvait lire ma pensée, elle devait jouir de mon obéissance et de l'enthousiasme des témoins..... Ses prières terminées, l'extase prit fin ; elle replia son livre et le remit dans le panier, où elle prit des gâteaux qu'elle se mit à manger, après en avoir distribué à chacun sans toucher personne.

On objectera, qu'à trente ans, M<sup>lle</sup>. E... P... pouvait savoir la messe par cœur, et je le crois même ; mais c'est une objection spécieuse seulement, car elle ne pouvait savoir ainsi le propre du temps, puisqu'elle le disait comme un enfant qui ne sait pas bien lire, se trompant même quelquefois, mais alors elle me donnait le livre sans l'élever jamais au-dessus de l'épigastre. Souvent, comme plusieurs autres de mes somnambules, elle parcourait les pages avec les bouts des doigts, mais elle a constamment déclaré qu'elle voyait par *la bouche de l'estomac*, ce sont ses propres expressions.

Il est inutile de rapporter ici les nombreuses expériences que je fis, conjointement avec MM. Montgorgé et Dubourdieu, pour constater la transposition du sens de la vue et la complète nullité de l'organe habituel de la vision chez la somnambule cataleptique qui était magnétisée pour la première fois. Je ne fais point ici un cours de magnétisme ; je rapporte seulement un fait très-remarquable constaté par un grand nombre de témoins, puisque tous les voyageurs voulurent juger eux-mêmes.

Arrivés au relai de Langon, mêmes sollicitations de la part de la somnambule pour n'être pas réveillée ; même affluence de curieux autour de la voiture. Mais M<sup>lle</sup>. E... P... me dit alors, que je pourrais la réveiller à l'endroit où la diligence devait s'arrêter ; à *la dinée*, ajouta-t-elle. En conséquence, un moment avant d'arriver à Bazas, je commençai à la dégager, en soutirant le fluide de l'épigastre ; mais bientôt elle interrompit mon action, en disant « encore sept minutes, » et elle éleva sept doigts en l'air. MM. Mongorgé, Dubourdieu et M<sup>lle</sup>. de Sabran prirent leurs montres, et à mesure qu'une minute était écoulée la somnambule abaissait un de ses doigts ; la seule montre de M<sup>lle</sup>. de Sabran variait, et au moment même où la somnambule abaissait le septième doigt, la diligence s'arrêtait à la porte de l'auberge de Bazas.... Quelle est étonnante cette juste appréciation du temps !.... Deux ou trois passes transversales sur les yeux et la poitrine suffirent pour réveiller M<sup>lle</sup>. E.... P.... et la rendre à son état normal. Parfaitement éveillée, elle se croyait encore au Bouscaut, pendant qu'elle en était à onze grandes lieues ; elle ne se souvenait de rien, ne se rappelait absolument rien, pas même des signes précurseurs de son attaque.

Tel est, Monsieur le Rédacteur, le récit aussi bref que possible, d'une singulière séance de Magnétisme à laquelle mes compagnons de voyage et moi étions bien loin de nous attendre, à coup sûr ; et j'ajouterai que depuis 15 jours notre somnambule improvisée n'a pas eu une seule attaque de nerfs, ni de catalepsie, et il n'est jamais arrivé qu'elle ait eu ainsi autant de repos. Au reste, toutes les stations des berlines du Commerce, sur la route de Bordeaux à Tarbes, retentissent des phénomènes que je viens de rapporter. Peu m'importe qu'on veuille les nier, puisque je les reproduirai sans cesse, toutes conditions voulues étant remplies.

Et afin de ne point passer pour fanatique, ou mieux encore, pour absurde, j'aurai de nouveau recours à la *Revue de Toulouse*, première livraison 1838, et je dirai, avec le doc-

teur Astrié, à nos antagonistes médecins, en conservant sa divine épigraphe :

*Non veni solvere legem, sed adimplere.*

(Evangile).

« L'homme absurde est celui qui ne change jamais, surtout à une époque de rénovation générale. Les immobiles, les indifférents, me semblent atteints d'une sorte d'athéisme médical.

» Comme tous les faits humains, la médecine est progressive. Se refuser au progrès, ce n'est pas empêcher le siècle et la science de marcher, car agir et marcher c'est la loi des choses, c'est la loi de Dieu ; mais il faut marcher sans tourner le dos au passé. Au surplus, il est bon que toute pensée novatrice rencontre des obstacles : *on ne s'appuie que sur ce qui résiste.*

» La médecine est à la fois *une industrie, un art et une science* ; en d'autres termes, elle est *allopathisme, homœopathisme et sympathisme*, qui représentent le contraire, le semblable et l'harmonieux, **RÉSULTAT DU MAGNÉTISME.** »

Le Comte de BEAUMONT, BRIVASAC.

(Extrait du *Courrier de Bordeaux*).

---

## ANNONCE.

Nos abonnés trouveront, au bureau du Journal, le portrait lithographié de MESMER par M. PÉTRAUD, fait sur une gravure exécutée d'après nature.

Sur papier blanc..... 2 fr.

Sur papier de Chine..... 3 fr.

(Affranchir).

---

*Le Rédacteur-Gérant,*

**RICARD.**

---

**BORDEAUX,**  
DE L'IMPRIMERIE DE SUWERINCK,  
Rue Marchande, n<sup>o</sup>. 6.

LE  
**RÉVÉLATEUR,**  
JOURNAL  
DE MAGNÉTISME ANIMAL,

PUBLIÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS.

---

**COURS.**

---

**NEUVIÈME LEÇON.**

MESMER magnétisait de diverses manières ; mais la magnétisation à laquelle il soumettait le plus grand nombre des malades, et qu'il employait le plus fréquemment, était la magnétisation par le baquet. Décrivons d'abord l'appareil, nous dirons ensuite comment on en faisait l'application :

Une cuve, haute de deux pieds environ, ayant 6 pieds de circonférence, était recouverte d'un couvercle à deux battants, percé de trous, par lesquels passaient des tiges recourbées et mobiles qui s'élançaient de dedans en dehors du baquet. Au fond de la cuve se trouvait une certaine quantité de verre pilé, de limaille de fer et de manganèse, pardessus ces matières, on plaçait des bouteilles pleines d'eau, de façon que

celles de la première rangée avait le cul tourné vers la conférence, tandis que celles de la seconde, l'avaient tourné vers le centre. C'est-à-dire qu'elles étaient placées en sens inverse ; et l'on disposait ainsi toutes celles qui étaient superposées. Après cela, on remplissait d'eau les vides qui existaient encore. Chacune des choses qui composait l'appareil, était d'abord magnétisée ; puis l'on magnétisait encore fortement le tout ensemble. Alors le baquet était *chargé*.

Cet appareil était placé au milieu d'une salle. Les malades venaient se ranger autour, et chacun s'appliquait, sur la partie centrale de l'affection qu'il avait, une des tiges du baquet ; de plus, on leur faisait faire la chaîne, en se prenant par les mains, et le magnétiseur, muni d'une baguette de fer, au moyen de laquelle il dirigeait le fluide plus particulièrement sur tel ou tel organe de chaque malade, se promenait autour d'eux. Mesmer aidait encore son action par les moyens de la musique ; car, suivant lui, le Magnétisme se propageait par le son.

L'abbé Faria, disciple de Mesmer, employa des procédés différents de ceux de son maître : il faisait placer le malade, assis, devant lui, l'engageait à fermer les yeux et à se recueillir. Alors il se concentrait assez long-temps, et quand son imagination était fortement montée, il prononçait, d'une voix haute et impérative, le mot : *Dormez*. Si la première épreuve ne réussissait pas, il la répétait une ou deux fois, et s'il y avait nullité d'action, il déclarait le malade incapable d'être endormi.

M. le marquis de Puységur, dont la devise magnétique était : *croire et vouloir*, publia, pour les sociétés qui s'occupaient de répandre, sous sa direction, le Magnétisme animal, une instruction partique dont voici un extrait :

« Considérez-vous, disait-il, comme un aimant dont vos bras et surtout vos mains sont les deux pôles ; touchez ensuite un malade, en lui posant une main sur le dos, et l'autre en opposition sur l'estomac ; figurez-vous ensuite qu'un fluide magnétique tend à circuler d'une main à l'autre en traversant le corps du malade.

» Vous pouvez varier cette position, en portant une main sur la tête et l'autre sur l'estomac, continuant toujours à avoir la même intention, la même volonté de faire du bien. La circulation d'une main à l'autre continuera ; la tête et l'estomac étant les parties du corps où il aboutit le plus de nerfs, ce sont les deux endroits où il faut porter le plus d'action.

» Le frottement n'est nullement nécessaire, il suffit de toucher avec attention, en cherchant à reconnaître une impression de chaleur dans le creux des mains, etc.

» Tous les effets magnétiques sont également salutaires ; un des plus satisfaisants est le somnambulisme : mais il n'est pas le plus fréquent ; et les malades, sans entrer dans cet état, peuvent également guérir.

» On ne doit pas toujours avoir la volonté de produire le somnambulisme, car le désir de produire un effet quelconque est presque toujours une raison pour n'en produire aucun. Un magnétiseur doit aveuglément s'en reposer sur la nature du soin de régler et de diriger les effets de son action magnétique, etc., etc.

» Vous reconnaîtrez que votre malade est dans l'état magnétique, lorsque vous le verrez sensible, de loin, à votre action, en présentant le pouce devant le creux de l'estomac.

» Un malade en crise ne doit répondre qu'à son magnétiseur, et ne doit pas souffrir qu'un autre le touche.

» L'état somnambulique exige les plus grandes précautions ; il faut considérer l'homme en état magnétique comme l'être le plus intéressant qui existe par rapport à son magnétiseur ; c'est la confiance qu'il a en vous, qui l'a mis dans le cas de vous en rendre maître : ce n'est que pour son bien seul, que vous pouvez jouir de votre pouvoir ; le tromper dans cet état, vouloir abuser de sa confiance, c'est faire une action malhonnête, c'est enfin agir en sens contraire à celui de son bien ; d'où doit s'ensuivre par conséquent un effet contraire à celui que l'on a produit sur lui.

» Il ne faut pas l'accabler de questions ; il faut lui laisser prendre connaissance de son état.

» C'est par un acte de votre volonté que vous l'avez endormi, c'est par un acte de votre volonté que vous le réveillerez.

» Il peut arriver quelquefois qu'un malade prenne de tremblements, ou de légers mouvements convulsifs; dans ce cas, il faut tout de suite cesser sa première action, pour ne plus s'occuper que de calmer ses souffrances, etc.»

M. de Puysségur dit plus loin : « Vous ne devez pas contrarier votre somnambule ; il faut le consulter sur les heures où il veut être magnétisé, sur le temps qu'il veut rester en crise, sur les médicaments dont il a besoin, et suivre à la lettre ses indications, sans y jamais manquer d'une minute.

» Quelqu'éloignée que soit l'ordonnance d'un somnambule des idées que l'on peut avoir prises en médecine, sa sensation est plus sûre que toutes les données résultantes de l'observation : la nature s'exprime, pour ainsi dire, par sa bouche ; c'est un instinct lucide qui lui dicte ses demandes ; n'y point obéir à la lettre, serait manquer le but qu'on se propose, qui est de le guérir.»

M. Deleuze, dont les ouvrages, justement estimés, ont tant fait pour le Magnétisme, enseigne, dans son *instruction pratique*, ce qui suit :

Les procédés dont nous allons parler, ne sont point également employés par tous les magnétiseurs. Plusieurs d'entr'eux en ont qui leur sont particuliers, et, quelques méthodes qu'ils suivent, les résultats sont à peu près les mêmes. D'ailleurs les procédés doivent être diversifiés selon les circonstances : on est souvent déterminé dans le choix, non seulement par le genre de maladie, mais par la commodité, par les convenances, et même par le soin d'éviter ce qui pourrait sembler extraordinaire. Ce que je vais dire, est donc inutile aux personnes qui ont acquis l'habitude de magnétiser. Qu'elles continuent de suivre la méthode qui leur a constamment réussi à soulager ou guérir des malades. J'écris pour ceux qui, ne sachant encore rien, seraient embarrassés pour exercer une faculté dont l'existence n'est pas un doute pour eux, et je vais leur enseigner la manière de ma-



gnétiser que j'ai adoptée d'après les instructions que j'ai reçues, et d'après les observations que j'ai recueillies ou que j'ai faites moi-même pendant trente-cinq ans.

» Lorsqu'un malade desire que vous essayez de le guérir par le Magnétisme, et que sa famille et son médecin n'y mettent aucune opposition ; lorsque vous sentez le desir de secourir ses vœux, et que vous êtes bien résolu de continuer le traitement autant qu'il sera nécessaire, fixez avec lui l'heure des séances ; faites-lui promettre d'être exact, de ne pas se borner à un essai de quelques jours, de se conformer à vos conseils pour son régime, de ne parler du parti qu'il a pris qu'aux personnes qui doivent naturellement en être informées.

» Une fois que vous serez ainsi d'accord, et bien convenus de traiter grayement la chose, éloignez du malade toutes les personnes qui pourraient vous gêner ; ne gardez auprès de vous que les témoins nécessaires (un seul s'il se peut), demandez-leur de ne s'occuper nullement des procédés que vous employez et des effets qui en sont la suite, mais de s'unir d'intention avec vous pour faire du bien au malade : arrangez-vous de manière à n'avoir ni trop chaud, ni trop froid à ce que rien ne gêne la liberté de vos mouvements, et prenez des précautions pour n'être pas interrompu pendant la séance.

» Faites ensuite asseoir votre malade le plus commodément possible, et placez-vous vis-à-vis de lui, sur un siège un peu plus élevé, et de manière que ses genoux soient entre les vôtres et que vos pieds soient à côté des siens. Demandez-lui d'abord de s'abandonner, de ne penser à rien, de ne pas se distraire pour examiner les effets qu'il éprouvera, d'écarter toute crainte, de se livrer à l'espérance, et de ne pas s'inquiéter ou se décourager si l'action du Magnétisme produit chez lui des douleurs momentanées.

» Après vous être recueilli, prenez ses pouces entre vos deux doigts, de manière que l'intérieur de vos pouces touche l'intérieur des siens, et fixez vos yeux sur lui. Vous resterez de deux à cinq minutes dans cette situation, ou jusqu'à ce

que vous sentiez qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses pouces et les vôtres : cela fait vous retirerez vos mains, en les écartant à droite et à gauche, et les tournant de manière que leur surface intérieure soit en dehors, et vous les élevez jusqu'à la hauteur de la tête ; alors vous les poserez sur les deux épaules, vous les y laisserez environ une minute, et vous les ramènerez le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts, en touchant légèrement. Vous recommencerez cette *passé* cinq ou six fois, toujours en détournant vos mains et les éloignant un peu du corps pour remonter ; vous placerez ensuite vos mains au-dessus de la tête, vous les y tiendrez un moment, et vous les descendrez en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces, jusqu'au creux de l'estomac : là, vous vous arrêterez encore environ deux minutes, en posant les pouces sur le creux de l'estomac, et les autres doigts au-dessous des côtes. Puis vous descendrez lentement le long du corps jusqu'aux genoux, ou mieux, et si vous le pouvez sans vous déranger, jusqu'au bout des pieds. Vous répétez les mêmes procédés pendant la plus grande partie de la séance. Vous vous rapprocherez aussi quelquefois du malade de manière à poser vos mains derrière ses épaules pour les descendre lentement le long de l'épine du dos, et de là sur les hanches et le long des cuisses jusqu'aux genoux ou jusqu'aux pieds. Après les premières passes, vous pouvez vous dispenser de poser les mains sur la tête, et faire les passes suivantes sur les bras en commençant aux épaules, et sur le corps en commençant à l'estomac.

» Lorsque vous voudrez terminer la séance, vous aurez soin d'attirer vers l'extrémité des mains et vers l'extrémité des pieds, en prolongeant vos passes au-delà de ces extrémités, et secouant vos doigts à chaque fois. Enfin, vous ferez devant le visage, et même devant la poitrine, quelques passes en travers, à la distance de trois ou quatre pouces. Ces passes se font en présentant les deux mains rapprochées et en les écartant brusquement l'une de l'autre, comme pour enlever la surabondance de fluide dont le malade pourrait être chargé. Vous voyez qu'il est essentiel de ma-

gnétiser toujours en descendant de la tête aux extrémités, et jamais en remontant des extrémités à la tête. Les passes qu'on fait en descendant sont magnétiques, c'est-à-dire, qu'elles sont accompagnées de l'intention de magnétiser. Les mouvements qu'on fait en remontant ne le sont pas. Plusieurs magnétiseurs secouent légèrement leurs doigts après chaque passe. Ce procédé, qui n'est jamais nuisible, est avantageux dans certains cas, et, par cette raison, il est bon d'en prendre l'habitude.

» Quoique vers la fin de la séance on ait eu soin d'étendre le fluide sur toute la surface du corps, il est à propos de faire en finissant quelques passes sur les jambes, depuis le genou jusqu'au bout des pieds. Ces passes dégagent la tête. Pour les faire plus commodément, on se place à genoux devant la personne qu'on magnétise.

» Je crois devoir distinguer les passes qu'on fait sans toucher, de celles qu'on fait en touchant, non-seulement avec le bout des doigts, mais avec toute l'étendue de la main, et en employant une légère pression. Je donne à ces dernières le nom de *frictions magnétiques* : on en fait souvent usage pour mieux agir sur les bras, sur les jambes, et derrière le dos tout le long de la colonne vertébrale.

» Cette manière de magnétiser par des passes longitudinales, en dirigeant le fluide de la tête aux extrémités, sans se fixer sur aucune partie de préférence aux autres, se nomme *magnétiser à grands courants*. Elle convient plus ou moins dans tous les cas, et il faut l'employer dans les premières séances, lorsqu'on n'a pas de raison d'en choisir une autre. Le fluide est ainsi distribué dans tous les organes, et il s'accumule de lui-même dans ceux qui en ont besoin. Aux passes faites à une petite distance, on en joint, avant de finir, quelques-unes à la distance de deux à trois pieds. Elles produisent ordinairement du calme, de la fraîcheur et un bien-être sensible.

» Il est enfin un procédé par lequel il est très-avantageux de terminer la séance. Il consiste à se placer à côté du malade qui se tient debout, et à faire, à un pied de distance,

avec les deux mains, dont l'une est devant le corps et l'autre derrière le dos, sept ou huit passes en commençant au-dessus de la tête, et descendant jusqu'au plancher, le long duquel on écarte les mains. Ce procédé dégage la tête, rétablit l'équilibre et donne des forces.

..... Pour faire des passes, il ne faut jamais employer aucune force musculaire autre que celle qui est indispensable pour soutenir la main et l'empêcher de tomber. On doit mettre de l'aisance dans ses mouvements, et ne pas les faire trop rapides. Une passe de la tête aux pieds peut durer environ une demi-minute. Les doigts de la main doivent être un peu écartés les uns des autres, et légèrement courbés; de manière que le bout des doigts soit dirigé vers celui qu'on magnétise ». etc., etc.

Les magnétiseurs spiritualistes suivent encore des procédés différents, qui consistent en certains gestes faits à distance, pendant lesquels ils prient pour la guérison du malade. Ceux de la société exégetique de Stockholm emploient certaines pratiques mystiques en lesquelles ils ont une confiance sans bornes.

M. le comte de Beaumont-Brivazac magnétise en appuyant une main sur le front et l'autre sur l'estomac du sujet, et en faisant des passes assez rapides devant les yeux du malade.

## VOMISSEMENTS ET ATTAQUES DE NERFS

*Guéris par le Magnétisme.*

M<sup>lle</sup>..., de Bordeaux, avait, depuis six mois, des vomissements et des attaques de nerfs qui revenaient tous les trois ou quatre jours; les divers traitements faits par elle pour améliorer son état avaient été sans résultat.

Ayant entendu parler de l'emploi du Magnétisme dans quelques cas semblables, elle voulut en essayer, et me fit

demander par son père si je voulais être son magnétiseur. J'acceptai.

Le lendemain 10 juillet 1836, nous commençâmes le traitement. Les premières passes développèrent une très-forte crise nerveuse; les personnes présentes se préparaient à employer la force pour contenir M<sup>lle</sup>.... lorsque je les priai de me laisser calmer la crise; quelques passes calmantes suffirent pour faire cesser cet état, et la malade, en ouvrant les yeux, partit d'un grand éclat de rire. Elle me dit que lorsqu'elle avait ses attaques de nerfs, elle conservait toute la journée une grande lassitude dans les articulations, mais qu'au sortir de celle que je venais de faire naître et que j'avais arrêtée, elle ne ressentait pas cette fatigue habituelle.

Pendant les trois jours qui suivirent, les effets ayant été les mêmes, je consultai une excellente somnambule que j'avais. Voici ce qu'elle me dit :

« Magnétisez un morceau de verre à glace avec l'intention qu'elle n'ait pas de crises nerveuses et mettez-le lui sur l'estomac; magnétisez avec la même intention deux petites terrines pleines d'eau, et plongez-lui les mains dedans; jetez-lui quelques gouttes de cette eau sur le front, et ensuite vous lui ferez des passes bien lentes avec les deux mains, non pas en face, mais en longeant les deux côtés du corps » (Il est à remarquer que ces deux personnes ne se connaissaient pas).

Le lendemain, je le fis, et le somnambulisme se déclara après une minute de magnétisation. Je me servis de ce moyen deux ou trois fois, et ensuite je n'en ai plus eu besoin.

Le 28 juillet la malade me dit que ses vomissements venaient de la bile.

Le 3 août elle m'assura qu'ils allaient s'arrêter pour ne plus reparaitre; prévision qui s'est réalisée.

Les 6, 7 et 8, une attaque de nerfs à chaque magnétisation, mais elles n'ont lieu qu'en somnambulisme.

Le 9, M<sup>lle</sup>.... me dit que dans peu de jours les attaques de nerfs cesseront.

Le 1<sup>er</sup>, le 2 et le 3 septembre, elle crache du sang.

Je continue la magnétisation tout le mois; le 30 je cesse, la croyant guérie.

Le 25 octobre, un abcès s'étant déclaré dans l'oreille droite, nous recommençons nos séances magnétiques.

Le 1<sup>er</sup> novembre, elle m'annonce que dans la nuit du 2 au 3 l'abcès percera. Je reviens le surlendemain; la prévision s'est réalisée.

Le 8, M<sup>lle</sup> étant parfaitement bien, je cesse de la magnétiser.

A la fin de son traitement, la malade se prescrit, en somnambulisme, deux purgations avec la magnésie, et un régime à suivre pendant un mois, sous peine de voir son mal reparaitre; elle s'interdit à jamais l'usage des sardines, câpres, cornichons et oignons crus; pour lesquels elle avait un vif penchant.

Quelques mois plus tard, cette demoiselle fut atteinte de la grippe; on m'envoya chercher, et six jours de magnétisation firent renaître la santé.

Au sujet de la grippe, je recommande l'emploi du Magnétisme; j'ai guéri huit cas de cette maladie sans autre traitement; une seule fois ce moyen a été infructueux; mais j'attribue cette non réussite aux efforts que faisait la malade pour ne pas tomber en somnambulisme.

Je dois placer à la suite de ce traitement un fait bien remarquable.

Vers l'époque où la malade approchait à grands pas vers la guérison, son père, étant de garde, perdit sa montre. Le lendemain, dès que M<sup>lle</sup> fut endormie, je lui demandai si elle ne pouvait pas me dire ce qu'était devenu l'objet perdu. « Attendez, me dit-elle; je cherche ». Quelques instants après, elle ajouta: « Mon père est sorti un des derniers du corps-de-garde; à une quinzaine de pas, la montre qui n'était pas dans son gousset, est glissée, et ce n'est pas la personne qui suivait mon père qui l'a trouvée, mais M<sup>\*\*\*</sup> qui venait après. Ce matin, il a coupé le vieux cordon et en a acheté un autre à ces marchands ambulants qui sont sur les allées de Tourny; maintenant la personne est à dîner chez

elle, et je vois la montre pendue à un clou à la droite de la cheminée ». — Indiquez-moi, lui dis-je, la rue et le numéro, afin que j'aie avec monsieur votre père vérifié ce que vous venez de me dire. Elle réfléchit dix minutes, et me répondit : « Non, mon père est trop violent, il y arriverait un malheur, et, du reste, c'est inutile, car je vois qu'il retrouvera sa montre. — Expliquez-vous d'une manière plus claire. — Je vois qu'à la prochaine garde l'individu en sera, et qu'il portera la montre ; vous direz à mon père de lui demander l'heure ; la montre sera reconnue, et tout s'arrangera au mieux. Mais d'ici au jour de garde, il faut tout laisser ignorer à mon père ».

Je gardai ce secret jusqu'au jour convenu, alors je prévins le père, et toutes les circonstances annoncées par la somnambule eurent lieu, et la montre fut retrouvée.

J'ai été forcé de taire le nom de la famille de cette somnambule, son désir ayant été tel : mais si quelqu'un voulait vérifier ce fait, je pourrais donner des preuves irrécusables.

E. MEILLIER.

## CORRESPONDANCE.

Royan, le 11 septembre 1838.

Le scandaleux et virulent article inséré dans *le Siècle* du 28 juillet, mérite bien une réponse de la part des partisans du Magnétisme, quoiqu'on ne doive, en aucune manière, s'étonner de trouver de l'opposition, sur une question scientifique, dans un journal de l'opposition quand même, et qui repousse tout-à-la-fois les traditions religieuses et les principes sur lesquels reposent les bases fondamentales de la société.

Rien de plus commode, je l'avoue avec tout le monde, que cette littérature facile et surtout cette étrange logique qui

dispense d'examiner les raisons de ses adversaires, afin de les condamner sans les entendre.

Mais, peut-on, doit-on combattre un article aussi léger, aussi plaisant, avec des armes sérieuses et le langage de la raison?... Nous répondrons, OUI, toutes les fois que nous verrons percer le bout de l'oreille; et NON, lorsque des mensonges avérés, des exagérations évidentes, des sornettes ridicules, viendront remplacer le raisonnement sous l'irascible patronage d'un docteur Bouillaud, d'un Dubois (d'Amiens), ou bien, encore, d'après l'illusion complète des organes de la vue chez un docteur Gerdy, qui a su voir un as de carreau au lieu et place de M. le docteur Cornac, assis devant lui;... qui distingue des piqures d'aiguille dans le bandeau bien conditionné de la jeune demoiselle Pigeaire, pendant que l'illustre Arago, si compétent en matière d'expérimentation, déclare, lui, n'y voir goutte avec ce même appareil; et il faut bien le dire, en vérité, la France entière sait que M. Arago, membre de l'Académie Royale des sciences, y voit beaucoup plus loin et bien mieux, que M. Gerdy de l'Académie de médecine; toute l'Europe, enfin, connaît le nom d'Arago, mais elle ne se doute pas encore de l'existence du médecin Gerdy.

Sur les points culminants des sommets où siège la science médicale en France, nous apercevons distinctement les Adelon, les Orfila, etc., etc., mais nous n'y avons pas encore remarqué, soit M. Cornac, soit M. Gerdy. Nous y voyons très-bien M. Jules Cloquet, mais pas encore M. Velpeau; cela viendra, peut-être, disons-nous, à moins, toutefois, qu'ils ne s'enfoncent volontairement dans les épais nuages qui dérobent à nos regards M. Dubois (d'Amiens), le mime par excellence de l'Académie de médecine, le clown obligé du Magnétisme.

Examinons donc cet article du *Siecle*, intitulé Mlle. *Pigeaire à l'Académie de médecine*, article non signé, article déjà pulvérisé par des faits postérieurs, et qui n'en porte pas moins avec lui le cachet de l'ignorance et de la mauvaise foi.

Nous disons, d'abord, qu'on a beau tirailler et retourner



la question, le Magnétisme n'en demeurera pas moins ce qu'il est, c'est-à-dire, la pomme de discorde jetée par une volonté supérieure entre les médecins animistes et les médecins organicistes ; et puisque c'est une querelle entre les spiritualistes et les matérialistes, il n'appartient pas aux médecins seuls de résoudre cette question brûlante qui frappe de délire tous ceux qui, vainement, en cherchent l'explication.

Ce que l'auteur dit de plus clair dans son grotesque, risible et virulent article, c'est qu'il combat ouvertement la sincérité et l'exactitude des phénomènes magnétiques chez Mlle. Pigeaire. « Barrapport, dit-il, aux influences funestes que peuvent semer dans le public les suppositions excentriques, absurdes, délirantes, qui, sous le souffle de cette merveilleuse histoire exhumée des ténèbres du moyen âge, fermentaient déjà dans les esprits. »

Toujours ce moyen âge, grand cheval de bataille du journal, soit-disant progressif, *le Siècle*, époque à laquelle vivaient, il est vrai, quelques gens absurdes, sans que la race en soit, pour cela, éteinte aujourd'hui. Toujours encore cette même manie *délirante*, comme dit l'auteur, de condamner le passé, de glorifier le présent, et de ne pas vouloir pressentir l'avenir.

Et cela, pour envelopper dans cette proscription du passé, les dogmes religieux qu'il nous a transmis, les formes politiques dont on ne voudrait plus, les enseignements historiques qui prouvent que le journal *le Siècle* se trompe dans ses doctrines, ses théories et ses utopies, sur le bonheur des peuples.

Mais puisque *le Siècle* semble l'ignorer, il faut lui dire, et publier hautement, que la mauvaise foi la plus insigne préside à ces décisions *prétendues académiques* d'une poignée de commissaires incompetents, et dont la plupart sont profondément matérialistes, ou bien entièrement convaincus, en principe, de la réalité du Magnétisme, et surtout que son application au traitement de certaines maladies peut avoir des effets thérapeutiques certains, pourvu toutefois que ce moyen curatif soit exclusivement employé par eux, et que comme le feu sacré que conservaient les vestales et les prê-

tre de Myhra, le Magnétisme soit confié à leur garde sous l'égide de leur médecine conjecturale. Ainsi faisaient encore les hyérophantes et les prêtres d'Eleusis, auxquels ils nous assimilent.

(20) On fait sonner bien haut, on proclame avec ivresse le nouveau rapport de la commission dans laquelle nous retrouvons toujours, à poste fixe, M. Dubois (d'Amiens), et duquel il résulte que M<sup>lle</sup>. Pigeaire n'a point mérité le prix Burduin. Or, ceci est un fait matériel; mais M. Dubois, malgré ses gambades et ses contorsions dans la chaire académique, n'était plus cette fois le rapporteur partial de cette seconde commission; et M. le docteur Girardin, laissant pleine et entière la haute et grave question du Magnétisme, s'est borné à déclarer que M. le docteur Pigeaire, n'ayant point voulu accepter pour sa fille le bandeau préparé par les commissaires, il n'y avait lieu à décerner le prix Burdin. Tels sont les faits exclusifs qui concernent la commission; elle n'avait pas mission d'aller au-delà; son rapporteur n'a rien dit au-delà.

(21) La ridicule pantomime de M. Dubois (d'Amiens), se tremoussant en chaire sous sa robe doctorale, au risque de faire tomber aux pieds de ses honorables collègues son bonnet d'académicien, ne pouvait être considérée que comme un appendice tout-à-fait pittoresque du rapport mesuré du docteur Girardin, avec lequel la bouillante colère de M. Bouillaud n'était pas mieux en harmonie.

(22) Et en empruntant le langage habituel de nos antagonistes, nous dirons que l'assertion de M. Gerdy est fautive; c'est un mensonge calculé, intéressé, nous le répétons; car quelle valeur peut-elle avoir, quand MM. Arago, Orfila, Adelon, Bousquet, Jules Cloquet, affirment le contraire à Paris, lorsque MM. Lallemand, Lordat, Jeanjean, Khunholtz, etc., etc., ont vérifié l'expérience à Montpellier?

(23) Que peuvent, enfin, la violente philippique du professeur Bouillaud, la partialité bien connue d'avance, de MM. Cornac, Castel, et Velpeau, contre le témoignage et l'affirmation de vingt-sept autres médecins éclairés qui, chez M. Pigeaire et à plusieurs reprises, ont constaté les faits et assisté aux

expériences de la jeune fille de douze ans, que M. Dubois (d'Amiens) a eu le ridicule courage de comparer à une sibille.

Ce phénomène contesté, nous le reproduirons sans cesse, car il ne saurait être au pouvoir de tous les Dubois (d'Amiens) du monde de l'empêcher. Ils nous appelleront *nécromans*, *jongleurs*, *charlatans*, *thaumaturges*, comme c'est leur habitude. Qu'importe, les dénégations de la calomnie, de l'envie et de la mauvaise foi, ne sauraient enrayer le char de la vérité, car il est écrit qu'elle doit un jour triompher sur la terre.

Le monde entier serait-il donc aujourd'hui peuplé de fripons et de dupes ?... ou bien une poignée de médecins de Paris se croiraient-ils assez forts pour arrêter le progrès, la médecine de la nature, la médecine de l'avenir, et cela par haine, par esprit de corps, contre l'opinion de la majorité de leurs collègues, et à l'aide du charlatanisme médical si bien flajellé par Molière et Lesage?

Que ces messieurs apprennent donc de nous, qui habitons une grande ville maritime, que, dans l'Inde, à Buénos-Ayres, à la Havane, à Rio-Janeiro, à la Nouvelle-Orléans, à Bourbon, la Martinique, la Guadeloupe, etc., etc., etc., la réalité des phénomènes magnétiques n'est pas même contestée; qu'ils sachent encore, puisqu'ils feignent de l'ignorer, qu'en ce moment, à Londres, les médecins les plus célèbres sont occupés sérieusement à examiner cette question si pleine d'intérêt, et qui ne peut être refoulée par les emportements de M. Bouillaud, ni écrasée sous les gambades de M. Dubois d'Amiens. Et lorsque le docteur Eliotson, président de la société phrénologique de Londres, fait lui-même des expériences publiques pour prouver la réalité des phénomènes magnétiques, il est curieux, mais vraiment curieux, de voir quelques prétendus habiles, s'opposer, à Paris, au succès de ces mêmes expériences, puisque leurs folles exigences prouvent tout d'abord qu'ils ignorent complètement les premiers principes de la branche de la science qu'ils veulent inutilement combattre.

Auriste, à Toulouse, à Bordeaux, Metz, Montpellier, Mar-

seille, Pau, Grenoble, Nantes, etc., etc. ; partout en France on se prépare à donner un démenti formel aux improvisations colériques de M. Bouillaud, aux faits et gestes de M. Dubois d'Amiens, et à la seconde vue de M. Gerdy, diamétralement opposée à celle des *highlanders* écossais.

D'ailleurs nous ne nous lasserons jamais de le répéter, la question n'est point là, elle est toute entière dans la vieille querelle qui existe entre les médecins animistes et les médecins organistes.

Or, ce n'est pas seulement pour les docteurs en médecine qu'existent ces questions métaphysiques et insolubles. Ainsi qu'il est écrit dans les saintes écritures, Dieu a dit au flot : « Tu iras jusque-là.... tu ne franchiras pas cette barrière. »

Et il a dit à l'être intellectuel qui nous anime : « Ta raison calculera jusque-là, et ne se rendra compte de rien au-delà. »

Mais les facultés intellectuelles et l'intellect lui-même ne peuvent tomber sous le scalpel de l'anatomie, et il n'appartient, par conséquent, à aucune des académies de médecine du monde de trancher cette question du matérialisme et du spiritualisme. Le Magnétisme et les phénomènes positifs qu'il présente à nos sens, et que notre raison insuffisante ne saurait expliquer, est la preuve la plus certaine du spiritualisme. Et c'est parce que l'âme peut se passer des organes du corps pour voir, sentir, entendre, etc., etc., etc., que dans le somnambulisme et l'extase elle s'en passe en effet. Dans cette hypothèse que nous adoptons, nous, la séparation qui est provoquée, et qui s'effectue dans le dualisme de notre existence personnelle, par l'action et l'effet du Magnétisme, est la plus grande preuve de la puissance et des attributs de l'intelligence à laquelle l'organisme obéit, tant que le fluide vital, qui est le lien qui les unit, est en circulation.

Ce ne serait pas comprendre la question du spiritualisme et du matérialisme, comme l'a très-bien dit M. Ladevi, professeur de philosophie au collège royal de Bordeaux, que de n'y voir qu'un procès à vider entre les philosophes et les philosophistes, et nous ajouterons, nous, entre les médecins

qui ne pourront jamais rencontrer l'âme, ni même le fluide vital dans l'autopsie d'un cadavre. La question est toute sociale, éminemment sociale. Si, comme le prétendent les matérialistes, l'homme, d'après St.-Lambert, n'est *qu'une masse organisée qui reçoit l'esprit de ses besoins et des objets qui l'environnent*, il n'est plus permis de voir en lui un agent responsable de ses actes. Quand il fait le mal, ce n'est pas à sa volonté, mais à ses organes qu'il faut s'en prendre. Ce ne serait plus à un jury, dans cette hypothèse, mais à un tribunal de phrénologues qu'il faudrait déférer l'appréciation de ses actes; ce ne serait plus même à la religion, à la prière et à la confiance en Dieu, mais à un système particulier d'hygiène et aux émissions sanguines abondantes et répétées du docteur Bouillaud, dirons-nous encore, qu'il faudrait demander le remède et la guérison des maladies intellectuelles et morales.

Oui, les doctrines que nous proclamons, parce que nous avons chaque jour les preuves de leur réalité, témoignent de la vérité de ces dogmes : un DIEU, une âme indépendante de l'organisme, et qui, par conséquent, pour exercer ses facultés, peut se passer des organes habituels. Nous croyons à la création, à une providence, à une vie future, à une révélation primitive, à une loi émanée d'en haut, à une religion, au culte que nous professons, mais nous ne croyons, ni en M. Bouillaud, ni en M. Gerdy, ni en M. Dubois d'Amiens, ni enfin aux décisions des commissions de l'académie de médecine qui s'occupent de combattre le Magnétisme, au lieu d'étudier les phénomènes qu'il présente.

LE C<sup>te</sup> DE BEAUMONT BRIVAZAC.

**LE LOUP ET L'AGNEAU,**

*Ou l'Académie royale de Médecine et M<sup>lle</sup> Pigeaire.*

« S'il fallait une preuve nouvelle de la confusion d'idées, de l'ignorance déplorable et de la mauvaise foi qui règnent effrontément dans la Babylone moderne, dans ce Paris qui s'est constitué le centre des lumières et de la civilisation, quand

il n'en est que le tyran, nous la trouverions encore aujourd'hui dans les singulières expériences auxquelles l'*Académie royale de médecine* vient de se livrer sur la frêle et nerveuse personne de M<sup>lle</sup>. Pigeaire.

» Après avoir lu en effet quelques *feuilletons* plus ou moins plaisants et plus ou moins ridicules, concernant ces prétendues expériences, notamment celui d'un médecin qui se signe *Dr. Al. Donné*, je n'ai pu résister au désir, je dirai au devoir de manifester publiquement l'indignation que devait naturellement éprouver un homme qui s'occupe sérieusement de Magnétisme depuis plus de 20 ans, et qui par conséquent se croit tout aussi instruit et tout aussi bon juge en cette matière que messieurs de l'académie, qui ne s'en occupent que pour rire.

» Il faut se rappeler qu'après des débats très-longs et très-vifs, l'académie royale de médecine, dans sa séance du 14 février 1826, où siégeaient 60 membres, décida, à la majorité de 35 voix contre 25, qu'une commission serait choisie dans son sein pour s'occuper spécialement du Magnétisme animal.

» Par cette décision tardive et qui la mettait à la remorque des autres corps savants de l'Europe, l'académie royale de Paris faisait bien amende honorable au fameux rapport du 16 août 1784 qui était une tache pour elle ; mais tout en ayant l'air de vouloir étudier, dès ce jour-là, l'étonnante découverte qu'elle avait méconnue d'une manière si brutale, il ne restait pas moins en elle une minorité haineuse et formidable de 25 incrédules qui, se prononçant ouvertement dans cette circonstance solennelle, allaient manifestement devenir les ennemis de la découverte dont elle semblait se déclarer la protectrice.

» Qui ne voyait en effet que ceux qui niaient la lumière en plein midi, c'est-à-dire l'existence des phénomènes magnétiques, assumaient sur leurs têtes *savantes* une responsabilité telle, qu'ils aimeraient mieux à tout jamais persévérer dans leur erreur et périr les armes à la main, plutôt que d'avouer qu'ils s'étaient grossièrement trompés.

» Aussi, s'empressant d'entrer dans la commission qu'il n'avaient pu repousser, et s'en emparant conformément aux bénévoles conclusions du rapporteur (M. Husson), à l'exclu-

sion de tous ceux qui avaient manifesté une opinion en faveur du Magnétisme, opposèrent-ils à ce dernier la force d'inertie en chômant pendant onze ou douze ans, c'est-à-dire jusqu'au moment où, provoqués par le zèle inconsidéré du docteur Berna et par le dévouement insigne de la famille Pigeaire, ils ont publiquement taxé de jonglerie les phénomènes magnétiques qu'on avait eu la simplicité de leur soumettre.

» Mais s'il y a une jonglerie au monde, c'est à coup sûr le *défi Burdin* qui n'est évidemment qu'un piège tendu aux badauds de province, pour les amener à leurs frais devant des juges qui veulent expérimenter ou plutôt s'amuser à leurs dépens. M. Burdin, comme bien d'autres, n'a sans doute pas d'argent de reste pour jeter ainsi mille écus au nez du premier somnambule venu ; et quand il feint de braver la clairvoyance magnétique, c'est qu'il sait fort bien que ses incrédules et charitables confrères la trouveront toujours en défaut.

» Ainsi donc M<sup>lle</sup>. Pigeaire aurait lu, la tête pliée dans cent aunes de toile, toutes les œuvres d'Hippocrate, et par-dessus le marché tous les ouvrages passablement insignifiants de messieurs les commissaires chargés de l'examiner, elle aurait fait cent fois de suite, et la tête couverte d'un pot, la partie de piquet avec M. Gerdy, celle de *wish* avec M. Bouillaud, celle des échecs avec M. Donné ; enfin elle aurait prouvé par  $A$  plus  $B$  à M. Dubois ( d'Amiens ) qu'elle n'y voyait goutte par les yeux ; que tout cela aurait paru *suspect* à messieurs de l'académie, et que la pauvre enfant, au lieu de recevoir ses mille écus de récompense, aurait encore été, comme aujourd'hui, abreuvée de sarcasmes et accablée d'injurieux soupçons, car on doit tenir pour certain que la docte assemblée ne croira à la réalité des phénomènes magnétiques que quand ils courront les rues et ne seront plus un mystère pour personne.

» C'est assez dire que le docteur Pigeaire, habitant une ville telle que Montpellier, où les médecins de mérite ne manquent pas plus qu'à Paris, devait se tenir pour satisfait du témoignage d'hommes aussi respectables que MM. Lordat, Lallemand, Amador, Kuhnoltz et plusieurs autres qui avaient constaté l'état magnétique de sa fille, et ne point aller se met-

tré en scène devant un aréopage dont les antécédents devaient assez lui faire pressentir l'accueil moqueur qui lui serait fait. La leçon est bonne et profitera sans doute à ceux qui seraient tentés d'imiter cet honorable médecin.

» Voilà pour la forme. Au fond, les fameuses expériences dont il s'agit ne prouvent rien ni pour ni contre le Magnétisme animal, et il est étrange que l'académie royale ait pu commettre une bévue semblable. En effet la transposition des sens, loin de leur siège ordinaire, est beaucoup moins un phénomène magnétique qu'un effet naturel de plusieurs maladies nerveuses bien connues et bien appréciées aujourd'hui, telles que la catalepsie.

» Cela est si vrai, que chez beaucoup de somnambules magnétiques cette transposition n'existe pas, tandis que chez tous ou presque tous les cataleptiques elle se présente toujours à un très-haut degré d'évidence.

» Depuis les curieuses observations de Petetin, ce genre d'anomalie est devenu tellement commun, en effet, qu'il n'est pas de médecin un peu répandu qui n'ait eu occasion d'en rencontrer quelque cas dans sa pratique, et que même, sans invoquer ici le témoignage de la faculté, tout le département de l'Isère connaît la jeune *cataleptique de Virieu*, qui, en ce moment aux eaux d'Aix en Savoie, non-seulement voyait et entendait par les orteils, lisait au milieu des plus épaisses ténèbres, entendait les langues étrangères, avait une connaissance exacte de tous les faits passés ou présents sur lesquels on l'interrogeait, mais qui devinait encore instantanément la pensée d'autrui et tout ce qu'on voulait savoir d'elle.

» Cependant Sophie Laroche (c'est ainsi qu'elle s'appelle), naturellement cataleptique depuis huit ans, était, hors de crise, tout à fait insensible au Magnétisme et me regardait en souriant, quand, par essai, je lui faisais quelques *passes* de la tête aux pieds.

A l'appui de ce que j'avance, je pourrais encore citer une observation contraire et toute récente, celle d'une somnambule bien autrement intéressante que M<sup>lle</sup>. Pigeaire, qui, sous ma direction depuis un an, pour cause de maladie désespérée que



j'ai guérie avec le magnétisme seul, ne voit que *confusément* les objets qu'on lui présente au creux de l'estomac, siège accidentel de la vision, tandis qu'elle entend parfaitement par le bout des doigts et voit *très-clairement*, sans qu'on sache comment, les corps qui existent à une distance prodigieuse d'elle. Mais il est inutile d'insister sur des faits qui se popularisent tellement en France, que bientôt les incrédules ne se trouveront plus que dans le sein de l'académie elle-même.

» Je le répète donc, le déplacement des sens externes n'est point un effet constant, nécessaire, du somnambulisme magnétique, mais au contraire un accident éventuel et très-rare, dont le défaut, dans cet état, ne prouve rien, absolument rien contre l'existence du magnétisme animal. Ainsi le somnambulisme peut très-bien exister sans cette transposition, comme celle-ci peut avoir lieu sans lui, puisqu'ils sont indépendants l'un de l'autre.

» Que penser, en conséquence, de la logique académique qui subordonne l'existence du magnétisme aux expériences insignifiantes faites sur M<sup>lle</sup>. Pigeaire ? Ce qu'on devrait penser d'un *physicien* qui contesterait l'existence du fluide électrique, parce qu'une expérience récréative viendrait à manquer devant lui, ou d'un *astronome* qui prétendrait qu'il n'y a point de soleil les jours où quelques nuages obscurcissent le ciel.

» Mais, dira-t-on, si dans le somnambulisme magnétique il y a réellement quelquefois transposition des sens, comment se fait-il que jusqu'à présent il ne se soit pas encore trouvé en France, en Europe, dans les quatre parties du monde, un seul sujet capable de lire par d'endroit où il prétend voir, et de gagner le *prix Burdin* ? Comment ! La raison en est simple.

» D'abord toute la question est de savoir si le somnambule chez lequel il y a transposition de la vue, voit, non pas des caractères microscopiques, non pas une montagne, non pas un jeu de cartes, non pas le premier corps venu, mais s'il y voit un peu et de quelque façon que ce soit, car ne verrait-il par intervalle que certains objets de prédilection, ne distinguerait-il même que la lumière des ténèbres, ce serait déjà un fait fort extraordinaire, un phénomène bien au-dessus

des communes explications de la physiologie et de l'optique.

» Or, quand l'académie, pour acquérir la certitude de ce fait, oblige les somnambules à lire couramment et comme ferait le premier lecteur du roi, par la nuque ou les orteils, c'est donner à l'expérience un raffinement trompeur, et exiger d'eux ce que beaucoup de gens ne peuvent pas même faire avec leurs deux yeux bien ouverts et garnis d'une bonne paire de lunettes. Sous ce premier rapport l'expérimentation académique est donc mauvaise et déraisonnable.

» D'un autre côté, l'expérience journalière prouve aux magnétiseurs que leurs somnambules, doués d'une susceptibilité extraordinaire, sont tellement troublés par la présence des curieux et surtout des incrédules dont ils devinent la mauvaise disposition pour eux, qu'ils s'en irritent et perdent toujours leur lucidité. Je suis donc d'autant moins surpris de l'hésitation, des grimaces, des contorsions de M<sup>lle</sup>. Pigeaire devant des juges qui la torturaient et la momifiaient avec un triple bandage collé sur son visage, qu'eux-mêmes à sa place en auraient peut-être fait pire, et que vingt fois j'ai vu la somnambule dont je viens de parler plus haut, se débattre et perdre sa perspicacité pour des causes infiniment moins légitimes.

» Si l'on joint à ces deux inconvénients majeurs, pour constater *académiquement* la clairvoyance des somnambules, d'autres circonstances telles que le secret que veulent garder les familles d'un certain rang, l'insouciance bien naturelle de beaucoup de parents pour se dévouer à la science, la crainte de s'exposer au ridicule, les dépenses et la fatigue d'un long voyage, la timidité des magnétiseurs, la négligence blâmable des médecins qui sont à même d'observer des cas de catalepsie et de somnambulisme, et surtout la honte d'aller devant une académie pour s'y montrer comme une bête curieuse, etc. ; si l'on considère bien tout cela, dis-je, on sentira l'impossibilité de satisfaire les exigences de l'académie royale de médecine, et l'on conseillera au docteur Burdin de remettre dans sa poche les prétendus mille écus qu'il a, dit-on, déposés chez un notaire.

» Du reste, de quel droit l'académie de Paris se constitue-

t-elle tribunal suprême dans la question du magnétisme ? Est-ce que la province a besoin de son assentiment pour croire ou ne pas croire à l'existence des phénomènes dont elle est chaque jour témoin ? Singulier despotisme que celui-là ! Quoi ! nous ne pourrions plus avoir d'opinion que celle qu'elle nous expédierait par la malle-poste, et parce qu'il lui plaît de déverser le ridicule sur l'une des plus belles découvertes de l'époque, il faudrait renoncer à notre expérience, à nos convictions et courber humblement la tête devant ses arrêts !....

» Que l'académie y prenne bien garde : toujours le ridicule mal fondé retourne en grossissant vers la source d'où il est parti. Déjà son premier jugement de 1784 lui a coûté d'amers regrets, et le temps n'est pas loin peut-être où l'opinion publique, qui domine tout, même les academies, en rendant hommage à la majorité courageuse et indépendante de 1826, flétrira le nom des vingt-cinq opposants qui la combattirent.

» Quoi qu'elle fasse et quoi qu'elle dise, le Magnétisme animal n'a donc rien à attendre ni à redouter d'elle. Luttant depuis 60 ans avec un succès toujours croissant contre l'ignorance et la mauvaise foi qui le poursuivent, il est enfin parvenu aujourd'hui à un tel point de force et de splendeur, qu'il a certainement acquis une existence plus positive que l'infailibilité académique de ses adversaires.

SYLVAIN EYMARD,

*Docteur en médecine à Grenoble.*

On lit ce qui suit dans le *Journal le Commerce* du 20 septembre :

**MADemoiselle PIGEAIRe.**

» Monsieur le Rédacteur,

*Le 4 de ce mois, le Journal des Débats*, a publié, sur le Magnétisme et M. Pigeaire, un article contre lequel, en l'absence de ce dernier, j'ai immédiatement réclamé. M. Donné, auteur de l'article, n'a pas d'abord consenti à faire insérer dans le journal où l'attaque avait paru la lettre que je lui adressais; j'ai insisté de nouveau, et la seconde fois ma réclamation est restée sans réponse.

Dans cette position, et après avoir attendu huit jours la dernière détermination de M. Donné, je viens m'adresser à votre impartialité pour porter ma lettre à la connaissance du public. Je vous le demande, dans l'intérêt d'une discussion que tout le monde doit désirer voir arriver à un résultat.

J'ai l'honneur, etc. FRAPART, D. M. P.

*A. M. Donné, Rédacteur au* JOURNAL DES DÉBATS.

Paris, le 7 septembre 1838.

Monsieur,

Dans votre article publié le 4 de ce mois par le *Journal des Débats*, vous dites : 1<sup>o</sup>. que pour arriver à une conviction profonde sur la réalité du phénomène de la vision à travers un corps complètement imperméable à la lumière, vous avez proposé à M. Pigeaire de remplacer le bandeau dont il fait usage par un bandeau analogue que vous fourniriez vous-même ; 2<sup>o</sup>. que M. Pigeaire a d'abord accepté votre proposition ; 3<sup>o</sup>. enfin qu'après avoir vainement attendu une expérience pendant un mois, vous avez réclamé votre bandeau qui vous a été rendu.

Je ne contesterai aucun de ces faits, car ils sont vrais. Toutefois pourtant, pour expliquer le retard dont vous vous plaignez, je rappellerai que M<sup>lle</sup>. Pigeaire a été indisposée ; et pour vous prouver que cette indisposition n'était pas un prétexte afin d'éviter l'expérience, aujourd'hui que votre proposition devient publique et prend par-là une importance qu'elle n'avait pas, je viens vous déclarer que je l'accepte tout entière et telle que vous l'avez formulée dans l'article du *Journal des Débats* qui donne lieu à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire en ce moment. M. Pigeaire est absent de Paris : en partant il m'a confié les intérêts de sa cause qui est aussi la mienne ; j'entre en lice pour la défendre avec la conviction de l'homme de science qui a vu, bien vu, revu.

Ainsi, monsieur, quand vous voudrez, et au plus tard d'ici à la fin de ce mois, la sévère épreuve que vous avez demandée sera faite en présence de six notabilités intellectuelles, dont trois de votre choix et trois du mien. Si vous souscrivez

à ma proposition, je désire que vous me livriez d'avance le bandeau qui vous a été renvoyé, afin que nous puissions l'essayer de nouveau. Je désire aussi que huit à dix jours avant l'expérience définitive, vous me fassiez parvenir un ou plusieurs bandeaux pareils à ce dernier (1) ; mais à la double condition que vous les aurez fait agréer préalablement par les trois savants qui auront à prononcer avec vous, et que ceux-ci vous auront promis que si M<sup>lle</sup>. Pigeaire lit à travers un de ces bandeaux fournis par vous dans un livre apporté par eux, ils se déclareront convaincus et le certifieront par écrit, séance tenante.

Vous savez, monsieur, que les effets magnétiques ont des intermittences et qu'ils ne se produisent pas toujours à l'instant même où l'on voudrait les constater. Dans le cas où nous aurions à subir ces accidents, et pour vous démontrer que nous n'entendons pas nous retrancher infiniment derrière le moyen d'excuse qu'ils pourraient nous offrir, je vais leur assigner un terme passé lequel nous n'aurons plus le droit d'en arguer :

- 1<sup>o</sup>. Chaque séance pourra durer trois heures ;
- 2<sup>o</sup>. Il pourra y avoir trois séances ;
- 3<sup>o</sup>. Sauf le cas où l'une des deux personnes indispensables à l'expérience serait atteinte d'une maladie bien constatée par vous qui êtes médecin, les séances ne seront pas éloignées de plus de quinze jours.

---

(1) Vous saisirez parfaitement, monsieur, le pourquoi de cette précaution ; c'est parce que la petite somnambule lit beaucoup plus difficilement alors que le bandeau qu'on lui applique sur les yeux vient d'être touché par une personne autre que celle qui la magnétise. Voici d'ailleurs comment nous pourrions procéder : Tous les bandeaux que vous m'aurez envoyés d'avance, cinq ou six par exemple, seront déposés au commencement de chaque séance sur une table ; vous même désignerez, sans y toucher, celui que nous devons employer ; alors vous l'examinerez seulement de l'œil, et les autres vous seront livrés de suite. Quant à celui qui servira à l'expérience, il ne vous sera remis qu'après que celle-ci sera accomplie, pour que vous le puissiez examiner de tous vos sens. Du reste, vous ne le perdrez pas de vue.

Nous-mêmes, monsieur, nous nous reconnâtrons vaincus si, avec cette latitude imposée, par la nature quelquefois rebelle du principe magnétique, M<sup>lle</sup>. Pigeaire ne parvient pas à lire à travers l'opacité de votre bandeau.

Vous savez encore, monsieur, que l'indépendance de position est en général une des meilleures garanties qui puissent concourir à valider les jugements. Et bien ! les médecins qui ont tout à perdre si le Magnétisme est vrai, tout à garder s'il est faux, ne sont donc pas dans les conditions nécessaires pour le bien apprécier. Ces messieurs comprennent en effet, ou doivent comprendre toute la portée du phénomène à travers un bandeau ; car de ce prodige au prodige de voir dans l'intérieur du corps d'un malade, et de décrire sa maladie, il n'y a pas loin. Si l'un est possible, pourquoi l'autre ne le serait-il pas ? et alors !!! Mais vous voulez, comme moi, une détermination exacte de la valeur du grand fait qui nous occupe ; ainsi point de gens juges et parties pour le vérifier, ainsi point de médecins. Les savants étrangers à l'art de guérir, ne manquent pas en France, votre choix sera facile, et le jugement porté inattaquable. — Du reste, pour notre part, si nous attachons une haute importance à prouver le fait en litige, ce n'est pas pour le plaisir, acheté bien cher, de montrer un phénomène inutile, mais pour apprendre à l'humanité à en tirer de précieuses conséquences.

Nous nous trouverons heureux, monsieur, de voir le combat transporté sur un autre terrain que celui de l'académie de médecine ; et quoiqu'il ne faille que des yeux pour constater un fait de cette nature, et de la bonne foi pour le proclamer, les partisans du Magnétisme seront encore plus tranquilles sur le succès de leur cause, quand ils apprendront qu'elle a pour juges des hommes aussi recommandables que ceux que vous nommez dans votre article ; c'est à dire des hommes d'une haute capacité, d'une moralité reconnue, et d'une indépendance qui leur permet d'attester ce qu'ils ont vu quand ils l'on bien vu.

Je suis persuadé, monsieur, que votre amour pour la science vous empêchera de repousser une proposition à la suite de

laquelle le débat sera peut-être terminé ; et j'attends de votre esprit de justice l'insertion prochaine de cette lettre dans le journal où vous écrivez.

Recevez, monsieur et très-honoré confrère, l'assurance de ma considération distinguée.

FRAPART, D. M. P.

---

## FAITS.

---

En 1836, j'entrepris le traitement d'une jeune personne, malade par suite de la crise naturelle qui arrive à l'âge de la puberté. La guérison ne tarda pas à avoir lieu ; je continuai malgré cela de la magnétiser, parce que son somnambulisme avait conservé toute sa perfection, et que je l'utilisais pour deux traitements que j'avais entrepris.

Parmi les nombreux phénomènes que m'a présentés M<sup>lle</sup>. M., je crois nécessaire de publier les deux suivants :

Un soir, après l'avoir endormie, je passai dans une pièce voisine pour y magnétiser une branche de lilas avec l'intention qu'elle réveillât ma somnambule dès qu'elle la sentirait. Je posai le bouquet sur ses genoux et m'éloignai pour observer. Un instant après elle parut agitée ; sa main semblait, contre son gré, vouloir saisir le bouquet ; elle essaya de le prendre à plusieurs reprises ; enfin elle le prit, le porta lentement au nez, mais, arrivée au bas de la figure, elle fit un mouvement pour le jeter ; *ce qu'elle ne put faire, quoiqu'elle ouvrit la main* ; après plusieurs tentatives semblables, elle le sentit, s'éveilla, et le laissa tomber.

J'ai plusieurs fois répété cet essai ; le même phénomène a eu lieu.

Il serait à désirer que les personnes qui possèdent des somnambules assez sensibles essayassent cette expérience ; je crois que, dans cet état, il leur est impossible de jeter l'objet magnétisé.

---

Lors de la dernière éclipse de soleil, je me rendis à mon jardin, muni de plusieurs verres de couleur, pour que les

personnes qui y étaient pussent la voir. Comme il y avait encore une heure à attendre, j'endormis la jeune M<sup>\*\*\*</sup> ; elle vint s'asseoir à mon côté et causa avec les personnes qui lui adressaient la parole ; le temps passait, et nous avions oublié l'éclipse, lorsque je m'aperçus que la somnambule était concentrée ; au même instant elle me demanda un de mes verres, alla au milieu du jardin, se tourna du côté de l'éclipse, posa le verre sur la partie du front qui est au-dessus de l'œil gauche, et, les yeux fermés, la tête penchée vers la terre, elle resta dans cette position environ une minute, puis elle me dit : « Ah ! voici l'éclipse qui commence, c'est comme un rond qui entre dans un plus grand rond. » Je lui demandai de quel côté du soleil la lune paraissait ? « Eh ! à ma droite, par le bas, me répondit-elle. » Je lui pris le verre, je regardai, et je reconnus, à mon grand étonnement, qu'elle avait dit vrai.

Ce qui me prouva qu'il fallait qu'elle eût réellement vu pour nous dire qu'elle commençait par la partie inférieure, c'est que les gravures qu'on vendait dans les rues et dont nous avons plusieurs, indiquaient l'éclipse commençant par le haut.

J'ai encore remarqué que, lorsqu'elle me dit qu'elle voyait l'éclipse, elle avait les yeux parfaitement fermés, et, les eût-elle eu ouverts, sa tête était inclinée de manière qu'il lui eût été impossible de voir en haut.

Je ne chercherai point à expliquer la manière dont voient les somnambules, je me borne à observer et à noter bien scrupuleusement les phénomènes du Magnétisme ; je laisse à d'autres plus instruits que moi le soin de nous dire si, dans le cas dont il s'agit, il y a transposition du sens de la vue, ou si, dans le somnambulisme, nos sens étant endormis, un sens unique se réveille et les remplace tous.

ED. MEILLIER.

---

### LE MAGNETISME.

AIR de Musée des bois, etc.

Dans ce salon où ta voix nous convie,  
Tu vas, dis-tu, disciple de Mesmer,



En m'endormant me faire de la vie,  
Perdre un instant le souvenir amer ;  
De ta science, en miracle féconde,  
De ton savoir emprunte le secours,  
Je m'abandonné et crois à ta faconde,  
Magnétiseur, endors-moi pour toujours. (bis).

Vîte, fais-moi détacher de ce monde,  
J'ai tant besoin d'agréables erreurs ;  
Mon ignorance en ce point est profonde,  
Mais je n'ai pas de paniques terreurs,  
Du fluide heureux qui dans mes nerfs circule,  
Avec le tien viens détourner le cours :  
Je n'eus jamais de crainte ridicule,  
Magnétiseur, endors-moi pour toujours. (bis).

A ta parole, ici, je vais répondre,  
Et de ma bouche articulant des mots,  
La vérité sortira pour confondre  
Les orgueilleux, les méchants et les sots ;  
Demande-moi pourquoi le peuple souffre,  
Demande-moi ce qu'on fait dans les cours ;  
Comme un passant qui tombe dans un gouffre,  
Magnétiseur, endors-moi pour toujours. (Bis).

Eh ! quoi, tu veux ici nous faire croire,  
Lorsqu'avec moi tu seras en rapport,  
Que je pourrais te raconter l'histoire,  
D'un prince envie ou d'un pontife mort ?  
Ah ! s'il est vrai qu'endormi je devine,  
Ce qu'éveillé j'ignore tous les jours,  
Je te dirai : ta science est divine,  
Magnétiseur, endors-moi pour toujours. (bis)

Que de secrets vont enfin se connaître,  
Je dirai tout si je dors une fois ;  
Pourquoi je vis, pourquoi Dieu nous fit naître :  
Sages, venez, pour écouter ma voix :  
Je sens déjà le lien magnétique ;  
O ! doux sommeil, je rêve à mes amours ;  
Garde sur moi ton index électrique,  
Magnétiseur, endors-moi pour toujours. (bis)

(Extrait du journal LE TYRTÉE DU MIDI,  
par une société de chansonniers, sous la  
direction de M. J. LAUDERA, à Nismes).

---

---

**TABLE.**

---

**O**

**A**

Académie (l') Royale de Médecine et le Magnétisme animal... PAG. 213  
Affection de poitrine guérie par les soins d'une somnambule..... 172

**C**

Catalepsie naturelle accompagnée de diverses affections..... 112  
Chanson..... 384  
Considérations générales..... 1, 33, 65  
Controverse..... 12, 54, 78, 150  
Cours et Leçons..... 1, 97, 129, 160, 193, 225, 257, 294, 326, 357

**F**

Faits , 30, 59, 103, 117, 137, 143, 145, 147, 148, 169, 172, 174, 233  
..... 234, 284, 291, 292, 319, 350, 363, 383

**L**

Lettre de Mr. le docteur Berna, à Mr. le Président de l'académie  
royale de médecine..... 27  
— de Mr. Dupotet de Senevoy, datée de Londres..... 176  
— de Mr. H. , pharmacien à la Rochelle..... 180, 322  
— de Mr. Ricard à Mr. le Président de l'académie royale de  
médecine..... 218, 222  
— de Mr. le Secrétaire perpétuel de l'académie royale de mé-  
decine à Mr. Ricard..... 218  
— de Mr. H. F..... 233  
— d'un abonné..... 235  
— de Mr. Despine père, inspecteur des eaux minérales d'Aix  
en Savoie, sur le Magnétisme animal..... 239  
— sur quelques faits de Magnétisme animal par Mr. Pigeaire,  
D. M..... 241  
— sur les expériences faites à Paris par M<sup>lle</sup>. Pigeaire..... 307

Lettre de M <sup>r</sup> . Frapart, D.-M. P.....	PAG. 379
— de M <sup>r</sup> . le C <sup>te</sup> . de Baumont-Brivazac.....	311
— de M <sup>r</sup> . Kühnholtz, D. M.....	331
— du docteur Pigeaire au rédacteur du journal le <i>Commerce</i>	346
— de M <sup>r</sup> . Berna, au Président de l'académie de médecine ....	348
Loup (le) et l'Agneau, ou l'académie de médecine et M <sup>lle</sup> Pigeaire.	373

**O**

Opinion prononcée par M <sup>r</sup> . Husson à l'académie de Médecine (Séance du 22 août 1837), sur le rapport de M <sup>r</sup> . Dubois (d'Amiens), relatif au Magnétisme animal.....	55, 78
--	--------

**P**

Pigeaire (le docteur) et l'académie royale de médecine. 241, 261, 289, 397	
Pleurésie (guérison d'une) ...	103

**R**

Rapport confidentiel sur le Magnétisme.....	316
Rapport de MM. Guéneau de Mussy et Bousquet....	241
Rapport sur le Magnétisme animal fait à l'académie royale de médecine, le 7 août 1837, par M. Dubois (d'Amiens) ..	13
Réclamation.....	182
Réfutation de M <sup>r</sup> . Berna.....	256, 263, 299
Réflexions sur la réfutation de M <sup>r</sup> . Berna.....	305
Réponse à un article contre le Magnétisme, inséré dans le journal <i>le Siècle</i> du 28 juillet 1838.....	367

**S**

Séances .....	29, 58, 95, 122, 154, 184, 223, 254
Société de l'Harmonie de Guienne en 1784.....	—
Somnambule lucide.....	181

**T**

Traitement des sourd-muets par le Magnétisme animal.....	196
--	-----

**U**

Un mot sur le Magnétisme animal.....	238
--------------------------------------	-----

V

Vomissements et attaques de nerfs guéris par le Magnétisme animal 364  
Vue parfaitement distincte à *une demi-lieue* de distance..... 107

---

NOMS DES AUTEURS DES ARTICLES DE CE VOLUME.

MM.	MM.
BAUMONT-BRIVAZAC (le comte de).	HERMENOUS (Loïs).
BERNA, D.-M.	HUSSON.
DEMAY.	KOWSZEWICZ, D.-M.
DESPINE Père, D.-M.	KUHNHOLTZ, D.-M.
DÉTAN.	MEILLIER (Ed.)
DUBOIS (d'Amiens), D.-M.	PIGEAIRE, D.-M.
DUCHAMP.	POPIS.
DUPOTET DE SENNEVOY.	RICARD (J.-J.-A.) , rédacteur- gérant.
ENGLER.	SYLVAIN EYMARD, D.-M.
FRAPART, D.-M. P.	

FIN DE LA PREMIÈRE ANNÉE.

---

*Le Rédacteur-Gérant,*  
**RICARD.**

---

**BORDEAUX,**  
DE L'IMPRIMERIE DE SUWERINCK,  
Rue Marchande, n<sup>o</sup>. 6.





Vatson Creek







